

Historiographie africaine



Ce livre est un produit du Programme des manuels de cours
du CODESRIA.



Historiographie africaine
Afrique de l'Ouest
Afrique Centrale

Thierno Moctar Bah



CODESRIA

Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
DAKAR

© CODESRIA 2015

Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
Avenue Cheikh Anta Diop Angle Canal IV
BP 3304 Dakar, 18524, Sénégal
Site web : www.codesria.org

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne doit être reproduite ou transmise sous aucune forme ou moyen électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou l'usage de toute unité d'emmagasinage d'information ou de système de retrait d'information sans la permission au préalable du CODESRIA.

ISBN: 978-2-86978-599-1

Mise en page : Sériane Ajavon

Couverture : Ibrahima Fofana

Distribué en Afrique par le CODESRIA

Distribué ailleurs par African Books Collective

www.africanbookscollective.com

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) est une organisation indépendante dont le principal objectif est de faciliter la recherche, de promouvoir une forme de publication basée sur la recherche, et de créer des forums permettant aux chercheurs africains d'échanger des opinions et des informations. Le Conseil cherche à lutter contre la fragmentation de la recherche à travers la mise en place de réseaux de recherche thématiques qui transcendent les barrières linguistiques et régionales.

Le CODESRIA publie une revue trimestrielle, intitulée *Afrique et Développement*, qui est la plus ancienne revue de sciences sociales basée sur l'Afrique. Le Conseil publie également *Afrika Zamani*, qui est une revue d'histoire, de même que la *Revue Africaine de Sociologie* ; la *Revue Africaine des Relations Internationales (AJIA)*, et la *Revue de l'Enseignement Supérieur en Afrique*. Le CODESRIA co-publie également la revue *Identité, Culture et Politique : un Dialogue Afro-Asiatique*, ainsi que la *Revue Africaine des Médias*. Les résultats de recherche, ainsi que les autres activités de l'institution sont diffusés par l'intermédiaire des « Documents de travail », la « Série de Monographies », la « Série de Livres du CODESRIA », et le *Bulletin du CODESRIA*. Une sélection des publications du CODESRIA est aussi accessible en ligne au www.codesria.org.

Le CODESRIA exprime sa profonde gratitude à la Swedish International Development Corporation Agency (SIDA), au Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), à la Ford Foundation, à la Carnegie Corporation de New York (CCNY), à l'Agence norvégienne de développement et de coopération (NORAD), à l'Agence Danoise pour le Développement International (DANIDA), au Ministère Français de la Coopération, au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), au Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas, à la Fondation Rockefeller, à l'Open Society Foundations (OSFs), à TrustAfrica, à l'UNESCO, à l'ONU Femmes, à la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) ainsi qu'au Gouvernement du Sénégal pour le soutien apporté aux programmes de recherche, de formation et de publication du Conseil.

Sommaire

<i>Introduction</i>	1
1. Les antécédents et les fondements de l'historiographie de l'Afrique de l'Ouest et du Centre	7
2. L'historiographie africaine et ses tendances	21
3. Quelques thèmes majeurs et sujets à controverse	31
4. Le genre dans l'historiographie de l'Afrique de l'Ouest et du Centre	97
5. Acteurs de l'histoire : la biographie comme genre historique et l'histoire locale en Afrique de l'Ouest et du Centre	103
6. Une mutation épistémologique : les sources orales validées	111
7. Quelques centres de production de l'histoire en Afrique de l'Ouest et du Centre	145
8. Quelques revues, colloques et congrès et leur impact sur l'historiographie	181
9. Quelques figures de proue de l'historiographie	195
10. Anthologie	227
<i>Bibliographie générale</i>	281
<i>Documents à l'appui</i>	287



Introduction

D'une manière générale, la corporation des historiens a tendance à privilégier une pratique empirique et refuse, avec un certain mépris, la réflexion théorique. Or, la santé d'une discipline exige toujours une certaine dose d'inquiétude méthodologique, le souci de prendre conscience du mécanisme de son comportement, un effort de réflexion sur les problèmes relevant de la « théorie de la connaissance » impliqués par celui-ci. Au demeurant, en de nombreux pays et à diverses époques, la science historique a sous-tendu un discours idéologique plus ou moins conscient. Il importe dès lors de réfléchir sur la nature de l'histoire, les modalités de sa production et la condition de l'historien.

Le problème qui se pose se situe donc à l'intersection de deux réflexions : la première porte sur la production du savoir historique conduite selon une approche épistémologique. La deuxième piste est historiographique et tente d'analyser, en termes de productions localisables, le matériau que l'historien a instauré d'après ses propres critères et pertinences. Il s'agit donc, pour la production de l'histoire, mais aussi pour une transmission efficace du savoir historique, d'une question à la fois complexe et importante, l'histoire devenant ainsi pour le praticien l'objet même de sa réflexion. Incontestablement, l'objet et les méthodes de la philosophie prouvent largement que celle-ci est susceptible d'apporter une contribution précieuse à la solution des problèmes que rencontrent les historiens de l'Afrique.

C'est au regard de cet impératif que ce manuel a été suscité et conçu pour accompagner les étudiants des universités africaines, en intégrant, dans leur formation, des outils méthodologiques et théoriques. Il s'agit, en d'autres termes, de les aider à comprendre les rapports entre la réalité historique et ses représentations discursives. Une telle approche permet notamment de comprendre comment des manuels et programmes, en cours depuis des décennies jusqu'à nos jours, se représentent les rapports entre l'Afrique et l'Europe, quelle est la nature de ces représentations, comment elles ont évolué, et quels sont les présupposés théoriques et idéologiques

qui les fondent. Il s'agit donc, au-delà du travail empirique de la narration, de faire sens, à tout le moins rendre intelligible le discours historique qui est toujours une combinaison complexe de la personnalité de l'historien, du contexte, des techniques et méthodes qu'il applique, des données factuelles qu'il a pu rassembler, l'ensemble permettant la reconstitution du passé.

De ce qui précède, on conviendra que ce manuel a pour ambition de contribuer à la didactique de l'histoire, singulièrement dans les Unités de Formations Doctorales qui s'organisent dans de nombreuses universités africaines, avec la mise en place du système L M D (Licence-Master-Doctorat). En la matière il y a des lacunes à combler : la rareté d'ouvrages d'orientation méthodologique ou d'anthologies de textes et documents illustrant les séquences, les orientations et les problématiques de l'historiographie africaine. Ce manuel a donc pour objectifs majeurs de :

- Mettre en synergie la recherche historique et l'enseignement de l'histoire dans les universités africaines afin d'apporter plus d'équilibre et de pertinence dans l'élaboration des programmes. On constate en effet que l'articulation recherche-enseignement est loin d'être établie, et que souvent la coupure est manifeste, en raison de la diffusion limitée de la documentation, mais aussi de la pratique enseignante qui manque d'innovation. Or, les progrès des recherches historiques en Afrique de l'Ouest et du Centre au cours des quatre dernières décennies ont été si importants, l'enrichissement et le renouvellement des problématiques si profonds que leur incorporation dans le système de l'enseignement s'avère aujourd'hui un impératif catégorique. D'où l'importance, pour nos étudiants, d'une introduction à l'historiographie.
- Mettre les étudiants en contact avec une littérature historique à la fois abondante et variée, pour servir de base à la réflexion critique, aux débats et controverses. Tout cela pour leur permettre d'exercer leur liberté, de renforcer leur capacité d'analyse et de compréhension des processus historiques.
- Faire connaître par les étudiants, à travers des biographies, les figures de proue qui, en Afrique de l'Ouest et du Centre, ont contribué, de façon significative, à l'essor de l'historiographie.
- Procéder à une recension bibliographique des ouvrages et des articles les plus significatifs, afin de permettre aux étudiants de se familiariser avec les diverses conceptions historiographiques et d'approfondir leurs connaissances sur les grands thèmes qui ont dominé la production de l'histoire en Afrique de l'Ouest et du Centre. Pour

transcender les clivages linguistiques et promouvoir une ouverture, la bibliographie a retenu la production faite aussi bien en français qu'en anglais. Il y a là une opération de décloisonnement indispensable, afin qu'un étudiant d'expression française puisse avoir accès à la production historiographique du Nigeria par exemple. Il importe en effet d'instaurer des relations d'échanges entre diverses historiographies, dans un esprit d'ouverture et de complémentarité, ce qui, à coup sûr, contribuera au développement et à l'enrichissement de la didactique de l'histoire et de la recherche historique.

Concernant le cadre géographique, j'ai opté pour la dimension régionale ; en tenant compte des stratégies d'intégration qui cherchent à transcender les frontières de « l'Etat-nation » afin de créer des espaces plus vastes et cohérents, susceptibles de promouvoir le développement. Face aux aspirations d'intégration, l'histoire peut, en effet, servir d'aiguillon pour orienter positivement la conscience collective. J'ai ainsi voulu produire un manuel de cours couvrant deux sous-régions, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Incontestablement, la dimension régionale présente des avantages réels pour mieux appréhender la conception, le contenu et la méthode par lesquels l'enseignement et la recherche historique en Afrique sont réalisés.

Le cadre chronologique couvre une période d'un demi-siècle, depuis les années 1950, avec la mise en place des premières institutions universitaires, jusqu'à la fin du second millénaire. Antérieurement, une historiographie raciale et coloniale qui a souvent nié à l'Afrique toute dynamique propre s'est développée. La Seconde Guerre mondiale marque une césure épistémologique dans l'historiographie, en rapport avec l'évolution politique et le processus de décolonisation. L'accession à l'indépendance, autour des années 1960, a mis l'histoire au premier plan, comme référence pour bâtir une conscience nationale et mieux appréhender les dynamiques des réalités africaines.

Ma trajectoire d'historien formé à l'Université de Dakar (Afrique de l'Ouest) et ayant exercé essentiellement à l'Université de Yaoundé (Afrique centrale) m'a mis dans une position privilégiée, pour réaliser cette œuvre. Mes fonctions de Rédacteur de la Revue d'histoire *Afrika Zamani* de 1975 à 2001 et ma qualité de membre du CODESRIA m'ont donné des opportunités d'ouverture et de contacts avec nombre d'historiens des deux sous-régions.

En publiant ce manuel, je réalise un projet formulé il y a près de deux décennies, qui n'a cessé de constituer pour moi un défi personnel, depuis que j'ai initié, en 1990, au Département d'Histoire de l'Université de

Yaoundé I, un cours sur l'historiographie et la philosophie de l'histoire. Au terme d'une si longue période d'enseignement et de formation à la recherche dans cette discipline, il m'a paru que le moment était venu d'aller au-delà des notes de cours, pour fournir aux étudiants un manuel à la fois systématique et intelligible des questions liées à la production de l'histoire, singulièrement en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le contenu du manuel est avant tout la synthèse de lectures d'ouvrages variés, de revues spécialisées et de thèses qui permettent un regard à la fois panoramique et précis sur la production historique et la pratique du métier d'historien. Ce manuel est aussi une mise en cause inspirée d'un point de vue personnel, et se veut un témoignage de la génération d'historiens africains formés, dans les années 1960, au sein des nouvelles institutions universitaires créées en Afrique. Ce manuel n'est donc pas un regard jeté de l'extérieur sur la production historique, mais un témoignage objectif certes, mais aussi engagé et constructif pour faire de l'histoire une source de prise de conscience et un facteur de développement.

Ce qui précède donne un aperçu, sans doute incomplet, du contenu et de l'orientation du manuel ; celui-ci, à l'évidence, n'a pas l'ambition de donner un aperçu complet de la production historique ni du champ historique de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Mon ambition était de prendre en compte le maximum d'éléments, mais l'espace d'un ouvrage de volume moyen s'avère réduit pour appréhender des domaines aussi variés. Le présent manuel ne peut donc être que partiel. J'ai surtout voulu que cette édition reflète les préoccupations dominantes et la production des historiens africains qui tentent de constituer une historiographie dans le contexte qui leur est propre, sur le continent, et dont quelques-uns, pour leur notoriété, témoignent ici.

De ce fait, je suis bien conscient des limites de mon œuvre. J'ai dû faire des choix ; choix dans l'espace, en excluant par exemple le Congo Démocratique qui, à lui seul, mériterait un ouvrage ; choix également dans la nature des thèmes abordés ; d'autres pistes pourraient être ouvertes et bien des aspects pourraient être explorés plus à fond. Je dois dire, à ma décharge, que je n'ai eu aucune prétention encyclopédique et que j'ai cherché, avant tout, à poser quelques problèmes majeurs de l'historiographie africaine, en les illustrant, à travers quelques praticiens de l'histoire et quelques textes et documents qui m'ont paru les plus significatifs. Certains chercheront peut-être à me faire un procès d'intention, mais je plaide en disant que je me suis limité, volontairement, à faire un manuel sans prétention, simple et honnête, où les omissions et les déséquilibres restent dans la mesure du raisonnable.

J'ai l'insigne honneur et un devoir agréable de rendre hommage à des institutions et à des personnes qui, par leur soutien multiforme, m'ont

permis de réaliser ce manuel dont la configuration doit beaucoup aux discussions d'ordre méthodologique avec mes étudiants en Doctorat des Universités de Yaoundé I et de Ngaoundéré. Les critiques et suggestions de collègues, dans différentes universités d'Afrique et d'Europe, ont contribué à l'enrichissement de cet ouvrage.

Le projet de manuel qui me hantait depuis de longues années n'aurait sans doute jamais abouti, si le CODESRIA ne m'avait fourni l'occasion de le réaliser, en m'octroyant une subvention de recherche appréciable. Je dois beaucoup, dans l'accomplissement de cette tâche, à l'Institut des Etudes Africaines de l'Université de Leiden, en Hollande. C'est au cours d'un séjour de trois mois, libéré des lourdes tâches académiques et loin du stress qui sévit dans nos universités en Afrique, que j'ai pu rassembler la documentation nécessaire pour finaliser mon ouvrage. Mon séjour à Leiden, ma participation aux séminaires de l'Institut des Etudes Africaines ont ouvert des perspectives nouvelles et fécondes à la configuration de ce manuel.

Je suis redevable à de nombreuses personnes qui m'excuseront de ne les avoir pas citées nommément. Leur contribution aura été positive et je demeure seul responsable des erreurs, omissions ou distorsions, pour avoir été confronté deux années durant à de sérieuses difficultés, le territoire de recherche que j'ai choisi étant très vaste, rendant ma tâche fort complexe.

Je dois dire enfin que ce manuel veut être autre chose qu'un bilan ; il est un questionnement sur la manière dont l'histoire se fait. En dépit des lacunes qu'il présente, il aura rempli sa mission, en permettant aux étudiants de comprendre le processus de production du savoir historique, en Afrique et sur l'Afrique, les conditions et modalités de cette production, les thématiques et éventuellement les controverses. Ils pourront ainsi s'exercer dans l'observation des règles du métier d'historien, condition requise pour donner à l'histoire sa légitimité et une épaisseur signifiante.



1

Les antécédents et les fondements de l'historiographie de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Histoire et historiographie

Pour l'intelligence de mon propos, il me semble opportun, d'un point de vue pédagogique, de rappeler brièvement la nature et la fonction des deux termes cités.

Mémoire collective d'un peuple, l'histoire apparaît avec les premières sociétés organisées ; elle a pour fonction de maintenir la cohésion du groupe par le rappel incessant du passé, des actions communes, en posant la solidarité dans ses origines (ancêtres) et dans sa nécessité.

La conception générale de l'histoire tire ses racines lointaines des récits d'Hérodote (Ve siècle av. J.C). L'histoire, en tant que discipline, a beaucoup évolué au cours des siècles, élargissant son champ d'investigation, avec un outillage méthodologique de plus élaboré. Des hommes et des Ecoles ont permis à cette discipline de sortir de la littérature bavarde et chroniqueuse, du discours fabulateur et mythique, pour s'élever au niveau de véritable science sociale.

Avec Ibn Khaldun (XIVe siècle), on assiste à une avancée décisive qui assigne à l'histoire un objet et des problèmes propres, la société humaine et l'explication critique et rigoureuse des Etats qui l'affecte dans son essence, successivement. On s'accorde à dater, de l'apparition du matérialisme scientifique (XIXe siècle), l'entrée de l'histoire dans la connaissance objective ; cette discipline dispose désormais de concepts scientifiques dont la fécondité est vérifiée (mode de production, état, classe sociale). Marc Bloch et Lucien Febvre, fondateurs de l'Ecole des Annales en France (dans les années 1930), orientent positivement l'histoire, en se démarquant de l'événementiel pour évaluer les dimensions sociales et économiques sur la longue durée.

La définition de l'histoire induit la tâche de l'historien et pose la problématique de l'historiographie : comment reconstituer de façon intelligible, critique et impartiale le passé humain, à partir d'une étude aussi scientifique que possible des sources de tous ordres (écrites, orales, archéologiques, etc.) ? L'historiographie en cela renvoie à la façon d'écrire et d'interpréter le fait historique. Cette opération est marquée par une dynamique et un contexte liés à divers facteurs : l'époque, l'idéologie ou les idéologies ambiantes, la qualité intrinsèque des membres de la corporation des historiens, les conditions d'exercice de leur fonction, les opportunités et la politique scientifique dont ils bénéficient, etc. Ainsi, quand on parle d'historiographie, on fait allusion particulièrement à trois questions centrales : la genèse de l'écriture de l'histoire, les problèmes théoriques et méthodologiques, la philosophie de l'histoire dans une certaine mesure.

L'historiographie apparaît dès lors marquée par une relative diversité dans le temps et dans l'espace, conduisant à des remaniements d'écriture et d'interprétation des temps, des mœurs et des sociétés de référence. Ainsi pour Marc Bloch, chaque époque reconstruit le passé en fonction de ses propres préoccupations ; il est donc normal que l'histoire fonctionne de manière différente, dans des sociétés différentes, à des époques différentes, donnant naissance à une diversité d'Écoles.

Cette contextualisation ne doit cependant nullement remettre en cause le principe cardinal sur lequel repose le métier d'historien, à savoir la critique, la méthode et l'objectivité, en tout temps et en tout lieu. Il convient de souligner à cet égard que l'histoire des autres a quelque chose à nous apprendre ; il n'existe aucun modèle infaillible, aucune certitude méthodologique figée : l'écoute réciproque peut conduire à une réelle histoire universelle. De ce qui précède, il est à la fois légitime et pertinent de considérer l'Afrique comme champ opératoire spécifique pour l'historien qui contribue à l'élaboration d'une historiographie africaine.

Science de la maîtrise du passé et conscience du temps, l'histoire est aussi science du changement et de la transformation. Elle permet d'évaluer les ruptures et de procéder aux réajustements que nous imposent, au regard de nos héritages, notre présence et notre vouloir-vivre dans le monde actuel, afin de relever les défis du futur.

Pour les sociétés africaines en pleine mutation, l'information et la réflexion historiques apparaissent à la fois comme facteurs de prise de conscience et leviers de développement ; elles contribuent, en particulier, à la mise en place de conditions subjectives adéquates. On sait au demeurant comment au Japon au XIX^e siècle le recours critique au passé a favorisé les mutations les plus audacieuses et les plus fécondes qui ont caractérisé l'ère Meiji.

Il ne fait aucun doute que l'histoire a acquis ses lettres de noblesse et s'est inscrite dans la scientificité. Elle mérite la considération que lui donne son ambition élevée : retrouver le passé de l'homme dans sa totalité. Sa vitalité en tant que discipline majeure des sciences sociales est incontestable, notamment en Afrique où elle a contribué à l'éveil nationaliste et constitue un facteur de développement endogène.

De ce qui précède, il est important que les jeunes Africains se démarquent du récit, de la chronique, pour une pédagogie de l'histoire fondée sur une analyse critique des sources et une réflexion sur les mobiles et modalités qui animent les producteurs de l'histoire. En d'autres termes, il importe d'intégrer de façon systématique, dans les programmes universitaires, des enseignements portant sur l'historiographie.

L'historiographie raciste, l'historiographie coloniale et l'éveil de la conscience historique

Pour mieux appréhender les orientations nouvelles de l'historiographie africaine, il importe de s'interroger sur les antécédents. On conviendra dès lors que les premiers travaux à caractère historique sur l'Afrique sont aussi anciens que le début de l'histoire écrite, dès l'époque d'Hérodote. Mais dans l'antiquité gréco-romaine, l'Afrique noire était perçue et décrite à travers des notices allusives à caractère géographique ou ethnographique. Elle est juste considérée comme un réservoir de richesses inouïes, d'animaux fabuleux et de peuplades curieuses tels les Troglodytes. Aussi, au moment de l'émergence de l'historiographie occidentale moderne, à la fin du XVIIe siècle, la conscience européenne, dans le domaine de l'histoire interne, n'avait-elle sur l'Afrique noire que des données parcellaires et périphériques concernant le littoral atlantique exclusivement. Ce n'est qu'au XVe siècle en effet que les explorateurs et navigateurs européens commencent à sillonner les régions côtières de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ; la côte de Guinée fut particulièrement visitée et fut l'objet d'une série d'ouvrages : Cadamosto dès 1460, Bost Mann au XVIIIe siècle. L'historien peut y glaner des matériaux, d'une grande valeur et de première main, sur les sociétés et cultures africaines de l'époque.

On peut dire que jusqu'à la fin du XIXe siècle, l'historiographie était essentiellement fondée sur une projection phantasmatique d'une Afrique barbare, province a-historique du monde. L'histoire de l'Afrique était ainsi méconnue, extravertie et méprisée, au nom d'une conception unilinéaire et ethnocentrique fondée sur l'auto-identification de l'Occident à la Civilisation.

L'historiographie « raciale » et l'historiographie coloniale, qui ont constitué des siècles durant de véritables Ecoles, ont enfanté des mythes pervers dont les échos retentissent encore de nos jours, si on se réfère à

certaines aspects du discours de Sarkozy en 2007, à l'Université Cheikh Anta Diop. La connaissance par les jeunes étudiants de ces deux Ecoles n'est donc pas, loin s'en faut, une fuite en arrière. Il s'agit plutôt d'avoir une claire vision du passé, pour comprendre le présent et se projeter dans le futur, tout cela dans le contexte de la géopolitique mondiale.

La traite négrière aura largement imprégné de l'historiographie africaine. Les premiers rapports Europe-Afrique ont en effet été amorcés, dès la fin du XV^e siècle, dans un contexte conflictuel, avec le début du trafic du « bois d'ébène ».¹ La ponction humaine qui a sévi le long des côtes ouest-africaines, le traitement inhumain des Noirs dans les bateaux des Négriers et dans les plantations du Nouveau Monde pour les survivants constituent sans nul doute le crime le plus odieux contre l'humanité. Aussi l'esclavage a-t-il été source de mépris et de racisme, au point que l'historiographie fut imprégnée de ce phénomène, des siècles durant.

L'historiographie raciste et l'historiographie coloniale constituent deux tendances complémentaires qui se sont succédé. L'historiographie raciste est allée jusqu'à considérer l'Afrique comme une « terre vide », où le manque d'initiative, l'absence de loi, d'ordre et de stabilité se donnent libre cours. Autant de thèses sans fondements qui ignorent les initiatives et les réalisations des peuples africains tout au long des siècles.

Quant à l'historiographie coloniale des XVIII^e et XIX^e siècles, elle a pour paradigme la théorie du « vase vide » qui considère l'histoire africaine comme un simple prolongement des activités européennes en Afrique. Elle est fondée sur des préjugés européocentristes qui ont longtemps considéré l'Afrique comme un continent à la périphérie de l'histoire, un continent sans dynamique propre dont l'essentiel des réalisations serait à créditer de facteurs externes. Cela a eu pour conséquence la falsification de l'histoire et l'éclosion de quelques mythes pervers.

On perçoit donc toute une Ecole de pensée, regroupant des théoriciens, dont le plus notable fut Hegel ; son œuvre aura amplement déterminé l'action impériale (la course au clocher) qui affecte le continent africain dès la seconde moitié du XIX^e siècle. Ces théoriciens ont alimenté une historiographie qui opère sur la base d'une véritable stratégie d'aliénation et de domestication de peuples dont il faut nier toute historicité. Cette historiographie coloniale est caractérisée par la négation des valeurs africaines et des réalisations endogènes. Ce sont par ailleurs des considérations apologétiques qui vont relater l'action militaire de conquête et de pacification en Afrique de l'Ouest et du Centre. En dépit des ravages et de la violence inouïe qu'ils ont causés, les officiers européens, tels Borgnis des Bordes, Dodds, Gallieni, Largeau, etc. sont qualifiés de héros libérateurs, vertueux, alors que les résistants à la conquête et à la

domination apparaissent, dans l'historiographie coloniale, comme des roitelets esclavagistes et sanguinaires. Il en est ainsi pour Lat Dior au Sénégal, Samory Touré en pays manding, Bokar Biro au Foutah Djallon, Béhanzin dans l'ancien Dahomey, Rabah aux abords du Lac Tchad, El hadj Omar dans le Soudan occidental, Martin Samba dans le sud du Cameroun.

L'historiographie coloniale se caractérise, au plan méthodologique, par le culte du document écrit, seule source considérée crédible. C'est au nom de ce culte que l'Afrique fut longtemps reléguée à la périphérie de l'histoire.

Cette sentence des historiens coloniaux appelle deux remarques : le mépris des traditions orales si importantes pour la reconstitution du passé de l'Afrique et la non prise en compte des données archéologiques, ethnographiques et artistiques. Par ailleurs, les différentes publications, parues avant 1945, ont une vision segmentaire de l'histoire africaine, n'étudiant que les différentes portions dévolues à chacune des puissances colonisatrices à la conférence de Berlin qui consacra le dépeçage de l'Afrique, si bien qu'il a longtemps manqué, dans l'historiographie, une vue d'ensemble. Comme le souligne Roland Olivier, dans la plupart des universités, l'histoire en tant que discipline se limitait à l'avancée coloniale d'une seule nation européenne.

Il est donc clair que l'historiographie coloniale, fondée sur une projection fantastique d'une Afrique barbare, province historique du monde fondée également sur le monisme de l'Occident et son auto-identification à la civilisation, n'est en fait que l'aspect psychologique d'une problématique : celle de l'impérialisme qui n'est pas seulement expansion territoriale, exploitation économique, mais aussi domination culturelle.

Comme le souligne Jacques Bergue, « l'impérialisme imposait au monde une forme de conscience en même temps qu'une forme de gestion ». Dans la société coloniale, les peuples dominés ne déterminent pas eux-mêmes le sens de leur pratique et de leur histoire. Celui-ci leur est imposé de l'extérieur, dans les moindres détails, dans le cadre d'une conception aliénante qui a eu des effets désastreux sur la conscience collective des Africains. On pourrait ici citer en exemple les implications culturelles, psychologiques et politiques d'un système éducatif où l'histoire était sollicitée pour prouver que les nègres étaient des sauvages, ou encore que leurs ancêtres seraient des Gaulois. En matière d'historiographie, il y a bien d'autres incongruités enfantées par cette vision européocentriste.

Ce développement sur l'historiographie raciste et coloniale valait bien la peine. D'abord à cause de l'emprise durable que ses thèses ont eue sur l'ensemble du continent, provoquant de véritables traumatismes, notamment le blocage des mentalités et le complexe d'infériorité des « indigènes » à l'égard du colonisateur. Toute cette mystification avait pour

but le conditionnement culturel des Africains, leur hésitation sociale et le doute sur leur identité propre.

Il importe cependant de souligner que le regard pessimiste sur l'Afrique ne faisait pas l'unanimité au sein de l'intelligentsia européenne. A la fin du XVIII^e siècle, des auteurs se démarquèrent des thèses formulées par l'historiographie raciste. Une vision positive sur l'Afrique s'amorça donc de façon précoce. Des hommes d'église, des philosophes, des explorateurs témoignèrent sur l'organisation adéquate des sociétés africaines et le caractère élaboré de leurs civilisations.

Un mouvement irréversible était ainsi en cours, s'amplifiant davantage en XIX^e siècle pour disqualifier l'historiographie coloniale, faite de préjugés. Dès le début du XX^e siècle, il y eut une autre vision du passé de l'Afrique, surtout par les anthropologues qui avaient le mérite d'opérer sur le terrain, ou alors par quelques administrateurs coloniaux à l'esprit ouvert. On décèle dans leurs œuvres une réelle dose de sympathie pour l'histoire et les civilisations africaines. Il en est ainsi de l'œuvre de Sir Harry Johnson qui a produit une étude d'ensemble sur la colonisation.

Les nombreuses œuvres savantes de Charles Monteil (1929) sur l'Empire du Mali, de Louis Tauxier sur les Bambara (1942) ou de W. W. Claridge sur la Gold Coast et le pays Ashanti (1940) sont tout à fait remarquables à cet égard, et ont contribué, de façon positive, à l'historiographie de l'Afrique de l'Ouest. C'est ainsi qu'en Afrique de l'Ouest, l'œuvre de Maurice Delafosse a donné une orientation nouvelle à l'historiographie ; avec lui les présumés cèdent le pas à la curiosité qui conduit à la recherche et à la découverte, principe fondamental de l'heuristique. En cela, on lui doit beaucoup pour avoir suscité un intérêt pour les Empires du Soudan occidental (Ghana, Mali, Songhaï). Ceci donna une orientation nouvelle et féconde à l'historiographie africaine qui gagna une plus grande profondeur chronologique, remontant désormais au IX^e siècle, avec la fondation du royaume du Ghana. En outre, le degré d'élaboration de ces royaumes et empires changea radicalement la vision que les Européens se faisaient de l'Afrique. Quant aux Africains, l'évocation de ce passé glorieux contribua à une prise de conscience et à une plus grande confiance en soi.

Outre Maurice Delafosse, on peut citer également Yves Urvoy qui a apporté une contribution remarquable à l'historiographie du Soudan central, portant un éclairage sur l'empire du Kanem-Bornou. L'ethnologue allemand Léo Frobenius, dans ses œuvres, a manifesté une réelle sympathie à l'égard des sociétés africaines et de leur histoire. Son œuvre, abondante et d'une érudition avérée, constitue un véritable manifeste pour la défense et l'illustration de l'histoire et des civilisations de l'Afrique noire. Par l'immensité et la pertinence de son œuvre, Frobenius a obtenu des résultats

qui ont anticipé, dans une certaine mesure, ceux de chercheurs scientifiques venus ultérieurement sur le terrain.

Un troisième auteur digne d'être cité est l'anthropologue britannique J. F. Nadel qui a produit un ouvrage remarquable sur le royaume Nupé au centre du Nigeria. Cet ouvrage, intitulé *Byzance noire*, illustre le caractère fort élaboré des institutions et le haut degré atteint dans différents domaines de la culture matérielle ou immatérielle.

Dans cette perspective, deux autres œuvres méritent d'être mentionnées, celle de Hermann Baumann (1940) et de Diedrich Westermann (1952). La première est une étude encyclopédique des peuples et civilisations d'Afrique, avec une attention particulière à l'histoire, œuvre qui reste aujourd'hui encore un manuel de référence.

Le commerce transaharien et la diffusion de l'islam singulièrement dans la zone soudano-sahélienne, mais aussi le long de la côte du Zélandj, ont eu pour effet la maîtrise, par une élite locale, de l'écriture, à l'aide des caractères arabes. Cela a donné naissance, de façon précoce, à une historiographie endogène, à travers la production d'ouvrages dont les plus célèbres sont, aux XVI^e et XVII^e siècles, *Le Tarikh es Sudan* et le *Tarikh al Fettach*, rédigés respectivement par Mahmoud Kati et Es-Sa'di, savants affiliés à la prestigieuse université de Tombouctou au XVI^e et au XVII^e siècles. On pourrait évoquer également l'œuvre d'Idriss Aloma, historiographe du Kanem-Bornou, la chronique de Kilwa dans l'actuel Kenya ou encore les chroniques du royaume de Gonja, dans l'actuel Ghana.

Au nombre de ceux qu'on peut qualifier d'historiens proto-nationalistes, mentionnons J.A.B. Horton (1835-1883), E.W. Blyden (1832-1912), J.M. Sarbah (1864-1910), J.B. Danquah (1895-1965), qui ont produit une historiographie à des fins de conscientisation.

Le pays Yoruba occupe une place de choix, dans ce courant historiographique antérieur à 1940, dont certaines publications sont dans les langues locales ; un ouvrage célèbre et plusieurs fois réédité, depuis sa première édition en 1934, est *A short history of Benin*, de J.V. Egharevba.

Il y a donc là une tradition historiographique ancienne qui contribua à une connaissance des entités politiques, des coutumes et des activités économiques sur une longue période qui remonte au IX^e siècle. Cette production historique toujours sollicitée et revisitée inspire et oriente les historiens contemporains.

Les contacts avec l'Europe le long des côtes et la diffusion de l'écriture à l'aide de caractères romains ont également permis l'émergence d'une élite qui s'est intéressée à l'histoire et a produit des œuvres appréciables. Il en fut ainsi au Nigeria où une historiographie yoruba se manifesta dès le XIX^e siècle, aussi bien en anglais que dans la langue locale, dans la

mouvance d'un « nationalisme culturel » qui impliqua la nouvelle élite, faite d'éducateurs et d'hommes d'église, la figure la plus remarquable étant John Olawunmi George (1847-1915) qui rédigea une « histoire du pays Yoruba et ses tribus ». Au Ghana actuel, Carl Christian Reindorf rédigea également en 1889 une « histoire de la Gold Coast et du royaume Ashanti », œuvre majeure dont s'inspirèrent les générations suivantes d'historiens qui animèrent l'Ecole de Legon, à l'instar d'Adu Boahen. Les exemples sont nombreux de ces historiens amateurs, précurseurs de l'historiographie moderne, qui consignèrent par écrit des données importantes du passé de leurs peuples, opérant ainsi un saut qualitatif, de l'oralité au texte écrit. Evoquons, dans la même lignée, Yoro Dyaw, ancien élève de l'école des otages qui consigna par écrit l'histoire des royaumes de la Sénégambie, et Amadou Wade qui rédigea une chronique du Waalo restituant fidèlement la trame historique interne de ce royaume de la vallée du fleuve Sénégal.

L'histoire et la conscience historique sont cultivées même dans les sociétés où l'oralité resta le mode de communication unique. Le griot dans les sociétés manding de la zone soudanaise, le joueur de harpe (mvet) dans les sociétés forestières étaient détenteurs d'un savoir historique apprécié et sollicité par l'ensemble de la communauté. La connaissance du passé, au service de l'autorité, garantit l'ordre, et l'histoire est toujours requise pour étayer les arrêts de justice, établir les hiérarchies et les prééminences, procéder aux allocutions de biens fonciers et déterminer les services et obligations en se référant à la coutume, donc à la jurisprudence.

De ce qui précède, on peut donc dire que l'historiographie, au sens large du terme, remonte en Afrique à plusieurs siècles. Cependant, le courant nouveau, dans la prise en compte de l'historicité des peuples africains par l'Occident et l'émergence d'une historiographie que l'on qualifierait de moderne, est en rapport étroit avec l'éveil nationaliste au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

La Seconde Guerre mondiale a eu en effet des conséquences majeures avec des incidences manifestes sur l'historiographie africaine. Il y a tout d'abord une prise de conscience et une nette volonté de s'affranchir du joug colonial. Au demeurant, le mythe de la supériorité de l'Occident s'effondre ; le vent de la liberté venant d'Asie, avec l'indépendance de l'Inde et la naissance de la République populaire de Chine, souffle sur le continent africain. Le congrès de Manchester de 1945, en réclamant le gouvernement des Africains par les Africains, tout en prônant l'idéal panafricaniste, incite les élites africaines à implanter des partis politiques.

Les principaux congrès ayant eu un impact notable sur l'historiographie africaine sont ceux de Paris en 1956 et de Rome en 1959. Le premier a énoncé l'urgence d'une libération culturelle de l'Afrique sous le triptyque suivant : pas de peuple sans culture – pas de culture sans ancêtre – pas de

libération culturelle authentique sans une libération politique préalable (*Présence Africaine*, n°II, décembre-janvier 56-57). C'est dans ce contexte qu'il importe de placer l'effort pour « une véritable révolution copernicienne, en un mot, pour décoloniser l'histoire » (Sahali 1965:135).

Quant au Congrès de Rome de mars 1959, il constitue un tournant majeur pour l'historiographie africaine. En effet, réunis pour la première fois avec les autres écrivains et artistes noirs, les historiens africains décident d'écrire leur propre histoire. Le Congrès accorda une place de choix à cette discipline en lui dédiant un sous-comité au sein de la commission des sciences humaines. Pour rendre opératoire la tâche assignée aux historiens, une résolution spéciale, en six chapitres, fut prise. Cette résolution, fruit de longs et laborieux débats, porte sur deux aspects essentiels de l'historiographie africaine.

Dans un premier temps, le Congrès dénonce ouvertement les vues de l'historiographie coloniale et recommande le retrait des manuels coloniaux du programme de formation des scolaires africains. Ces manuels, facteur d'aliénation, devraient être systématiquement remplacés par des historiens africains, avec pour objectif l'enracinement du jeune élève dans sa culture propre.

Se félicitant de l'effort de la Fédération du Nigeria d'avoir établi un « Bureau d'archives », le chapitre II de la résolution encourage les autres gouvernements à suivre cet exemple, pour la préservation du patrimoine historique. Un autre chapitre de la résolution est relatif à l'apport de la culture nègre à la civilisation de l'Égypte pharaonique, ce qui constitue une véritable révolution, à une époque où l'histoire précoloniale de l'Afrique est à peine enseignée.

La référence à l'Égypte pharaonique a donné naissance, surtout dans les territoires sous domination française, à l'émergence d'une historiographie contestataire qui a généré bien des controverses. En pleine effervescence des revendications pour l'indépendance politique, paraît en 1954 *Nations nègres et Culture* de Cheikh Anta Diop. Ce maître-livre fait de l'auteur l'un des pionniers de l'historiographie africaine moderne. Fruit des patientes et savantes recherches, l'ouvrage est structuré en deux parties. La première traite du problème de l'origine de la civilisation égyptienne et son apport avec les cultures négro-africaines. La seconde partie est consacrée aux problèmes culturels de l'Afrique noire, avec un accent particulier sur les langues. La problématique qui se dégage de *Nations nègres et Culture* est une critique acerbe de l'historiographie coloniale, source d'aliénation et la rédaction d'une « vraie histoire de l'Afrique » qui aurait une vision globale du passé du continent avec, pour genèse l'Égypte ancienne.

Il importe de replacer *Nations nègres et Cultures* dans son contexte historique pour comprendre le rôle primordial que cette œuvre a joué

dans l'évolution de l'historiographie africaine, dans l'effort pour la décolonisation et la construction d'une Afrique libre, unie et prospère.

Le courant de la Négritude et présence africaine, l'émergence d'une historiographie nationaliste et contestataire

Le courant de la Négritude est, dans une large mesure, tributaire des idées panafricanistes lancées en Amérique dès la fin du XIX^e siècle. Sous l'impulsion de W.E. Du Bois et Marcus Garvey, le panafricanisme fut tout d'abord un mouvement de revendication des Noirs des Etats-Unis et des Antilles qui tournaient leurs regards vers la patrie africaine, dont l'esclavage les avait privés. En effet, sur le plan du combat politique, les Noirs américains ne se contentèrent pas de lutter pour leur seule cause ; à l'occasion de multiples congrès qu'ils organisèrent, ils réclamèrent les mêmes droits pour leurs frères de race vivant en Afrique. La volonté de libérer le continent était partagée par tous les leaders afro-américains, des plus modérés aux plus radicaux.

Les idées panafricanistes furent très tôt assimilées par les intellectuels africains vivant en Europe, principalement en France et en Grande Bretagne. Il en a résulté le courant de la Négritude qui engagea le combat pour la défense et l'illustration de la personnalité collective des Noirs. Si le mot de « négritude » n'apparut pour la première fois, semble-t-il, que sous la plume de Césaire dans *Cahier d'un retour au pays natal* (1939), la réalité est déjà vécue dès novembre 1931, avec la parution du premier numéro de la *Revue du Monde Noir* ; s'enclencha dès lors, à travers une littérature de contestation, une littérature engagée, une véritable remise en cause et une subversion de l'ordre colonial qui culmine, chez Léopold Sédar Senghor, Price-Mars, Aimé Césaire, Léon Gontran Damas, avec le courant de la Négritude. Celui-ci s'affirme par un souci de retour aux valeurs africaines. Le recours à l'histoire fut dès lors un impératif catégorique ; par la même occasion, les théoriciens de la Négritude contribuèrent à une réorientation de l'historiographie, à travers une critique du système colonial et une remise en cause des fondements et de la suprématie de la civilisation occidentale.

Des intellectuels européens de bonne foi accompagnèrent le mouvement : Robert Delavignette, Georges Hardy, Léo Frobenius, Théodore Monod. Ce dernier, en 1935, écrivit dans sa préface du roman d'Ousmane Socé Diop, *Karim* : « Le Noir n'est pas un homme sans passé, il n'est pas tombé d'un arbre avant-hier. L'Afrique est littéralement pourrie de vestiges préhistoriques (...). Il serait donc absurde de continuer à la regarder comme une table rase à la surface de laquelle on peut bâtir n'importe quoi ».

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la fondation de la Société Africaine de Culture et de la Revue *Présence Africaine* contribua à la promotion d'une histoire africaine nouvelle. Le contexte de la parution en 1947 du premier numéro de *Présence Africaine* est celui de la décolonisation : la guerre d'Indochine vient de commencer (décembre 1946), l'insurrection de Madagascar est toute récente (mars 1947) et dans tous les territoires d'Afrique noire, l'heure est à la prise de conscience pour la marche vers l'indépendance. Alioune Diop, philosophe de formation, allait déployer une activité débordante pour accompagner ce mouvement, par la production d'œuvres dans différentes disciplines, contribuant ainsi à la renaissance culturelle de l'Afrique. Il organisa également des congrès et colloques dont l'impact sur les intellectuels africains et la production du savoir fut déterminant.

Débats sur le colonialisme

La première forme de la colonisation, c'est celle qui offre un asile et du travail au surcroît de population des pays pauvres ou de ceux qui renferment une population exubérante.

Mais il y a une autre forme de colonisation, c'est celle qui s'adapte aux peuples qui ont, ou bien un excédent de capitaux, ou bien un excédent de produits.

Et c'est là la forme moderne...

Les colonies sont pour les pays riches un placement de capitaux des plus avantageux ; l'illustre Stuart Mill a consacré un chapitre de son ouvrage à faire cette démonstration, et il la résume ainsi : « Pour les pays vieux et riches, la colonisation est une des meilleures affaires auxquelles ils puissent se livrer ».

M. Brialou : Pour les capitalistes !

M. Jules Ferry : Eh oui ! Pour les capitalistes.

Est-ce qu'il vous est indifférent, Monsieur Brialou, que la somme des capitaux s'accroissent dans ce pays par des placements intelligents ? Est-ce que ce n'est pas l'intérêt du travail que le capital soit abondant dans ce pays (interruptions) [...]

Je dis que la France, qui a toujours regorgé de capitaux et en a exporté des quantités considérables à l'étranger, c'est par milliards en effet que l'on peut compter les exportations de capitaux faites par ce grand pays, je dis que la France, qui est si riche, a intérêt à considérer ce côté de la question coloniale.

Mais, Messieurs, il y a un autre côté plus important de cette question, et qui domine de beaucoup celui auquel je viens de toucher. La question

coloniale, c'est pour les pays voués par la nature même de leur industrie à une grande exportation, la question même des débouchés. Dans la crise que traversent toutes les industries européennes, la fondation d'une colonie, c'est la création d'un débouché.

Jules Ferry : Messieurs, il y a un second point, un second ordre d'idées que je dois également aborder le plus rapidement possible croyez-le bien : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. Sur ce point, l'honorable M. Camille Pelletan raille beaucoup, avec l'esprit et la finesse qui lui sont propres, il raille, il condamne, et il dit : « Qu'est-ce que cette civilisation qu'on impose à coups de canon ? Qu'est-ce ? Sinon une autre forme de la barbarie ».

Voilà, Messieurs, la thèse ; je n'hésite pas à dire que ce n'est pas de la politique, cela, ni de l'histoire, c'est de la métaphysique politique.

Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai !

Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... (remous sur plusieurs bancs à l'extrême gauche).

M. Jules Maigne : Vous osez dire cela dans le pays où ont été proclamés les droits de l'homme !

M. De Guilloutet : C'est la justification de l'esclavage et de la traite des nègres.

Jules Ferry : Si l'honorable M. Maigne a raison, si la déclaration des droits de l'homme a été écrite pour les Noirs de l'Afrique équatoriale, alors de quel droit allez-vous leur imposer les échanges, le trafic ? Ils ne vous appellent pas.

Journal Officiel, Débats parlementaires, Séance de la Chambre des Députés du 28 juillet 1885, pp. 1062 et 1066, cité par J. Suret-Canale, *Afrique Noire*, Paris, 1968, pp. 244-246.

Extraits du *Discours sur le colonialisme* d' Aimé Césaire

Donc puisque aujourd'hui il m'est demandé de parler de la colonisation et de la civilisation, allons droit au mensonge principal à partir duquel prolifèrent tous les autres.

Colonisation et civilisation ?

La malédiction la plus commune en cette matière est d'être la dupe de bonne foi d'une hypocrisie collective, habile à mal poser les problèmes pour mieux légitimer les odieuses solutions qu'on leur apporte.

Cela revient à dire que l'essentiel est ici de voir clair, de penser clair, entendre dangereusement, de répondre clair à l'innocente question initiale : qu'est-ce en son principe que la colonisation ? De convenir de dire qu'elle n'est point ; ni évangélisation, ni entreprise philanthropique, ni volonté de reculer les frontières de l'ignorance, de la maladie, de la tyrannie, ni élargissement de Dieu, ni extension du droit d'admettre une fois pour toutes, sans volonté de broncher aux conséquences, que le geste décisif est ici de l'aventurier et du pirate, de l'épicier en grand et de l'armateur, du chercheur d'or et du marchand, de l'appétit et de la force, avec, derrière, l'ombre portée, maléfique, d'une forme de civilisation qui, à un moment de son histoire, se constate obligée, de façon interne, d'étendre à l'échelle mondiale la concurrence de ses économies antagonistes.

Poursuivant mon analyse, je trouve que l'hypocrisie est de date récente ; que ni Cortez découvrant Mexico du haut du grand *téocalli*, ni Pizarre devant Cuzco (encore moins Marco Polo devant *Cambaluc*), ne protestent d'être les fourriers d'un ordre supérieur [...].

Cela réglé, j'admets que mettre les civilisations différentes en contact les unes avec les autres est bien ; que marier les mondes différents est excellent ; qu'une civilisation, quel que soit son génie intime, à se replier sur elle-même, s'étiole ; que l'échange est ici l'oxygène, et que la grande chance de l'Europe est d'avoir été un carrefour, et que, d'avoir été le lieu géométrique de toutes les idées, le réceptacle de toutes les philosophies, le lieu d'accueil de tous les sentiments en a fait le meilleur redistributeur d'énergie.

Mais alors, je pose la question suivante : la colonisation a-t-elle vraiment *mis en contact* ? Ou, si l'on préfère, de toutes les manières d'établir le contact, était-elle la meilleure ?

Je réponds non.

Et je dis que de la *colonisation* à la *civilisation*, la distance est infinie ; que, de toutes les expéditions coloniales accumulées, de tous les statuts coloniaux élaborés, de toutes les circulaires ministérielles expédiées, on ne saurait réussir une seule valeur humaine.

Aimé Césaire, 1989, *Discours sur le colonialisme*, Présence Africaine, pp. 8-10.

Note

1. Terme par lequel on désignait l'esclave noir appelé aussi « pièce d'Inde ».



2

L'historiographie africaine et ses tendances

Depuis la Seconde Guerre mondiale et surtout depuis l'effondrement des empires coloniaux et l'accession à l'indépendance des peuples d'Afrique, l'histoire est à l'ordre du jour. A ce propos, Hubert Deschamps estime « que l'Afrique a besoin d'historiens pour sauver les sources et les utiliser. Sinon son passé restera encore longtemps livré aux songes fantastiques des romanciers, de polémistes et des poètes ».

L'appel fut entendu et les chercheurs africains en prirent conscience. La preuve est la place de plus en plus grande qu'ils occupent dans la bibliographie de l'histoire africaine. Ces progrès de l'historiographie tiennent à certaines raisons : la formation universitaire des enseignants et chercheurs dans le domaine de la science historique, le souci des jeunes Etats de puiser dans l'histoire des données pour consolider l'unité nationale, les multiples colloques et congrès qui donnent à l'histoire une place privilégiée au nombre des sciences sociales et l'engouement que les Africains de toutes les couches sociales ont eu, de tout temps, pour l'histoire qu'Ibn Khaldun, l'un des précurseurs de la sociologie et de l'histoire modernes, au XIV^e siècle, définit ainsi :

L'histoire est une des disciplines des plus répandues entre les nations et les races. Le vulgaire voudrait la connaître. Les rois, les dirigeants la recherchent à l'envie. Les ignorants peuvent aussi bien la comprendre que les gens instruits.... Elle permet de distraire de vastes publics et de nous faire une idée des différences humaines. Elle fait voir les effets des changements, elle montre comment telle dynastie vient conquérir tel vaste espace de terre, jusqu'au jour où retentit l'appel, lorsque son temps fut révolu (Ibn Khaldun:5).

En revisitant l'histoire, les chercheurs font sortir l'Afrique de la période de silence où l'avait confinée le colonialisme et remettent en cause un certain nombre de certitudes : des tendances nouvelles se manifestent dont l'objectif est de disqualifier l'historiographie impériale et de réhabiliter la conscience historique des Africains. A l'évidence, l'orientation de l'historiographie à laquelle nous aboutissons aujourd'hui est la résultante

d'une rupture épistémologique, de mutations engendrées par l'idéologie anticolonialiste et les luttes de libération. C'est sur la longue durée qu'il importe donc d'évaluer ces ruptures et mutations, d'où l'urgence d'inclure, dans les *curricula* de nos universités, une réflexion critique sur la production historique.

Le facteur externe : la contribution des africanistes à l'essor de l'historiographie

Si l'historiographie africaine est de plus en plus le fait des Africains, il serait malencontreux de ne pas apprécier, à leur juste valeur, les contributions pionnières des historiens européens et nord-américains : lesquelles, dans une large mesure, sont à la fois originales et de grande valeur lorsqu'elles parviennent à se départir de l'idéologie impériale. Ceux-ci sont connus sous le nom « d'africanistes », terme qui est de plus en plus récusé, quand on sait combien retentissant fut le procès de l'orientalisme, depuis bientôt deux décennies. Pour ma part, je retiendrai ce terme d'africaniste, en lui donnant une tonalité plutôt positive, en évacuant les ambiguïtés qui amènent à soulever la question d'une lecture croisée des faits qui font l'histoire africaine. Cette problématique nous conduit à présenter le facteur externe, en d'autres termes, comment une vision de l'étranger a façonné et s'est intégrée à l'histoire africaine, grâce aux témoignages d'africanistes, qu'on pourrait qualifier de bonne foi, à l'inverse d'auteurs dont l'essentiel de l'œuvre tourne autour de l'apologie de la colonisation.

Le regard de l'Europe sur l'Afrique remonte au XVe siècle, avec les récits de voyageurs et explorateurs qui ont consigné des données importantes, traitant des sociétés et cultures de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il faudra cependant attendre les deux dernières décennies du XIXe siècle pour que l'interprétation historique puisse tirer partie d'une documentation archivistique secrétée par l'implantation progressive de l'autorité coloniale.

Dans le domaine des sciences sociales, ce sont les anthropologues qui, les premiers, ont pratiqué le terrain en Afrique, cherchant à comprendre les sociétés et à se familiariser avec les cultures locales. Les géographes et les historiens vont prendre le relais, de plus en plus en collaboration avec leurs homologues africains, mais parfois aussi engendrant des situations antagoniques avec ces derniers, sur la base d'une fracture idéologique, surtout dans la phase ascendante d'une historiographie nationaliste, entre 1955 et 1980.

C'est incontestablement en Grande-Bretagne que les études africaines ont été initiées et ont connu un développement appréciable, bien avant la décolonisation. C'est là que l'historiographie africaine a connu un réel dynamisme, le cadre privilégié étant la fameuse SOAS (School of Oriental and African Studies) qui constitue une véritable Institution au sein de l'Université de Londres.

L'historiographie africaine à la SOAS a connu une orientation féconde, grâce à d'éminents enseignants et chercheurs ayant pour terrain le Nigeria et l'actuel Ghana. L'École anglo-saxonne a produit des spécialistes, dans le domaine de l'histoire, dont les travaux pionniers ont positivement orienté l'historiographie africaine. On retiendra, entre autres, John Hargreaves, avec ses remarquables travaux sur le partage de l'Afrique de l'Ouest, Michael Crowder dont la collaboration avec l'historien nigérian Ajayi fut particulièrement féconde, Chilver et Palmer qui produisirent une étude remarquable des populations du nord-ouest camerounais, Robert Smith et Murry Last dont les ouvrages sur le nord Nigeria et singulièrement le califat de Sokoto font autorité. A cette liste, il importe d'ajouter les remarquables historiens que sont Fagge et Oliver.

Dans les deux Allemagnes, l'historiographie africaine a connu également une réelle impulsion ; cela s'explique sans doute par la nostalgie d'un passé colonial, aussi bref soit-il, et l'existence d'une abondante documentation archivistique, surtout en Allemagne de l'Est, à Postdam ; archives difficiles d'accès pour les Africains, avant la réunification. En Allemagne, c'est l'Université Humboldt qui s'affirme comme un centre privilégié pour les études africaines, sous l'impulsion de Helmut Stoker. En Allemagne de l'Ouest, l'historien qui aura le plus contribué à la connaissance de l'Afrique est Rudin qui a commis un ouvrage remarquable : *Germans in Cameroon*. Au cours des dernières décennies, c'est à Hamburg, porte océane, que l'histoire africaine a connu un réel essor, autour de Leonard Harding qui y anima un séminaire très prisé d'Etudes africaines et qui noua un partenariat fécond avec des universités africaines, notamment de Yaoundé et de Dakar.

Dans l'URSS et dans d'autres pays de l'Europe de l'Est comme la Hongrie et la Tchécoslovaquie, l'intérêt pour les études africaines semble être en rapport avec la stratégie globale de compétition avec les puissances occidentales. A l'Université Lomonosov qui recevait l'essentiel des étudiants étrangers, fut créé un Centre des Etudes Africaines où l'histoire occupa une place de choix. L'École historique polonaise est connue pour ses travaux remarquables sur l'Afrique et son implication dans des sites archéologiques, notamment avec les fouilles de Niani, lieu-capitale présumé de l'empire du Mali. A Varsovie, le Professeur Michal Tymowski s'est imposé par ses travaux sur la ville de Tombouctou, sur le royaume de Kenedougou et singulièrement par son ouvrage sur *l'Armée et la formation des Etats au XXe siècle*. On retiendra pour mémoire que c'est à l'école polonaise que fut formé l'historien-archéologue Alpha Oumar Konaré, devenu par la suite président de la République du Mali. La Tchécoslovaquie également créa un Centre d'Etudes Africaines et Endre Sik publia un ouvrage d'histoire africaine de bonne facture, avec une perspective marxiste-léniniste avérée.

En France, l'intérêt manifesté pour le passé des peuples africains est ancien. Ce passé est évoqué dans de nombreux récits de voyages qui se sont accumulés depuis le XVII^e siècle. Des administrateurs coloniaux se sont également intéressés à l'histoire et ont produit des œuvres remarquables, à l'instar de Maurice Delafosse. Certains d'entre eux se sont reconvertis en universitaires et ont produit des thèses et ouvrages remarquables, à l'instar de Robert Cornevin, Hubert Deschamps et Yves Person. Ce dernier a été particulièrement productif avec sa volumineuse et très riche thèse intitulée « Samory, une révolution Dyula » publiée en 1970 par l'IFAN (Institut fondamental d'Afrique Noire) de Dakar. Ces précurseurs ont été suivis par toute une école de jeunes enseignants et chercheurs dont les thèses et travaux ont porté sur l'Afrique. Parmi les plus remarquables, on peut citer :

- Claude Hélène Perrot, spécialiste des Agni de Côte d'Ivoire. Elle s'est démarquée de l'histoire historisante en se basant largement sur les sources orales.
- Catherine Cocquery-Vidrovitch qui a produit une thèse remarquable d'histoire économique et sociale sur le Congo à l'époque coloniale.
- Marc Michel, spécialiste d'histoire politique et diplomatique, dont les travaux ont porté sur la contribution de l'Afrique pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a commis un ouvrage d'une grande érudition intitulé *L'Appel à l'Afrique*.
- Jean-Louis Triaud, islamologue ; il fut l'un des fondateurs de l'Université de Niamey où il initia des travaux de recherche sur les sociétés musulmanes dans tout l'espace nigérien.
- Jean Suret-Canale occupa dans cette galaxie une place spéciale. Géographe de formation, il s'est investi avec volontarisme dans l'histoire africaine. Il a produit une histoire de l'Afrique en deux volumes, riche de substance, fort didactique et qui a réorienté l'historiographie de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, avec une prise en compte plus grande du facteur économique.

Au nombre des africanistes français, il importe de citer quelqu'un d'atypique, Jean Devisse. Atypique parce qu'il est avant tout un éminent médiéviste. Pour avoir enseigné à l'Université de Dakar au début des années 1960, Jean Devisse s'est lancé dans les études africaines par le biais des fouilles archéologiques sur le site ancien de Tegdaoust-Awdagost. Devisse aura marqué de son empreinte l'historiographie africaine de deux manières : d'abord à travers des dizaines de thèses dont il aura assuré la direction ; ensuite par son implication, aux côtés de Amadou Mahtar Mbow, dans la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique initiée et réalisée par l'UNESCO.

L'historiographie africaine en France a eu pour creuset des structures de recherches appropriées : le CRA (Centre de Recherches Africaines rattaché à l'Université de Paris I), rebaptisé récemment Centre d'Etude des Mondes africains. Le laboratoire Tiers-Monde Afrique rattaché à l'Université Paris VII. Aix-en-Provence où furent localisées les Archives d'outre-mer s'est imposé comme une dynamique centre africaniste. Avec la mise en place de l'IHPOM (Institut d'Histoire des pays d'outre-mer) devenu quelques années plus tard IHCC (Institut d'Histoire et des Civilisations Comparées).

Disons, pour compléter cette recension, que c'est surtout outre-Atlantique, aux USA et au Canada que les études africaines vont prendre un essor spectaculaire dans les années 1960-1970. Cet engouement est en rapport avec les intérêts politiques et stratégiques que l'administration américaine portait sur l'Afrique en ces années de guerre froide et de compétition avec l'URSS.

Il est remarquable qu'aux Etats-Unis, à côté des africanistes de renom comme Philip Curtin (spécialiste de la traite atlantique), c'est surtout parmi les intellectuels nouvellement immigrés que furent recrutés les enseignants et chercheurs travaillant sur l'Afrique. Les plus notables sont : le Nigérian Obichere qui a eu l'honneur de présider la prestigieuse Association américaine pour les études africaines, le Guinéen Lansiné Kaba, le très médiatique historien d'origine tanzanienne, Ali Mazrui, etc.

Du fait de la politique du *Brain drain*, nombreux sont encore les historiens qui quittent l'Afrique pour les Amériques. L'un des plus remarquables de cette nouvelle génération est incontestablement le Kenyan Paul Zeleza. Celui-ci vient de publier récemment un ouvrage remarquable intitulé *Manufacturing African Studies and crisis*. Il jette un regard critique et parfois acerbe sur le comportement intellectuel et éthique de certains africanistes.

Au Canada également, les Etudes africaines ont pris de l'essor, en rapport avec l'intérêt économique et diplomatique de ce pays pour le continent noir. En cela, la *Revue canadienne des Etudes Africaines* s'est imposée par la pertinence et la diversité des articles de haut niveau qu'elle publie. Le Canada aligne aussi une liste honorable d'africanistes au nombre desquels Kanya Forstner, spécialiste de l'histoire coloniale : il aura rédigé une volumineuse histoire de la conquête du Soudan par les Français sans jamais mettre les pieds en Afrique ! On notera le nom de Martin Klein qui a eu pour territoire de recherche le Sénégal et le Mali actuel, avec pour thème majeur l'esclavage.

Depuis bientôt trois décennies, de nombreux centres africanistes se sont développés dans divers pays, avec pour discipline de prédilection l'histoire. Citons à titre d'exemple les Pays-Bas dont le centre des Etudes

Africaines dispose de l'une des plus riches bibliothèques africanistes ; la Norvège où, à l'Université d'Oslo, Finn Fugglestad a initié des recherches fécondes, et à l'Université Tromsø où la coopération avec l'Université de Ngaoundéré au Cameroun a favorisé la rédaction de quelques thèses qui ont, dans une perspective novatrice, enrichi l'historiographie africaine.

Au Japon également, quelques chercheurs se sont investis dans les études africaines, faisant d'Osaka un centre de référence. L'intérêt porte ici avant tout sur les langues africaines et la collecte des traditions orales, ce qui a favorisé une collaboration féconde avec l'historien camerounais Eldrige Mohammadou et l'éminent linguiste japonais Ogushi.

La dynamique interne : conscience historique et construction de l'Etat-nation

L'accession à l'indépendance des peuples africains a mis l'histoire, en tant que discipline d'enseignement et de recherche, au premier plan. Cela est lié à des mutations profondes, d'ordre politique et idéologique. L'historiographie africaine devait, dès lors, mettre l'accent sur les dynamiques internes des sociétés, sur les choix africains, sur les initiatives endogènes, sur l'adaptation et non l'imposition des éléments exogènes. Cela a conduit à une histoire autre, à de nouvelles problématiques, de nouvelles méthodes, et à l'effort pour amorcer une épistémologie conforme à la nouvelle donne.

Au lendemain des indépendances, l'historiographie eut pour cadre essentiel le territoire des Etats nouvellement créés qui, grosso modo, entérinaient le « partage colonial » de l'Afrique à la conférence de Berlin de 1884-85. L'histoire fut largement sollicitée, parfois avec des distorsions, pour servir de ciment à de jeunes nations à l'évidence artificielles, car définies par les intérêts et la volonté des puissances européennes. A la négation du passé de l'Afrique a répondu son exaltation. Une historiographie nationaliste émergea au tournant des décennies 1950 et 1960, et eut pignon sur rue jusque dans les années 1980. Cette historiographie est d'abord l'œuvre d'intellectuels formés dans des universités européennes et américaines où ils ont acquis les techniques et la méthodologie de l'histoire, tout en la débarrassant des mythes et préjugés caractéristiques de l'historiographie coloniale.

Les grands empires précoloniaux constituent un argumentaire pour les thèses d'une Afrique ancienne aux structures politiques élaborées, jouissant d'une brillante civilisation et économiquement prospère, et intégrée à l'économie-monde par son ouverture transsaharienne. Quant aux résistants à la conquête et à la domination coloniales, ils sont magnifiés et cités en exemple pour les jeunes générations. C'est dans ce contexte qu'il importe de situer l'avènement d'une nouvelle toponymie : le Soudan français

devenant Mali et la Gold Coast rebaptisée Ghana, dans l'élan des leaders nationalistes de mettre une parenthèse à la période coloniale, par une sorte de pèlerinage aux sources, à la recherche de bases, de référentiels symboliques à une conscience nationale apte à transcender les clivages réels dans des Etats artificiels regroupant des groupes ethniques divers.

Au lendemain des indépendances donc, de jeunes enseignants et chercheurs, revenus de l'ancienne métropole pour contribuer à l'effort de « construction nationale », s'engagèrent avec enthousiasme au travail d'écriture d'une histoire autre. La tâche fut plus aisée dans les anciennes colonies britanniques où la politique de *l'Indirect Rule*, pragmatique, avait davantage préservé et respecté les sociétés et civilisations africaines. Les ouvrages et manuels d'histoire, en usage au Nigeria, accordent certes un statut prestigieux aux acteurs de la conquête tel Lord Lugard, mais ne reflètent aucune idéologie aliénante. Au Nigeria tout comme au Ghana, la ligne de fracture fut moins abrupte entre l'historiographie coloniale et l'historiographie nationale ; et la controverse fut plus apaisée. Des efforts réels furent accomplis pour rédiger des monographies, surtout en pays yoruba où existe une ancienne et vivace tradition historiographique. C'est à Ibadan, de façon relativement précoce, que fut réalisé un ouvrage collectif d'histoire d'envergure nationale : *Ground work of Nigerian History*. Le Ghana, à l'initiative de Nkrumah, accorda une place de choix à l'histoire nationale, mais en intégrant l'idéal panafricaniste incarné par Dubois qui, on le sait, avait choisi le « retour » et élu domicile à Accra.

Il en fut différemment dans les anciennes colonies françaises soumises à la politique de domination, avec une forte velléité d'assimilation des populations indigènes. Dans cette optique, l'histoire avait été largement sollicitée, à telle enseigne que la mémoire des écoliers était rabattue par cette contre-vérité historique (Moumouni 1972:168) : « Nos ancêtres les Gaulois, chantons les chefs si braves qui prirent Samory ! Plus de fer, plus d'esclaves, à nos vainqueurs merci ». La réplique de l'historiographie nationaliste fut cinglante et une polémique et des controverses envenimèrent parfois les rapports entre les africanistes français et leurs collègues africains.

L'écriture d'une histoire autre fut largement soutenue par les autorités gouvernementales. Celles-ci étaient conscientes que l'œuvre de construction nationale nécessitait de développer, au sein des populations, une conscience historique par le rappel d'un passé qu'on s'évertua à rendre glorieux ; il fallait, en d'autres termes, évacuer les traumatismes de l'historiographie coloniale. Les diverses conférences des ministres africains de l'Education nationale, organisées depuis 1960, encouragèrent la publication d'ouvrages et de manuels. Dans cette mouvance, chaque pays fut soucieux de disposer d'une « histoire nationale ». Il en fut ainsi, dès

1961, du Cameroun qui fut crédité d'une histoire nationale, d'un ouvrage de bonne facture, rédigé par le R. P. Engelbert Mveng. En 1987, V. J. Ngo complètera l'œuvre de E. Mveng avec un manuel plus ramassé, fort bien documenté : *Cameroon 1884-1985. A Hundred years of history*. Il en fut de même pour divers autres pays, l'histoire nationale continuant à occuper le terrain plusieurs années durant.

Dans cette optique est parue récemment (1997-2005) une *Histoire des Togolais* (non pas du Togo) en trois volumes.¹ Œuvre remarquable, née de la collaboration entre l'Université de Paris I Sorbonne et l'Université de Lobem. L'objectif des auteurs de cette œuvre collective est de procéder à une relecture de l'histoire des peuples du Togo et d'aller bien au-delà du travail pionnier de Robert Cornevin. L'un des mérites de cette histoire des Togolais est d'avoir privilégié une approche synchronique qui regroupe les éléments en grandes périodes historiques. L'objectif, noble au demeurant, est d'amener les Togolais à se sentir solidaires, à se tolérer en dépit des différences. On voit donc comment l'histoire en Afrique est toujours sollicitée et joue un rôle pédagogique majeur. L'histoire nationale reste ainsi à l'ordre du jour, et l'exemple togolais devrait faire des émules. Au Cameroun, les historiens de quatre universités d'Etat travaillent depuis bientôt quatre ans à la rédaction d'une histoire du Cameroun, avec une orientation et des problématiques novatrices, ouvrage qui prolongerait et complèterait le travail pionnier d'Engelbert Mveng.

C'est surtout dans le cadre de la rédaction des manuels scolaires que les efforts ont été louables, en rapport avec la conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays africains d'expression française, à Tananarive, en 1965, qui prit une résolution pour une africanisation des programmes d'histoire. Ce fut un créneau porteur où s'investirent de nombreux historiens. D. T. Niane et Jean Suret-Canale, tous deux enseignants en Guinée-Conakry, commirent une remarquable *Histoire de l'Afrique occidentale dès 1961* ; en 1966, S. M. Cissoko publia, aux Editions Présence Africaine, une *Histoire de l'Afrique occidentale* de très bonne facture, bien illustrée et didactique, dans laquelle la part belle revint aux Empires du Soudan occidental : Ghana, Mali, Songhay. I. B. Kaké et Y. Maquet publièrent, en 1975, une *Histoire de l'Afrique centrale* qui combla un vide, dans une région où les spécialistes n'étaient pas encore nombreux.

Un effort louable pour l'africanisation des programmes d'histoire fut effectué par l'AUDECAM (Association Universitaire pour le Développement de l'Éducation et de la Culture en Afrique et à Madagascar), basée à Paris. En 1965, elle réunit les meilleurs spécialistes en la matière pour l'élaboration de fiches pédagogiques destinées à donner une orientation tout à fait nouvelle à l'enseignement de l'histoire dans les lycées et collèges. C'est cette initiative qui donna naissance à de remarquables manuels de la

collection Hatier, sous la direction de A. M. Mbow, J. Ki-Zerbo et J. Devisse ; une véritable révolution qui eut le mérite d'intégrer, dans la didactique de l'histoire, les produits de la recherche dans les universités. Cette mise en synergie de la recherche et de l'enseignement de l'histoire en Afrique fut profitable et donna à cette discipline une place de choix dans les programmes, en même temps qu'un intérêt avéré de la part des élèves.

Ainsi donc, en Afrique de l'Ouest tout comme en Afrique centrale, la « nation » constitua le cadre qui orienta de façon durable la théorie et la praxis historiennes. Mais près d'un demi-siècle après les indépendances, l'historiographie nationaliste n'aura pas joué pleinement son rôle dans le processus d'unification et de développement. Les frontières des Etats constituèrent plutôt des barrières sclérosantes pour la conception et l'élaboration d'une historiographie nouvelle, transcendant les frontières imposées à la Conférence de Berlin de 1884-1885.

De l'histoire nationale à l'histoire régionale

Des historiens européens qui ont eu l'Afrique de l'Ouest ou l'Afrique centrale pour territoire de recherche ont fait très tôt œuvre utile en proposant des synthèses régionales qui se démarquent du cadre étiré de chaque colonie. Les résultats auxquels ils sont parvenus méritent respect et considération. Il en est ainsi du remarquable ouvrage de Raymond Mauny : *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen-Âge*, véritable chef d'œuvre qui fait encore autorité en matière d'historiographie africaine.

En collaboration avec Ade Ajayi, l'historien britannique Maechel Crowder a produit en deux volumes une synthèse de très bonne facture, *History of West Africa* ; on relèvera néanmoins quelques lacunes préjudiciables à son autorité : en premier lieu, une présentation des sources de l'histoire africaine manque, ce qui est regrettable. En outre, les deux tomes parus respectivement en 1972 et 1974 nous donnent l'état des connaissances en 1965-66 ; cela se comprend dans une certaine mesure, la guerre civile au Nigeria ayant retardé la parution de l'œuvre. Par ailleurs, certains chapitres, comme celui de Suret-Canale sur la côte atlantique, livrent des connaissances déjà remises en cause par des recherches en cours.²

L'ouvrage dirigé par Hubert Deschamps, fruit du travail assidu de vingt africanistes, paru aux Presses Universitaires de France en 1970 en deux tomes, est une synthèse à la fois pertinente et honnête. Cette *Histoire générale de l'Afrique noire* traite abondamment de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale. Le premier tome examine le milieu naturel, les sociétés et des cultures, les sources de l'histoire africaine et brosse un tableau de cette histoire des origines à 1800. Le second tome porte sur les XIXe et XXe siècles et fournit un panorama riche de l'histoire du continent, de

l'intrusion européenne à l'ère des indépendances. Cet ouvrage constitue un document de référence utile à tout chercheur en histoire africaine. Il innove en matière de périodisation en disqualifiant les divisions classiques : Antiquité, Moyen-âge, Temps modernes, Epoque contemporaine, chaque collaborateur de cet ouvrage collectif s'étant efforcé d'adopter une périodisation qui cadre avec les réalités spécifiques à la région étudiée.

Concernant l'Afrique centrale, on doit tout d'abord se demander ce que cette notion recouvre en histoire. Quelles sont les manifestations concrètes historiques d'une éventuelle région qui serait l'Afrique centrale ? Le choix implique-t-il un aspect géographique, géopolitique, culturel ou linguistique ? Enfin quel espace assigner à l'Afrique centrale en matière d'historiographie ? Ce questionnement se pose avec acuité. L'ouvrage de David Birmingham *History of Central Africa* (Birmingham, Cantesbury et Martin 1990), qui couvre une douzaine d'Etats africains, examine certaines de ces questions. Sa lecture pose avant tout le crucial problème de la délimitation de l'Afrique centrale qui, depuis la fin du XIXe siècle, fait l'objet de controverses. Birmingham, en concevant cet ouvrage, a voulu faire tomber les barrières linguistiques entre Afrique centrale britannique, lusophone et francophone. L'un des mérites est l'approche méthodologique, fondée sur des modules d'intégration des différents courants d'influence (atlantique, transsaharienne et de l'Océan indien). L'ouvrage demeure par ailleurs essentiellement une synthèse orientée vers l'histoire économique.

C'est dire donc que pour l'Afrique centrale, il y a bien des lacunes à combler, dans la perspective d'une histoire régionale. Il y a place pour une synthèse nouvelle, aux dimensions plus modestes, qui élargirait la perspective d'approche, en dépassant la vision trop économiste de l'histoire, pour intégrer les dimensions politiques, sociales, culturelles et religieuses et qui, en ce qui concerne les problématiques, privilégieraient les dynamiques internes des peuples africains.³

Notes

1. *Histoire des Togois*, Vol. I, 1997, Des origines à 1884, tome I, vol. I, 2005, De 1884 à 1960, vol II, tome II, De 1884 à 1960. Ouvrages publiés sous la direction de N. L. Guyibor, aux Presses de l'Université de Lomé.
2. Voir l'excellent compte rendu du vol. I par Yves Person, in *International Journal of African historical studies*, vol. 6, n°1, Boston University, pp. 163-169.
3. Un projet de rédaction d'une histoire de l'Afrique centrale a été élaboré en 1992 sous l'égide de l'UNESCO par un groupe d'historiens de la CEMAC regroupant le Tchad, le Cameroun, le Gabon, le Congo et la Guinée Equatoriale. Projet qu'il importe de relancer.

3

Quelques thèmes majeurs et sujets à controverse

Dans son acception positive, la controverse est une discussion argumentée et suivie sur une question, sur une opinion ; elle se situe aux antipodes de la polémique stérile, du débat hargneux ou du dogmatisme. La controverse induit la notion d'École, et les Ecoles qui rivalisent et se critiquent mutuellement, en se respectant, contribuent à l'avancée de la science. Il doit en être ainsi pour la science historique. Comme le souligne avec pertinence Bourdieu, « l'histoire est une vaccination permanente contre le dogmatisme, vu la pluralité des explications possibles, vu la variété des comportements et des systèmes sociaux qu'elle révèle, vu enfin les possibilités de découverte qu'elle ménage. C'est une école de liberté ».

Il importe donc, pour l'historiographie africaine, de se libérer des préjugés et carcans qui l'ont longtemps inhibée, de cultiver une saine controverse pour évoluer et s'enrichir. C'est pour cela que j'ai choisi trois thèmes majeurs qui illustrent la nature et l'ambiguïté des controverses qui ont dominé le discours historique sur l'Afrique depuis le milieu du XXe siècle. La meilleure manière aura été de présenter, autant que possible, des sources de natures différentes, des textes qui s'opposent parfois.

Le débat sur l'identité culturelle de la civilisation égypto-pharaonique et de celles de l'Afrique noire

Une question d'histoire africaine controversée, dans la deuxième moitié du XXe siècle, est relative à l'origine de la civilisation égypto-pharaonique. La controverse s'articule autour d'une série de questions :

- 1- La première et sans doute la plus brillante civilisation fut-elle élaborée par des Africains ?
- 2- Les anciens Egyptiens étaient-ils des Noirs ?
- 3- La langue égyptienne est-elle apparentée aux autres langues de l'Afrique noire ?

Ces questions révèlent la teneur d'un débat épistémologique souvent passionné, dans le domaine de l'égyptologie. L'égyptologie dont l'objet est

l'étude de l'histoire et la civilisation de l'Égypte ancienne exista, il faut le rappeler de façon embryonnaire, dès l'antiquité. Quelques scribes visitèrent les monuments anciens et compilèrent les listes dynastiques. Une véritable curiosité pour l'Égypte ne s'amorça cependant qu'avec les présences grecque puis romaine dans la vallée du Nil. Les précurseurs de cette historiographie naissante furent Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile au nombre des Grecs ; Tacite, Pline l'Ancien et Apulée au nombre des Romains.

Avec l'avènement du christianisme, s'évanouit le secret des hiéroglyphes, et des siècles durant, la connaissance de l'Égypte ancienne demeura nébuleuse. Le déchiffrement du texte de la pierre de Rosette par Champollion en 1822 déclencha une véritable passion pour la connaissance de la civilisation de l'Égypte ancienne ; ce fut l'amorce d'une égyptologie organisée de façon méthodique et scientifique. Dès 1842, une mission prussienne, dirigée par Richard Lepsius, débarque dans la vallée du Nil. Quelque temps après, Mariette crée en Égypte un musée et organise un service pour protéger les monuments. Une véritable concurrence s'instaura entre les universités et musées d'Europe et d'Amérique pour effectuer en Égypte des fouilles archéologiques, et l'égyptologie connut un réel essor, avec des savants de grande envergure, tels le Français Maspéro et l'Allemand Brugsch qui initia les études sur les démotiques (simplification de l'écriture classique appelée hiératique).

L'égyptologie, qui requiert d'importants moyens financiers et une expertise scientifique avérée, resta longtemps le domaine exclusif des chercheurs occidentaux. Ce n'est que de façon tardive que quelques spécialistes égyptiens furent formés et que des recherches furent entreprises par l'Université du Soudan sur la civilisation méroïtique qui se développa en Nubie (Haute Égypte).

Ce n'est qu'à la fin de la première moitié du XXe siècle qu'émergea la nouvelle génération d'intellectuels de l'Afrique subsaharienne, formée essentiellement en Europe. C'était dans un contexte, pour l'Afrique, de domination politique, d'exploitation économique et d'aliénation culturelle. L'élite africaine répliqua de diverses manières pour sortir de ce joug, avec l'avènement du courant littéraire de la Négritude initié par Léon Gontrand Damas, Léopold Sédar Senghor et Aimé Césaire, avec l'émergence d'une idéologie nationaliste panafricaniste et anti-impérialiste. Cheikh Anta Diop, physicien de formation, eut pour discipline de prédilection l'histoire qui, pour lui, était déterminante pour la défense et l'illustration du passé de l'Afrique noire, longtemps dévalorisée par l'historiographie coloniale et raciale.

Cheikh Anta s'orienta avec cohérence vers l'antiquité, vers les temps précoloniaux, suivant les traces de Dubois, en mettant à l'honneur des royaumes, des empires, et surtout l'africanité nègre de l'Égypte pharaonique. Dès 1948, il publia un article intitulé « Quand pourra-t-on

parler d'une renaissance africaine ? » (*Le Musée vivant*, nos. 36-37 1948). Ce fut l'esquisse de la thèse qu'il entreprit d'écrire sur le thème « De l'Antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui » Thèse inédite et extraordinaire, rédigée avec hardiesse, elle constitua une véritable rupture épistémologique dans la façon d'aborder l'histoire africaine et singulièrement l'égyptologie. Les mandarins de l'Université s'en offusquèrent et la thèse de Cheikh Anta Diop ne fut pas validée. Il en sortira un ouvrage qui fit date : *Nations nègres et culture*, publié en 1954 par la maison d'édition Présence Africaine. Pour Aimé Césaire, « ce fut le livre le plus audacieux qu'un Nègre n'ait jamais écrit » ; un livre qui secouait l'ordre colonial établi et remettait en cause les intérêts de l'impérialisme culturel et scientifique. Par la même occasion, Cheikh, adossé à une érudition extraordinaire que lui assurait une formation pluridisciplinaire, chercha à rattacher, non pas de façon hypothétique, mais sur une base scientifique avérée, tous les tronçons du passé de l'Afrique à une origine commune, avec comme référentiel l'Égypte pharaonique, rétablissant ainsi la continuité historique sur la très longue durée. *Nations nègres et Culture* allait déclencher la controverse la plus fracassante de l'historiographie de l'Afrique.

La controverse entre les égyptologues africains (Cheikh Anta Diop et Théophile Obenga essentiellement) et ceux de l'Occident se situe à trois niveaux : la « race » des anciens Égyptiens, d'une part, l'apport de l'Égypte à la civilisation, de l'autre, et enfin sur l'idée d'une parenté culturelle et linguistique entre l'Égypte pharaonique et l'Afrique noire. Pour étayer leurs thèses, les égyptologues africains s'appuient sur l'archéologie, sur les témoignages des auteurs de l'antiquité gréco-latine, sur la Bible, sur les données de l'anthropologie, de la linguistique, de l'ethnologie, de la cosmogonie, de l'art et de la bio-chimie.

La thèse d'une Égypte nègre constitue le point de départ des travaux entrepris par Cheikh Anta Diop ; elle occupe une place centrale dans son œuvre, notamment *L'Antiquité africaine par l'image* et « Pigmentation des Égyptiens. Test par la mélanite » (*Bulletin de l'IFAN* 1973:531-532). Théophile Obenga (1973) reprend cette thèse en la développant davantage dans son ouvrage *L'Afrique dans l'Antiquité : Égypte pharaonique-Afrique noire*.

La plupart des égyptologues occidentaux contestent cette thèse ou, à tout le moins, sont indécis sur la « race » des anciens Égyptiens. C'est le cas de Massouillard (1949) qui préconise une méthode basée sur des pourcentages ethniques. D'autres font de la couleur de la peau des Égyptiens actuels le reflet de celle des Égyptiens anciens.

La controverse porte aussi sur la contribution de l'Égypte à la civilisation. Les égyptologues africains prennent tout d'abord en considération les témoignages archéologiques : les pyramides, avec formes géométriques

régulières, sont autant de preuves d'une Égypte antique maîtrisant les sciences mathématiques et particulièrement la géométrie. Par ailleurs, la plupart des témoignages anciens révèlent les séjours plus ou moins longs de savants grecs en Égypte, en quête du savoir. L'élite intellectuelle grecque fut ainsi initiée à la science et la technique dans la vallée du Nil.

L'égyptologue français Serge Sauneron contesta le rôle civilisateur de l'Égypte ancienne ; pour lui, ce n'est qu'un mythe créé par des biographes tardifs, aux yeux desquels le voyage égyptien constituait un épisode indispensable pour mettre en valeur les personnages qu'ils décrivaient.

Dans le domaine culturel et linguistique, les égyptologues africains soutiennent la thèse d'une parenté entre l'Égypte pharaonique et l'Afrique noire actuelle. Cette parenté se vérifie par le totémisme, la pratique de la circoncision, la royauté, le matriarcat, la cosmogonie et autres divers aspects de la vie sociale et religieuse. Cette parenté culturelle serait liée au fait que le peuplement de l'Afrique au sud du Sahara s'est effectué à partir de la vallée du Nil. Pour Cheikh Anta Diop, de quelque côté qu'on recueille les récits relatant les origines lointaines d'un peuple de l'Afrique subsaharienne, le point de départ se ramène toujours à la vallée du Nil. C'est le cas des Fang, des Dogon, des Yoruba, des Peul, etc.

Pour ce qui est de la linguistique, Cheikh Anta Diop et par la suite Théophile Obenga ont tenté d'établir une identité de l'égyptien ancien et de certaines langues négro-africaines, tels le wolof (Sénégal) et le mboshi (au Congo). Des exemples précis permettent même de déceler une parenté entre les hiéroglyphes et quelques systèmes graphiques de l'Afrique subsaharienne : mende (Sierra Léone), toma (Guinée et Libéria), shumon (Cameroun). La linguistique comparée fut exploitée comme ligne principale et probante de l'unité culturelle entre l'Égypte pharaonique et l'Afrique noire.

Contre les thèses des égyptologues africains, une énorme pression fut exercée par des chercheurs et universitaires exerçant en Afrique, mais aussi par les anthropologues de l'École des hautes études en sciences sociales et les égyptologues du Collège de France. On retiendra à cet égard les critiques de Raymond Mauny (*Bulletin de l'IFAN* 1960 544-555), de Jean Suret-Canale (*Recherches Africaines* 1960) et de Louis-Vincent Thomas (*Présence Africaine* 1961). Ils contestent l'origine nègre des anciens Égyptiens, le peuplement de l'Afrique au sud du Sahara à partir de la vallée du Nil et l'identité culturelle de l'Égypte pharaonique et de l'Afrique noire.

Le combat fut dur et long. Dans un souci de clarification et de précision, Cheikh Anta Diop publia en 1967 *Antériorité des civilisations nègres : mythe ou vérité historique ?* Ce fut à la fois une mise au point et une indication de ses futures orientations de recherche. La polémique persista cependant, Serge Sauneron continuant à fustiger « une histoire qui se plie aux exigences de la politique, et qui va chercher des filiations directes et profondes entre l'Afrique

noire et l'Égypte ancienne, très au-delà des terrains où la vraisemblance et les documents accessibles témoignent de la vérité de semblables rapports » (Sauneron 1968:69). Mais pour Cheikh Anta Diop, l'égyptologie ne sortira de la sclérose séculaire, de l'hermétisme des textes que le jour où elle aura le courage de faire exploser la vanne qui l'isole doctrinalement de la source vivifiante que constitue pour elle le monde nègre.

Face à ces conceptions radicalement opposées et qui souvent relèvent davantage de la polémique que du débat scientifique, la nécessité d'une synthèse, dans un cadre approprié, s'avérait nécessaire. L'occasion se présenta lorsque le comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique sous l'égide de l'UNESCO organisa, du 28 janvier au 3 février 1974 au Caire, un colloque sur le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique. Au Caire se retrouvèrent les plus grandes sommités dans le domaine de l'égyptologie. Des débats longs, approfondis et passionnants aboutirent à des conclusions qui remirent en cause les théories de l'égyptologie classique :

Le Professeur Vercoutter renonça à sa théorie fondée sur les pourcentages ethniques, aucune donnée statistique indiscutable ne permettant de les fixer ; il concéda que l'Égypte est africaine dans son écriture, dans sa culture et dans sa manière de penser. Le Professeur Leclant fut du même avis, concernant la parenté linguistique, lorsqu'il reconnaît que les arguments défendus par Cheikh Anta Diop et Théophile Obenga sont très constructifs. Quant au Professeur Sauneron, après avoir noté l'intérêt de la méthode utilisée, mettant en exergue la parenté entre égyptien ancien et wolof, des pronoms suffixe à la troisième personne du singulier, souhaite qu'un effort soit fait pour reconstituer une langue paléo-africaine à partir des langues actuelles. Le rapport du colloque souligne par ailleurs que les propositions faites par les égyptologues africains, relatives au déchiffrement du méroïtique, ont été retenues comme pouvant conduire à un résultat intéressant.¹

On constate donc que le colloque du Caire permit d'estomper les divergences, même si un consensus général ne fut pas établi. Ce colloque fut l'occasion, pour les chercheurs africains, d'imposer leur méthode et de démontrer qu'ils se positionnaient, non pas sur le terrain d'une idéologie fumeuse, mais bien sur celui de l'objectivité et de la rigueur scientifique. De ce point de vue, on peut dire que le colloque du Caire constitue un tournant épistémologique majeur qui influença positivement l'historiographie africaine.

On ne peut dès lors que s'étonner qu'un quart de siècle après le colloque du Caire, la polémique refasse surface, plus véhémement, avec la publication par Fauvelle-Aymar et al. d'un ouvrage *Afrocentrisme : l'histoire des Africains entre Égypte et Amérique*. La réplique de Théophile Obenga (2001) fut cinglante, et la controverse s'enlisa dans des considérations souvent à la périphérie de la science.

Une exception notoire de ce courant, comme le souligne Oum Ndigi. Afro-optimiste est l'historien « africaniste » catalan F. Iniesta qui jette un regard lucide et objectif, critique et incisif, mais empreint de franchise autant sur l'égyptologie occidentale qu'il qualifie avec dérision de « champolienne » que sur l'égyptologie diopienne et ses disciples qu'il qualifie d'« Ecole de Dakar », avec un noyau dur « d'épigones » qui définit l'orthodoxie. Iniesta est l'un des rares « africanistes » à rendre hommage à Cheikh Anta Diop qu'il considère comme l'un de ses maîtres, appréciant de façon positive son œuvre qu'il estime incontournable dans le domaine de l'historiographie africaine (Iniesta 2002).

C'est donc un véritable cordon sanitaire (Iniesta 2002:91) qui fut dressé par les pouvoirs anthropologiques et égyptologiques d'Europe, pour contenir les thèses de Cheikh Anta Diop accusées de véhiculer un « nationalisme noir » considéré comme étant pervers. Il est paradoxal que l'intérêt pour l'Égypte ancienne manifesté par les Africains, en tant que pôle de référence historique et d'identification culturelle, ait toujours suscité la méfiance, le scepticisme et parfois même l'agacement des spécialistes européens. Ceux-ci qualifiant sans discernement d'idéologique doublé d'afrocentrisme tout rapprochement entre l'Égypte ancienne et le reste de l'Afrique noire (Oum Ndigi 2007:79) On pourrait y voir une volonté hégémonique de perpétuer la prééminence sur les peuples noirs, dans un contexte néocolonial et de racisme renaissant.

Malgré l'ostracisme dont il fut victime, une Ecole se constitua autour de l'œuvre de Cheikh Anta Diop, éparpillée dans diverses universités africaines (Dakar, Yaoundé, Brazzaville, Kinshasa). La vitalité et la fécondité de cette œuvre se mesure également par le nombre croissant de cercles d'études organisés par de jeunes scolaires, et même par des adultes amateurs d'histoire.

C'est aux Etats-Unis d'Amérique que l'on observe un engouement croissant pour l'égyptologie et une adhésion aux thèses de Cheikh Anta Diop. Ce fut surtout au lendemain de la publication de l'ouvrage de Van Sertina *They came before Columbus*. Pour nombre de jeunes universitaires négro-américains, Dakar apparut comme un lieu d'espoir et d'inspiration intellectuelle, émergeant dans l'anonymat général d'un continent qu'ils connaissaient mal (Iniesta 2002). Aux Etats-Unis même, l'égyptologie se développa dans les universités à forte majorité noire : Temple University et plus récemment l'Université de Los Angeles en Californie où Théophile Obenga, fuyant les turpitudes politiques du Congo, occupa la chaire d'égyptologie. De même que dans les années 1970 l'islam avait connu une adhésion notable de la communauté noire, de même on observe comme une fascination pour l'Égypte ancienne ; ainsi voit-on des universitaires délaisser leurs patronymes chrétiens pour une dénomination

qui renvoie à l'Égypte ancienne. Il en est ainsi de Ankh Mi ra (1995) qui rédigea sa thèse en littérature à l'aide exclusive des hiéroglyphes.

De tout ce qui précède, il importe de prendre conscience de la place de choix que l'égyptologie doit occuper dans les humanités africaines au sud du Sahara. La civilisation pharaonique tient en effet une place primordiale dans l'histoire de l'Afrique antique, et l'égyptologie doit être considérée comme le fondement majeur de la nouvelle historiographie africaine qui y gagne en originalité et en continuité. Dans cette perspective, l'Afrique subsaharienne est confrontée à bien d'obstacles : l'essentiel de la documentation qui fonde l'égyptologie (textes sur papyrus, épigraphie, documents archéologiques) a été transféré dans les musées et centres de recherche d'Europe et d'Amérique, des siècles durant. Par ailleurs, les égyptologues africains sont en nombre dérisoire, et l'insertion de l'égyptologie dans le *curriculum studiorum* des universités africaines est périphérique.

L'engouement pour l'égyptologie est malgré tout réel. Cheikh Anta Diop a fait des émules au nombre desquels Lam Abu Bakri à l'Université de Dakar, Bibolo M. à l'Université de Kinshasa, Oum Ndigi Pierre et Sarr Nissiré qui tous deux exercent à l'Université de Yaoundé I ; de plus jeunes encore ambitionnent de terminer une thèse en égyptologie. Ce qui importe, c'est de mettre en synergie les efforts déployés dans les divers Etats pour élaborer une stratégie globale permettant de créer des centres de documentation et des laboratoires opérationnels. La coopération internationale entre le Nord et le Sud, qui existe dans bien de domaines, devrait intégrer l'égyptologie. L'Union Africaine devrait prendre conscience du potentiel que représente l'égyptologie pour la renaissance culturelle de l'Afrique et l'unification politique de ce continent et, par conséquent, élaborer une politique cohérente pour la création de centres de documentation, la formation de spécialistes et le financement de fouilles archéologiques où s'exercerait l'expertise africaine. C'est conscient de l'enjeu que représente l'égyptologie que Cheikh Anta Diop fit une recommandation spéciale, lors du IIe Congrès de l'Association des historiens africains en 1975 à Yaoundé : « Il est hautement souhaitable que cette Association puisse organiser et financer une mission scientifique d'exploration dans la région du Haut-Nil, étant donné qu'elle est située à la fois sur le Kenya et sur le Soudan et l'Ouganda, c'est-à-dire une zone qui a toutes chances d'avoir été celle de la dispersion originelle des peuples vers le Sud et vers l'Ouest » (*Afrika Zamani* 1975:112).

Il s'agit, en d'autres termes, d'élargir les perspectives, de dépasser l'égyptologie classique enlisée dans l'espace étiqué de la Basse vallée du Nil, pour la raccorder à la Nubie et, au-delà, à l'Afrique subsaharienne. Les égyptologues africains, formés à cette tâche, armés de tout outillage scientifique requis, s'appuyant sur des bases méthodiques rigoureuses,

loin de tout dogmatisme, peuvent contribuer de manière originale à l'essor de l'égyptologie. Il ne s'agit certes pas, comme le souligne Cheikh Anta Diop, « de créer de toutes pièces une histoire plus belle que celle des autres [...] mais de partir de cette idée évidente que chaque peuple a une histoire » (Diop 1979:19).

L'origine nègre de la civilisation égyptienne

Par Cheikh Anta Diop

L'origine égyptienne de la civilisation et le large emprunt que la Grèce fit à celle-ci étant une évidence historique, on ne peut donc se demander, avec Amélineau, pourquoi, en dépit de ces faits, on met l'accent sur le rôle joué par la Grèce tout en passant de plus en plus sous silence celui de l'Égypte.

On ne peut saisir la logique de cette attitude qu'en rappelant le fond de la question.

L'Égypte étant un pays de Nègres et la civilisation qui s'y est développée étant due à des Nègres, toute thèse visant à prouver le contraire ne saurait avoir de lendemain ; les protagonistes de ces thèses ne sont pas les moins conscients de ce fait. Aussi est-il plus sage et plus sûr de dépouiller, purement et simplement, et de la façon la plus discrète, l'Égypte de toutes ses créations, au profit d'un peuple d'origine réellement blanche.

Cette fausse attribution des valeurs d'une Égypte qualifiée de blanche à une Grèce également blanche révèle une contradiction profonde qui n'est pas la moindre preuve de l'origine nègre de la civilisation égyptienne.

Comme on le voit, l'homme de couleur, contrairement à ce que pense André Siegfried, loin d'être incapable de susciter la technique, est celui-là même qui la suscita le premier en la personne du Nègre à une époque où toutes les races blanches plongées dans la barbarie étaient tout juste aptes à la civilisation [...]

Dès lors, le Nègre doit être capable de ressaisir la continuité de son passé historique national, de tirer de celui-ci le bénéfice moderne, sans verser dans les excès d'un nazisme à rebours, car la civilisation dont il se réclame eût pu être créée par n'importe quelle autre race humaine – pour autant que l'on puisse parler d'une race – qui eût été placée dans un berceau aussi favorable, aussi unique.

Nations nègres et Culture, 1979, Paris, Présence Africaine, tome II, pp. 410-411.

Critiques de Raymond Mauny

Selon lui, l'Égypte pharaonique, la Phénicie, Carthage, l'Elam, l'Arabie antique ont été nègres. Les Nègres ont été à l'origine de la civilisation : ... « ils ont inventé les premiers les mathématiques, l'astronomie, le calendrier,

les sciences en général, les arts, la religion, l'agriculture, l'organisation sociale, la médecine, l'écriture, les techniques, l'architecture... En disant tout cela, on ne dit que la modeste et stricte vérité que personne, à l'heure actuelle, ne peut réfuter par des arguments dignes de ce nom ». « Moïse était Egyptien, donc Nègre ». Le judaïsme, le christianisme, l'islam sont donc, selon lui, nègres à la base.

Je suis d'autant plus à l'aise pour repousser ces opinions de l'auteur que je n'ai aucunement la prétention de revendiquer pour les Indo-Européens la paternité de la civilisation que je persiste à attribuer aux races plus ou moins brunes (je connais l'objection de l'auteur, disant brun = noir, que je n'admets pas) et aux Jaunes d'entre Nil et Pacifique : Egyptiens, Syriens, Mésopotamiens, Indous et Chinois. Je reconnais sans aucun complexe que « mes ancêtres les Gaulois » étaient, avant l'arrivée des Romains, des barbares, alors qu'à la même époque, les hommes bruns et jaunes avaient déjà une civilisation plusieurs fois millénaire et qu'en Nubie, pays nègre, s'élevaient déjà d'admirables monuments.

Sur quelles bases se fonde C. A. Diop pour étayer son opinion ? Toute l'égyptologie moderne n'a été selon lui qu'un vaste complot raciste européen pour détruire les preuves de cette appartenance du peuple des Pharaons au monde nègre. Cette véritable « falsification de l'histoire » – c'est le titre même d'un de ses chapitres – aurait amené la disparition voulue de milliers de momies pour ne conserver que celles à cheveux longs (pensée précisée dans le compte rendu élogieux de Jean Czarnecki dans *Le Monde non chrétien*, janvier, mars 1956).

Il n'est que trop exact que nombre « d'archéologues » ont, avant 1900 et la législation sur les fouilles en Egypte, négligé de conserver les squelettes, pour ne s'attacher qu'au côté « trésor artistique et épigraphique ».

Mais nous ne pouvons que lui laisser la responsabilité de son opinion sur l'honnêteté scientifique de l'ensemble des égyptologues passés et modernes. Il n'en reste pas moins que beaucoup reste encore à faire dans le domaine de l'anthropologie des Egyptiens préromains [...].

Malgré ces hypothèses hasardeuses données comme vérités admises et irréfutables, son manque d'information sur les travaux récents concernant l'Ouest africain, le livre de M. Diop marque une date importante. C'est le premier ouvrage général d'histoire africaine écrit par un Noir d'expression française et, outre une importante documentation, il comprend d'excellentes pages et a le grand mérite de ne pas suivre les sentiers battus et d'obliger les égyptologues et autres à prendre position et à préciser certaines de leurs opinions. Mais, écrit avant 1955 et à Paris, il est forcément un livre de combat, tout imprégné de l'esprit de ces années de lutte au cours desquelles les Africains, en particulier les étudiants exilés à Paris au milieu du peuple colonisateur, frustrés de leur histoire nationale au surplus,

préparaient les voies de l'indépendance en exaltant la négritude, parfois même, et c'est normal, au prix d'entorses peut-être inconscientes à l'impartialité et à la vérité scientifique : on ne reconnaissait que ce qui apportait des arguments à sa thèse, à son combat. Tout cela était « de bonne guerre » et, ma foi, les résultats de la lutte générale des différentes couches de ces peuples africains sont là.

Nous sommes aujourd'hui, en 1960, sur un plan différent. C'est l'année de l'indépendance pour de nombreux pays de l'Afrique noire, le Mali, entre autres. L'historien africain, sans renier le moins du monde ses opinions politiques des années de lutte contre le colonialisme, se doit à lui-même, à la science et à son pays, de se placer, s'il n'y était déjà pas, sur le plan de la stricte objectivité, qui n'exclut ni l'engagement ni l'utilisation d'hypothèses à vérifier, mais sans laquelle on ne peut pas parler d'histoire, de recherche et connaissance scientifique de l'histoire. [...].

Il ne s'agit plus de convaincre des auditoires de Parisiens ou d'étudiants africains à Paris, les premiers pour la presque totalité incompetents en la matière et les seconds portés à l'avance par réaction anticolonialiste, avant le processus d'accession rapide à l'indépendance, à applaudir ce véritable gobinisme nègre. Il s'agit maintenant pour l'auteur de soumettre ses idées à l'examen des spécialistes qui, seuls, sont qualifiés pour dire ce qu'on pourra en retenir. Ou qu'il se remette lui-même au dur travail de recherche historique pour vérifier nombre de ses hypothèses [...].

Le grand mérite de C. A. Diop aura été d'avoir l'un des premiers, après le Dr K. O. Dike, Fr M. Snowden, J. C. De Graft Johnson et d'autres, contribué à ouvrir ce dossier qui ne peut laisser aucun Africain, aucun africaniste et je dirai même aucun homme indifférent à l'heure où l'Afrique affirme vigoureusement sa personnalité.

Bulletin de l'IFAN, t. XXII, Série B, pp. 545-551.

Reponses à quelques critiques

Par Cheikh Anta Diop

Dans la conclusion même de la première partie de *Nations nègres et Culture*, j'avais insisté sur le fait que la civilisation égyptienne n'était pas l'indice d'une supériorité raciale quelconque, mais presque le résultat d'un hasard géographique. C'est la spécificité de la vallée du Nil qui a conditionné l'évolution politico-sociale des peuples qui s'y sont engagés à des degrés différents au hasard de leurs migrations. L'ampleur des crues du Nil obligeait tous les habitants de la vallée à faire face collectivement à l'événement annuel, à régler toute leur vie dans ses moindres détails par rapport à l'inondation. Pour survivre, il était indispensable que chaque clan sortît de bonne heure de son égoïsme. Lorsque apparaît la crue, aucun clan

n'est suffisant pour faire face tout seul à la situation ; il faut le concours de tous, la solidarité de tous les clans pour la survie de l'ensemble. Ce sont ces conditions de travail qui amenèrent de bonne heure les clans à fusionner et favorisèrent l'apparition d'une autorité centrale responsable de la coordination de toute l'activité sociale, politique et nationale. Jusqu'à l'invention de la géométrie, rien dans l'activité matérielle et intellectuelle des Egyptiens ne fut garanti. La géométrie, à ses débuts, était une invention permettant de départager les habitants après la crue en retrouvant, par des procédés scientifiques, les limites exactes de chaque propriété.

Nulle part la dépendance ne fut aussi étroite entre le milieu géographique et le style de vie. C'est cette exigence impérieuse qui semble expliquer, pour l'essentiel tout au moins, l'antériorité des Egyptiens et des Nubiens dans la voie de la civilisation.

Tous les autres peuples noirs ou blancs qui étaient assujettis à des conditions de vie moins rigides, exigeant une activité collective moins compassée, ont accusé un retard de civilisation par rapport aux Egyptiens. Dès lors qu'y a-t-il d'étonnant à ce que certains Nègres ou certains Blancs soient civilisés pendant que d'autres sont dans la barbarie ? Les peuples qui sont placés dans des conditions plus favorables sont civilisés avant les autres, quelle que soit leur couleur, indépendamment de leur ethnie, voilà tout.

Nous n'avons jamais invoqué le génie spécifique ou de prétendues dispositions spéciales de la race noire pour expliquer le fait qu'elle ait été la première à accéder à la civilisation. C'est cette conception erronée des causes de l'évolution humaine qui a conduit les spécialistes européens à la théorie du miracle grec. Toute erronée qu'elle est, elle est pourtant si ancrée dans l'esprit de ses protagonistes qu'aujourd'hui encore, pour eux, le fait de revendiquer légitimement le bénéfice moral de la civilisation égyptienne pour les Africains, c'est, qu'on l'avoue ou non, revendiquer une supériorité raciale. Non, il n'en est rien ; ceux qui le croient nous prêtent leurs propres dispositions intellectuelles et morales.

Pourquoi les Africains se seraient-ils « décivilisés » en route ? demande R. Mauny.

La régression est également un fait historico-sociologique que le spécialiste se doit d'expliquer toutes les fois qu'il est objectivement décelé. Or, c'est bien le cas ici. Restons dans la vallée du Nil ; le phénomène y est encore plus probant. Les populations actuelles de la vallée du Nil sont considérées à juste titre comme les descendants authentiques de l'ancien peuple égyptien. Or, ce sont ces populations qui n'ont jamais quitté leur sol qui se sont décivilisées proprement sur place en perdant toute l'ancienne sagesse égyptienne, y compris l'écriture hiéroglyphique et même l'habitude d'écrire. A la fin de l'Antiquité, les habitants de la vallée ne savaient plus lire l'écriture hiéroglyphique. Il aura fallu Champollion pour la leur déchiffrer

et que certains d'entre eux la réapprennent aujourd'hui. Il n'en demeure pas moins que c'est une invention de leurs ancêtres. Par conséquent qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'une population d'émigrés se trouve dans une situation similaire ?

Combien de fois n'a-t-on pas entendu dire : « Si les Nègres descendent des Egyptiens, pourquoi n'ont-ils pas conservé l'écriture ? ». Mais en se reportant à *Nations nègres et Culture* et à *L'Afrique pré-coloniale*, on verra que l'usage de l'écriture n'a jamais été complètement perdu en Afrique noire.

Bulletin de l'IFAN, T. XXIV, Série B, N°3-4, 1962, pp. 555-556.

Orientation bibliographique

- Anselin, A., 1981, *La question peul et l'histoire de l'Égypte ouest-africaine*, Paris, Karthala.
- Betro, M. C., 1995, *Hiéroglyphes. Les mystères de l'écriture*, Paris, Flammarion.
- Bilolo, M., 1996, « La notion de progrès historique au cours du III^e millénaire. Contribution à la philosophie pharaonique de l'histoire », *Studia Africana*, n°7, pp. 87-100.
- Bouquiaux, J., 1996, « Réflexions d'un linguiste sur l'idéologie afro-centriste de Cheikh Anta Diop et Théophile Obenga », in *Frankfurter Afrikanische Blätter*, Nc.8, Frankfurt-s-I-M., pp. 135-143.
- Champollion, J-F., 1836, *Grammaire égyptienne ou Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée*, Paris, Firmin Didot Frères.
- Colloque sur le peuplement de l'Égypte ancienne, compte rendu des débats, *Actes du colloque tenu au Caire du 28 janvier au 3 février 1974*, UNESCO, Paris, 1978.
- Davidson, B., 1973, *L'Afrique ancienne*, t. 1, Paris, Petite collection Maspéro.
- Dika Akwa Nya Bonambela (dir.), 2006, *Hommage du Cameroun au Professeur Cheikh Anta Diop*, Paris, Presses Universitaires d'Afrique Silex/Nouvelles du Sud.
- Djait, H., 1980, « Les sources écrites antérieures au XI^e siècle », chapitre 5 de UNESCO, in *Histoire générale de l'Afrique*, Paris, UNESCO, vol. I.
- Fauvelle-Aymar F-X. et al. (éd.), 2000, *Afrocentrismes, l'histoire des Africains entre Égypte et Amérique*, Paris, Karthala.
- Fonkoue, J., 2004, *Cheikh Anta Diop au carrefour des historiographies. Une relecture*, Paris, l'Harmattan.
- Honrnung, E., 1998, *La grande histoire de l'égyptologie*, Monaco, Ed. du Rocher.
- Iniesta, F., 2002, « A propos de l'École de Dakar. Modernité et tradition dans l'œuvre de Cheikh Anta Diop », in Diop Momar Coumba (dir.), *Le Sénégal contemporain*, Paris, Karthala, pp. 91-107.
- Iniesta, F., 1995, *L'univers africain. Approche historique des cultures noires*, Paris, l'Harmattan.
- Ivan Van Sertima (éd.), 1986, *Great Africanthinkers. Cheikh Anta Diop*, New Brunswick, Transaction Books.
- Kange Ewane, F., 2000, « L'historien Cheikh Anta Diop », in *Héritage des Tropiques – Revue de recherches historiques et géographiques*, vol. 2, n°2, pp. 71-91.
- Lam, A. M., 1993, *De l'origine égyptienne des Peul*, Paris, Présence Africaine, Gif-sur-Yvette, Khepera.
- Mbow, A. M., 1980, *Introduction générale à l'Histoire générale de l'Afrique*, Vol. II, *Afrique ancienne*, Paris, UNESCO.

- Obenga, Th., 1973, *L'Afrique dans l'Antiquité, Égypte pharaonique, Afrique noire*, Paris Présence Africaine.
- Oum Ndigi, 1997, *Les Basa du Cameroun et l'antiquité pharaonique égypto-nubienne : recherche historique et linguistique comparative sur leurs rapports à la lumière de l'égyptologie*, Université Lyon II.
- Oum Ndigi P., 2005, « Égyptologie, langues et philosophie africaine », in *Relecture critique des origines de la philosophie et ses enjeux pour l'Afrique*, Actes du colloque international de philosophie de Yaoundé, 1^{er}-5 décembre 2003, Yaoundé, MENAIBUC.
- Péka, J., 1979, *L'Égyptologie et les historiens africains francophones au sud du Sahara. Essai pour l'évaluation continue*, Département d'histoire, Université de Yaoundé.
- Posener, G., 1959, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris, F. Hazan.
- Sauneron, S., 1959, *L'égyptologie*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, PUF.
- Vercoutter, J., 1992, *L'Égypte et la vallée du Nil, Tome I. Des origines à la fin de l'Ancien Empire 12000-2000 av. J.C.*, Paris, PUF.

Esclavage et traite négrière

La traite négrière constitue un phénomène historique majeur et apparaît comme l'une des plus grandes tragédies qu'ait connues l'humanité. L'irruption des Européens sur les côtes ouest-africaines, au XV^e siècle, constitue, de ce point de vue, un tournant décisif. Obsédés par la « mise en valeur » des terres du « Nouveau Monde » conquis au prix du génocide des autochtones amérindiens, les Européens allaient faire de l'Afrique un réservoir de main-d'œuvre et lui faire subir une ponction humaine catastrophique. Cela allait négativement peser sur l'équilibre et le devenir du continent africain. La problématique générale est donc l'ouverture de nouveaux espaces maritimes en rapport avec le développement des sciences nautiques ; la mise en place d'un système-monde caractérisé par une plus grande interdépendance de trois continents au profit de l'Europe qui mobilise, à elle seule, les richesses de l'Afrique et de l'Amérique. Cette question apparaît, dès lors, de la plus haute importance au triple plan de la connaissance historique, de la recherche sociologique et de l'évaluation des relations internationales. D'où la nécessité d'aborder cette étude au-delà de son simple aspect descriptif, dans une perspective à la fois holistique et rigoureuse, afin d'en mesurer toute la profondeur et la complexité. Il importe d'explorer dans toutes ses dimensions les causes, les manifestations et les conséquences de ce système inique, ce qui permet d'éclairer bien des problèmes, comme le soulignait Henri Lopez, Directeur Général adjoint de l'UNESCO, en inaugurant le colloque de Nantes de 1985 sur l'esclavage :

- Il n'est pas possible d'expliquer l'accumulation capitaliste qui a permis le développement industriel de l'Europe sans prendre en compte les profits tirés du commerce du bois d'ébène.
- Il n'est pas non plus possible de comprendre l'évolution catastrophique de l'Afrique noire en faisant table rase de la ponction humaine drastique dont ce continent a fait l'objet.

- Pour une grande partie de l'Afrique, pour les Caraïbes, pour de nombreux pays d'Amérique et d'Europe, la traite négrière n'est pas seulement un événement parmi tant d'autres. Elle est une donnée essentielle sans laquelle les questions que posent l'évolution actuelle des sociétés et les relations internationales ne peuvent recevoir de réponse appropriée.

Une connaissance objective, scientifique de ce phénomène historique majeur a malheureusement connu un sérieux handicap, pendant trop longtemps. Il y a tout d'abord qu'on a voulu maintenir un voile d'une pudeur malsaine sur cette tare de l'humanité. Il y a aussi que le phénomène de la traite des Noirs apparaît particulièrement susceptible de charge émotionnelle, voire passionnelle et a souvent été abordé surtout par les chercheurs occidentaux, sous le prisme déformant de présupposés idéologiques. Un exemple édifiant de ce point de vue est l'œuvre de l'historien américain Philip Curtin, imbibée de relents esclavagistes.

Il importe, pour traiter de cette question d'histoire de grande portée, de se départir des préjugés, de la paresse d'esprit, pour se situer dans une perspective de reconstruction du passé, de la façon la plus objective possible. Cela, évidemment, n'occulte nullement les contradictions entre spécialistes, entre Ecoles, ce qui procède d'une dialectique salutaire à bien des égards. Pour ce faire, les sources sont à la fois abondantes, riches et variées, permettant à la fois des monographies et des synthèses. Evoquons tout d'abord les sources écrites d'origine européenne. Il s'agit de documents d'archives privées ou publiques. Conservés dans les dépôts des grands ports négriers comme Nantes, Amsterdam, etc., ils donnent des indications précieuses sur les établissements européens impliqués dans le trafic du « bois d'ébène ». Mentionnons aussi les journaux de bord des navires et les nombreuses lettres des agents des compagnies négrières. Les journaux imprimés dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle constituent également une mine de renseignements.

Dans la reconstruction de l'histoire de la traite négrière, les sources internes africaines – sources orales – ne sont pas à négliger. Il s'agit de traditions orales familiales, claniques et dynastiques qui peuvent éclairer et/ou nuancer certaines données archivistiques. Des éléments d'anthropologie culturelle et des indications d'ordre sociologique apparaissent également d'une grande utilité pour l'histoire de la traite négrière.

Longtemps négligée, l'archéologie s'impose de plus en plus comme l'une des clés pour la connaissance de ce phénomène. Il y a tout d'abord l'archéologie « classique » fondée sur la fouille des sites, des forts et établissements négriers de la côte ouest-africaine. Les travaux effectués à Saint George da Mina dans l'actuel Ghana se sont avérés particulièrement riches. Mais un domaine relativement nouveau et prometteur est l'archéologie sous-marine. Son développement part du constat que malgré

l'abondance des sources écrites, les témoignages matériels de cette histoire dramatique parvenus jusqu'à nous restent dérisoires. De la traite de millions d'hommes, nous ne conservons en définitive qu'une poignée d'objets. D'où l'idée de chercher les épaves des navires négriers, car il est évident que le fond des mers contient un patrimoine considérable. L'intérêt majeur, c'est qu'à l'inverse de la plupart des objets qui sont parvenus jusqu'à nous, en ordre dispersé, ceux qui proviennent d'une gare appartiennent au même contexte et témoignent d'un même moment de l'histoire. Cette simultanéité des données fait toute la richesse et toute l'originalité d'un site sous-marin. On se trouve en présence d'une véritable coupe anatomique du temps ; par ailleurs, chaque objet est porteur d'une force d'évocation et d'une émotion incomparables.

L'étude de la cargaison d'un navire de traite permet de le situer dans l'organisation et l'histoire du commerce triangulaire ; d'évoquer un port d'attache ; un circuit d'exploitation. L'analyse fine du sédiment permet d'accéder à une meilleure connaissance des produits (hommes + denrées), des conditions de vie à bord, de l'état sanitaire et de la nourriture. Tout cela montre à souhait la richesse des informations d'ordre historique que peut recéler une épave bien conservée. D'où un réel engouement pour l'archéologie sous-marine où des spécialistes se sont affirmés, comme Max Guérout en France et David D. Moore aux Etats-Unis d'Amérique. La tâche n'est pas aisée : il importe au préalable, après avoir compulsé quantité de documents d'archives, d'élaborer une cartographie des épaves et de réunir des moyens financiers et technologiques importants. D'où la nécessaire coopération scientifique internationale dans ce passionnant domaine de recherche.

Bien que la chape du silence ait longtemps étouffé l'historiographie de la traite négrière, le caractère incontournable de la question s'est manifesté et a imposé une production de plus en plus importante, dès le milieu du XVIII^e siècle. La littérature en langue anglaise est évidemment, de loin, la plus volumineuse et la plus consistante (voir bibliographie). L'ouvrage de base sur l'esclavage fut, pendant des décennies, celui de Ulrich B. Phlipp, *American Negro Slavery*, paru en 1929. Il est révélateur des clivages et préjugés, car, au moment où il paraît, les recherches sur l'esclavage étaient l'apanage des historiens du Nord, très hostiles à l'aristocratie des planteurs du Sud. Une impulsion fut donnée par l'œuvre remarquable de Eric Williams, *Capitalism and Slavery* (1944). Dans l'historiographie de la traite négrière, l'ouvrage de Philipp Curtin *The Atlantic Slave Trade : a census* (1969) a été un événement. En dépit des qualités de rigueur méthodologique, on ne peut pas dénoncer, chez cet auteur, des relents racistes qui vicient souvent ses hypothèses et ses conclusions. L'historien américain Curtin,

considéré comme l'un des plus grands spécialistes de la traite transatlantique, n'hésite pas à écrire :

Il est possible et même probable que l'accroissement démographique à l'introduction de nouvelles plantes ait excédé les pertes subies. Du fait de la traite des Noirs, les migrations outre atlantiques eurent donc pour effet démographique net une augmentation et non une baisse de population (Curtin 1969:270).

En langue française, l'ouvrage de Gaston-Martin : *Nantes au XVIIIe siècle. L'ère des négriers (1714-1774)* demeure une œuvre à la fois maîtresse et pionnière ; ouvrage novateur en son temps, on pourrait cependant lui faire le reproche majeur d'une perspective européocentriste. L'historiographie de la traite négrière en France prend une dimension nouvelle avec l'œuvre riche d'érudition de Gabriel Debien. Essentiellement consacrée aux Antilles mais aussi aux côtes ouest-africaines, cette œuvre monumentale constitue une enquête fine et passionnante sur les origines des esclaves aux Antilles, et met en chantier une ethnologie du marronnage. L'historiographie française aura eu également le mérite de produire un numéro spécial de la *Revue française d'histoire d'outre-mer* Tome LXII n^{os} 226-227, 1975 sur le thème : « Traite des Noirs par l'Atlantique : Nouvelles approches ».

Les intellectuels africains, concernés au premier plan, se sont résolument impliqués dans la production du savoir sur l'effroyable traite négrière. Leurs œuvres apportent une perspective autre, qui cherche à situer le tort incommensurable que ce phénomène inique a porté à notre continent. L'historien Abdoulaye Ly a abordé de façon rigoureuse le problème de la traite dans sa thèse sur « La compagnie du Sénégal » soutenue en 1959 et rééditée en 1993 aux Editions Karthala. Au Nigeria, l'éminent historien Dike a très directement abordé les questions d'esclavage dans sa thèse « Trade and politics in Niger Delta ». Les nouvelles générations d'historiens africains ont également enrichi la problématique, notamment Boubakar Barry dans son ouvrage *La Sénégambie du XV^e au XIX^e siècle : traite, islam et colonisation*. Par ailleurs, le professeur Inikori, précédemment à l'Université Abu à Zaria et exerçant actuellement aux USA, est devenu l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire quantitative de la traite négrière.

De nombreux ouvrages et articles qui ont été recensés dans des bibliographies volumineuses, mais toujours loin d'être exhaustives, ont ainsi été publiés. La bibliographie de Peter C. Hogg constitue, de ce point de vue, un instrument de travail indispensable : *The African Slave Trade and its suppression, A classified and Annotated Bibliography*, London, F. Cass, 1973, XVII-409 p.

Le débat sur la traite négrière a davantage été enrichi ces dernières années à travers les colloques et congrès. Depuis 1965, plus d'une dizaine de rencontres internationales ont permis une analyse de plus en plus fine du phénomène dans toute son ampleur. C'est ainsi qu'en 1972, l'American

historical Association a organisé un colloque international pour une étude comparative des systèmes esclavagistes. La Conférence Internationale d'Histoire Economique a également réuni en août 1974 une session sur la traite négrière. En 1985 fut organisé à Nantes, l'un des plus grands ports esclavagistes du monde, un important colloque international sur le thème : *De la traite à l'esclavage Ve-XVIIIe siècle*. Ce fut, pour la centaine de chercheurs et savants prestigieux, l'occasion de communications et débats sur les différents aspects culturels, sociaux et économiques de l'esclavage. Organisé par le Centre de recherche sur l'histoire du monde atlantique et la société française d'histoire d'Outre-mer, avec le concours de l'UNESCO, le colloque de Nantes a donné lieu à des Actes d'une matière scientifique dense et variée.

Ainsi donc, des initiatives heureuses et des travaux majeurs ont été, au cours des dernières décennies, effectués en Europe, dans les Amériques et en Afrique. Mais il manquait à tout cela une charpente commune, un souffle unificateur. Aussi l'UNESCO a-t-il senti l'urgence de traiter de manière globale, méthodique et consensuelle une question fondamentale et incontournable. Il fallait, entre autres, donner un éclairage à un moment tragique de l'histoire de l'humanité et tenter de replacer le sous-développement actuel de l'Afrique dans son contexte historique véritable. Ainsi est né le Projet International « La Route de l'Esclave » à la suite de l'initiative de Haïti, appuyée par le Bénin et adoptée par la 27^e session de la Conférence Générale de l'UNESCO. Le premier colloque international s'est tenu du 1^{er} au 8 septembre 1994 à Ouidah (Bénin), en présence du président de la République Soglo, du Directeur Général de l'UNESCO Frederico Mayor et d'une centaine de sommités intellectuelles spécialisées dans le domaine de la traite négrière. Il est symptomatique que Ouidah ait été choisie pour accueillir un tel forum. Ancien pôle de la traite atlantique, cette cité est en effet tout un symbole où subsistent des forts et entrepôts évocateurs du drame que des humains, réduits à l'état bestial, ont subi.

L'argumentaire développé pour ce colloque mérite qu'on s'y attarde pour bien apprécier la philosophie et les motivations de l'institution internationale. Il ne s'agissait pas d'installer un tribunal pour juger tel peuple ou tel autre, mais il est indispensable de savoir ce qui s'est passé. C'est la condition *sine qua non* pour une gestion intelligente et féconde du passé. Il importe en effet d'étudier l'histoire de la traite pour se souvenir de ce passé douloureux, pour prévenir toute forme d'intolérance, de conflit et de guerre, pour impulser une dynamique d'entente, de coopération et de paix. Le projet de « Route de l'Esclave » apparaît de ce fait comme une œuvre gigantesque, de haute portée, susceptible de faire de l'histoire un puissant levier de promotion d'une culture de paix, par une connaissance à la fois objective et sereine d'un passé bien géré.

Dès lors, l'enseignement et la communication sur la traite des Noirs, sujet éminemment sensible, s'impose comme un impératif catégorique, mais pose en même temps des problèmes pédagogiques et éthiques. La question fondamentale s'est ainsi posée : Faut-il enseigner les pages les plus sombres de l'histoire de l'humanité, au risque de désespérer les jeunes générations ? Nous répondons par l'affirmative en insistant pour que ce phénomène occupe une place importante dans les programmes scolaires et universitaires. Il y a nécessité d'une claire connaissance du passé, sur une sombre réalité, longtemps occultée, pour qu'en pleine connaissance de cause, les jeunes générations qui auront à bâtir le monde fondent leur action sur la tolérance et le respect des valeurs humaines essentielles. L'histoire devra ici rejoindre l'instruction civique pour inciter à méditer sur la valeur des lois et sur les droits de l'homme. Enseigner la traite négrière, ce sera d'abord faire comprendre le drame et le désespoir de millions d'humains et la dérive de tout un continent. C'est aussi mettre le passé au service d'urgences contemporaines, pour dénoncer une traite et un esclavage qui n'ont pas toujours disparu. Il s'agira en définitive de briser la loi du silence qui veut, selon l'expression de Elie Wiesel, reprise par le président Nicéphore Soglo du Bénin, que « Le bourreau tue toujours deux fois, la deuxième fois par le silence ».

Par-delà le cadre institutionnel de l'école ou de l'université, le phénomène de la traite négrière interpelle l'ensemble de la conscience collective. C'est pour cela que l'historien Ibrahim Baba Kaké, dans la toute dernière communication produite avant sa mort précoce, fait un vibrant plaidoyer pour « La vulgarisation de l'histoire de la traite négrière », texte destiné au colloque international de Ouidah. A travers sa célèbre « Collection Les Grandes Figures de l'Histoire Africaine », Ibrahim Baba Kaké s'est très tôt élevé contre une tendance strictement élitiste de l'historiographie. Il préconise donc que l'histoire de la traite négrière soit mise à la portée du plus grand nombre, par l'édition de collections populaires dépouillées de l'appareil scientifique, par des magazines à grand tirage, par des documents audio-visuels (radio, cinéma, télévision). Des ouvrages comme *Roots* (Racines) du Noir américain Alvin Alex Haley et *Ségou* de l'Antillaise Maryse Condé, écrits dans une perspective romanesque, avec une solide assise scientifique, ont avivé, au sein du grand public, la soif de connaissance de l'histoire de la traite négrière.

Déjà l'opinion publique s'est mobilisée autour de ce thème, galvanisée par des hommes politiques et des scientifiques. C'est ainsi que le président autoproclamé du Nigeria, Mosshodd Olawale Abiola, demande que les peuples noirs soient dédommagés pour les dégâts subis par le continent du fait de la traite négrière. L'historien Ali A Mazrui, sur la base des dommages

payés à l'Etat d'Israël pour l'holocauste durant la Seconde Guerre mondiale, exige réparation pour les siècles de servitude imposés aux Noirs.

Le phénomène de la traite des Noirs est caractérisé par une extraordinaire ampleur dans le temps et dans l'espace : près de cinq siècles (du XVe au milieu du XIXe siècle), une dimension tricontinentale intégrant l'Afrique, l'Amérique, l'Europe, avec pour vase communicant tout l'espace maritime atlantique. Les problèmes relatifs à cette question sont multiples, variés et d'une grande complexité. Ce serait donc illusoire, dans le cadre de ce travail, d'essayer de cerner tous les contours de la traite négrière.

Nous tenterons d'organiser cette étude sur la base des propositions de thèmes suivants, dans leurs grandes articulations, sans entrer dans les détails, les textes et documents en annexes et l'orientation bibliographique permettant d'approfondir.

Les antécédents : esclavagistes et négriers dans la longue durée

Il s'agit de cerner les origines et les développements observables de façon universelle, depuis la plus haute antiquité. On s'interrogera sur les techniques de réduction à l'esclavage et les fonctions de l'esclave dans les sociétés africaines « traditionnelles ». On étudiera également le « système esclavagiste oriental », tel qu'il a été mis en place par le monde arabo-musulman, à travers le commerce transsaharien aboutissant sur la méditerranée et le long de la côte des Zénj vers l'océan Indien.

Le tournant des XVe-XVIe siècles et l'émergence d'un nouvel espace-monde : l'Atlantique

La problématique tournera sur le déplacement du centre de gravité du commerce et des échanges de la « Mare Nostrum » vers l'Ouest. Le progrès des sciences nautiques, les « découvertes » ou « redécouvertes » seront examinés.

De l'esclavage à la traite : les alibis, fondements idéo-religieux et juridiques

Il s'agira de revenir sur les théories incongrues sur l'inégalité des races. Le rôle de l'Eglise qui, à l'époque, a cautionné cette pratique, sera discuté. Une attention particulière sera accordée au fameux Code Noir, considéré comme la base juridique de la traite négrière.

La traite en Afrique et ses conséquences

Cet aspect, pour des raisons évidentes, fera l'objet de développements plus substantiels. Nous procéderons par une double approche.

Approche monographique : les espaces négriers sur les côtes ouest-africaines : en Sénégambie, sur la côte des esclaves : autour du fort de San Gorge da Mina, sur le littoral camerounais : le cas de Victoria (rebaptisé Limbé).

Approche synthétique : la réflexion portera sur la thématique générale d'une Afrique confrontée à une demande croissante de « bois d'ébène ». Nous évoquerons et discuterons les données quantitatives disponibles. Nous décrirons les dures conditions du « voyage sans espoir de retour ». Nous étudierons les énormes et fâcheuses conséquences de la traite négrière sur l'évolution historique de l'Afrique : violence endémique, dégradation du pouvoir et de l'autorité, désarticulation sociopolitique. Un accent particulier sera mis sur la corrélation évidente entre traite négrière, colonisation et dépendance, sous-développement et blocage structurel du continent africain.

L'impact de la traite négrière sur les sociétés des Amériques

L'Amérique, faussement baptisée « Nouveau Monde » par les Européens, fut d'abord un pays de rêve, l'eldorado, avant d'être le théâtre de l'extermination des Amérindiens. La conquête, d'abord œuvre des puissances ibériques, vit par la suite l'implication de la France et de l'Angleterre. Le processus aboutit à la mise en place d'une économie de plantation, avide de main-d'œuvre et essentiellement tournée vers la production de denrées de luxe (café, sucre, cacao, coton, épices). A travers le cas de Cuba, l'analyse permettra d'éclairer la nécessité pour l'Europe de contrôler toute la zone intertropicale, notamment celle des Caraïbes. On tentera également d'élucider les liens entre logique de production et colonisation, d'abord dans les Amériques et corrélativement en Afrique.

L'impact de la traite sur la société européenne

Il s'agit de proposer une réflexion sur les rapports dialectiques existant entre traite négrière et développement économique de l'Europe (Angleterre et France notamment). Nous discuterons les thèses controversées sur cette interrogation fondamentale à savoir :

- Schéma 1 : les conditions qui ont amené une croissance économique soutenue ont permis l'essor d'une traite fructueuse.
- Schéma 2 : l'accumulation primitive du capital, issu de la traite atlantique, a été le moteur de la croissance économique de l'Europe. Des exemples précis et pertinents seront sollicités pour conforter ces thèses.

Révoltes d'esclaves, abolitionnisme, suppression de l'esclavage

Les populations à qui on a imposé l'esclavage ont, à travers toute l'histoire de l'humanité, manifesté leur révolte et tenté de recouvrer leur liberté. L'exemple de Spartacus dans l'Antiquité romaine est, de ce point de vue, édifiant. La traite négrière, du début à la fin du processus, a été émaillée

de révoltes plus ou moins sanglantes, dans les bateaux négriers, dans les plantations, etc. La révolution haïtienne de 1789-1804, sous la direction de Toussaint Louverture, participe de ce mouvement et en est la forme suprême la mieux élaborée. C'est là un aspect fascinant de l'histoire de l'esclavage qui mérite l'attention de l'historien.

Parallèlement en Europe et en Amérique, s'est amorcé, sous couvert d'idées philanthropiques, le processus d'émancipation formelle des esclaves noirs. Nous tenterons de cerner les motivations et démarches idéologiques, pragmatiques, etc., qui ont sous-tendu le courant abolitionniste en France, en Angleterre et aux Amériques.

Dimension culturelle de la traite négrière

Elle est d'une grande importance et se manifeste à travers les cultes, la musique, les danses que les esclaves noirs ont transplantées dans les Amériques et les Caraïbes. Une culture nouvelle, riche et fascinante s'est ainsi développée, donnant naissance à une rythmique (Samba au Brésil), à des rythmes musicaux (jazz notamment) qui vont s'imposer à travers les siècles et dans tous les continents.

La traite orientale

Si la traite négrière atlantique, par son ampleur, son caractère de génocide et ses conséquences incommensurables, occupe une page particulièrement triste des Annales de l'histoire, l'esclavage apparaît cependant comme un phénomène universel qui a marqué de nombreuses civilisations. La structure interne de bien des sociétés s'est trouvée articulée autour de l'esclavage. C'est le cas notamment des sociétés « traditionnelles » de l'Afrique noire.

Sur le long terme, depuis les temps les plus reculés, l'histoire des peuples de la Méditerranée et du Moyen-Orient est marquée par ces lamentables cortèges de victimes arrachées à leur patrie, pour être conduites vers un travail forcé, par le seul droit du plus fort : Noirs venus de Nubie que les Egyptiens et Romains employaient dans les grands travaux (construction de pyramides, de monuments divers) ou à diverses tâches domestiques ; Slaves que les Grecs se procuraient dans le lointain Caucase et qui, jusqu'au Moyen-Age, alimentèrent le trafic esclavagiste. Comme l'a montré un chercheur béninois, Dieudonné Gnamankou, la traite des Noirs, au-delà de l'Empire Ottoman, atteint même les profondeurs de la Russie bien avant le XVIIIe siècle. Ce phénomène insolite amena un esclave noir, Abraham Hannibal, à accéder au grade de Général de l'armée impériale ; et l'un de ses descendants n'est autre que le très célèbre écrivain poète Pouchkine.

L'esclavage existait dans un grand nombre de sociétés africaines, surtout les sociétés hiérarchisées (royaume, principauté, chefferie).

Devenaient esclaves les enfants d'esclaves, les débiteurs insolvables, les délinquants sociaux incorrigibles (adultères, voleurs, criminels, sorciers). A cela s'ajoutent les enfants vendus pendant la famine et, bien sûr, les prisonniers de guerre.

Nombre de sociétés africaines utilisaient des esclaves pour les plantations, les transports, les services domestiques, pour le prestige, pour la guerre. La traite intérieure s'étendait dans les périodes de conflits.

Les « esclaves de case » étaient d'habitude bien traités, comme des membres de la famille ; dans certains royaumes, les chefs des esclaves jouaient un rôle politique majeur. Il était rare de vendre un esclave sauf en cas de nécessité, les prisonniers de guerre récalcitrants.

La soif de main-d'œuvre esclavagiste fut particulièrement vive dans les principautés et empires arabo-musulmans qui établirent leur hégémonie, entre le IX^e et le XIII^e siècle sur le pourtour sud de la Méditerranée et du Moyen-Orient, particulièrement les Empires Omayyades et Abbasides qui puisaient l'essentiel de leur main-d'œuvre servile du Bilad-es-Sudan. C'est cette dimension historique, fort bien décrite par Claude Meillassoux, dans son *Anthropologie de l'esclavage*, que nous allons évoquer ici.

Concentrant son étude sur la zone soudano-sahélienne, Meillassoux émet l'hypothèse selon laquelle les contradictions internes de la société domestique conduisent à une hiérarchisation des lignages et à la domination politique des uns sur les autres. En revanche, l'esclavage s'est développé ici par le contact de civilisations différentes. Il s'inscrit dans un contexte intercontinental, marqué par l'hégémonie arabo-musulmane, mettant en jeu des institutions guerrières et commerciales qui sont les conditions de son existence.

Dès le IX^e siècle, les effets de ce trafic sont signalés dans l'Ouest africain. Al Yakubi (872) mentionne l'exportation d'esclaves *Sudan* (noirs) à partir d'Awdaghost et de Zawila, plus au Sud. Cette dernière ville s'impose dès le Xe siècle comme un important centre esclavagiste. Les exportations d'esclaves sont mentionnées à différents moments de l'histoire du Maghreb. En 1416, Al-Makrissi signale « qu'arriva une caravane du Takrur pour le pèlerinage (de la Mecque) avec 1700 têtes d'esclaves, hommes et femmes, et une grande quantité d'or » destinés à être vendus sur place. Les données de l'histoire de la traite concernant cette période obéissent, invariablement, au processus suivant : formation d'Etats militaristes, pillage au sud du Sahara par ces Etats de populations noires païennes ; organisation de réseaux marchands s'étendant du Sudan au Maghreb et au Machrek. C'est ce scénario qui a prévalu dans l'Empire du Bornou, lors des campagnes militaires d'Idriss Alaoma contre les Sao Ngafata, au XVI^e siècle. Au Mali tout comme dans l'Empire Songhay, la traite des esclaves apparaît comme une activité majeure, particulièrement lucrative. Pour les Askia, les territoires de prédilection des raids esclavagistes

sont le Wangara, le Kaniaga et le Diafua. L'Askia Mohammed, en organisant en 1498 la guerre sainte contre les Mossi, prit de nombreux enfants en captivité.

Si une partie des esclaves était exploitée sur place, la grande majorité s'exportait à travers les pistes caravanières, dans les principautés du Maghreb, et en Orient (Empire Ommayade, Abbaside et Ottoman). Les esclaves du Bilad es Sudan étaient rejoints en Arabie par les contingents d'esclaves Zendj importés de la côte orientale d'Afrique. Les Noirs y étaient astreints à différentes tâches. Beaucoup se retrouvèrent du IXe au XIe siècle dans les grandes plantations de canne à sucre, dans la région du Bas-Irak ; là éclata une terrible révolte, celle des esclaves Zendj, qui faillit renverser la puissante dynastie abbaside. Des esclaves, hommes et femmes, étaient employés au service de la haute aristocratie. Les femmes noires, fort prisées, devenaient concubines alors que les hommes, castrés dès le jeune âge, jouaient le rôle d'eunuques. Certains esclaves, par leur forte personnalité et leur savoir faire, réussirent à occuper à terme des positions enviables au sein des armées et dans l'entourage des Khalifes.

La traite orientale pratiquée par les Arabes, à travers le Sahara et le long de la côte orientale (côte de Zendj), est une réalité. Elle a duré plusieurs siècles, du IXe pratiquement au début du XXe siècle. La saignée démographique, dans ce sens également, a été importante, bien qu'il soit très difficile d'avancer des chiffres.

Malheureusement, l'appréciation du phénomène de la traite orientale pose de sérieux problèmes. Peu de spécialistes arabes s'intéressent et souvent répugnent à en parler par fausse pudeur. Par ailleurs, il y a comme une indécence, de la part de certains historiens occidentaux, de toujours vouloir établir un parallèle entre traite atlantique et traite orientale, comme pour se disculper.

Ce qui est certain, c'est que la traite atlantique, dans ses proportions, dans ses fondements idéologiques et juridiques, dans ses conséquences dramatiques pour l'Afrique, revêt le caractère d'un véritable génocide et ne saurait être mise en parallèle avec la traite orientale.

Le débat sur la traite négrière

Il est incontestable que l'esclavage représente un aspect particulièrement atroce de l'expansion européenne Outre-mer. Cette question est au centre de l'historiographie africaine. Elle a fait l'objet de publications abondantes et de nombreuses thèses. Toutefois, cette traite négrière, en d'autres termes le commerce triangulaire, est examinée, analysée et appréciée de différentes manières.

L'historiographie coloniale présente les arguments les plus divers pour minimiser la portée de la traite négrière. La principale technique consiste à réduire les chiffres concernant le nombre d'esclaves noirs transplantés dans les Amériques. La seconde technique consiste à noyer cette tragique

épreuve dans des considérations relatives prenant en compte quelques avantages, par exemple l'introduction en Afrique de cultures nouvelles.

Philip Curtin, historien américain de race blanche, est le leader de cette école qui a réduit au maximum, et de façon scandaleuse, le nombre d'esclaves arrachés au continent africain. Pour cette Ecole, les chiffres ne devraient pas dépasser 15 à 20 millions pour tous les siècles. Voici, par ailleurs, quelques éléments de l'argumentaire sophiste développé par cette Ecole :

L'effet de la traite en Afrique fut incontestablement néfaste. Cependant, le bilan final ne fut pas totalement négatif. Les Portugais, par exemple, introduisirent une série de nouveaux légumes et fruits... La traite a cependant apporté un surcroît de violence. Mais la colonisation a aussi apporté des villes, des églises, des hôpitaux et un mode de vie ordonné (sic).

Lorsque divers argumentaires pour relativiser les effets négatifs de la traite ne tiennent plus, les sophistes élaborent des thèses mettant en exergue le fait que ce sont les souverains noirs du littoral qui ont été les intermédiaires et bénéficiaires du phénomène.

Aux antipodes de cette Ecole, des études nombreuses et récentes ont cherché à établir la réalité des faits. Aussi bien des Africains que des africanistes de bonne foi ont produit des travaux scientifiques mettant en exergue la dramatique saignée humaine que la traite négrière a opérée en Afrique. Il a été démontré son rôle néfaste qui a conduit à la destruction des capacités de production économique et à la destruction des structures socioéconomiques.

Il a été établi que ce ne sont pas uniquement les régions côtières, au contact direct avec les négriers, qui ont été victimes de cette effroyable saignée humaine. L'hinterland fut aussi victime du fait des raids opérés par les chasseurs d'esclaves.

Il a été mis en exergue les traumatismes et distorsions consécutives à la traite négrière qui a eu pour conséquence le développement d'une véritable culture de violence. La traite négrière, en ruinant les sociétés traditionnelles africaines, est responsable de l'extraversion imposée et a joué dans le processus de sous-développement enclenché dès le XVI^e siècle.

Au nombre des chercheurs africains qui se sont intéressés à la traite négrière, on peut citer le Nigérian Inikori. En se basant sur les archives des principales nations européennes impliquées dans ce commerce, il a procédé à des études quantitatives qui, dans l'évaluation de la saignée humaine imposée à l'Afrique, oscille entre 60 et 80 millions. Ces chiffres portent non seulement sur les esclaves ayant débarqué en Amérique, mais aussi sur ceux qui ont été victimes des raids, ceux qui sont morts (parfois par suicide) dans les navires.

Ce sont des travaux d'Inikori qui ont convaincu Chief Abiola à demander juste réparation pour cette tragédie imposée pendant des siècles au continent noir. A la demande insistante d'un député de la Guyane,

l'Assemblée nationale française a reconnu que la traite négrière fut un véritable génocide, un crime contre l'humanité.

L'historiographie de la traite atlantique a souvent intégré les données quantitatives. C'est à l'Université de Zaria (Nigeria) que les recherches les plus pertinentes ont été menées, en particulier par le Professeur Inikori. Celui-ci a méticuleusement compulsé les nombreuses archives de la traite atlantique conservées en Angleterre, aux Pays-Bas et ailleurs. Il a procédé à des simulations intégrant les pertes humaines lors des raids esclavagistes en Afrique ; les esclaves morts dans les navires lors de la traversée de l'océan Atlantique (de maladie, de mauvais traitement, par suicides fréquents, etc.). Avec d'autres spécialistes, il estime que la ponction humaine subie par l'Afrique est de l'ordre de 60 à 80 millions d'individus.

Ce sont les travaux historiques de Inikori qui ont inspiré Moshood Abiola, candidat malheureux aux élections présidentielles au Nigeria, à lancer une campagne très médiatisée, demandant que réparation soit faite à l'Afrique et que la traite négrière soit considérée comme un crime contre l'humanité.

Par ailleurs, Christiane Tobira, députée de la Guyane, a fait voter une loi par l'Assemblée nationale française, indiquant que la traite négrière fut un véritable génocide, un crime contre l'humanité.

Textes et documents à l'appui

L'esclavage : les philosophes le dénoncent

Par Montesquieu

« J'aimerais autant que la religion donne à ceux qui la professent un droit de réduire en servitude ceux qui ne la professent pas, pour travailler plus aisément à sa propagation.

Ce fut cette manière de penser qui encouragea les destructeurs de l'Amérique dans leurs crimes. C'est sur cette idée qu'ils fondèrent le droit de rendre tant de peuples esclaves ; car ces brigands, qui voulaient absolument être brigands et chrétiens, étaient très dévots.

Louis XIII se fit une peine extrême de la loi qui rendait esclaves les nègres de ses colonies ; mais quand on lui eut mis dans l'esprit que c'était la voie la plus sûre pour les convertir, il y consentit.

Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais :

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terre.

Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves.

Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir.

On ne peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui, chez les Egyptiens, les meilleurs philosophes du monde, était d'une si grande conséquence qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains.

Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez les nations policées, est d'une si grande conséquence.

Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes, parce que si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes nous-mêmes chrétiens.

De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains ; car, si elle était telle qu'ils la disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié ? »

Montesquieu, *De l'Esprit des Lois*, XV, 4 et 5.

Traitement des esclaves

Maintenant avec la grâce de Dieu, je raconterai à Votre Révérend ce que je fis pendant le voyage d'Angola jusqu'à Rio de Janeiro, qui dura quatre ans. Cent cinquante hommes tombèrent malades et j'affirme à Votre Révérend que jamais je n'ai vu semblable misère et tant d'abandon, même au royaume de Congo. Parce que si les Blancs sont peu nombreux, les Noirs, eux, ne peuvent se mouvoir sur ce navire trop petit, d'autant plus qu'il y avait tant d'esclaves... Ceux-ci étaient entassés comme des sardines en boîtes. Ainsi beaucoup de Noirs tombaient malades et mouraient ... Il y a des maîtres qui, pour se voir délivrés de l'incommodité et de la mauvaise odeur des Noirs moribonds, les laissent jeter à l'eau encore presque vivants. J'en ai vu quelques-uns qui agitaient leurs mains au-dessus de l'eau... Il y eut sur ce petit navire beaucoup de passagers qui, quand les esclaves étaient malades, les battaient cruellement avec des cordages parce qu'ils ne mangeaient pas un peu de farine et de sardines salées ... Dieu appela à lui cent trente esclaves pendant la traversée...

Extraits d'une lettre du Père Jésuite Tavares au Provincial du Portugal, en date du 29 juin 1638, traduction du chanoine Jadin.

Le 27 novembre 1738, une révolte éclate à bord du navire négrier, l'Africain, qui venait de quitter la côte de Guinée. Elle est maîtrisée et le

lendemain, l'équipage punit les chefs de cette révolte. Parmi eux, un Noir surnommé l'Anglais parce qu'il a déjà voyagé sur un navire anglais.

Hier à huit heures, nous amarrâmes les nègres les plus fautifs, autrement dit les nègres auteurs de la révolte, aux quatre membres et couchés sur le ventre dessus le pont, et nous les fimes fouetter. En outre, nous leur fimes des scarifications sur les fesses pour mieux leur faire ressentir leurs fautes. Après avoir mis leurs fesses en sang par les coups de fouet, et les scarifications, nous leur mîmes de la poudre à tirer, du jus de citron, de la saumure, du piment, tout pilé et brassé ensemble avec une autre drogue que le chirurgien mit, et nous leur en frottâmes les fesses, pour empêcher que la gangrène s'y soit mise et de plus pour que cela leur eût cuit sur leurs fesses....

... Nous avons mis l'Anglais aux fers, qui était le chef, cramponné sur le gaillard d'avant et aussi emmenotté, à cette fin de le faire mourir en languissant.

Cité par Gaston Martin, *L'ère des Négriers, 1714-1774*, Paris, F. Alcan.

Coup de canon. Le négrier est en rade : il a « de la marchandise humaine ». De la marchandise bien parée, reposée parfois par un court séjour dans une escale, cheveux coupés, barbe faite, peau luisant d'huile de palme, maladies cutanées masquées pour quelques jours par un onguent, le corps dopé par les chirurgiens, de telle sorte que l'esclave hissé sur la table de vente paraisse une « pièce » d'Inde.

Dans toute la vigueur de la jeunesse. Peut-être, après qu'il aura apposé, au moyen d'une lame d'argent brûlante, ses initiales comme signature sur la poitrine d'un individu en bonne forme, l'acquéreur aura-t-il à déchanter. Mais ce ne sera pas faute de l'avoir examiné. C'était une attraction pour les dames de la société brésilienne que l'examen minutieux du lot des arrivants qui étaient classés avec les Ciganos ou Gypsies, déportés du Portugal au XVIIIe siècle.

Parfois, les malheureux sont mis en loterie. « Nous avons fait un billet conforme aux étiquettes qui étaient aux bras des nègres ; marquant le numéro de chacun d'eux, dit un état des magasins de la Compagnie des Indes à la Guadeloupe. Et lesdits billets, par nous paraphés, ont été mis en quatre différents chapeaux, le premier contenant les grands mâles, tant pièces d'Inde que vieux, lesdits vieux contremarqués ; dans le deuxième les billets contenant les grandes femelles ; dans le troisième les jeunes nègres ; dans le quatrième, les négrellons. Après moi, il a été procédé à la distribution par le sort, ayant préalablement crié le prix de chaque pièce de nègre dans sa qualité et estimation attaché à chaque billet ».

Dans Ch. De La Roncière, *Nègres et Négriers*, Paris, 1933, Ed. des Portiques.

Les conséquences économiques de la traite pour l'Afrique

Par Inikori J. E. (texte traduit de l'anglais)

Les conséquences économiques pour l'Afrique de la traite des Noirs commencent seulement aujourd'hui à retenir l'attention des chercheurs. L'une des études effectuées récemment dans ce domaine repose sur un modèle statistique établi d'après une théorie classique du commerce international. Les coûts et les profits de la traite des Noirs pour l'Afrique ont été calculés en fonction de la préférence entre la quantité totale estimative de denrées qui auraient été produites en Afrique (pour assurer simplement la subsistance de la population) et le nombre supposé d'esclaves exportés et la valeur totale des produits d'importation reçus en échange. Si le premier chiffre est supérieur au second, on pourra dire que les conditions de vie matérielles des Africains se sont dégradées sous l'effet de la traite des esclaves. Dans le cas contraire, on pourra affirmer que les conditions de vie des Africains se sont améliorées grâce à la traite. Outre la faiblesse conceptuelle d'un tel raisonnement, son principal défaut est de n'offrir aucune possibilité de déterminer les gains dynamiques ou les pertes qui peuvent être associés au trafic des esclaves, comme le signale H. Williams.

Le lien entre le commerce international et la mise en valeur de ressources nouvelles et de forces productives permet mieux d'expliquer, en partie, la situation actuelle des nations, le niveau des revenus, des prix et des conditions de vie que l'analyse transsectorielle des économistes classiques qui prend pour hypothèse une quantité donnée de facteurs de production déjà existants et utilisés (avec une technologie et un marché déterminés et une organisation donnée de la production).

On dit parfois que la traite des Noirs a introduit en Afrique des cultures nouvelles venues des Amériques, comme le manioc, la patate douce, le maïs, l'arachide, etc. Sans entrer dans une controverse sur l'origine américaine de ces cultures et en admettant cette réalité, il est impossible de soutenir qu'elles ont été introduites en Afrique grâce à la traite des Noirs. En fait, ces cultures auraient, paraît-il, été introduites en Afrique occidentale « par des marchands portugais au début du XVI^e siècle », à une époque où le Portugal pratiquait en Afrique occidentale un trafic d'esclaves bien moins important, en volume et en valeur, que le commerce de produits de cette région comme l'or, le poivre, etc.

Pour savoir si la traite des Noirs a été un facteur du développement économique de l'Afrique, on pourrait aussi examiner comment les négociants africains ont investi les bénéfices qu'ils en ont tirés. Il se peut qu'après l'abolition effective de cette pratique à la fin du XIX^e siècle, les

capitaux déjà accumulés par certains marchands africains aient alimenté le commerce des produits d'Afrique, tels que l'huile de palme, qui étaient alors recherchés. On pourrait donc y voir une contribution positive de la traite des Noirs au développement économique de l'Afrique. Or, pendant les quatre siècles environ qu'a été pratiqué le trafic des esclaves avant d'être aboli, les gains tirés de ce commerce n'ont pas été investis pour accroître la capacité de production des économies africaines. Duke Ephraim, un des plus grands marchands *efik* de l'époque précoloniale, « a peuplé les vastes régions agricoles d'Akpabuyo, à l'est de Calabar, d'esclaves achetés grâce au produit de son trafic, non pas tant pour produire de l'huile ou même des denrées alimentaires que pour renforcer la puissance de sa maison ou de sa garde. C'est ainsi en général qu'ont été utilisés les bénéfiques produits par la traite des Noirs dans la région qui, dans le Nigeria actuel, correspond au bassin de la Cross. Tout cela porte à croire que les conditions économiques liées à la traite des Noirs n'ont pas stimulé la formation de capitaux et que le trafic des esclaves n'a donc pas favorisé le développement économique de l'Afrique. En fait, on peut affirmer que les institutions et les pratiques néfastes au développement économique qui se sont développées et renforcées pendant quatre siècles qu'a duré la traite des Noirs sont devenues plus tard des obstacles sérieux à la transformation économique de l'Afrique.

S'il est difficile de déceler un apport quelconque de la traite des Noirs au développement économique de l'Afrique, il reste à examiner deux autres idées. Nous entendons démontrer que cette pratique a eu des effets négatifs qu'il est possible de déterminer et qui ont directement nui au développement économique de l'Afrique. Le commerce extérieur des esclaves a eu comme premier effet négatif direct sur le développement économique de l'Afrique de freiner ou de compromettre l'accroissement de la population africaine pendant plus de quatre cents ans. Il s'agit là d'une question sur laquelle les historiens ont des vues divergentes. Pour ce qui est de l'Afrique au sud de l'Equateur, les historiens s'accordent, semble-t-il, à penser que la traite des Noirs s'est traduite par le complet dépeuplement de la région englobant en gros le Congo et l'Angola, mais ils ne sont pas d'accord sur la question de savoir si l'effet a été le même en Afrique de l'Ouest. Toutefois, ce que nul ne semble contester, c'est que, stationnaire pendant les quelques quatre cents ans qu'a duré la traite des Noirs, c'est-à-dire que le taux de croissance démographique a compensé le taux de dépeuplement dû à la traite.

Inikori, J., *The Atlantic Slave trade : effects on economies, societies, and peoples in Africa, the America, and Europe*,
Dukle University Press, 1992.

Les conséquences de la traite : la « saignée » démographique

Un exemple d'évaluation pour une année, 1778, pour l'ensemble de la Côte occidentale de l'Afrique : nombre d'esclaves traités

Négriers Selon le Père Rinchon « La traite et l'esclavage des Congolais »
Selon un document du XVIIIe siècle conservé aux Archives Nationales à Paris. Différence entre les deux documents

Anglais	53 000	32 800	20 200
Français	23 500	14 000	9 500
Hollandais	11 300	3 000	8 300
Portugais	8 700	19 000	10 300
Colons des Etats-Unis	6 300	N'en parlent pas	6 300
Danois	1 200	1 200	34 000
Total	104 000	70 000	

Ainsi, en une seule année, l'Europe a arraché à l'Afrique noire entre 70 000 et 104 000 esclaves.

Il est difficile pour le moment de se faire une idée précise du nombre d'hommes, de femmes et d'enfants enlevés à l'Afrique par la traite négrière.

Les différences de chiffres qui apparaissent dans les deux documents cités ci-dessus traduisent un peu l'état actuel des discussions sur ce point.

Le document conservé aux Archives Nationales à Paris est une pièce du XVIIIe siècle. On ignore dans quelles circonstances il a été rédigé, ni pourquoi et par qui il a été établi. On peut donc se demander si les chiffres qu'il donne sont dignes de foi.

Le document du Père Rinchon est le résultat de recherches effectuées à partir des déclarations faites en douane par les capitaines négriers. Il s'agit donc d'esclaves effectivement vendus. Si l'on tient compte des tentatives de fraude vis-à-vis du fisc et de la mortalité qui frappait les cargaisons à bord des bateaux négriers pendant la traversée de l'Atlantique (5 à 25 %), on peut penser que le chiffre des esclaves traités sur la côte africaine en 1778 est bien supérieur à celui qui nous est donné par le Père Rinchon.

Remarquons en outre que l'année 1778 est certes une année de paix, mais qu'elle est loin d'être une année d'apogée de la traite négrière.

Alors, combien de millions d'hommes la traite négrière qui a duré plus de quatre siècles a-t-elle enlevés à l'Afrique noire ?

Un autre exemple, relatif à 1788

Le tableau de Norris pour l'année 1788 nous renseigne sur les divers points de succion de la pieuvre humaine :

Gambie.....	700	Nègres
Iles de Los.....	1 500	Ø
Sierra Leone.....	2 000	Ø
Côte des Graines.....	3 000	Ø
Cap des Palmes.....	1 000	Ø
Côte d'Or.....	10 000	Ø
Guitta et Popo.....	1 000	Ø
Whydah (Ouidah).....	4 500	Ø
Badagry.....	3 500	Ø
Lagos et Bénin.....	500	Ø
Bonny et Calabras.....	1 500	Ø
Gabon.....	500	Ø
Loango et Cabinda.....	13 500	Ø
Mayombe et Ambriz.....	1 000	Ø
Loanda.....	7 000	Ø

Extrait de Ch. De la Roncière, *Nègres et Négriers*, Paris, 1933.

Chiffres cités par Joseph Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, 1972, pp. 211 et 218

- 1) Trafic de la Compagnie anglaise :
 - de 1680 à 1689 : 259 navires : 46 396 esclaves ;
 - de 1698 à 1700 : navires privés hors Compagnie : 42 000 esclaves.
- 2) Estimation globale, traite orientale comprise, effectuée par W.E.B. Dubois et sur laquelle la plupart des historiens sont aujourd'hui d'accord :
 - 15 millions d'esclaves vendus, soit 90 à 100 millions de victimes directes ou indirectes de la traite.

Certains auteurs vont plus loin encore

Charles de la Roncière (*Nègres et Négriers*, Paris, 1933) établit ainsi le bilan de la seule traite occidentale : prenons comme moyenne la statistique établie par Norris pour l'année 1788, soit 74 200 esclaves. Et sans parler du XVe siècle où elle était moins intense et pratiquée seulement par les Hispaniques, la traite aurait pompé en Afrique, aux XVIIe et XVIIIe siècles, quinze millions d'individus. Dans le demi-siècle qui suivit, de 1798

à 1848 – le document parlementaire de la Grande-Bretagne nous l'apprend –, elle atteignit cinq autres millions. C'est donc vingt millions de Noirs au minimum qui émigrèrent au Nouveau Monde.

« Le griot témoigne » La cicatrice

Le griot ne ment pas !
 Sa bouche exprime ce que contient
 Sa mémoire fertile :
 L'histoire du peuple, codée et ordonnée
 Écoutons-le !

(Chant)

(1)

Par les monts et les vallées
 A travers savanes et forêts
 Sous le soleil enragé des tropiques,
 Un troupeau s'avance
 Annoncé depuis le lointain
 Par l'épais flocon de poussière qui l'accompagne.
 Étrange troupeau !
 Hélas oui !
 Comme bêlements et meuglements,
 On perçoit plutôt des plaintes
 De voix d'enfants et de femmes
 De temps à autre quelque voix mâle
 Rendue sourde par la dose excessive d'indignation
 Fuse telle une flamme d'un buisson sec,
 Aussitôt accueillie par des coups de fouet :
 Les esclaves !
 Voici comment

(Chant)

(2)

Un soir, alors qu'il vaquait à ses occupations
 Dans la cocoteraie en bordure de la plage,
 Un jeune, de la tribu des Houéda,
 Vit arriver de la mer,
 Un château illuminé avançant
 Au rythme lent d'un cauchemar.
 Hébété et presque paralysé,
 Il l'observa un moment
 Avec deux phares blancs à la place des yeux.
 Puis soudain, bandant tous ses muscles de trappeur,

Il fondit dans le fourré, créant ainsi une piste
 Qui restera praticable jusqu'à nous.
 Il atteignit le village en criant : ZODJAGUE ! ZODJAGUE !
 Le feu arrive par la mer !
 Le feu débarque !
 Oui ! Effectivement, le feu allait débarquer.
 Ce feu redoutable dont le Noir se souviendra toujours.
 Les esclavagistes blancs.

(Chant)

(3)

Ils débarquèrent donc, le premier
 Un casque sur la tête
 Le sourire aux lèvres, la perfidie au cœur,
 Une bouteille d'eau de vie d'une main
 La pacotille de l'autre
 Et un fusil en bandoulière.
 Derrière lui venait un autre en robe blanche
 Une barbe fleurie d'où émergeait une grosse croix.
 Il était armé celui-là de bonbons
 Et de cristaux de sel.
 Tous deux furent reçus par un troisième
 Que l'histoire ne peut condamner
 A cause du fort alibi de l'ignorance et de la naïveté :
 Le Roi !
 Ce dernier s'honorait de cette visite,
 De véritables étrangers : des hommes blancs.
 Il les reçut donc avec plus de zèle et d'enthousiasme
 Que n'en demandaient les règles de l'hospitalité.
 N'était-ce pas là une preuve de sa puissance,
 Et un gage certain de l'approbation tacite
 De son règne par les mânes des ancêtres
 Les étrangers n'avaient qu'à séjourner
 Et se promener autant qu'ils le voudraient ;
 Ils étaient chez eux dans le royaume.
 Et on organisa des fêtes.

(Chant)

Une lune passa, faite pour les malicieux étrangers
 De promenades et de visites de courtoisies
 Aux différents gouverneurs du Roi.
 Ils présentèrent à dessein « le bois cracheur de feu »
 Tout au long du parcours en prenant soin

De mettre en exergue les bienfaits
 Et la puissance que celui-ci conférait.
 Son prix ? Tout simplement plusieurs bras valides.
 En échange. En un mot, quelques esclaves.
 Un besoin venait ainsi d'être créé
 Fortement supporté par l'ambition et l'orgueil.
 Ajouter un mot était superflu.
 La mèche venait d'être allumée.

(Chant)

Voilà comment a débuté le trafic
 De l'humain par son semblable.
 D'abord activité clandestine et illicite,
 Le commerce de l'homme noir s'est officialisé
 De par son ampleur et sa rentabilité.
 Les rois africains échangeaient leurs sujets
 Contre des armes à feu,
 Et il était de mode d'observer, tapi dans le buisson,
 Le passage d'une longue file d'hommes et de femmes
 Enchaînés par le cou et les bras,
 Morts de fatigue et râlant de soif et de faim.
 Plusieurs semaines de marche en brousse,
 Des mois de traversée en bateaux,
 Puis on débarquait sur le marché
 Sobrement vêtu et attaché comme une bête de somme.

(Chant)

Africain !!!!!
 C'est là l'histoire de ton peuple
 Ce peuple que la pigmentation se refuse de disloquer.
 Aux Antilles, à Cuba, en Martinique, en Amérique
 Au Brésil, en Jamaïque et que sais-je encore,
 Quand tu rencontreras un Noir,
 Reconnais-y un arrière petit-fils
 De ton arrière grand oncle
 Embrasse-le, nul doute :
 C'est ton frère !

(Chant)

Fin

Oassabouté Pierre
*(Texte soumis au colloque de l'UNESCO sur la Route de
 l'esclave, Ouidah, Bénin, 1994).*

L'esclavage dans les sociétés africaines

Par Harris Memel-Fotê

Dans d'autres sociétés, à la même époque, au contraire, la majorité des lignages disposaient d'esclaves, comme l'ont révélé les six villages *odjukeru* témoins ; dans cette société matrilineaire, les esclaves sont des instruments omnifonctionnels. Toutefois, il s'agissait, comme chez les *Bete* septentrionaux et orientaux, de petite propriété de deux à dix esclaves. Or, dans ce paysage social et historique, il y avait une minorité de lignages enclavés, dans lesquels les esclaves, plus nombreux, tenaient un rôle de producteurs prépondérants : ces lignages avaient donc des rapports de production proprement esclavagistes au regard desquels les rapports de production lignagers étaient devenus secondaires. Tels sont les lignages que nous qualifions de grands lignages propriétaires d'esclaves ou lignages esclavagistes.

A partir de quel nombre d'esclaves un lignage est-il dit esclavagiste en ce sens ? On a vu les traditions indigènes elles-mêmes chiffrer les possessions qui désignaient les individus au titre de riche. Ces chiffres, arbitraires d'une société à l'autre et, dans la même société, parfois d'une fédération à l'autre, sont relatifs au niveau général de la richesse sociale qui dépend lui-même de la productivité du travail social à l'époque déterminée, du surplus extrait de l'agriculture, de la chasse ou de la pêche et du commerce. Mais, chaque fois que le nombre des esclaves en âge de travailler – or tous l'étaient dès huit à dix ans – excède le chiffre correspondant des femmes et des hommes libres de la communauté de résidence patrilocale, on peut légitimement, pensons-nous, tenir le segment de lignage ou le lignage pour esclavagiste. Or, faute de statistiques précises sur la totalité des hommes et des femmes des communautés de résidence, les données fragmentaires des tableaux d'hommes riches, celles qui sont relatives aux épouses et aux enfants des seuls chefs de lignage, permettent de proposer des hypothèses de travail.

Esclavagistes en ce sens étaient les segments de patrilignage ou les patrilignages *kweni* de plus de cinquante esclaves, les hommes accumulant le maximum de femmes qu'une société lignagère de la zone pût accumuler : patrilignage du *trézan* de *Bandiabi*, *Bognon-bi-Hiribe*, époux de 30 femmes et maître de 60 esclaves, patrilignage du *trézan* de *Guniani*, *Lao-bi-Tro*, polygyne aux 38 femmes et maître de 90 esclaves, patrilignage du *trézan* *Fua-bi-Balo*, marié à 14 femmes et propriétaire de 80 esclaves [...].

Lorsqu'on examine la stratification interne de ces lignages, on constate à quel point les notions indigènes étaient réductrices. Elles ne font nul cas des esclaves, quand elles opposent les riches et les pauvres, ce qui nous ramène au fameux paradoxe du parent pauvre. Sont dites pauvres les personnes libres qui, dépourvues des moyens d'accès institutionnel au

titre de riche, possèdent néanmoins le droit à cette promotion. L'homme libre et pauvre fait donc partie de la même catégorie logique et politique d'humains que l'homme libre et riche.

Quant à l'esclave, la classification l'exclut des catégories de riche et de pauvre en tant que celles-ci traitent d'actes économiques inséparables du statut politique. Valeur d'échange à l'origine, valeur d'usage qui fonctionne comme moyen de production et de reproduction, tout se passe comme si la lutte que l'esclave mène en général, sans succès, pour accéder au statut d'une personne plénière, s'assimilait à une lutte pour le statut du « pauvre ».

Cette vue idéologique de la richesse et de la pauvreté inspire un double découpage de la société. On peut se représenter deux couches différenciées : une des hommes libres subdivisée en riches et pauvres, et une des esclaves. Telle était la structure secondaire de la société *bete*, telle était la structure principale des sociétés *odjukru*, *kweni*, *alladian*, *kwadia* et *abé*. Loin d'être totalement inexacte, cette classification, pour la structure secondaire dont nous nous occupons, occulte le double clivage socio-économique que cette vue trahit : clivage entre ingénus et esclaves, clivage entre ingénus. Trois classes, nous semble-t-il, se dessinent en fait : une classe supérieure, celle des négociants, hommes riches et hommes de pouvoir ; une classe inférieure, celle des esclaves séparés des moyens de production et instruments omnifonctionnels des communautés, et une classe intermédiaire, celle des cadets et des esclaves rédimés, plus ou moins agents de commerce au service des négociants.

Harris Memel-Fotê, *L'esclavage dans les sociétés lignagères de la forêt ivoirienne (XVII-XXe siècle)*, Paris, Editions du CERAP, 2007, pp. 873-874.

La traite orientale

Comme les chameaux de la caravane sont considérablement chargés, ou d'eau, ou de gomme arabique, de dents d'éléphants, de tamarin, d'outres, etc., tous les Nègres, à l'exception des enfants jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, sont obligés de suivre à pied. Si, au moment du départ de la caravane, les Ghellabis ne prennent pas de grandes précautions, beaucoup de leurs Nègres s'évadent : la certitude de ne jamais plus revoir leur pays natal et la crainte d'être maltraités chez les Blancs les déterminent à la désertion, quoique les marchands emploient toute leur éloquence pour leur persuader qu'ils seront beaucoup mieux chez les étrangers que chez eux. Au reste, des Ghellabis sont, pour l'ordinaire, des gens d'un caractère absolument inhumain, qui ont plus d'égard pour leurs chameaux que pour leurs Nègres, car, si en chemin ceux-ci ne les suivent pas de près, on leur fait accélérer le pas, au moyen d'un fouet ou corbathe.

Il n'y a que trois caravanes qui amènent des Nègres au Kaire ; la première est celle de Sennar ; la seconde, celle de Darfour ; et la troisième, celle qu'on appelle Mograbi, ou la caravane occidentale qui vient de Mourzuk, capitale du Fezzan, tantôt de Bornou, d'autres fois de Havnia.

Les deux premières caravanes arrivent ordinairement une fois par an ; celle de Fezzan n'arrive quelquefois que toutes les deux années.

Tout ce que l'on dit ordinairement au Caire, sur le nombre des Nègres qui s'y vendent annuellement, est absolument exagéré. J'ai pris le parti de m'informer à ce sujet chez le propriétaire de l'okèle ainsi que chez l'écrivain Cophite qui, depuis 30 ans, enregistre tous les Nègres qu'on y vend ; mais ni l'un ni l'autre n'ont su me donner des renseignements positifs, soit que cela ne les intéresse pas, soit qu'au lieu de conserver les registres, ils les brûlent tous les ans. En comparant néanmoins tout ce que des personnes dignes de foi m'ont dit, il résulte que par le passé il s'en vendait de 3 à 4 mille, tout au plus, par an des deux sexes. Mais comme depuis quelque temps les mameluks augmentaient continuellement les impositions, les commerçants se dégoûtèrent tellement de l'Égypte qu'à mon arrivée au Kaire (en l'an 6), ils n'y en amenaient en tout guère plus de douze cents Nègres par an. Une seule caravane portait autrefois mille, jusqu'à quinze cents Nègres, mais en dernier lieu, le nombre n'en était que d'environ six cents. Dans le courant de trois années et demie que les Français ont été maîtres de l'Égypte, il n'est arrivé que quatre caravanes très peu considérables.

Extraits de Louis Frank : Mémoire sur le commerce des Nègres au Caire et sur les maladies auxquelles ils sont sujets en y arrivant, Paris, Strasbourg, 1802. Il s'agit ici de traite terrestre, la grande traite maritime, par Zanzibar, demeure très mal connue.

Abolition de l'esclavage au Brésil

Les ministres firent leur entrée au Parlement le 7 mai ... M. Joaquim Nabuco prit la parole pour placer la question (de l'abolition de l'esclavage) dans son vrai jour... : « La génération actuelle n'a pas connu d'émotion aussi puissante et il faut remonter jusqu'à celle qu'éprouvèrent nos pères à la proclamation de notre indépendance. Pour nous autres Brésiliens, 1888 est un événement plus considérable que 1789 pour la France. C'est littéralement une nouvelle patrie qui commence ». Le lendemain, 8 mai, M. Rodrigo Silva déposa la proposition du cabinet ; une commission fut nommée sur le champ ; après une suspension de séance qui dura à peine une demi-heure, elle rentra pour donner lecture du rapport suivant :

La Commission spéciale, convaincue qu'en cette matière il n'est pas possible de retarder un seul instant les aspirations du peuple brésilien qui veut satisfaire à une nécessité sociale et politique, laquelle est en même temps un éclatant

hommage rendu à la civilisation du siècle et à la générosité du cœur de tous ceux qui aiment le bien de l'humanité, demande à la Chambre la permission de lui présenter un réquisitoire d'urgence pour dispenser son rapport de l'impression afin que le projet soit discuté demain. La Commission chargée d'examiner la proposition d'extinction de l'esclavage, convaincue que cette proposition donne en tout satisfaction aux aspirations du peuple, est d'avis qu'elle soit convertie en projet de loi.

La discussion n'a duré qu'un jour et le projet a été voté en deuxième lecture à la Chambre des députés par 89 voix contre 9 opposants, dont 8 appartenaient à la province de Rio-de-Janeiro et 1 à celle de Pernambuco...

C'est le 13 mai aussi que la Régente² lui a donné sa sanction en signant l'acte avec une plume d'or qui lui avait été offerte à cet effet par souscription populaire.

La loi ne contient que deux articles qui ont été aussitôt lithographiés en lettres d'or sur parchemin :

- Art. 1.- L'esclavage est déclaré aboli au Brésil à partir du jour de la promulgation de cette loi.
- Art.2.- Sont abrogées toutes les dispositions contraires.

La suppression de l'esclavage au Brésil est donc un fait accompli. Le seul Etat de race européenne dont la civilisation portât encore la souillure de l'institution servile, si répugnante à l'esprit du XIXe siècle, vient d'effacer cette tache. S'il a été le dernier à s'en laver, il a du moins le mérite d'être le seul qui l'ait fait spontanément, par une concession émanant du Parlement national et librement votée, sans qu'une goutte de sang ait été versée...

Les habits neufs de l'esclavage : métamorphoses de l'oppression au travail

Par Roger Botte

L'esclavage, comme la traite des esclaves, a été une pratique soutenue, codifiée, instituée par les Etats. Puis, à partir de la fin du XVIIIe siècle, avec le développement d'une internationale abolitionniste transatlantique et les luttes des esclaves eux-mêmes, l'esclavage a été encadré, réglementé, pour être progressivement officiellement aboli. Enfin, l'esclavage a fait l'objet d'interdits internationaux, de sanctions pénales internes et apparemment d'une réprobation morale universelle. Or, si l'esclavage, dans sa version d'antan, a été aboli partout en tant que forme de travail autorisé par la loi, de même que le statut juridique d'esclave a disparu des législations en vigueur, ces usages sont loin d'avoir été complètement éliminés. Sinon comment comprendre l'inflation sans pareil des appellations

les plus diverses : « travail forcé » ou « obligatoire » (ou même parfois « travail forcé nouveau », « servage » (considéré comme l'équivalent de l'esclavage agraire), « esclavage contemporain » ou « moderne » – appelé ici « esclavage métamorphique » par Alain Morice –, « servitude pour dette » (souvent désignée par les termes « travail servile »), « travail non libre », exploitation de certains travailleurs (ou travailleuses) migrants, de la main-d'œuvre enfantine, « esclavage domestique », etc., autrement que comme la prolifération multiforme, en dépit de l'inscription de ces prohibitions dans des traités internationaux, de nouveaux avatars, dont une part apparaît en contournement des diverses abolitions. Quand telle pratique est rendue impossible, surgissent d'autres formes surnoises d'appropriation du travail.

Au fond, la question primordiale posée par les abolitions se résume en ces termes : comment envisager le passage de la coercition au travail libre ? Comment contrôler la main-d'œuvre, une fois établie la généralisation du salariat libre ? Jusqu'à récemment, les chercheurs analysaient la liberté dans les sociétés post-esclavagistes comme l'inverse de l'asservissement ; pourtant, la transition post-esclavagiste vers un autre mode de production, vers un marché du travail libre, ne peut seulement se définir comme la simple fin de la coercition. Il faut l'envisager, au contraire, comme une structure de contrôle du travail qui doit être analysée en elle-même. Des formes hybrides et légales de servage (la réquisition, l'association obligatoire, l'engagement d'émigrants sous contrat, le métayage...) – ce dernier imposé en Afrique française avec plus ou moins de succès – ou des formes autoritaires de contrat, ce que Yann Moulier Boutang appelle le « salariat bridé », peuvent accompagner la transition et exacerber les tensions entre capitalisme et liberté.

Lorsque les puissances européennes conquièrent l'Afrique, elles s'étaient théoriquement engagées à mettre fin à l'esclavage, affirmation surtout destinée à légitimer leur intrusion. Elles furent toutefois confrontées à une variété déconcertante de formes de travail non libre qu'elles appelèrent esclavage. Sans doute est-ce la raison pour laquelle elles ne firent à peu près rien – à la différence de la suppression de la traite – pour en éradiquer les racines. Le dilemme posé à des pouvoirs coloniaux qui ne voulaient pas s'aliéner les élites locales esclavagistes s'énonçait ainsi : comment empêcher les esclaves de profiter de leur liberté ? Les Britanniques n'informèrent pas les esclaves de leur émancipation, mais ceux-ci furent laissés « libres » de quitter leurs maîtres ; les Français, au-delà d'une abolition formelle, d'esclavage domestique pour ne plus retenir finalement que l'euphorisme : « domestique ».

On le sait, l'Acte général de la Conférence internationale de Bruxelles (1889-1890) et les résolutions de la Conférence de Berlin, qui marquent la fin de la traite des Africains, ressortissent clairement à la volonté de

conserver dorénavant la main-d'œuvre à l'intérieur même du continent. On continue à réserver aux Africains, sous d'autres vocables, un rôle servile, mais dorénavant sur leur propre sol. La coercition devient alors le biais de l'« intégration formelle du travail dans le capital » ou de la mobilisation de la main-d'œuvre. Le travail forcé (réquisition, portage, construction de routes, cultures obligatoires, etc.), en attendant la mise en place progressive du salariat libre, s'impose d'autant plus que les tentatives de prolonger l'esclavage sous des formes dérivées – « engagés à temps » ou « villages de liberté » – se montrent quantitativement limitées eu égard à l'ampleur des nouveaux besoins en main-d'œuvre de l'économie de traite. Lors de la Conférence anti-impérialiste de Bruxelles (1927), trois ans avant la Conférence de Genève sur le travail forcé (1930), le Sénégalais Lamine Senghor stigmatise déjà le travail forcé comme une forme moderne de l'esclavage.

Botte, R., « Les habits neufs de l'esclavage. Métamorphoses de l'oppression au travail », *Cahiers d'études africaines*. Esclavage moderne ou modernité de l'esclavage ?, pp. 179-180.

L'originalité de la traite atlantique et la question de la réparation

Par J. F. Ade Ajayi (Texte traduit de l'anglais)

Il existe des enseignements universitaires centrés sur l'esclavage comme un phénomène universel. Très souvent, ces cours font état de ce que l'esclavage existait en Afrique avant l'arrivée des Portugais. Ce qui est certes vrai, mais cet esclavage n'était pas une activité commerciale. Un phénomène dont les origines en Afrique remontent à l'époque de la traite transsaharienne. Cependant, l'évolution de cette traite était organisée de telle sorte que les esclaves continuaient à être traités comme des êtres humains. Avec les rigoureuses lois islamiques, l'esclave converti devint un fervent musulman libre. Les enfants d'une esclave, d'une concubine ou d'une épouse étaient des êtres libres. Plusieurs aspects de la traite atlantique la rendirent très différente de toute autre forme de traite ou d'esclavage qu'a connue l'histoire. La traite était capitale et compétitive pour les différentes nations européennes. Les lois de la compétitivité internationale firent peut-être assez d'efforts pour déshumaniser les esclaves et les réduire à de simples articles de traite. Les lois sur l'inhumanisation des esclaves étaient votées. Ceux-ci n'étaient pas admis dans des tribunaux. Ils ne pouvaient avoir leurs propres biens et leurs enfants restaient le patrimoine de leurs maîtres. Au Moyen-Orient, ils étaient parqués comme des marchandises inertes. Un classement que la société actuelle ne pourrait solliciter pour des chiens et des chevaux.

Il y avait deux grandes conséquences en cela. L'une était que, durant toute la période de la fin des XVe et XIXe siècles, la traite transatlantique était appliquée dans sa plus grande étendue uniquement aux Noirs d'Afrique. La conséquence immédiate fut qu'au XVIIIe siècle, l'esclave devint synonyme de Noir et le Noir synonyme d'esclave. Personne ne se souvient de l'esclavage romain et grec ou encore du fait que les Turcs et les Arabes aient eu pour esclaves plusieurs Européens. A cause du type d'esclavage dont ils ont été victimes, les esclaves noirs n'étaient plus acceptés comme des personnes normales.

Nous sommes parfois amenés à nous prononcer sur la répartition et la compensation des torts si nous les avons reçus. C'est d'ailleurs une aberration de vouloir partager ce que nous n'avons pas encore perçu. Cependant, je voudrais bien faire un *briefing* de ce que nous avons dans la mémoire. L'Afrique a besoin d'une sorte de plan Marshall. Plan qui permet à l'Europe et au Japon de se remettre très rapidement des effets dévastateurs de la guerre. [...].

Ma conclusion est que c'est ce genre de réparation dont a besoin l'Afrique pour amorcer son développement, et non la charité ou l'aide. Une telle réparation sera bénéfique non seulement aux Africains, mais aussi au monde entier. J'ajouterai que si le monde peut sincèrement combattre le démon du racisme, il déchargerait non seulement le fardeau qui pèse sur le dos des Noirs, mais aussi sur la tête et le cœur des Blancs.

Ade Ajayi, J.F., 2002, *Unfinished Business : Confronting the Legacies of Slavery and Colonialism in Africa*, SEPHIS, p. 18.

Orientation bibliographique

- Albert Van Dantzig, 1980, *Les Hollandais sur la côte de Guinée 1680-1740*, Paris, Société Française d'histoire d'Outre-Mer.
- Barry, B., 1988, *La Sénégambie du XVe au XIXe siècle : traite négrière, islam et conquête coloniale*, Paris, L'Harmattan, Racines du Présent.
- Barry, B., 1998, *Senegambia and the Atlantic Slave trade*, translate from the French by Ayi Kwei Armah, Cambridge, Cambridge University Press.
- Bénot, Y., 2003, *La modernité de l'esclavage, essai sur la servitude au cœur du capitalisme*, Paris, La Découverte.
- Bouche, D., 1968, *Les villages de liberté en Afrique noire française, 1887-1910*, Paris/La Haye, Mouton et Co.
- Camara, A. et Benoist, J.R., 2003, *Histoire de Gorée*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- Chalons, S., Christian, J-E., 2000, *De l'esclavage aux réparations*, Paris, Karthala.
- Chauu, P., 1969, *Conquête et exploitation des nouveaux mondes*, Paris, PUF.
- Curtin, P., 1969, *The Atlantic Slave Trade : a Census*, Madison, University of Wisconsin Press.
- Curtin, P.D., 1975, *Economic change in Precolonial Africa: Senegambia in the Era of the Slave Trade*, Madison, University of Madison Press (2 vol.).

- Deveau, J.-M., 2005, *L'or et les esclaves : histoire des forts du Ghana du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, UNESCO-Karthala.
- De la Traite à l'Esclavage, *Actes du Colloque International sur la traite des Noirs*. Nantes 1985. Centre de Recherche sur l'Histoire du Monde Atlantique, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer.
- Devisse, J., Ki-Zerbo, J., Mbow, A.M., 1975, *L'Afrique et le reste du monde du XVIII^e au début du XIX^e siècle: La traite négrière, paroxysme et recul*, Paris, Hatier.
- Diouf, A.S. (ed.), 2003, *Fighting the Slave Trade : West African Strategies*, Oxford, James Currey.
- Djibril Sam, 1997, *Gorée et l'esclavage*, 32-35, Dakar, UCAD-IFAN.
- Doudou Diène (sous dir.), 1998, *La chaîne et le lien : une vision de la traite négrière*, Paris, UNESCO.
- Fage, J.D., 1980, « Slaves and society in Western Africa C. 1445- c- 1700 », *The Journal of African History*, vol. 21, n°3, pp. 289-310.
- Fage, J.D., 1969, « Slavery and the slave Trade in the context of West Africa History », *Journal of African History*, vol. 10, n°3, p. 402.
- Fischer Allan G.B. and Fischer Humphrey J., *Slavery and Muslim society in Africa : the institution in Sabaran and Sudanic Africa and the Trans-Sabaran and Sudanic Africa and the Trans-sabaran Trade*, London, C. Hurst & Co.
- Godinho, V.-M., 1969, *L'économie de l'Empire portugais aux XIV^e et XVI^e siècles*, SEUPEN, Paris.
- Inikori, 1994, « Ideology versus the tyranny of paradigm : historians and the impact of the Atlantic Slave trade on African societies », in *African Economic History*, n°22, pp. 37-58.
- Inikori, J.E., 1976, « Measuring the Atlantic Slave trade: an assessment of Curtin and Anstey », *Journal of African History*, vol. 17, n°2, pp. 197-223.
- Inikori, J.E., 1982, « Slavery in Africa and the transatlantic slave trade, in The African Diaspora » / by Harris E. J. [et al.].
- Inikori, J.E., 1992, *The Atlantic slave trade: effects on economies, societies, and peoples in Africa, the America, and Europe*, Duke University Press.
- Iroko A.M., 2003, *La côte des esclaves et la traite atlantique: les faits et le jugement de l'histoire*, Cotonou, Nouvelles Presses Publications.
- Klein A.M. and Robertson C. (ed.), 1983, *Women and slavery in Africa*, Madison, The University of Wisconsin Press.
- Klein A.M., 1993, *Slavery and colonial rule in French West Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Léon, P., *Histoire économique et sociale du monde, XIV-XVI^e siècle*, Paris, Armand Colin.
- Lovejoy, P.E., 1982, « The volume of the Atlantic Slave Trade. A synthesis », *Journal of African History*, 23, pp. 473-501.
- Lovejoy, P.E., 2003, *Transformations in slavery and colonialism in Africa*, Trenton, Asmara, Africa World Press Inc.
- Ly, Abdoulaye, 1993, *La Compagnie du Sénégal*, Nouvelle Edition, Paris, Karthala.
- Manning, P., 1990, *Slavery and African life: Occidental, Oriental and African Slave Trades*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Mauro, F., 1960, *Les Portugais et l'Atlantique au XVII^e siècle (1570-1670)*, Paris, Ecole pratique des hautes études, 6^e section.
- Mbaye, Guèye, 1983, *L'Afrique et l'esclavage : une étude sur la traite négrière*, Quetigny, Editions Martinsart.
- Meillassoux, C., 1975, *L'esclavage en Afrique pré-coloniale*, Paris, François Maspero.

- Mettas, J., 1978, *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIIIe siècle*, édité par Serge Daget, Nantes, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-mer, T. 1 XXX.
- Meyer, J., 1975, *Les Européens et les autres*, Paris, Colin.
- Miers S. and Igor Kopytoff (eds), 1977, *Slavery in Africa : Historical and Anthropological perspectives*, Madison, The University of Wisconsin Press.
- Monod, Th., 1977, *La traite des Noirs par l'Atlantique: nouvelles approches*, Publication de la Société française d'histoire d'Outre-Mer.
- Patterson, O., *Slavery and social death. A comparative study*, London, Harvard University Press.
- Renault, F. et Daget, S., 1993, *Traites négrières en Afrique*, Paris, Karthala.
- Schnapper, B., 1961, *La politique et le commerce français dans le golfe de Guinée de 1838 à 1971*, Paris, Mouton.
- Université de Ouagadougou, « Séminaire sur les sociétés du Burkina Faso au temps de l'esclavage », *Cahiers du Centre d'Etudes et de Recherche en Lettres et Sciences Humaines Sociales (CERLESHS)*, 1^{er} numéro spécial 2001, Ouagadougou, 15-16 janvier 1999.
- Verger, P., 1968, *Flux et reflux de la traite des nègres entre le golfe du Bénin et Bahia de Todos os Santos, du XVIIe au XIXe siècle*, Paris, La Haye, Mouton.
- Wilks, I., Nehemia, L., Haight M. B., 1986, *Chronicles from Gonja. A tradition of West African Muslim Historiography*, Cambridge, Cambridge University Press.

Résistances et collaboration dans le processus de la conquête et de la domination coloniales en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale

La colonisation de l'Afrique fut par essence l'imposition, par la violence armée, d'une domination étrangère dont le but, avoué ou non, est d'établir un système global, politique, militaire et culturel ; d'en assurer la pérennité en procédant, dans une première phase, à l'élimination de tous les foyers de résistance. Une fois la « paix coloniale » établie, la seconde phase consiste à mettre en place des mécanismes administratifs, juridiques à caractère répressif, débouchant tous sur l'exercice exclusif de l'autorité et du pouvoir de décision, en vue d'une exploitation des ressources au profit de la métropole.

Une donnée fondamentale, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, est la volonté manifeste des puissances européennes d'assurer la conquête, la domination et l'exploitation de l'Afrique. Pour ce faire, une habile stratégie politique et militaire est déployée par les puissances impériales, pour se projeter, depuis les positions établies de façon précoce sur le littoral, vers l'Hinterland, aussi loin que possible, dans une véritable ruée (*scramble*) visant à dépecer le continent africain.

L'historiographie de cette conquête fut longtemps dominée par des récits d'opérations militaires, à travers une littérature à caractère hagiographique, chantant les gloires coloniales. La nouvelle historiographie africaine a répliqué, en prouvant que la conquête et la domination coloniales se sont heurtées souvent à une farouche résistance des peuples et Etats du continent, singulièrement en Afrique de l'Ouest et en Afrique

centrale. L'histoire de la colonisation ouvre ainsi de nouvelles pistes de recherche qui invitent à décrire, expliquer, analyser et évaluer le phénomène de la résistance anti-colonialiste sous un angle plus objectif, par la prise en compte des notions d'enjeu et d'initiative. Celles-ci permettent une approche féconde, parce qu'elles mettent en lumière, d'une part, les préoccupations des protagonistes et, d'autre part, la dynamique historique du couple conquête/résistance.

La revue de la littérature montre la centralité du thème de la résistance dans l'historiographie africaine post-coloniale, surtout entre 1960, date de l'accession à l'indépendance de la plupart des pays, et la fin de la décennie 1970. Dans l'écriture de cette histoire, on retrouve souvent l'exaltation d'un sentiment nationaliste de type moderne « réactivé » en se nourrissant d'une tradition fortement enracinée au XIXe siècle (Suret-Canale 1982).

L'école historique de Dar-es-Salaam, alliant nationalisme et positionnement marxiste a, de façon précoce, contribué à l'essor des recherches sur les résistances africaines, dans une perspective de continuité entre les résistances primaires de la fin du XIXe siècle et les diverses formes de résistances qui ont enclenché le processus de la décolonisation. Une production historique de valeur a été faite dans ce sens, notamment par T. O Ranger et certains de ces disciples. Dans la même perspective, il importe de mentionner l'épais et précieux volume, publié sous la direction de Robert I. Robert et Ali Mazrui, dans lequel 36 spécialistes de valeur ont analysé divers aspects de la résistance africaine à la conquête et à la domination (Robert, Mazrui 1970).

Dans l'historiographie d'expression française, la thèse monumentale et magistrale d'Yves Person sur Samori (Person 1969) a inauguré un cycle de productions ayant pour thèmes diverses figures emblématiques de la résistance à la colonisation : El Hadj Oumar et son fils Ahmadou, dans leur détermination à préserver la souveraineté de l'Empire Toucouleur, le roi Béhanzin du Dahomey, Lat Dior en pays Wolof, Bokar Biro au Foutah Djallon, Rabah aux abords du lac Tchad, etc.

Dans l'impossibilité d'être exhaustif sur ce chapitre, je mentionnerai tout juste le cas de la Revue *Afrika Zamani* dont les contributeurs ont eu pour thème de prédilection la résistance à la conquête et à la domination coloniale.³

On aurait mauvaise grâce de reprocher à des historiens de privilégier la toile de fond sur les résistances. De façon malencontreuse, un courant historiographique émergent et révisionniste tente, insidieusement, de le faire. À l'évidence, cette dimension de résistance s'avère incontournable dans l'histoire de l'Afrique, sur la longue durée, de la traite négrière (Diouf 2003) à nos jours. De la même manière, l'historiographie ne saurait être

exonérée, au nom d'un nationalisme débridé, de l'examen de différentes formes de « collaboration » qui ont souvent agi de pair avec la résistance, constituant ainsi un facteur non négligeable dans le processus historique ayant conduit à la perte de la souveraineté des Etats précoloniaux et à la dépendance des peuples africains.

Ce qui précède induit une controverse qui prend de l'ampleur, d'où la nécessité d'une clarification sémantique. Que recouvrent en fait les concepts de résistance et de collaboration, quand et comment ont-ils été intégrés dans l'historiographie africaine ? Les écoles historiques divergent sur ces questions, avec des nuances perceptibles.

Suret-Canale tout comme Brunshwig situent l'apparition des concepts de résistance et de collaboration dans le contexte historiographique bien précis de la Seconde Guerre mondiale et de l'écho éveillé dans l'esprit des Européens. Des mouvements de résistance se sont alors organisés dans les Etats occupés par l'armée nazie. En France singulièrement, une nette dichotomie se révèle : d'une part, un puissant mouvement de résistance, fondé sur le sentiment national et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, avec pour figure de proue le Général de Gaulle, d'autre part, le régime de Vichy, animé par le Maréchal Pétain qui opte pour la soumission et la collaboration avec les autorités allemandes. C'est ce contexte qui a donné une connotation positive au résistant, héros social prêt à défendre la liberté au prix de sa vie ; au contraire le collaborateur est honni et ses actes sont évalués de manière péjorative.

Cette terminologie fut appliquée à la situation coloniale du fait d'analogies frappantes, avec cependant des nuances. Dans le contexte de l'accession des peuples africains à l'indépendance, l'historiographie a voulu démystifier la présentation habituelle, apologétique de la conquête coloniale. Ceux-là que l'historiographie coloniale tentait d'accréditer comme des roitelets esclavagistes, d'aventuriers, illuminés et fanatiques sont rétablis dans leur dignité de résistants, avec un projet mûrement réfléchi, préparé et exécuté avec méthode : résister à la conquête et à la domination, refuser la soumission et la collaboration.

Par analogie, cette terminologie est donc loin d'être anachronique ; elle est recevable et opérationnelle pour comprendre et évaluer la ferme volonté des Africains d'être des acteurs historiques dans le processus enclenché par l'Europe dans la deuxième moitié du XIXe siècle, pour dépecer et s'appropriier l'Afrique. Dès 1958, Suret-Canale use du terme de résistance (Suret-Canale 1958) qui revient de façon plus systématique, dans un ouvrage coédité avec l'historien guinéen Djibril Tamsir Niane (Niane et Suret-Canale 1960). Sans doute, le contexte de l'époque, marqué en Guinée par un nationalisme ardent et la réhabilitation de Samori Touré, a-t-il joué dans cet ancrage sémantique. Cette terminologie a été également

adoptée, de façon précoce et systématique, par l'École historique de Dar-es-Salaam. Les travaux de Davidson et de Roodney ont ainsi eu pour thème de prédilection la résistance à la conquête et à la domination coloniales, avec, en arrière-plan, un positionnement idéologique perceptible.

Le concept de collaboration est d'introduction relativement récente dans l'historiographie, et les études s'y rapportant restent encore limitées. Son usage peut être perçu comme une volonté de contrebalancer l'historiographie prédominante de la résistance tout en mettant en exergue la responsabilité et le rôle des Africains eux-mêmes dans le processus de conquête et de domination coloniales. Cette tendance est reflétée dans les travaux de H. Brunschwig (1974) et d'Allen et Barbara Isaacman (Isaacman et Isaacman 1977). Des recherches sur la collaboration ont été aussi encouragées au sein du Séminaire sur les études africaines, longtemps animé par Leonard Harding à l'Université de Hambourg.

Rares sont encore les historiens africains qui ont fait de la collaboration une préoccupation heuristique. Un seul article a été publié sur ce thème dans la Revue *Afrika Zamani* (Gom-su 1986), depuis 1972, contre huit sur les résistances. Mentionnons aussi la thèse de doctorat de Eloundou Eugène (Eloundou), fortement influencé par le souci de l'École historique de Hambourg de mettre en perspective les attitudes collaborationnistes de certaines élites en Afrique.

De fait, les concepts de résistance et de collaboration ont été endossés par la quasi-totalité des historiens de l'Afrique, car toute situation qui comporte une domination, une occupation engendre des réactions relevant du couple « résistance-collaboration ». L'usage convenu de cette terminologie nécessite néanmoins une contextualisation. C'est le souci de Wondji Christophe (1982) lorsqu'il formule ce questionnement : le vocabulaire colonial correspond-il à la réalité vécue par les Africains ? A quel moment peut-on parler de résistance et de collaboration ? Pour Wondji, il importe de confronter les concepts habituellement utilisés par l'historiographie coloniale avec la réalité ; les concepts de résistance, domination, collaboration, qui recouvrent en fait des phénomènes très divers, devraient être tantôt élargis, tantôt restreints, pour rendre compte de la richesse et de la diversité de cette histoire. Aussi est-il convenu, outre la résistance (singulier), d'envisager parfois des résistances (pluriel). Dans le même ordre d'idées, on note qu'une sémantique variable est sollicitée pour définir un fait de résistance unique : révolte, rébellion, insurrection ou guerre ; donc une intensité, un taux de violence variables, minimisés par l'historiographie coloniale pour déprécier l'acte de résistance, ou amplifiés pour magnifier la bravoure de l'armée de conquête.

Un autre concept qu'il importe de discuter est celui de pacification, de « paix coloniale ». On a trop souvent abusé du terme de pacification, avec

cette ambiguïté qui en découle : les opérations de pacification, dans le contexte de la colonisation, sont caractérisées par une violence manifeste, marquée par des déplacements de populations entières, des incendies de villages, une répression inouïe, pour créer la frayeur et obliger à la soumission. La pacification reste toujours un leurre, car, avec la fin de la résistance armée, de nouvelles formes apparaissent, actives ou passives, pour se soustraire à la domination et à l'exploitation coloniale. C'est en définitive toute une culture de l'indocilité qui se crée, rendant illusoire le concept de « paix coloniale ». C'est donc dire qu'il n'y eut jamais de résignation des peuples colonisés qui, par diverses stratégies, politiques ou militaires, allaient quelques décennies plus tard enclencher la lutte pour l'indépendance.

La résistance africaine à la colonisation européenne a revêtu des formes d'organisation et de manifestation diverses. Des analogies parfois frappantes masquent des différences réelles. Un inventaire et une analyse des faits liés à cette résistance permettent d'aboutir à des constructions typologiques complexes et variables, qui tiennent aux structures des sociétés concernées, à la personnalité des leaders de la résistance, au rapport des forces, à la durée de la confrontation, enfin à la conjoncture historique. Ainsi, pourraient se dégager une série de lignes de partage : par exemple entre résistance à la conquête et résistance à la domination politique et à l'exploitation économique ; entre résistance des Etats et résistance des sociétés lignagères ou en d'autres termes les résistances populaires ; entre résistance active et résistance passive.

Au lendemain des indépendances et jusqu'à la fin de la décennie 1970, l'historiographie africaine a privilégié l'étude des résistances monarchiques ou impériales, politiquement bien structurées et disposant d'un appareil militaire appréciable. Ces résistances sont caractérisées par le refus catégorique de toute présence étrangère et la détermination à préserver la souveraineté et l'intégrité des Etats. Ces résistances sont dirigées par l'élite politique et religieuse, d'où émerge une personnalité de proue dont le charisme galvanise le peuple. Contre les troupes européennes, les souverains africains mobilisèrent des armées aguerries qui menèrent des batailles décisives, auxquelles l'historiographie coloniale et l'historiographie africaine ont accordé une place de choix, pour des raisons différentes sinon opposées (Wondji 1982:334).

Tandis que l'historiographie coloniale met en exergue la bravoure des soldats contre quelque « roitelet esclavagiste », l'historiographie africaine nouvelle sollicite les archives et les sources orales pour une réinterprétation de faits qui attestent de l'héroïsme des leaders de la résistance et de leur expertise en matière de tactique et de stratégie militaires. C'est donc la biographie, comme genre, qui caractérise l'historiographie de la résistance ;

mais une biographie qui va bien au-delà de la personnalité du « héros », en envisageant, de façon globale, des dimensions d'ordre politique, économique, diplomatique, religieux et militaire.⁴ Cela a donné une production historique de qualité déjà mentionnée, sur Samori, Behanzin, Lat Dior, Bokar Biro, Rabah, etc. Dans un souci de réhabilitation et de continuité, ce sont ces leaders qui ont intégré le panthéon des Etats africains d'aujourd'hui.

L'historiographie s'est longtemps cantonnée à la résistance des sociétés africaines centralisées et hiérarchisées, en raison d'un préjugé ainsi formulé par Henri Brunschwig :

Ces concepts [résistance et collaboration] pouvaient en effet s'appliquer, en Asie ou en Afrique, aux grands Etats organisés, dotés d'une administration et d'un réseau de communication. Mais ils étaient inintelligibles au niveau des ethnies aux chefs de groupes dispersés, sur des territoires dont les limites importaient peu, par suite des faibles densités démographiques (Brunschwig 1974:47).

Les résistances des sociétés lignagères

Si la résistance des monarchies africaines à la conquête coloniale apparaît plus spectaculaire, mieux documentée, notamment par les archives coloniales, les sociétés segmentaires ou lignagères ont, à l'évidence, opposé également une vive résistance aux troupes européennes. Il fut même plus facile, pour le colonisateur, de venir à bout des Etats centralisés, car, souvent, une fois le souverain tué ou arrêté et déporté, la résistance s'étiola et la « pacification » s'avère plus aisée. Un exemple éloquent est fourni par Rokhaya Fall : alors que les Français ont pu, au terme d'une activité politique et militaire, conquérir assez rapidement les royaumes centralisés du Waalo et du Kayor, dans l'actuel Sénégal, le Bawol opposa une résistance plus longue où les populations s'impliquèrent davantage, pour préserver leur liberté, surtout dans les régions périphériques où le pouvoir et l'autorité étaient détenus par plusieurs leaders qu'il fallut soumettre tour à tour. Cette particularité du pays *serer* donna du fil à retordre aux stratèges de la colonisation qui ne trouvèrent pas un interlocuteur avec qui négocier et signer un traité. Ce fut l'ensemble de la population qui se mobilisa pour défendre son territoire (Fall 1987).

Que ce soit en Afrique de l'Ouest ou en Afrique centrale, les résistances à la conquête coloniale des sociétés lignagères furent souvent plus longues et plus rudes que celles des grands Etats. Elles se prolongèrent parfois jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale. Les populations surent adopter leurs tactiques de guerre de résistance à l'écosystème : quand les troupes coloniales attaquent, les autochtones se replient dans la forêt ou

sur des hauteurs pourvues d'un système défensif. De là, ils tendent des embuscades meurtrières et opposent une farouche résistance aux assauts des colonnes militaires européennes (Wondji 1982:324).

C'est cette forme de résistance populaire qui va perdurer, après la conquête militaire, pour contester et ébranler l'ordre colonial, pendant près d'un demi-siècle, de 1900 à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Cette dimension de la résistance, autrefois négligée, s'impose de plus en plus dans l'historiographie, en dépit des difficultés auxquelles font face les spécialistes pour en rendre compte : problème de sources, multiplicité des situations, absence apparente de coordination. Il y a là un champ de recherche qui constitue un véritable défi, pour l'historien ayant le souci d'innover, de jeter un regard profond sur le passé, pour fournir une vision diversifiée et plus enrichissante de la résistance africaine à la domination et à l'exploitation coloniales. Pour ce faire, une approche pluridisciplinaire, intégrant histoire, anthropologie et sociologie s'impose, fondée par ailleurs sur une exploitation rigoureuse des sources orales. De multiples aspects sont à questionner.

Les causes : les résistances populaires ont pour causes fondamentales les exactions et pressions multiples et intolérables du système colonial (travaux forcés sous forme de corvées et de portage ; impôts et taxes diverses, brimades et humiliations qui caractérisent le statut de l'indigénat). La crise mondiale de 1929-1931 apparaît, à cet égard, comme un contexte favorable à la manifestation de multiples révoltes et insurrections en Afrique de l'Ouest et du Centre, en raison du durcissement du système colonial, exigeant davantage d'impôts et de corvées.

Les formes d'organisation : les résistances présentent des caractéristiques structurelles variées ; elles sont spontanées ou organisées, passives ou armées ; d'inspiration religieuse ou de contestation politique ; intra ou inter-ethniques ; diffuses ou centralisées ; on constate ainsi, dans ces résistances, une dynamique qui aboutit à des formes plus ou moins centralisées, autour d'un leader charismatique dont le message « prophétique » galvanise des foules immenses, sur un vaste territoire ; tel est le cas de l'insurrection conduite par Karnou, et qui ébranla l'ordre colonial entre 1929 et 1931 dans l'Est Cameroun et dans de vastes régions de l'Afrique Equatoriale Française.⁵

Ce qui précède pose le problème de l'ampleur des résistances, question difficile certes, mais qui se prête à des conjectures permettant d'évaluer la population mobilisée par rapport au nombre de villages impliqués ou à l'aire d'extension de l'insurrection.

La durée de la résistance : très variable, en fonction du rapport des forces, elle comporte trois phases ; l'incubation (résistances spontanées), la phase de confrontation, la phase de négociation et de restauration de la paix.

Les caractères des résistances : elles peuvent être d'essences sociales, passives ou actives, spontanées ou organisées, exprimant toujours la volonté des populations de se soustraire à l'oppression coloniale. Ces résistances sont parfois d'inspiration culturelle, les populations puisant dans leurs traditions historiques, leur code éthique, leurs rites, les raisons et la force pour s'opposer à l'intrusion étrangère et assurer leur survie.

Les résistances du désespoir consistent au refus systématique de toutes les valeurs liées au système colonial, refus de payer l'impôt, refus des corvées, de la monnaie ; c'est aussi l'exode massif et lorsque la défaite est consommée, le suicide de quelques chefs de guerre.

Formes modernes de résistance : une autre forme de résistance que l'on pourrait qualifier de « moderne » concerne les peuples du littoral. Dans ces régions, la présence européenne remonte au XVI^e siècle. Elle se manifeste par l'implantation de forts et de factoreries. Il s'est agi, longtemps, d'une présence marginale entérinée par les accords et traités signés avec les chefs côtiers. L'initiative politique et économique reste en général africaine. Une collaboration essentiellement commerciale s'établit, mais les populations côtières ne renoncent pas à leur souveraineté et ne permettent pas aux Européens de pénétrer dans l'hinterland, producteur d'or, d'esclaves, d'ivoire et d'autres produits tropicaux (Brunschwig 1974:50).

Dans le dernier quart du XIX^e siècle, quand les Européens trahirent les accords, en cherchant à introduire des articles nouveaux dans les traités signés, ou à en donner une interprétation tendant à imposer leur souveraineté et à annexer l'hinterland, une résistance déterminée se manifeste. Elle est l'œuvre combinée de l'élite traditionnelle et de l'élite moderne. Cette dernière catégorie est née du processus d'acculturation, le long du littoral où des Africains ont été formés très tôt, pour servir de courroie de transmission à l'autorité coloniale. Ils ont été à « l'école du Blanc », savent lire et écrire ; ils sont interprètes, clercs dans quelques factoreries ou soldats dans les armées coloniales.

Paradoxalement, ce sont ces auxiliaires de l'administration coloniale qui vont parfois initier et animer diverses formes de contestation de l'ordre établi. Cette contestation se réfère à des valeurs nouvelles introduites (bien involontairement) par la colonisation elle-même, portant notamment sur l'octroi des droits « civiques » et la non violation des traités signés (Suret-Canale 1982:325). C'est sous forme de lettres, de pétitions acheminées en métropole pour dénoncer les abus et violations de l'autorité coloniale locale que les peuples du littoral manifestent leur opposition. L'analyse critique de ces multiples lettres et pétitions permet de déceler les ambiguïtés et les contradictions des traités qui ont servi de base juridique à l'implantation européenne le long du littoral. Elle permet également d'évaluer le niveau de conscience politique de l'« élite moderne »

qui, progressivement, va au-delà du cadre ethnique, pour déboucher sur les revendications remettant en cause le système colonial tout entier (Ghomsî 1975:157). C'est cette élite, largement minoritaire, qui, puisant dans les valeurs européennes, forgea les idéologies mobilisatrices au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, enclenchant ainsi le processus qui allait conduire à l'indépendance.

L'échec des résistances : les facteurs

A la seule exception de l'Éthiopie, qui infligea une cuisante défaite à l'armée italienne à Adoua en 1896, les résistances africaines à la conquête coloniale ont toutes été écrasées. L'historiographie se doit d'en dégager les causes en formulant une réflexion critique et prospective. Le facteur le plus évident a trait à la disproportion en matière de technologie de l'armement. Il s'est agi en effet de l'affrontement entre deux civilisations de dimensions différentes ; l'une technicienne et en pleine mutation dans le dernier quart du XIX^e siècle ; l'autre, insuffisamment outillée et manquant souvent de coordination politique et militaire susceptible de conduire une lutte d'envergure. Les troupes coloniales étaient munies d'un armement perfectionné de fusils, de fusils-mitrailleurs, d'obus, alors que la plupart des armées africaines ne disposaient que de sagaies, de flèches, d'arbalètes ou de fusils de médiocre fabrication. Conscients de ce rapport de force nettement défavorable, quelques souverains africains déployèrent un effort appréciable pour moderniser leurs armées ; ils contournèrent l'embargo sur les ventes d'armes aux indigènes, consacré par le pacte colonial, usant des contradictions entre puissances européennes pour se procurer des fusils à tir rapide. Samori Touré parvint même à développer quelques fabriques locales où des artisans ingénieux imitèrent à la perfection les fusils saisis des mains des troupes de conquête (Person 1969). Quant aux armées toucouleurs d'El Hadj Omar et de son fils Ahmadou, elles bénéficièrent de l'expertise acquise par Samba Ndiaye auprès des Français. Il joua le rôle de « grand maître de l'artillerie » et de bâtisseur de *tatas* (fortifications). Il parvint à récupérer et à rafistoler des pièces d'artillerie abandonnées par l'ennemi, et participa activement à toutes les grandes batailles de résistance (Bah 1977).

Les résistants à la conquête coloniale ne manquèrent ni de courage, ni de détermination, mais le rapport des forces était disproportionné. L'artillerie et la mitrailleuse Maxim surtout eurent un effet foudroyant et dissuadèrent les résistances les plus opiniâtres.

Le second facteur de l'échec des résistances à la conquête et à la domination coloniales a trait à l'absence d'un front uni et au succès relativement facile de la politique du « diviser pour régner ». Comme le

souligne Brunshwig, la tactique des puissances européennes a été calquée sur la carte des ethnies. Elles les opposèrent l'une à l'autre, quadrillant le pays, pour isoler les « cellules d'occupation ». Ils recrutèrent des Africains pour soumettre d'autres Africains. Des Hausa du Nigeria furent expédiés en Gold Coast, des tirailleurs sénégalais aidèrent à conquérir le Dahomey, des Dahoméens servirent au Cameroun, les islamisés firent la police en pays animiste (Brunshwig 1974:50). Par ailleurs, l'administration coloniale a su utiliser les rivalités pour faire échec aux mouvements proto-nationalistes à base ethnique, en suscitant, le long du littoral, des contre-pétitions venant d'élites et de groupes manipulés, ayant pour but de célébrer l'action bienfaisante de la colonisation. Le résultat fut une tactique de conquête et un système de domination solidement agrippés sur les clivages culturels et d'intérêts pour asseoir l'hégémonie de l'Europe.

Vers un front de lutte : c'est là un thème pertinent de l'historiographie de la résistance, qui fournit des perspectives nouvelles d'interprétation, et un éclairage sur les tentatives d'alliances des Africains pour contrer la traditionnelle politique coloniale du « diviser pour régner ». Objectivement, les différents peuples et souverains africains, tous confrontés à la fin du XIX^e siècle à la même pression impérialiste, apparaissent comme des alliés naturels. S'ils n'ont pas perçu à temps cet impératif catégorique, si certains ont prêté le flanc à la stratégie de division, l'instinct de conservation et le danger imminent de l'annexion obligèrent à se ressaisir, en transcendant les contradictions et les clivages ethniques. On assiste dès lors à des efforts pour coordonner la résistance.

C'est ainsi qu'en 1889-90, Samory Touré, en accord avec d'autres souverains de l'Afrique de l'Ouest, tenta d'organiser un véritable front de lutte pour affronter les troupes de conquête (Bah 2000). Une première alliance, entre Samori Touré et Ahmadou Tall, se matérialisa par l'échange de soldats et d'encadreurs militaires. A partir de ce tandem, l'idée d'un front anti colonialiste se répandit dans diverses régions. Tieba, roi du KénéDougou, jusque-là allié des Français, opéra un retournement radical et intégra le front uni. Le Foutah Djallon, où un courant « nationaliste » fut exprimé par différentes élites politiques et religieuses, notamment Bokar Biro, rejoignit la coalition. Le front de résistance trouva également un écho favorable auprès d'Abdoul Boubakar, Almami du Fouta Toro, foyer important d'agitation contre la présence française dans la vallée du Sénégal. De même, Albouri Ndiaye, Buurba du Djoloff, s'y associa, tout comme les chefs des tribus maures du Traza. Au-delà de la zone convoitée par les Français, le front de résistance trouva un autre allié, en la personne de Prempeh I, roi de Koumasi, qui établit des contacts avec Samori, dans l'espoir d'en obtenir une aide militaire pour faire face aux Anglais (Agbodeka cité par Brunshwig 1974:54).

Cette tentative de coalition n'est pas le seul fait des royaumes. Les sociétés lignagères également, malgré l'hétérogénéité des milieux et la diversité des groupes humains, ont affiché une unité de comportement face à la conquête coloniale. Il en fut ainsi dans la résistance populaire au Bawol où les différents lignages, transcendant leurs particularismes, manifestèrent en commun leur volonté de préserver leur autonomie (Fall 1987:94).

On note donc, dans les dernières années du XIXe siècle, une prise de conscience qui détermina les souverains et les peuples d'Afrique de l'Ouest à une coordination de la résistance à la conquête coloniale. Autour de Samori Touré, une véritable stratégie d'alliance fut ainsi mise en branle, qui inquiéta les puissances européennes. On conviendra cependant que la prise de conscience fut tardive, au moment où les troupes de conquête avaient déjà pris possession du littoral africain et pénétré loin dans l'hinterland, bénéficiant de la suprématie en matière d'armement.

Les femmes dans la résistance à la conquête et à la domination coloniales : ce thème, encore peu examiné, mérite un plus grand intérêt. Différents témoignages écrits et oraux révèlent en effet une participation active des femmes dans les luttes multiformes pour préserver l'autonomie et mettre un terme à l'exploitation coloniale. Les Amazones du royaume d'Abomey, au XIXe siècle, constituèrent le fer de lance de l'armée qui, en de multiples occasions, fit face aux troupes de conquête. A un degré supérieur, la reine Yaa Asantewa fut à la fois le cerveau et l'âme de la résistance ashanti à la conquête britannique en 1900 ; commandant en chef de l'armée, elle lutta avec fougue.

Des femmes ordinaires furent toujours actives pour assister les armées de résistance, pour les approvisionner en nourriture, en armement, ou pour relever le moral des hommes, à travers des chants qui puisent dans l'histoire et la culture de la communauté. Il en fut ainsi, dans les guerres de résistance populaire, en pays bété, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire.

Pendant toute la période coloniale, les femmes furent au premier rang pour dénoncer les exactions de toute nature imposées aux populations : corvées, impôts et taxes jugés arbitraires et exorbitants. La crise économique mondiale de 1929, qui eut pour conséquence un durcissement du système colonial en Afrique et une exploitation accrue des populations, engendra, dans divers pays, Cameroun, Nigeria, etc., des mouvements de protestation de femmes qui s'organisèrent en associations, choisirent leurs leaders et affrontèrent courageusement les forces de répression (Moume Etia 1969).

On retiendra, en définitive, que depuis un demi-siècle, les travaux sur les résistances à la conquête et à la domination coloniales ont fait des progrès remarquables ; on sait que ces résistances ont revêtu des formes

variées, concerné de nombreux peuples et Etats ; on comprend mieux, à travers les récits, la nature des engagements collectifs et individuels. L'évaluation des chantiers sur cette question centrale invite, à présent, à aller au-delà de la narration, pour esquisser une réflexion théorique susceptible de rendre plus féconds les savoirs acquis. Une telle approche mettrait en exergue les notions de continuité et de discontinuité, si indispensables à la compréhension de l'histoire des civilisations. Elle permettrait par ailleurs d'évaluer l'impact des résistances sur la conscience historique, à travers notamment la récupération du « héros » qui établit le lien entre les luttes du passé et celles du présent.

Une révision d'envergure, au cours des trois dernières décennies, a été la prise en compte, par l'historiographie, du facteur collaborationniste. Ce courant a été initié par des historiens européens soucieux de porter la controverse, avec parfois un positionnement idéologique ambigu (Owen et Sutchiffe 1975). Les historiens africains se doivent d'intégrer le facteur collaborationniste dans leur problématique pour en faire une lecture critique, rétablir les faits, en tirer des leçons, et enrichir le débat. On comprendra dès lors comment l'Europe impérialiste, dotée d'un personnel militaire et administratif réduit, a pu imposer son hégémonie à de si vastes territoires, en jouant habilement sur les contradictions internes et les intérêts égoïstes. Diverses formes de collaboration, caractérisées par leur complexité et leur ambivalence, ont été suscitées et entretenues dans cette perspective. Il convient par ailleurs de faire une projection, pour voir comment aujourd'hui, en situation post-coloniale, les facteurs collaborationnistes sont encore en œuvre, dans un contexte de domination sans souveraineté, mais dont les incidences sur les structures globales de l'ancienne colonie sont pesantes. Le néo colonialisme apparaît, dans une certaine mesure, comme une forme de continuité de la collaboration, quelques successeurs africains des gouverneurs et commissaires européens ne manifestant aucune indocilité à l'égard de l'ancienne métropole, se prêtant plutôt à diverses manipulations des puissances étrangères (Nkrumah 1971).

En définitive, on peut dire que les problèmes posés dans cette brève étude sur les résistances et la collaboration sont importants et riches d'enseignement ; ce sont des problèmes d'hier certes, mais il importe de ne pas oublier le corrélat indissociable entre le passé, le présent et l'avenir. L'échec militaire n'effaça pas dans la conscience collective le souvenir d'une résistance souvent héroïque. Les sacrifices consentis ne furent pas vains. Ils ont nourri le socle idéologique qui a déterminé le processus historique ultérieur en Afrique. En dépit de la controverse engagée (Brunschwig 1974:61), il apparaît clairement que ces premières résistances ont servi à l'élaboration des théories de la libération nationale entre 1945 et

1960. Il se dégage par ailleurs de cette réflexion l'urgence d'une plus grande union des peuples et Etats africains, pour affronter les multiples défis d'aujourd'hui et de demain.

Textes et documents à l'appui

La Reine Yaa Asantewaa et la résistance des ashanti à la conquête britannique

Par Adu Bohahen (texte traduit de l'anglais)

Les dépêches écrites et les récits contemporains des officiers britanniques sur les divers engagements de guerre indiquent clairement que ce fut, en effet, Yaa Asantewaa qui instigua et précipita la résistance. Le Lt col. Montanaro, l'un des officiers supérieurs britanniques, appelle Yaa Asantewaa « Reine Ashantuah », « l'un des principaux meneurs de la rébellion ». Obrecht, un missionnaire de Bâle basé à Aberti, dans sa lettre du 30 juillet 1900 adressée à la mission Mère, désigne Yaa Asantewaa comme étant « l'âme et le cerveau de toute la rébellion »... Toutes les sources, orales et documentaires ne laissent donc aucun doute sur le rôle de Yaa Asantewaa comme principale instigatrice de la guerre de 1900.

D'après les sources orales et les sources écrites, Yaa Asantewaa devint à la fois le leader et le Commandant en chef de la guerre de résistance asante. Les sources orales fournissent toutefois quelques témoignages contradictoires. Bien que la quasi-totalité des orateurs s'accordent sur le fait que Yaa Asantewaa était l'inspiratrice et l'instigatrice de la révolte, il y en a qui soutiennent qu'il n'y avait pas un leader unique ou Commandant en chef des forces asante. On mentionne des noms autres que celui de Yaa Asantewaa.

Dans son rôle de leader et Commandant en chef des forces asante, Yaa Asantewaa transforma sa ville natale d'Edweso en Quartier Général de la guerre, surtout après l'occupation de Koumasi en juillet 1900... En tant que leader et Commandant en chef, Yaa Asantewaa nomma et démit les commandants de campagnes. Elle envoya les ordres et les conseils aux divers commandants de campagnes et aux troupes, à travers son capitaine de guerre personnel, Akwasi Boadu, qui élaborait différentes stratégies. Elle offrit des cadeaux et des boissons aux divers officiers de compagnie pour encourager et galvaniser leur esprit. Celle-ci visita quelques-unes de leurs réalisations et fut présente à certaines batailles pour les reconforter...

En tant que leader suprême et Commandant en chef des forces asante, Nana Yaa Asantewaa et ses commandants de compagnie étaient responsables de l'élaboration des stratégies de guerre. Haruna l'appela « le cerveau derrière la lutte », alors que pour le vieux Kwadwo Bo Suame,

âgé de 82 ans, Yaa Asantewaa était l'organisatrice générale de la guerre. Comme on le verra plus bas, la principale stratégie utilisée pour cette guerre (le nouvel usage des palis) fut préconisée par Yaa Asantewaa assistée de ses commandants de compagnie et du nonagénaire Osei Kofi. L'un des courtisans d'Edwesohene, un témoin oculaire de la guerre, déclare à Lewing en 1970 que Yaa Asantewaa avait ordonné qu'une barricade soit construite dans la ville de Kokofu.

Ceux-ci étaient convaincus que cette stratégie était la réaction la plus efficace contre les tirs réguliers des fusils à longue portée de 75 mn et les 7 mortiers que les Britanniques utilisaient ; ainsi Akosua Ama affirme que ces barricades procurèrent certainement une protection efficace aux troupes asante durant les cinq premiers mois de la guerre...

En tant que dirigeant suprême et Commandant en chef des forces asante, Yaa Asantewaa fit aussi tout le nécessaire pour inspirer et encourager les soldats asante, relever leur moral et fournir de la poudre à canon à certains contingents. D'après Nani Usei Akwasi : « Yaa Asantewaa surveillait les chefs pendant la guerre en parcourant le village et en encourageant ceux qui étaient affaiblis. Yaa Asantewaa était un grand leader moral ». Bliss rapporte qu'après chaque victoire remportée sur les forces britanniques, « la reine mère avait l'habitude d'envoyer comme récompense au camp de guerre du gin ». L'octogénaire Koffi Afrane d'Edweso, répondant à la question de Lewin sur les raisons du titre de leader attribué à Yaa Asantewaa, souligne que « les troupes d'Odweso ont combattu pour elle... les messagers lui apportaient les nouvelles de la guerre. Elle donnait des conseils à ses troupes ».

Les résistances dans le Kajoor au XIXe siècle

Par Mamadou Diouf

L'histoire de la conquête coloniale et des résistances qu'elle a suscitées a été trop longtemps dominée par des partis pris idéologiques surprenants, de la part des dominants comme des dominés. Le Kajoor au XIXe siècle en fournit une parfaite illustration. L'analyse que nous avons proposée veut mettre en évidence ces présupposés et rompre avec cette démarche. Notre enquête nous a convaincu que, pour rendre intelligibles ces phénomènes, il est nécessaire d'envisager une histoire totale ; l'expansion coloniale provoque en effet des transformations dans les sociétés en cause. Repérer ces mutations exige une connaissance aussi parfaite que possible des données de départ. Lire l'expansion coloniale et les résistances qui lui sont opposées supposait donc l'application rigoureuse de cette démarche au Kajoor.

L'idée centrale de ce travail était de montrer que le royaume du Kajoor, dès son accession à l'indépendance, avait rythmé son évolution au gré des fluctuations du commerce atlantique, qui avait favorisé sa sécession avec l'empire du Jolof. L'appareil politico-administratif qui fut mis en place procédait de cette adaptation plus ou moins réussie à ce nouveau contexte, celui de l'autonomie des échanges économiques avec les Européens. Ces ajustements se sont poursuivis au cours des XVIIe et XVIIIe siècles. Il ne s'était pas agi pour autant d'une remise en cause globale et définitive des fondements de l'organisation sociale et politique.

Deux caractéristiques allaient s'imposer : la centralisation des pouvoirs locaux et leur subordination à la stratégie du pouvoir central. Cette tendance fut renforcée et systématisée par Latsukaabe, qui accéléra les transformations sociales et politiques. Il y a plus important : cette subordination ne devait profiter qu'à l'un des matrilignages garmi, les Geej, famille du *damel teen* Latsukaabe (1697). La politique qu'il mit en œuvre imprima une dynamique toute nouvelle aux structures du royaume. La stratégie de clientèle et d'alliances matrimoniales, qui était la matrice de son action, vida les contre-pouvoirs de toute efficacité réelle. Cette orientation instituait d'une manière quasi définitive la suprématie de la violence dans une monarchie à l'origine élective. Les *jaami buur*, dont la place était centrale dans ce dispositif et le rôle capital dans la traite négrière, trouvèrent dans les institutions le moyen de supplanter les *jambur*. En ce sens et dans ce cadre précis, la condition a tendu à se substituer au statut social au sein des classes dirigeantes ; c'est aussi à partir de ce moment que le *badoolo* est définitivement exclu de l'appareil monarchique. Il ne se définit plus que par sa non-participation aux pouvoirs et institutions politiques.

Cette évolution ne peut être lue de manière linéaire. Elle a fluctué sous les contraintes de la traite et des conflits surgis pour le contrôle du pouvoir ; ces deux facteurs se sont souvent combinés à la remise en cause du cadre social, politique, économique, et du système de valeurs par les communautés musulmanes. Elles ont été à l'origine des crises majeures des XVIIe et XVIIIe siècles. Jusqu'au XIXe siècle, l'islam a ainsi joué un rôle dissolvant, affaiblissant progressivement l'idéologie « traditionnelle » de la société kajoor. Mieux, par sa politique de récupération et de neutralisation, Latsukaabe, en fournissant aux marabouts des positions de pouvoir et d'enrichissement, leur avait permis de structurer leurs coreligionnaires en communautés autonomes vis-à-vis du système traditionnel. Ils ont pu ainsi établir un réseau de clientèles qui transcendait les vieilles allégeances, les royaumes et les ethnies. Dans ce cadre précis, et malgré un état d'hostilité permanent, on ne peut donc analyser les

relations entre marabouts et *ceddo* en termes de conflit entre islam et paganisme. Le clivage religieux n'a pas été déterminant, loin de là, dans toutes les confrontations, armées ou non ; le point de rupture entre ces complices-rivaux a toujours passé par la lutte pour la suprématie politique et économique. La thèse qui met l'accent sur le déterminant religieux semble avoir pour origines les sources orales musulmanes. Les travaux de Vincent Monteil lui ont donné une assise scientifique apparemment solide. Et pourtant, au cours des siècles, face aux révoltes maraboutiques intérieures et aux *jihad* extérieurs, les *damel* et la classe dirigeante ont constamment protesté de leur foi islamique. Ils refusaient tout simplement l'islam comme principe d'organisation politique et d'ordonnement social. *Garmi* et *ceddo* ont affirmé à maintes reprises l'incompatibilité radicale entre islam et gouvernement de la société kajoor. En quelque sorte, les marabouts devaient être les seuls à obéir totalement aux commandements islamiques ; dans la logique *garmi*, l'orthodoxie ne pouvait donc être qu'une exigence propre à leur statut. Cette logique fondait le laxisme dénoncé par les leaders musulmans, qui le liaient aux pratiques esclavagistes dont le corollaire fut le recours systématique à la violence et aux exactions à l'encontre des *badoolo*.

Dans les différentes confrontations, les marabouts ont toujours été défaits, la classe dirigeante ayant toujours bénéficié de l'aide et de la complicité des négociants européens. Ces derniers n'avaient pas intérêt à la mise en place d'un régime théocratique hostile ou peu actif dans la traite négrière. Cette alliance s'est maintenue jusqu'à l'abolition du « commerce illégitime », et les interventions qu'elle suscita incitent à appliquer avec précaution le terme de « précolonial » à cette période, même si, effectivement, l'ère des expéditions militaires pour l'appropriation de territoires n'avait pas encore commencé. Mais les mutations des institutions politiques, la prépondérance de la violence, la position centrale des *jaami buur* dans les réseaux de pouvoir, d'alliance et d'enrichissement – comme acteurs de la violence et arbitres des compétitions entre familles *garmi* – ont été les indices de ruptures profondes dont les causes se logeaient dans les interférences extérieures. Les conséquences de ces facteurs (la principale fut la contestation maraboutique et la structuration des communautés musulmanes) traversaient de part en part la société kajoor, favorisant la mise en place de réseaux de clientèles bien au-delà du royaume. Toute crise les faisait agir pour les intérêts des différentes factions. Il semble donc que, dès le début des transactions commerciales sur la côte atlantique, le Kajoor contenait en germe les forces centrifuges qui le firent céder sous les attaques et intrigues de la colonie du Sénégal.

Editions Karthala, 1990 pp. 287-289

Caractéristiques des résistances populaires

Par Christophe Wondji

Mais si les résistances populaires ne se confondent pas avec celles des grands Etats, elles ont leurs caractères propres et peuvent être définies positivement par rapport à leurs formes, à leur durée et ampleur et à leur place dans l'historiographie.

En effet, ces résistances villageoises et tribales apparaissent comme des « levées en masse » mobilisant tous les hommes valides sous la conduite des chefs de guerre. Après avoir mis en sécurité leurs femmes, leurs enfants et leurs vieillards, les guerriers s'attaquent aux postes administratifs et militaires des Européens, sabotent les infrastructures économiques, sèment la terreur et l'insécurité. Mais quand les coloniaux renforcent leurs troupes et contre-attaquent vigoureusement, alors les autochtones se replient dans la forêt ou dans la brousse et, à partir de repaires bien organisés, tendent des embuscades meurtrières. Et parfois, lorsqu'ils sont acculés, les guerriers africains se replient sur des villages fortifiés au sein desquels le peuple en armes résiste farouchement aux assauts des colonnes militaires européennes. De l'offensive à la contre-offensive, des embuscades forestières à la défense des villages ou des sites fortifiés, de la fuite en brousse aux coups de feu désespérés tirés par des hommes isolés..., ces multiples aspects donnent à la guerre de résistance les caractères d'une guerre difficile et interminable. Si les grandes batailles sont rares et brèves, l'état de guerre reste permanent et provoque l'énervement des troupes coloniales et de leurs chefs.

C'est ainsi que les populations libres et indépendantes des forêts et savanes africaines s'opposèrent à la colonisation. Il s'agit de peuples dont le niveau d'organisation sociale et politique n'avait pas atteint le stade de l'Etat et où la réponse à l'oppression coloniale n'était pas l'affaire de grands chefs d'Etats aux vastes perspectives politiques, mais des communautés paysannes, de groupes marchands pour qui la pénétration et la domination coloniales signifiaient la destruction de leur société et de leur culture. Ces groupes et ces communautés eussent pu s'accommoder de l'existence d'Européens placés dans la position d'étrangers avec qui des relations commerciales fructueuses devaient être nouées, mais ne purent admettre qu'au-delà de cette coexistence pacifique, des atteintes intolérables fussent portées à leur mode de vie, à leurs valeurs, à leurs intérêts, bref à leur être dans le monde.

L'acharnement avec lequel ces peuples résistèrent à la colonisation exigea des forces coloniales de répression des campagnes longues et difficiles contre un ennemi insaisissable. Ces campagnes se prolongèrent, une fois les meneurs capturés et le gros de la résistance brisé par des

actions de police destinées à apaiser les esprits et à susciter la collaboration. La lutte contre ces résistances populaires fut souvent plus dure que celle entreprise contre les grands Etats.

Situées à l'intérieur de la période coloniale pour la plupart d'entre elles, ces résistances sont considérées comme des réactions à la pénétration administrative, économique et culturelle qui succède après 1900 à la grande phase du partage. Leur histoire est à peine ébauchée à cause du mépris dans lequel la tint longtemps l'historiographie coloniale et des difficultés de recherche inhérentes à leur morcellement. Assimilées à des secousses à l'intérieur de l'ordre établi ou à des insurrections sans grande portée historique, ces guerres populaires sont enregistrées pêle-mêle dans les histoires coloniales, tels des événements subsidiaires destinés à compléter en appendice, après l'étude parfois étendue des résistances étatiques, l'effectif général des réactions africaines à l'expansionnisme européen. Opérations de police visant à faire régner l'ordre troublé par quelques mécontents et dont l'accomplissement n'a pas exigé de grandes manœuvres militaires conduites par des chefs réputés, les luttes contre ces résistances occupent dans l'histoire militaire coloniale une place très modeste, à la mesure de la considération que peuvent mériter des actions menées par des officiers subalternes.

L'histoire africaine en voie de décolonisation éprouve elle aussi des difficultés à rendre compte de ces résistances populaires, tant leur éparpillement exige un patient effort d'inventaire et d'analyse, à partir des textes écrits et surtout des sources orales [...].

Les peuples concernés ont cependant gardé de cette période des souvenirs parfois très vifs. Chaque village, chaque groupe conserve dans sa mémoire collective les faits qui ont émaillé l'histoire de son entrée dans les circuits du système colonial : les anciens combattants de la guerre contre les Blancs, les hommes et les femmes qui ont assisté aux événements, les héritiers instruits à l'histoire de leur peuple peuvent raconter à satiété tous les épisodes de la pénétration européenne ; les noms des acteurs principaux, du côté africain comme du côté européen, n'échappent pas à leur mémoire. Cette histoire n'est pas seulement contée par ceux qui la savent à ceux qui ont le droit de la connaître, elle est aussi incorporée à la culture vivante par les chansons et les noms de personnes : elle prête ses mots à la langue et marque de son sceau les institutions et la vie économique. Point de départ de la dépossession, l'histoire de la pénétration et de la résistance est une histoire de la rupture entre l'ancien et le nouveau, entre l'époque des grands ancêtres et celle des Blancs. Aussi les peuples d'Afrique en ont-ils une conscience aiguë.

Il en résulte qu'une histoire africaine véritablement renaissante et qui vise à jeter un regard profond sur le passé doit accorder une place de choix aux résistances des sociétés non étatiques.

Wondji, C., 1982, « Quelques caractéristiques des résistances populaires en Afrique noire, 1900-1931 », *Etudes offertes à Henri Brunschwig*, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, pp. 334-345.

Sens et portée historique de la résistance de Karnou

Par Nzabakomada-Yakoma

La résistance de Karnou se situe incontestablement parmi les grands mouvements de résistance à la domination coloniale. Influencés probablement par le schéma classique d'analyse des mouvements messianiques, certains auteurs ont tenté de réduire le karnouïsme à la dimension d'une secte religieuse. C'est une erreur d'interprétation qui mérite d'être relevée.

Le karnouïsme est, en fait, dans son ensemble, un mouvement politique né dans une société qui n'avait pas encore dépassé le stade de l'organisation tribale, étant fondée essentiellement sur les valeurs ancestrales, la croyance en la magie et aux fétiches. Comme nous venons de le mentionner, les pratiques de Karnou n'étaient pas un phénomène nouveau ou isolé.

Mais l'originalité du karnouïsme réside dans la prédominance des mots d'ordre anticoloniaux et politiques : refus de payer l'impôt, de travailler ou collaborer avec l'occupant, et surtout appel à l'unité de toutes les ethnies face à l'ennemi commun afin de libérer la terre des ancêtres. L'action de Karnou n'aurait sans doute pas duré plus de six mois, ou n'aurait pas atteint cette ampleur si l'accent avait été mis seulement sur les iniquités et les brimades de l'Administration. Beaucoup de chefs de différentes tribus avaient rassemblé leurs hommes autour de Karnou parce que son message contenait un ton « patriotique ».

Pour la première fois, les Gbaya, les Karré, les Pana, les Lakka, les Tali consentirent librement à se mettre sous la direction d'un chef. Cette tendance unitaire de populations naguère ennemies fut si manifeste qu'elle inquiéta fort l'Administration qui exploitait jusque-là les dissensions interethniques.

Le karnouïsme tenta aussi une renaissance culturelle : le prophète de Nahing préconisait le refus de la monnaie française, des produits importés et de toute influence européenne ; par rapport aux nombreux messies qui cherchaient leur inspiration dans la Bible ou dans les apports occidentaux et souhaitaient une égalité entre Blancs et Noirs, il alla même plus loin et proclama la supériorité des Noirs. Les Blancs, selon ses disciples, devaient

être transformés en « gorilles » ou « asservis » par les Noirs. Le *kongo-wara* et le *deng* renforçaient encore cette idée de supériorité, car ils permettaient de braver l'Administration et ses agents.

Par ses principaux thèmes donc, le karnouïsme est un mouvement politique. L'Administration ne se faisait pas d'illusion de ce côté. Les principaux chefs de l'insurrection étaient recherchés activement par les forces de répression parce qu'ils constituaient un danger pour le système colonial. Les accusations, telles que « fauteurs de troubles et de désordres, rébellion à main armée contre l'autorité française », portées contre Karnou et ses partisans, relevaient aussi principalement du domaine politique.

On ne peut cependant, bien sûr, mettre sur le même plan le karnouïsme et les mouvements politiques modernes. Il représente, avec le matsouanisme qui s'était répandu en AEF à partir de 1927-1930 et le mouvement « Jeunes Gabonais », les premières manifestations de la vie politique en Afrique centrale, mais il était d'inspiration différente.

Le point commun des deux mouvements demeure leur influence au sein de leur société. Les deux hommes étaient apparus aux yeux de leurs contemporains comme des êtres providentiels, doués de pouvoirs surnaturels et capables d'accomplir des miracles et d'apporter le bonheur sur la terre.

Cette vision du monde politique n'est d'ailleurs pas une caractéristique de l'époque de Karnou ou de Matsoua. Après la Seconde Guerre mondiale, ce fut encore dans cette atmosphère que de nombreux leaders africains firent leur entrée sur la scène politique. Kwame N'Krumah de l'ancienne Gold Coast (Ghana), Jomo Kenyatta du Kenya et Barthélémy Boganda de l'Oubangui-Chari (RCA) apparurent comme des messies aux yeux de leur peuple. Les légendes populaires et la tradition orale relatives à ces hommes demeurent encore des sujets inexplorés. Barthélemy Boganda, par exemple, se vit attribuer toutes sortes de prouesses et, dans la région de Bouar-Baboua, certains vieillards comparèrent ses pouvoirs à ceux de Karnou ; en mars 1959, au moment de sa disparition, une bonne partie de l'opinion publique croyait en sa résurrection ou en sa prochaine réapparition.

Malgré la présence des croyances magiques, le karnouïsme constitue une étape de la prise de conscience politique en Afrique noire. S'appuyant sur les valeurs ancestrales, Karnou et ses partisans avaient déjà posé, pourtant, la question de la libération et de l'indépendance de l'Afrique dominée.

La réaction coloniale après l'insurrection montre bien que l'Administration avait, elle, saisi le sens profond de la guerre du *kongo-wara*.

Nzabakomada-Yakoma, 1986, *L'Afrique centrale insurgée: la guerre du Kongo-Wara (1928-1930)*, Paris, L'Harmattan, pp. 175-177.

Résistances à l'ordre colonial : la part de l'inattendu

Par Achille Mbembe

Depuis leur réhabilitation par les travaux de T. O. Ranger vers la fin des années soixante, l'étude des mouvements africains de résistance à l'ordre colonial a suivi des voies qu'il serait trop long de rappeler ici. Une extraordinaire diversité de cas a été mise en lumière. On a fouillé et décrit, parfois avec une très grande minutie, les menus faits d'indiscipline et d'insubordination ou de rébellion que l'on a, ensuite, opposés aux actes de « collaboration ». L'ensemble montre que les structures de la domination coloniale ne suffirent pas à priver les Africains de leur capacité d'initiative. Et que, même dans des contextes de domination avérée, ils demeurèrent des agents à part entière, et pas seulement des victimes de ce qui leur arrivait.

Pourtant, force est de reconnaître que la minceur de la conclusion contraste avec l'ampleur des investissements intellectuels opérés. Pis, cette conclusion est d'un bien faible intérêt heuristique. Car enfin, elle ne sort pas, fondamentalement, des cadres de l'historiographie coloniale. Faut-il rappeler que celle-ci avait pour caractéristique principale de répondre à des problèmes mal posés ? Ou, plutôt, à des questions qui avaient davantage à voir avec les fantasmes et l'inconscient de l'Occident lui-même qu'avec l'histoire propre des sociétés africaines. Ainsi en est-il de l'idée même contre laquelle cette historiographie s'est constituée : à savoir que l'on pourrait raisonnablement penser qu'un peuple donné puisse cesser, à un moment donné de son histoire, d'être sujet de son histoire. Par ailleurs, le flou actuel des images et des discours sur les résistances africaines n'est pas sans lien avec l'extraordinaire déficit du débat théorique dans les études africanistes en général.

En lieu et place d'une actualisation de la réflexion sur le pouvoir, la politique ou les relations de domination en colonie, on a préféré recourir à des dichotomies simplistes et à de fausses oppositions : ainsi, lorsque les autochtones ne résistent pas dans le but de préserver les héritages précoloniaux d'autosuffisance et d'auto-gouvernement, ils se soumettent totalement à des logiques étrangères, inconciliables avec les « moralités » et codes ancestraux. Plus important encore, et sur le plan épistémologique, l'entreprise de réhabilitation évoquée plus haut n'a pas tiré toutes les conséquences de la « crise du post-colonialisme ». Or, l'évènement post-colonial, c'est-à-dire l'ensemble des choses qui sont arrivées à l'Africain depuis les indépendances, que celles-ci aient été « octroyées » ou qu'elles aient été arrachées au terme de luttes armées singulièrement coûteuses en vies humaines – cet évènement donc fait qu'il n'est plus possible de tenir sur les résistances africaines le même type de discours que l'on tenait au moment où il fallait « refabriquer » le passé des Noirs dans le but de le

mettre au service de la lutte anticoloniale, ou lorsqu'il fallut subordonner les tâches d'écriture de l'histoire au processus de légitimation des Etats nouvellement indépendants.

Trente ans après les colonisations directes, on sait désormais comment l'Etat africain est engagé dans une entreprise de production du temps, de manipulation de l'oubli et de ré-invention des faits historiques. On sait également que cette refabrication du passé a partie liée avec les luttes pour la reproduction sociale et le contrôle hégémonique. Dans ces conditions, il est inconséquent de continuer de traiter d'un non-objet, c'est-à-dire de qualifier de « révolutions » ce qui ne le fut point. En persistant à décrire comme des « révolutions » ce qui ne le fut point, la pratique historiographique se laisse inscrire dans les stratégies du pouvoir, faute d'être critique sur les déterminants de sa production. Pour le cas de l'Afrique au sud du Sahara, il faut, par conséquent, cesser de considérer les mouvements d'indiscipline et d'insoumission comme des « révolutions », sauf lorsqu'il s'agit d'examiner, non une réalité historique matérielle, mais « quelque chose d'inventé », une fable dans laquelle l'Etat post-colonial (ou sa dissidence) s'en va rechercher « le complément nécessaire à son ordre ».

A. Mbembe, 1991, « Domaines de la nuit et Autorité Onirique dans les Maquis du Sud Cameroun (1955-1958) », *Journal of African History* 31, pp. 91-93.

Notes

1. Pour tout ce qui précède, se référer au rapport du colloque du Caire dont le rédacteur fut le Professeur Jean Devisse, Directeur du Centre de recherches Africaines de l'Université Paris I Sorbonne. Quelques paragraphes ont été cités par Cheikh Anta Diop dans « L'Antiquité africaine par l'image », Notes africaines, n°s 145-146.
2. De son indépendance (1822) à 1889, le Brésil fut un Empire gouverné par une branche cadette de la maison royale portugaise. A la fin du règne de Pedro II (1831-1889), sa fille mariée à un petit-fils de Louis-Philippe exerça quelque temps la régence.
3. Voir la liste des articles.
4. Se référer à l'orientation bibliographique.
5. Sur cette question, se référer à : Zabakomada-Yakoma, R., « L'Afrique centrale insurgée », 1986 et Bah, T., 1974, « Karnou et l'insurrection des Gbaya », *Afrika Zamani*, n°4.

Orientation bibliographique

Bah, T.M., 2000, « Samori Touré et la problématique d'un front anticolonialiste en Afrique occidentale au XIX^e siècle », *Actes du Symposium, Centenaire du Souvenir*, Conakry, Editions Universitairespp. 117-129.

Bah, T. M., 1977, « Samba Ndiaye, ingénieur et architecte des armées toucouleur d'El Hadj Omar », *Journal of the Historical Society of Nigeria*, vol. 8, n°4, pp. 161-168.

Benabou, M., *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, Éditions François Maspéro, 1975.

- Brunschwig, H., 1974, « De la résistance africaine à l'impérialisme européen », *Journal of African History*, 15, pp. 47-64.
- Brunschwig, H., 1978, « French expansion and local reactions in Black Africa in the time of imperialism (1880-1914) », Wesseling, H.L. (eds.), *Expansion and Reaction. Essays on European Expansion and Reaction in Asia and Africa*, Leiden University Press.
- Eldridge Mohammadou, 1992, *Le soulèvement mahdiste de Goni Waday dans la Haute-Bénoué (juillet 1907)*, Osaka, Senri Ethnological Studies, pp. 423-463.
- Eloundou, E.D., Contribution des populations du Sud-Cameroun à l'hégémonie allemande 1884-1916, thèse de doctorat en histoire, Université de Yaoundé I.
- Fall, R., « Les résistances populaires au Bawol au cours du XIXe siècle », *Afrika Zamani*, n°s 18-19.
- Ghoms, E., 1975, « Résistance africaine à l'impérialisme européen : le cas des Douala du Cameroun », *Afrika Zamani*, n°4, Yaoundé, pp. 157-202.
- Gide, A., 1927, *Voyage au Congo. Carnets de route*, Paris, Gallimard.
- Gomsu, 1986, « La problématique de la collaboration : les chefs traditionnels dans l'administration coloniale allemande au Sud-Cameroun (1884-1914) », *Afrika Zamani*, n°s 1617, pp. 149-167.
- Isaacman, A., et Isaacman B., 1977, « Resistance and collaboration in Siuthern and Central Africa. C. 1850-1920 », *International Journal of African Historical Studies*.
- Isaacman, A., et Isaacman B., 1990, « Peasants and rural social protest in Africa », *African Studies Review*, 33, n°2, pp. 1-120.
- Johnson, D.H., 1979, « Colonial Policy and Prophets : the Nuer Settlement, 1929-1930 », *Journal of the Anthropological Society of Oxford*, X (1).
- Metegue N'Nah, N., 1981, *L'implantation coloniale au Gabon. Résistance d'un peuple*, Tome 1. *Les combattants de la première heure, 1839-1920*, Paris, Editions l'Harmattan.
- Moumé Etia, 1969, *Cameroun, les années ardentes. Aux origines de la vie syndicale et politique*, Jalivres, CLE.
- Mveng Ayi, M., 1987, « Missionnaires and the Bulu Rebellion, combattants Neutrals and Peacemakers », *Afrika Zamani*, n°s 18-19.
- Nzabakomada-Yakoma, 1986, *L'Afrique centrale insurgée: la guerre du Kongo-Wara (1928-1930)*, Paris, l'Harmattan.
- Okoukpona-Yimon, A. P., 1987, « La révolte des esclaves mercenaires à Douala 1893 », *Bayreuth African Studies series*, 10.
- Ranger, T.O., 1969, « African Reaction to the imposition of colonial Rule in East and Central Africa », in L. H. Gannand Peter Duiguan (des), *Colonialism in Africa*, London.
- Ratanga-Atoz, A.F., 1973, Les résistances gabonaises à l'impérialisme de 1870 à 1914, thèse de doctorat, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris.
- Robert, I. Rorberg et Ali, A. Mazrui (ed.), 1970, *Protest and Power in Black Africa*, Oxford.
- Robinson, R., « Non-european Foundations of European Imperialism : Sketch for a theory of collaboration », in Roger Owen and Bobo Sutcliffe, (eds), *Studies in the Theory of Imperialism*, London, 1975, pp. 117-142.
- Sanderson, G.N., « Aspects of resistance to British Rule in the Southern Sudan, 1900-1928 », *Etudes offertes à Henri Brunshwig*, pp. 347-365.
- Sikitete Gize a Sombula, 1976, « Les causes principales de la révolte pende en 1931 », *Likunduli (Lubumbashi)* 2, pp. 181-200.

- Suret-Canale, J., « Résistance et collaboration en Afrique noire coloniale », *Etudes Africaines offertes à Henri Brunschwig*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes études en Sciences sociales, pp. 329-331.
- Weinstein, B., 1967, « Léon Mba : The Ideology of Dependance », *Genève-Afrique*, vol. VI, n°1, pp. 49-62.
- Wondji, C., 1982, « Quelques caractéristiques des résistances populaires en Afrique noire, 1900-1931 », *Etudes offertes à Henri Brunschwig*, Editions de l'Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, pp. 333-345.

4

Le genre dans l'historiographie de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

L'irruption de la femme dans le champ de l'histoire en général est chose relativement récente. Elle est liée aux explosions sociales des années 1960 et à l'élargissement de la curiosité dans des directions nouvelles. En 1965 encore, Pierre Grimal écrivait :

Les historiens n'écrivent guère que l'histoire des hommes... Ils profitent de l'ambiguïté, en bien des langues, confondant sous un même nom les représentants de l'espèce humaine en général et ceux du sexe masculin ; sous prétexte de raconter l'histoire des « hommes », ils s'en tiennent à celles des maris, des frères, des fils et des pères (Grimal 1965:7).

Il est du reste à noter que l'histoire de la femme, dans diverses sociétés et époques, présente des difficultés, ce qui explique son apparition tardive dans les préoccupations de l'historiographie ; difficultés dues à la fois à la nature des sources et aux incertitudes des méthodes. Ce n'est donc que dans la seconde moitié du XXe siècle que le genre fait son insertion dans l'historiographie. Cela s'explique par la conjonction de trois facteurs : de nouvelles orientations épistémologiques des sciences sociales, qui intègrent davantage des dimensions autrefois marginalisées, l'influence des luttes féministes, l'essor des études sur le genre. On retiendra à cet égard l'implication volontariste des femmes dans les luttes politiques contre le militarisme et le fascisme, en Europe surtout.

L'historiographie des femmes, dans d'autres continents, notamment l'Amérique du Nord et même l'Amérique latine, connaît également une grande avancée, et a même déjà obtenu un certain nombre d'acquis. En Afrique de l'Ouest et du Centre, le genre a été prioritairement envisagé dans une perspective sociologique et anthropologique,¹ et constitue un terrain récent pour l'histoire. I. B. Kaké apparaît comme un précurseur en la matière. Dans son ouvrage, *Combats pour l'histoire africaine*, il reproduit un de ses remarquables articles, publié dès 1970, sur « Le rôle de la femme

dans l'histoire africaine ». A la misogynie qui prévaut en Occident jusqu'à la fin de XIXe siècle, avec notamment le préjugé « salique » qui éloignait les femmes de la vie publique, Kaké oppose une Afrique ancienne où le rôle et la place de la femme dans la société sont plutôt valorisés. Les épouses des rois étaient, de toutes les femmes, celles qui pouvaient atteindre aux dignités des plus hautes. Dans l'ancien Dahomey, elles étaient des conseillères écoutées. Chez les Ashanti tout comme dans l'ancien royaume du Ghana, c'est le matriarcat qui prévalait : le successeur du roi est élu parmi les fils de sa sœur aînée. Mais les femmes ne se contentaient pas uniquement de ce rôle de régence ; très fréquemment, elles régnaient et gouvernaient. Il en fut ainsi de la reine Pokou, fondatrice héroïque et mythique chez les Baoulé de la Côte d'Ivoire, ou de Anne Zingha, reine du Congo au XVe siècle. Le chroniqueur arabe Ibn Battutah nous signale par ailleurs qu'au XIVe siècle déjà, la reine Kossa était associée de plein droit au trône de l'empire du Mali.

Le métier des armes n'était pas non plus inconnu des Africaines. L'exemple le plus célèbre est celui des amazones du roi du Dahomey. Contraintes à la chasteté durant leur temps de service, elles étaient devenues le fer de lance de l'armée du roi Guézo ; fortement organisées, elles avaient à leur tête des femmes-officiers portant des titres, comme leurs homologues masculins. Un autre domaine où la femme jouait un rôle majeur est celui de la religion. Dans le pays manding, existe une région appelée *moussodougou* (pays des femmes). C'est là que jadis les hommes venaient s'initier aux grands mystères. Au demeurant, dans bien des régions en Afrique de l'Ouest et du Centre, la femme était au centre des rites à caractère religieux ou cosmique, comme ceux de la fertilité du sol ou pour implorer la pluie.

Outre les fonctions rituelles, les femmes ont également excellé dans des activités économiques, bien avant la colonisation. En pays Yoruba (Nigeria de l'Ouest), les femmes étaient d'excellentes commerçantes et parvenaient à gérer de grandes affaires. C'est ainsi que Tinoubou, nièce du chef supérieur de Lagos, parvint à monopoliser pratiquement le commerce entre cette ville portuaire et l'*hinterland*, se risquant même dans le trafic des armes à feu. Il apparaît dès lors que la place et le rôle de la femme dans la société africaine furent considérables, ce qui disqualifie les stéréotypes et préjugés d'une « femme africaine esclave, sans droits, accablée de lourdes tâches et exploitée par l'homme ». En vérité, la femme avait une position privilégiée et son pouvoir était une réalité fort originale, avec une large responsabilité.

Ce constat contraste avec la faible attention que les historiens de l'Afrique ont accordée à la femme. On a même parlé « d'invisibilité » de la femme dans les ouvrages traitant d'histoire politique. On peut, à tout

le moins, constater leur marginalisation, surtout dans les grandes synthèses historiques qui affichent une masculinité hégémonique. Ainsi Ajayi et Crowder, dans leur *History of West Africa*, n'offrent aucun chapitre cohérent sur la femme. On constatera, dans la même optique, qu'aucune femme ne figure dans le comité scientifique de l'Histoire générale de l'Afrique par l'UNESCO, et que dans les huit volumes, le genre n'est envisagé que de manière fragmentée et périphérique.

Une tendance nouvelle s'est amorcée, depuis environ trois décennies. Elle cherche à restaurer la place de la femme dans l'historiographie. Des ouvrages spécialisés à caractère historique qui intègrent le genre sont de plus en plus nombreux : et des changements surviennent aussi bien dans les problématiques que dans la méthodologie. Alors que dans les années 1970, les thèmes récurrents étaient liés au mariage des femmes rurales, dans la décennie 1990, de nouveaux axes historiographiques émergent : le fait féminin est perçu comme entité, et des thèmes novateurs permettent d'appréhender le rôle des femmes dans la vie politique coloniale et post-coloniale, leur militantisme devenant un thème de recherche allant de la biographie à la réflexion politologue. Si le nombre d'ouvrages sur la femme reste encore limité, on a davantage d'articles de revue qui, dans une double perspective empirique et théorique, procèdent à des études de cas, tout en ouvrant de nouvelles pistes de réflexion sur les questions du genre, parmi les historiens.

A cela s'ajoute la création, dans de nombreux Départements d'Histoire des Universités d'Afrique de l'Ouest et du Centre, d'Unités de valeur portant sur le genre, qui apparaît dès lors comme un champ intéressant et novateur dans le domaine des sciences sociales. Les cours portent sur différentes périodes historiques, avec des thématiques riches et variées sur l'économie, la politique, la production du savoir, le développement intellectuel et la promotion sociale. Si, dans cette approche, l'histoire demeure la discipline de référence, on perçoit que le genre se prête davantage à l'approche pluridisciplinaire où l'histoire tire parti des outils méthodologiques de l'anthropologie et de la sociologie. C'est dans cette perspective que le Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I a instauré un enseignement animé par Odile Chatap Ekindi. Cet enseignement a débouché, au niveau de la Maîtrise et du DEA, à la production de mémoires dignes d'intérêt sur le genre, notamment : Tchipezi Pauline, 1991, « Approche historique de la condition féminine chez les Bamiléké de l'Ouest Cameroun : le cas des Bamboutos de 1930 à 1984 », Etoki Ngando Brigitte, 1999, « L'image de la femme dans la société beti du Sud Cameroun pré-colonial et dans l'Égypte pharaonique : étude comparée » ; Ngonguè Régine Aurore, 1999, « Féminisme et femmes africaines à la lumière de l'histoire ».

Il incombe aux jeunes générations d'historiennes africaines d'explorer au maximum le récent phénomène du développement des études féminines, pour une recherche systématique des faits relatifs à l'histoire du genre, y compris par des méthodes d'investigation différentes ou complémentaires de celles qui sont utilisées dans l'historiographie classique. L'utilisation du genre comme catégorie analytique intégrée à la production de l'histoire, malgré sa jeunesse, a déjà conduit à des résultats appréciables et prometteurs. Il importe de former en Afrique de l'Ouest et du Centre des spécialistes dans ce domaine, en leur suggérant une optique renouvelée de l'histoire, dans le choix des problèmes et dans la façon de les poser, tout en les imprégnant des débats fructueux sur l'histoire des femmes, dans d'autres régions du continent et ailleurs dans le monde. Ce champ de recherche, passionnant et déterminant dans la déconstruction d'une historiographie phallogratique, produit des mutations profondes dans les sciences sociales, en révélant ses potentielles richesses, avec des pistes de recherches qui foisonnent, allant de la femme procréatrice à l'histoire de la culture et des mentalités.

Mais ce dont il faut se prémunir, c'est l'élaboration d'une histoire-revanche ; d'une histoire instrumentalisée qui privilégierait le militantisme aux dépens des canons qui président à la production historique, à savoir l'objectivité, la rigueur et le sens de la mesure. L'histoire des femmes ne devrait pas se limiter à une histoire faite uniquement par les femmes. Des hommes devraient s'investir dans ce territoire de recherche nouveau, ce qui atténuerait cette focalisation outrancière sur la femme, pour promouvoir, par la recherche, un changement des rapports hommes-femmes, à tous les niveaux de l'activité sociopolitique. C'est là un autre défi de l'historiographie de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le champ historique sur le genre dans ces deux régions n'a pas encore révélé toutes ses richesses ; les pistes de recherche foisonnent, comme l'attestent les références suivantes :

- Afary, J., 1989, « Some reflexions on Third World Feminist Historiography », *Journal of Women History*, 1:2.
- Coquery-Vidrovitch, C., 1994, *Les Africaines, Histoire des femmes d'Afrique noire du XIXe au XXe siècle*, Paris, Desjonquères.
- Dubois, C., 1994, *Femmes d'Afrique centrale*.
- Dianzinga, S., 1994, « Le rôle des femmes dans la transition démocratique du Congo », *Cahier d'Histoire Immédiate*, n° 6, pp. 115-125.
- Diara, F.A., 1971, *Les femmes africaines en devenir. Les femmes Zarma du Niger*, Paris, Anthropos.
- Fieloux, M., 1977, « Femmes invisibles et femmes nouvelles. A propos des événements Ibo de 1929 », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 64, vol. XVII.
- Halkin, N.J. et Bay, E.G., 1976, *Women in Africa, Studies in social and economic change*, Stanford, CA, Stanford University Press.

- Histoire des femmes en Afrique, groupe Afrique noire*, 1987, Laboratoire tiers-monde, Université Paris, VII, n.11, Paris, l'Harmattan.
- Imam, A. M., 1988, The Presentation of African Women in Historical Writing, in S. J. Kleinberg (ed.), *Retrieving Women's History: changing perceptions of the role of Women in politics and society*, Paris, UNESCO.
- Kniebichler, Y., Goutalier, R., 1985, *La femme au temps des colonies*, Paris, Stock.
- Konaré Ba-Adam, 1993, *Dictionnaire des femmes célèbres du Mali. Des temps mythico-légendaires au 26 mars 1991, précédé d'une analyse sur le rôle et l'image de la femme dans l'histoire du Mali*, Bamako, Jamana.
- Kwesiga, J., *Women's access to Higher Education in Africa, Uganda's Experience*, Kampala, Fountain publ.
- Mba, N.E., 1982, *Nigerian women mobilized: women's political activities in Southern Nigeria, 1900-1965*. Berkeley: Institute of International Studies, University of California, XII.
- Ndaywel, e Nziem, 1981, « La femme et la politique dans les royaumes d'Afrique centrale », *Cahiers Congolais d'Histoire et d'Anthropologie*, tome 6.
- Oyekanmi, F. (ed.), 1997, *Men, Women and Violence*, Dakar, CODESRIA Publication, 617 p.
- Revue Canadienne des Etudes Africaines*, 1972, « The role of African women, Past, Present, Future », n°5.

Ces références présentées ici à titre illustratif prouvent à l'évidence que, de plus en plus, des efforts sont faits pour réintégrer la femme d'Afrique noire dans une dimension historique plus concrète et plus globale. Elles suggèrent également une optique renouvelée et à multiples variables, dans le choix des questions et dans la façon de les résoudre. On notera enfin que le genre est envisagé de façon diachronique, sur la longue durée, allant de l'époque pré-coloniale à l'histoire du temps présent. Ce qui manque sans doute encore, c'est un ouvrage d'orientation méthodologique qui poserait la problématique des sources, souvent rares, et leur exploitation judicieuse ; ouvrage qui par ailleurs porterait sur les débats théoriques, sur une histoire qui, pour l'instant, se présente surtout de façon empirique.

Note

1. Par exemple, J.F. Vincent, 1976, *Traditions et transitions, entretiens avec les femmes Beti du Sud-Cameroun*, Paris, Berger Leurault ; et J.C. Barbier (dir.), 1985, *Femmes du Cameroun, mères pacifiques, femmes rebelles*, Paris, Karthala.



5

Acteurs de l'histoire : la biographie comme genre historique et l'histoire locale en Afrique de l'Ouest et du Centre

J'ai voulu, dans ce manuel, introduire le débat épistémologique sur les tendances de l'historiographie et la permanence de la biographie. Il est incontestable que le genre biographique a constitué, des siècles durant, le fondement de l'historiographie. Il en a été ainsi dans l'antiquité classique où les récits de vie furent un genre particulièrement prisé. L'historien latin Tite-Live (69 av. J. C. - 17 ap. J.C.) a publié une monumentale *Histoire de Rome* où il a retracé, dans un style vivant, l'action des grands hommes. De même, Suétone Caius S. Tranquilus (69-125 ap. J.C) s'est illustré en produisant un véritable chef-d'œuvre sur les vies des douze Césars.

En considérant l'historiographie africaine traditionnelle à travers les récits des griots manding du Mali, des joueurs de Mvet dans la société Béti-Bulu du Cameroun ou des tambourinaires Tutsi du Burundi, on constate que l'individu est toujours au centre des souvenirs mémorables. Comme le souligne Sékéné Mody Cissoko, les grands hommes comptent beaucoup dans l'histoire de l'humanité et particulièrement celle de l'Afrique. Symboles des aspirations de leurs peuples, héros mobilisateurs des forces profondes, ils constituent des valeurs indispensables au réveil des consciences et à l'enracinement dans les traditions culturelles.

Les tendances de l'historiographie, particulièrement en Occident, ont fait en sorte que la méthode biographique fut quelque peu délaissée, voire dédaignée. Ce fut la conséquence des dilemmes et choix épistémologiques qui ont marqué les sciences sociales dès le second tiers du XIXe siècle. Dilemmes du quantitatif/qualitatif, dilemme de l'objectif/ subjectif. Les nouveaux choix épistémologiques cherchèrent, par la même occasion, à disqualifier l'histoire politique et psychologique et à rendre obsolète l'histoire dite événementielle. Il leur fut reproché d'être élitistes, voire biographiques, d'ignorer la société globale et le sériel ; de viser le particulier et d'ignorer l'analyse, d'être ponctuelles et d'ignorer la longue durée.

La mise à mort de l'histoire dite événementielle fut proclamée à bon compte, quand un bric-à-brac de faits politiques, culturels et économiques fut appelé à remplacer le traditionnel. Les formes et degrés de l'opération historique furent, pour ce faire, travestis par les penchants dogmatiques du matérialisme historique, notamment la thèse qui affirme que « ce sont les masses qui font l'histoire ». Il y a là une prétendue validité supra-historique appliquée à tort, indistinctement, à toutes les époques historiques, à toutes les aires de civilisations.

L'historiographie fut ainsi marquée, au cœur du XXe siècle et dans plusieurs pays, par une éclipse de la biographie qui fut abandonnée, à quelques exceptions près, aux romanciers. En France, cette tendance est liée au mouvement issu de l'École annale dont la méthode est fondée sur l'analyse des faits économiques et sociaux, sur la longue durée. Il s'agit, en d'autres termes, d'une sorte de Saint-Simonisme épistémologique dont le but est d'évacuer le politique et l'événement de l'opération historique.

Ce point de vue, systématiquement, revêt une dimension théorique contestable. Le point de vue véritablement fécond dans l'analyse de la dynamique historique ne peut être que dialectique. L'histoire, en effet, comme processus systématique, procède par des voies de l'évolutionnisme social, mais s'appuie résolument sur l'analyse des faits empiriques, des questions pratiques et réalistes. Il s'agit là d'une posture épistémologique qui différencie la pratique historique de l'emprise de la culture et du général qui caractérise souvent l'anthropologie.

En un certain sens, les événements ne sont pas des litanies arides. Ils sont souvent le résultat des expressions et des dynamiques au centre desquelles se situe l'acteur de l'histoire. D'où la nécessité de prendre en compte aussi bien les processus que les effets singuliers.

Alors que la forme discursive dominante de la modernité a été longtemps caractérisée par l'effacement de l'événement et sa dissolution, l'événement nous revient, un autre événement d'une réelle densité. Ce retour est le résultat d'une révision critique des certitudes qui a conduit à un renouvellement des sciences sociales, en rapport notamment avec la crise de mutation générale des sociétés occidentales. Ces nouvelles tendances épistémologiques ont eu pour conséquence la réhabilitation de la biographie qui semble dès lors libérée des blocages ou de faux problèmes qui la maintenaient. C'est ainsi que l'historiographie contemporaine des États-Unis d'Amérique est marquée par la prévalence des récits biographiques et l'émergence de la *Family History*.

En Afrique noire, la biographie, mode privilégié du récit historique traditionnel, est un phénomène ancien si l'on se réfère à l'œuvre de l'Imam Ibn Fartua, historiographe de la cour du Bornou, qui rédigea dès le XVIe siècle une biographie de l'empereur Idriss Alaoma (1926). Cette tradition

a été perpétuée comme genre par de nombreux historiens professionnels contemporains : c'est autour de la vie de Samori Touré qu'Yves Person a bâti l'une des plus monumentales et érudites thèses d'Etat soutenues à la Sorbonne. Tout un mouvement se manifeste dans les départements d'histoire des Universités africaines en faveur des récits de vie.

Loin d'être simplement narrative, la biographie est scandée par les problèmes posés aux étapes cruciales de cette vie. Elle pose de ce fait la problématique essentielle des rapports entre l'acteur de l'histoire et le lieu social, car si la subjectivité reste prégnante dans n'importe quel récit de vie, le référentiel au social ne l'est pas moins. Faire de la biographie un genre historique porteur, c'est donc avant tout éliminer le faux problème de l'opposition prétendue entre l'individu et la société dont Pierre Bourdieu a mis en exergue l'inanité.

L'individu n'existe en effet que dans un réseau de relations sociales diversifiées. Il importe dès lors de chercher à retrouver le champ extérieur de la personnalité, en d'autres termes l'environnement, de façon intégrée et globalisante. L'acteur historique devient par là même un sujet « globalisant » autour duquel s'organise tout le champ de la recherche. Comme le souligne avec pertinence Jacques Le Goff, l'acteur historique cristallise autour de lui l'ensemble de son environnement et l'ensemble des domaines que découpe l'historien dans le champ du savoir historique. Le personnage participe à la fois de l'économique, du social, du politique, du religieux.

Si l'acteur de l'histoire « globalise » une somme de phénomènes de nature diverse, c'est parce que des événements spécifiques influencent à travers lui la destinée de groupes sociaux entiers, ou alors s'y reflètent. L'approche biographique apparaît incontestablement comme une grille de lecture et d'analyse à large spectre, car elle se situe au carrefour de la personne et de la société.

Si la démarche biographique, par son caractère concret, vise souvent à produire les effets du réel, elle sait aussi faire sa part à l'idéologie, entendue comme conception générale du monde explicite ou implicite du groupement concerné. Il en découle que la biographie est aussi en mesure de rendre compte de l'histoire structurale et de l'histoire des idées d'une société. Ayant pris conscience des données extérieures du milieu social qui influence l'acteur, la tâche de l'historien doit naturellement conduire à l'examen des déterminismes intérieurs auxquels obéit le même acteur. C'est là un objet fondamental d'étude qui pose la problématique de l'initiative personnelle dans le processus historique. Giovanni Levi aborde avec beaucoup de sagacité cette question en indiquant que la biographie constitue le lieu idéal pour vérifier le caractère interstitiel et néanmoins important de la liberté dont disposent les acteurs de l'histoire. Il s'agit, en

d'autres termes et plus concrètement, du fonctionnement des systèmes normatifs où l'acteur dispose toujours d'une marge de manœuvre par rapport à la plasticité des institutions.

Pour Léo Hamo, l'essence de la latitude d'action et la marge de manœuvre sont des déterminants auxquels est soumis l'acteur de l'histoire : son action étant pour une part soumise à des facteurs qui lui sont extérieurs, pour une autre part à des facteurs intérieurs à sa personne. C'est ce dualisme et la réalité de la marge de manœuvre qui expliquent pourquoi ceux qui appartiennent à une société donnée en viennent à s'opposer à elle, ou à vouloir lui apporter des changements essentiels, sinon révolutionnaires. L'initiative personnelle dans le processus historique pose, en définitive, la question des intérêts et des valeurs dont l'acteur historique s'assigne délibérément le service, de même que la hiérarchie qu'il trace. L'interrogation sur la portée et l'effort de l'action délibérée conduit à l'évaluation des différents repères permettant d'apprécier la liberté de l'acteur de l'histoire. On conçoit, de prime abord, que l'acteur important est celui qui dispose d'un pouvoir, d'une autorité et obtient une obéissance. Il en tire un prestige qui, dans des circonstances exceptionnelles, se transforme en véritable légende : ainsi en est-il de la légende de Chaka Zoulou, de la légende de Napoléon Bonaparte, de la légende de Mao Tsé Toung tissée au cours de la fameuse Longue Marche, ou encore de la légende de Nelson Mandela forgée dans la relégation, dans le tristement célèbre bagne de Robben Island.

Ainsi, le rôle de l'acteur de l'histoire ne peut s'éclairer et être évalué qu'au travers d'une approche médiane, qui renverrait dos à dos la thèse de Carlyle selon laquelle l'histoire est faite par les « héros », et celle de Marx pour qui l'action du milieu et des masses est déterminante. La disqualification de l'approche séparatiste et de l'étanchéité doit dès lors faire face à une épistémologie mettant en exergue les faisceaux d'influence réciproque à travers les multiples facettes et les diverses possibilités qu'offre l'action du personnage historique dans son environnement social.

Il y a également d'importants problèmes méthodologiques liés à l'étude des acteurs de l'histoire. Les publications biographiques ayant surabondé depuis quelques décennies, on pourrait penser qu'il s'agit là d'un exercice aisé, où il suffit d'amasser des matériaux et de posséder un certain talent d'écriture. Il en est tout autrement, car il faut se rendre à l'évidence que la biographie historique est une façon de faire l'histoire avec des implications et des exigences d'une réelle complexité.

La biographie historique ne requiert pas seulement des méthodes intrinsèques à la pratique historique : position d'un problème, quête et critique des sources, traitement et effort d'explication. La biographie confronte l'historien et l'interpelle de façon particulièrement aiguë et

complexe. Il s'agit, avec beaucoup de sagacité et de sens de la mesure, de mettre en rapport la dimension de la particularité avec la globalité, par une synthèse des éléments constitutifs.

Il s'agit, en d'autres termes, d'une prise en compte de la « personnalisation » des événements et de la mise en valeur du contexte social, pour bâtir un système permettant une meilleure saisie à la fois des structures et des superstructures sociales. A la différence de l'anthropologie où le rôle de cette personnalisation est de l'ordre de la validation, la méthode historique assigne à la spécificité plutôt un rôle d'information, ce qui conduit à se garder, autant que faire se peut, des jugements de valeur.

Un problème de méthode crucial dans le genre biographique se pose souvent à l'historien, à la manière d'un dilemme : faut-il opter pour une spécialisation de l'étude ou pour l'exhaustivité ?

Autrement dit, le récit de vie doit-il couvrir toute l'existence de l'intéressé ou doit-il être focalisé sur un thème particulier ? La réponse à cette série de questions nous conduit à l'épineux problème de la chronologie. Concernant l'homme en tant qu'individu, cette chronologie court de la naissance à la mort. La biographie de l'acteur de l'histoire devra cependant choisir, dans cette tranche chronologique, les moments forts et les inscrire dans une durée optimale, pour repérer la dialectique de la continuité et du changement. Outre les moments forts, il y a des moments d'une apparente placidité, mais néanmoins d'une grande importance : c'est la tendre enfance que l'anthropologue norvégienne Marianna Gullestad caractérise comme étant une période déterminante dans la formation de la personnalité. On retrouve donc, au cœur de la biographie, une des préoccupations essentielles de l'historien, celle du temps de la biographie qui ne doit pas être envisagé de façon abrupte : le recul est toujours nécessaire, pour enquêter sur les antécédents, tout comme une approche prospective mesurée permet d'évaluer, à moyen terme, les conséquences de l'action historique.

La biographie comme genre historique pose enfin des questions de déontologie, des questions qui relèvent de la praxis historique et de la responsabilité, comme le suggère François Bédarida. Il importe avant tout d'éviter la tentation du panégyrique ou de l'hagiographie ; il importe *a contrario* d'éviter de verser dans l'indépendance et des jugements de valeurs intempestifs. C'est pourquoi l'exercice de la responsabilité de l'historien, spécifiquement dans le domaine des récits de vie, implique deux conditions. D'abord l'indépendance, qu'elle soit politique ou intellectuelle, sociale ou financière : c'est l'exigence de liberté par essence, le respect scrupuleux et minutieux des canons de la discipline : c'est l'exigence de vérité et d'objectivité.

Le rôle de l'acteur de l'histoire, défini par les données intrinsèques de l'individu et les contingences du lieu social, se joue dans le cadre d'un espace déterminé. Il nous faudrait dès lors esquisser une réponse à ce questionnement d'une grande pertinence épistémologique : quelle géographie apparaît plus adéquate pour la production historique, en Afrique plus particulièrement ?

L'histoire en Afrique a été grande accompagnatrice du processus de désaliénation culturelle et de décolonisation, et l'on constate une continuité évidente d'idées et d'organisations à cet égard. Les martyrs de la conquête européenne ont été les figures emblématiques ayant servi de modèle référentiel aux combattants de la liberté : Samory Touré en Afrique de l'Ouest, Emir Abdel Kader au Maghreb, Chaka Zoulou en Afrique australe, Rudolf Douala Manga Bell et Martin Paul Samba au Cameroun.

Avec l'accession à l'indépendance et à la souveraineté, les jeunes Etats vont faire de l'histoire le levier fondamental pour transcender les clivages multiples, promouvoir un sentiment nationaliste, exalter des valeurs patriotiques. Cela a produit un discours historique conforme aux aspirations et aux réalités du moment, mais un discours somme toute largement instrumentalisé qui a connu parfois quelques dérives. On pourrait expliquer ce phénomène d'abord par l'artificialité qui caractérise la plupart des Etats africains qui ont hérité des frontières tracées à la Conférence de Berlin de 1884, et dont la métamorphose en nation est aléatoire. Cela s'explique aussi par le fait que l'histoire nationale ainsi produite s'est apparentée parfois à une idéologie au service de l'élite politico-administrative.

La situation de l'Afrique à l'aube du troisième millénaire, son devenir se caractérisent, d'une part, par la crise de l'Etat-nation dont la crédibilité s'érode, d'autre part, par la globalisation qui entraîne une ouverture irrésistible. Cette situation a des implications qui ont abouti à de nouvelles orientations épistémologiques apparemment contradictoires.

L'histoire nationale, si elle est loin d'être disqualifiée, perd du terrain au profit d'une histoire transnationale, plus vaste, plus ouverte, et dont les problématiques sont plus conformes à l'effort d'intégration politique et économique de l'Afrique.

Parallèlement, s'affirme de plus en plus un nouveau paradigme, celui de la localité, qui apparaît, par rapport au modèle hégémonique étatique, comme une épistémologie alternative d'une histoire « par le bas », comme le souligne Mamadou Diouf. La région [localité] supporte une certaine historicité et des histoires qui, sans s'affirmer dans une spécialité radicale, constituent une « bibliothèque » particulière qui permet une meilleure prise en compte des dynamiques sociopolitiques profondes. La localité apparaît ainsi comme un espace d'initiatives et de libertés où opèrent des acteurs de l'histoire incarnant la diversité des segments constitutifs des sociétés africaines.

Incontestablement, la localité, ou encore le « terroir », constitue un concept valorisant au plan de l'heuristique et un cadre opératoire pour un travail de terrain susceptible d'aider à une meilleure intelligibilité des faits de conscience et des forces sociales qui s'y croisent. La localité ne doit cependant pas être perçue en tant que déterminisme géographique. Elle n'est pas close mais reste ouverte et subit le principe des vases communicants, en rapport dialectique avec le territoire national et la région, au sens large du terme.

En Afrique, l'historiographie porte souvent sur les dynamiques locales ; cette tendance peut éclairer et servir d'impulsion aux politiques de décentralisation qui apparaissent comme le passage obligé pour un développement socioéconomique harmonieux et durable et pour une bonne gestion politique et administrative.

Orientation bibliographique

- Bédarida, F., octobre-décembre 1994, « Praxis historique et responsabilité », *Diogène*, n° 168.
- Hamo, Léo, 1970, *Acteurs et données de l'histoire*, Paris, PUF.
- Le Goff, J., mars-avril 1989, « Comment écrire une biographie historique aujourd'hui ? », *Le Débat* n° 51.
- Le Goff, Jacques et Nora, Pierre [sous la direction de], 1974, *Faire de l'histoire, II Nouvelles approches*, Paris, Gallimard.
- Londsdale, J., 1973, « L'apparition des Nations africaines », *Perspectives nouvelles sur l'histoire africaine*, présenté par Mveng, R.P., E., Paris, Présence Africaine.
- Mauss, Marcel, 1983, *Sociologie et anthropologie*, Paris, 8^e éd.
- Pelletier, Jean et Golbot, 1969, Jean Jacques, *Matérialisme historique et histoire des civilisations*, Paris, Éditions Sociales.
- Person, Y., 1974, *Samori, une révolution dyula*, Dakar, IFAN.
- Poirier, J., Clapier-Valladon, S., Raybaul, P., 1983 *Récits de vies, théorie et pratique*, Paris, PUF.
- « Quelle histoire pour l'Afrique de demain ? », Séminaire méthodologique UNESCO/CODESRIA, Ndjamena, Tchad, 1989.
- Thomas, N., 1998, *Hors du Temps, histoire et évolutionnisme dans le discours anthropologique*, Paris, Berlin.

Se référer également aux ouvrages et articles suivants :

- Aron-Schnapper, D., et Hanet, D., janvier-février 1980, « D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *Annales Economie Société Civilisation*, pp. 183-199.
- Bertaux, D., [dir], 1981, *Biography and Society, the Life History Approach in the Social Sciences*, London, Sage Publication.
- Burgos, M., 1979, « Sujet historique: le problème de l'histoire de vie », *Information sur les Sciences Sociales*, XVIII -1, pp. 27-44.
- Bya, J., 1970, « Persistance de la biographie », *Discours Social*, n° 1, pp. 23-32.
- Envelberg, E., Schleser, H., mai 1998, « Problème et méthode de la biographie », *Actes du colloque de la Sorbonne*.

- Godelier, M., 1996, « Anthropologie sociale et histoire locale » Grahiva, *Revue d'Histoire et d'Archives de l'Anthropologie*, 20, pp. 83-93.
- Gullestad, M., and Reider, A., 1991, « Ecrivez votre vie », *Cahiers de Sémiologie Textuelle*, pp. 43-64.
- Joulard, P., mai 1979, « Historiens à vos micros, le document oral, une nouvelle source pour l'histoire », *l'Histoire*, n° 12, pp. 106-112.
- Lejeune, P., 1975, *Le pacte autobiographique* Paris, Edition du Seuil.
- Maurois, A., 1930, *Aspect de la biographie*, Paris, Grasset.
- Olney, J., 1980, éd., *Autobiography, Essays Theoretical and Critical*, Princeton, N. J.: Princeton University Press.

6

Une mutation épistémologique : les sources orales validées

Les sources orales ont longtemps été décriées, au nom du « *fétichisme* » du document écrit. Au terme de longues et patientes recherches et d'un combat pour leur défense et illustration, ces sources ont acquis leurs lettres de noblesse, et sont désormais admises comme référence privilégiée dans la production historique, singulièrement en Afrique noire où l'oralité est parfois la voie unique donnant accès au passé le plus lointain.

Le Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé en a pris conscience et, dès 1976, a intégré les sources orales dans le *curriculum studiorum*, à travers un cours portant sur « les migrations anciennes et le peuplement du Cameroun » que j'ai dispensé pendant un quart de siècle. Ce cours, il faut le dire, a avantageusement tiré profit des nombreuses et riches traditions orales des peuples du Cameroun septentrional et central, collectées par Eldridge Mohammadou.

Cette prise en compte de l'oralité s'est accrue, aussi bien dans la recherche que dans l'enseignement, particulièrement pour la préparation de la Maîtrise d'Histoire. Une unité de valeur tronc commun fut ainsi créée, portant sur « les techniques et méthodes des sources orales ».

La présente orientation pédagogique est le fruit de mon implication, de longues années durant, dans le bon fonctionnement de cette UV. Il ambitionne d'aider les nouveaux étudiants en Master à profiter de mon expérience de chercheur, dont l'essentiel des travaux a eu recours aux sources orales. Il vise à leur faire connaître les bases théoriques et les spécialistes qui ont permis de valider les sources orales. Ce document pédagogique, qui s'insère dans le bloc méthodologique proposé aux étudiants du niveau Master, a pour vocation essentielle d'initier les jeunes chercheurs à la collecte, à la critique et à l'interprétation des sources orales, en vue d'étayer et d'enrichir leurs synthèses.

Pour ce faire, j'ai fourni une série de textes susceptibles d'éclairer, d'expliquer et de guider, afin de produire un ouvrage à vocation didactique.

Puissent les étudiants trouver dans ce modeste instrument de travail une source d'inspiration, un guide méthodique, dans leur engagement à préserver et à valoriser le riche patrimoine historique des peuples africains.

Qu'il me soit enfin permis d'exprimer ma gratitude aux spécialistes dont les travaux figurent dans ce document.

Tout particulièrement Claude Hélène Perrot, Professeur émérite à l'Université Paris I, Henriette Diabaté, Professeur à l'Université d'Abidjan, le Professeur Alagoa de l'Université de Port-Harcourt au Nigeria et mon regretté collègue et ami, Eldridge Mohammadou, Professeur à l'Université de Maiduguri au Nigeria.

Défense et illustration des sources orales

Pour la nouvelle Ecole historique africaine, la rupture d'avec l'histoire coloniale ne se situe pas seulement sur le plan des thèses ; il s'est aussi agi de révolutionner la méthodologie et l'heuristique, par une manière nouvelle d'interpréter le passé à partir de documents nouveaux ; l'une des révolutions que les historiens ont accomplie sur ce plan repose sur la reconnaissance du rôle des langues et des traditions orales africaines dans l'investigation et la critique historique.

C'est donc dire que l'oralité a été un facteur déterminant dans l'essor de l'historiographie africaine, aboutissant à des ouvrages majeurs, au nombre desquels je citerai ceux de Eldridge Mohammadou sur l'histoire des peuples du Cameroun septentrional, l'ouvrage de Claude Hélène Perrot sur les Anyi de Côte d'Ivoire, la thèse de Henriette Diabaté sur les Sanvin de Côte d'Ivoire, l'abondante production du Professeur Alagoa sur les peuples du Delta du Niger, etc. Des centres de recherches spécialisés dans la collecte des sources orales ont été créés (CICIBA. CERDOTOLA) pour servir de base à l'écriture de l'histoire.

La ruse de l'histoire veut que dans la production historique contemporaine, l'oralité pallie parfois l'écriture jugée figée ; on le perçoit dans le courant de *l'Oral history* qui s'est développé aux Etats-Unis et, dans une certaine mesure, dans les publications de l'Institut d'histoire du Temps Présent en France longtemps animé par l'éminent historien François Bédarida.

Les documents écrits et archéologiques constituent les sources classiques de l'histoire. Pour l'Afrique noire cependant, ces sources sont dispersées, lacunaires et présentent parfois des caractéristiques qui, négativement, jouent sur leur validité.

Dès lors, pour de nombreux peuples, les sources orales constituent la base fondamentale pour la reconstitution du passé. L'oralité ici n'est pas un simple palliatif à l'absence d'un système graphique, mais un fait de

civilisation qui, pendant des générations, a assuré la transmission du savoir et du savoir-faire, c'est-à-dire l'ensemble des valeurs de civilisation.

Aussi désigne-t-on par sources orales tous les types de connaissance conservées du passé. Ces sources sont constituées par la sélection des valeurs fondamentales, des éléments les plus dynamisants de la société. Le patrimoine historique y est représenté de différentes manières.

1- Sous forme de faits non vécus par les générations actuelles, transmis par les spécialistes : griots, traditionalistes divers, tels les joueurs de *mvet* ou de *bilum* [instrument de musique cordophone] dans les sociétés du Sud Cameroun.

2- Sous forme de témoignages oraux fournis par des non spécialistes sur des situations vécues par eux-mêmes ou connues par ouï-dire.

Pour les peuples d'Afrique noire, l'histoire apparaît à la fois comme l'ensemble des actions qui ont marqué le passé de la communauté, la connaissance qu'ils en ont et la relation qui est établie avec ce passé. Il y a dès lors toute une problématique sur :

- la conception de l'objet et de la destination du savoir historique ;
- les modalités de la transmission ;
- les conditions d'interprétation et d'analyse des données orales.

Tout cela sera fonction des spécificités qu'offre la société. Les données varieront selon qu'on a à faire à une société étatique hiérarchisée ou alors à une société segmentaire de type lignager.

La nature même des sources orales et le cadre sociopolitique qui ont suscité bien des débats et controverses.

Une conception figée et eurocentriste de l'histoire, fondée sur le « fétichisme » du document écrit, a longtemps nié toute validité à la tradition orale et toute historicité aux peuples sans écriture.

Un renversement de tendance s'effectua au début des années 1960. Ce mouvement est en rapport étroit avec la lutte pour l'indépendance, la volonté de désaliénation et la quête d'identité qui caractérisent les peuples africains à cette période. Les traditions orales apparurent dès lors comme le fondement majeur de la conscience historique.

Dans ce contexte, le célèbre ouvrage de Jan Vansina *De la tradition orale, essai de méthode historique* paru en 1961 constitue une référence incontournable. D'autres spécialistes, notamment africains, allaient se positionner par des contributions d'un grand intérêt, dans le combat pour la défense et l'illustration des traditions orales, comme source majeure de l'histoire en Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale. Notamment Djibril Tamsir Niane, à travers la restitution de l'épopée manding de Soundiata Keïta, J. F. Alagoa qui a procédé à une exploitation méthodique des sources orales des peuples du Delta du Niger (Efik); Boubou Hama dont la

contribution a été remarquable dans la collecte des traditions orales des peuples des savanes nigériennes; Eno Belinga qui a établi la validité des sources orales véhiculées par les joueurs de *mvet* dans l'espace Beti-Bulu-Fang. La liste est loin d'être exhaustive.

Ainsi, en l'espace de trente ans, les sources orales se sont imposées de façon incontournable dans la production du discours historique des peuples africains. Des méthodes rigoureuses d'analyse et d'interprétation ont établi leur validité au plan scientifique. C'est ainsi que des travaux académiques de plus en plus nombreux sont basés sur les données orales. Dike et Biobaku en sont les précurseurs au Nigeria. Les Universités et Centres de recherche en Afrique accordent une importance toujours accrue à la collecte et à l'exploitation des corpus oraux. IFAN (Institut Français d'Afrique Noire rebaptisé Institut Fondamental d'Afrique Noire) à Dakar, le Centre pour les Etudes des Langues et des Traditions Orales à Niamey (CELTO), longtemps dirigé par un éminent chercheur, Diouldé Laya. Le CERDOTOLA (Centre Régional de Recherche et de Documentation sur les Traditions Orales et les Langues) à Yaoundé, le CICIBA (Centre International des Civilisations Bantu) au Gabon, etc.

La validité établie des sources orales ne signifie pas une adhésion naïve et systématique aux données fournies. Il importe de ne pas substituer le fétichisme de l'oralité au fétichisme du document écrit. Pour éviter ce piège, il importe de bien examiner les différentes catégories de sources, les modalités de transmission, les problèmes divers qui se posent (de langue, psychologique, idéologique). Il importe surtout d'appliquer une méthodologie propre à toute recherche historique, à savoir l'analyse critique et l'interprétation rigoureuse et féconde des données. Aussi, comme le souligne C. H Perrot dans l'un de ses derniers ouvrages, le débat reste-t-il permanent dans l'appréciation de l'oralité comme source de l'histoire. Dans le cadre de ce manuel, je me limiterai aux aspects suivants :

Les dépositaires-transmetteurs de la connaissance historique: Initiation et modalités d'acquisition du savoir; Typologie des sources orales; Généalogie et chronologie ; Traditions orales et idéologie : remodelage et manipulation ; Sources orales : collecte et analyse.

Dépositaires – transmetteurs de la connaissance historique

Dans les Etats centralisés du Soudan occidental

Dans toute la zone soudano-sahélienne où des royaumes et empires ont été fondés, l'histoire occupe une place privilégiée en tant que référence d'identification sociale et fondement d'une solidarité communautaire.

Les dépositaires-transmetteurs de la connaissance historique sont ici les griots. Leur fonction sociale a été particulièrement importante dans l'espace culturel manding qui fut le berceau du prestigieux empire du Mali.

Les griots sont ici constitués en castes, c'est-à-dire qu'ils ont une fonction spécifique, qu'ils pratiquent normalement l'endogamie et qu'ils ont un statut reconnu par l'ensemble de la communauté. Leur caste est celle des *Nyamakala*. Le griot traditionaliste de talent porte le titre de *Nwába* ou *Djali*.

L'un des derniers et plus grands griots connus dans l'espace manding est Wá Kamissoko, dont le savoir monumental vient d'être consigné par écrit dans un ouvrage publié en 1988 aux éditions Karthala sous le titre : *La grande geste du Mali, des origines à la fondation de l'empire*, (transcrit et traduit par Youssouf Tata Cissé), sociologue et anthropologue.

C'est à travers le personnage de Wá Kamissoko que nous allons tenter de cerner la question du griot traditionaliste dans les sociétés de l'Afrique pré-coloniale, singulièrement dans la zone soudano-sahélienne. Pour Wá Kamissoko, le mot *Djali* constitue le plus beau titre que le manding ait donné à un groupe socioprofessionnel. *Djali* signifie en effet :

Savoir discerner la vérité et savoir l'accepter quoi qu'il en coûte ; savoir dire la vérité partout et à tous ; amener les hommes à œuvrer dans l'honneur et la dignité ; dire les choses anciennes ; chanter les hauts faits des braves et des justes ; dénoncer les tares des voleurs et des vauriens ; amuser le public en faisant de la musique, en chantant et en dansant ; célébrer les fêtes et les cérémonies (Cissé et Wa Kamissoko 2000).

Le griot *mwára* est par excellence « maître du verbe », un homme ayant une vaste culture. Ses déclamations sont généralement soutenues par un instrument de musique : *djali tawan* (tambour d'aisselle parlant) ou *ngoni* (guitare ou harpe à quatre cordes), ou encore *kora* (harpe à 2 cordes) et des balafons, etc.

L'initiation et les modalités d'acquisition du savoir historique ont pour cadre premier le milieu familial. C'est ainsi que Wá Kamissoko fut initié à la *djaliya* (savoir dire et faire des griots) par son père Mori Moussa Kamissoko, reconnu pour ses talents d'historien, de conteur et de guitariste. Il bénéficia également des talents de sa mère, grande compositrice et cantatrice.

Pour accroître son savoir et acquérir une plus grande ouverture, le griot était soumis à des voyages d'étude. Il séjournait auprès de *Wá Djan* (griots émérites) ; il visitait des lieux de mémoire tels la ville de Kirina où se déroula la fameuse et tragique bataille qui opposa Soundiata Keïta à Soumaoro Kanté. Il séjournait également dans quelques centres spécialisés en matière de tradition orale comme Nyagassola où il complétait sa formation par l'acquisition de techniques de commentaire et d'exégèse des récits, auprès des grands maîtres Kouyaté et Djabaté, héritiers du balafon sacré de Sosso.

Les griots ne sont pas les seuls dépositaires des traditions historiques. Les personnes d'expériences peuvent également contribuer à la connaissance du passé. C'est ce qui a conduit Amadou Hampaté Bâ à dire cette phrase devenue célèbre : « En Afrique, chaque vieillard qui meurt est comme une bibliothèque qui brûle ».

Ceci est vrai dans un certain sens, mais nécessite quelques précisions : le mot « vieux » en Afrique mérite d'être défini. Le vieux n'est pas toujours l'homme à la tête chenue : c'est le connaisseur. C'est pourquoi un adage dit : « Quand les mains d'un enfant sont bien lavées, il peut malaxer le couscous des vieux » (Ba 1975).

Dans les sociétés lignagères des zones pré-forestières et forestières : le cas des Sannvin

Les Sannvin sont un peuple de l'actuelle Côte d'Ivoire à l'extrême sud-est, à la frontière avec le Ghana. Ils sont actuellement 80 000 habitants sur une superficie d'environ 6500 km². C'est ce peuple qui a fait l'objet d'une brillante thèse de Doctorat d'Etat par Henriette Diabaté (1989).

Il existe, chez les Sannvin, des personnes dont les charges requièrent des connaissances spécifiques en histoire. Ces spécialistes sont chargés de la transmission de leur savoir, soit publiquement, soit par initiation, à leurs successeurs.

Les détenteurs de l'histoire communautaire : les Sannvin sont organisés en structures supralignagères. L'autorité politique et le statut social y sont symbolisés par la possession du *bia* (siège). Des sacrifices sont offerts au *bia* lors des cérémonies importantes, telles que l'intronisation d'un héritier ou à l'occasion de la fête de l'igname.

Dans l'exercice de ses fonctions, le traditionaliste est astreint à des impératifs catégoriques. Pour se conformer à l'étiquette, il doit se faire assister par un personnage appelé *Kpomafue*. Il est la « bouche du roi ». Il parle en son nom, dit ce qu'il croit bon de dire, et c'est ce qu'il dit qui est pris en considération. Aussi dit-on souvent qu'un roi ne vaut que par son *Kpomafue*. Pour faire honneur à son maître, pour le défendre au besoin et faire respecter son autorité, il doit être renseigné et cultivé. Il doit posséder des connaissances étendues, spécifiquement dans le domaine de l'histoire. Ses interventions les plus spectaculaires ont lieu au moment des grands procès, quand il parle au nom du roi. Son érudition doit être sans faille lorsqu'il faut se référer à l'histoire des familles, des chefs, ou à un antécédent célèbre pour trancher un conflit.

Dans le Sannvin, l'initiation est la principale modalité d'acquisition-transmission du savoir. Il y a différentes formes d'initiation :

- l'initiation subie ou empirique. Elle est reçue, sans sollicitation particulière, par des personnes présentes aux occasions où l'on se réfère à l'histoire. Dans l'entourage du chef, l'initié le plus important est l'*Ekala*, homme ou femme d'origine servile qui assiste à tous les procès, est renseigné sur toutes les affaires de la famille royale et du roi.
- L'initiation provoquée par un enseignement *ad hoc*. Cette initiation est soumise à un préalable garanti par les qualités du postulant : curiosité et patience, intelligence, discrétion et maîtrise de soi.

L'initiation est soumise également à des modalités :

- Choix du moment : « quand les esprits sont dispos, la mémoire reposée et les indiscrets endormis ».
- Les libations: il importe de « frapper à la porte et la seule clé est de verser de l'eau de vie » ; à travers les libations, on justifie le dérangement que l'on impose aux ancêtres. Après la séance d'initiation, l'informateur boit et verse à boire à son élève, afin de fixer dans sa mémoire tout ce qui a été dit. Globalement, les Sannvin pensent que les libations ouvrent les portes du savoir historique, garantissent la véracité des informations données, favorisent la mémorisation, soutiennent l'initiateur et protègent ceux qui se livrent au jeu dangereux du rappel du passé, en dehors des occasions habituelles.
- La mise en garde: elle est solennelle et catégorique: « *ce que je vais te dire, je le dis à tes oreilles et non à ta bouche, à ta tête et non à ta bouche. Ecoute bien mais n'en parle pas à tout propos* ».
- L'initiation progressive: l'initiation est très rarement totale, elle progresse en fonction de la maturité et de la confiance. On estime qu'en dessous de 20 ans, une personne est encore irresponsable et imprudente. Son impulsivité n'autorise pas de lui livrer les choses sérieuses du savoir.
- Ayant atteint l'âge minimum de 20 à 25 ans, le postulant doit gagner la confiance du maître. On ne lui livre les secrets les plus importants qu'après avoir testé sa discrétion.

En conclusion, on peut dire que la transmission du savoir historique est soumise à des règles précises.

L'initié est obligé de se plier à une démarche rigoureuse, tenant compte à la fois du lieu, du temps, de la psychologie et de l'importance du sujet. L'histoire se présente par ailleurs comme un système qui fonctionne selon ses propres lois, qui s'intègre aux autres systèmes déterminants de la réalité sociale (économie, religion, etc.).

Typologie des sources orales

La culture orale se caractérise par la grande diversité des traces du passé. La typologie des sources d'histoire a un rapport étroit avec les caractéristiques de la société en cause, avec son mode d'organisation sociopolitique. Tout se passe comme si chaque société produisait, secrétait, pour ainsi dire, ses modes particuliers de mémorisation du passé :

Récits, contes et proverbes dont la valeur esthétique et didactique est une donnée importante dans ce genre littéraire. Rapidement, les récits se chargent d'éléments mythiques et merveilleux. Ils redeviennent des romans historiques où la puissance magique est souvent identifiée au roi. La connaissance des proverbes permet de résoudre les silences et les énigmes historiques et est le fondement d'un véritable répertoire de bibliographie historique.

Chansons et poèmes : mieux que le récit, la chanson fixe avec précision les souvenirs, car la musique est un moyen mnémotechnique supplémentaire. Les chansons constituent le genre historique par excellence dans les cours des princes. Chez les Bamum, les traditions orales ont souvent la forme de textes chantés avec accompagnement d'instruments musicaux. Le chant y est considéré comme source d'information la plus complète. Il existe même des chants spécifiquement historiques. Ce sont souvent des récits épiques traitant des grands événements du passé : guerres, crises politiques, migrations, etc., leurs auteurs, impliqués dans divers orchestres, sont souvent responsables de sociétés « secrètes », d'institutions politiques, judiciaires ou administratives du royaume.

Dans l'exécution du chant, l'assistance est habilitée à apporter un concours critique, ce qui dénote un souci d'objectivité ; par ailleurs, les chanteurs ne sont pas à l'abri de la colère du roi, lorsqu'ils se risquent à une critique excessive ou à des déformations.

À côté des chants liés à l'histoire dynastique, il y a également des chants populaires accessibles à tous, mais où la dimension historique est moindre. Les informations sur le passé sont souvent diluées dans des considérations secrétées par l'imaginaire populaire. La femme joue ici un rôle prépondérant et le chant populaire apparaît comme une donnée importante du système de transmission des valeurs communautaires.

Les chants des sociétés secrètes véhiculent un message et des informations destinés aux seuls initiés. Le chant traite de la vie quotidienne, de la généalogie et des événements liés au groupe. C'est le cas pour la société secrète du *Mntugu*, chargée de la police et de la justice dans le royaume Bamum. Leurs instruments de musique (cinq cloches et deux tam-tams) ont un langage codé.

L'historien peut glaner de multiples informations dans les chants des sociétés secrètes, notamment celle des *Ngun* chargée des funérailles royales et de l'appréciation critique de chaque règne. Mais il lui faut beaucoup de patience et de connaissance pour décrypter les proverbes, énigmes, images et devises de ces sociétés caractérisées par leur hermétisme. Dès lors, une grande prudence est requise dans l'analyse et l'interprétation des données orales.

Traces matérielles du passé et lieux de mémoire : leur importance est liée à leur fonction de commémoration d'un événement historique. Il y a ainsi de nombreux mémoriaux qui symbolisent un ancien lieu de pouvoir : ce sont généralement des arbres mémoires, plantés par un souverain et qui aident à fixer des événements du passé qui leur sont associés. A cela il faut ajouter les sites naturels associés à la royauté (bosquets sacrés, flots forestiers tabous). Ce sont des sources essentielles pour accéder à l'histoire.

Il en est de même pour les sites d'anciens villages. L'emplacement d'un village abandonné ne devient pas immédiatement une brousse : il garde un statut particulier et son évocation rappelle toujours les figures de l'histoire et les événements dont il fut le théâtre. Un village abandonné est parfois une source précieuse d'histoire économique et sociale, portant un éclairage sur l'histoire du peuplement ancien.

Mvet et histoire orale : exemple d'une réinterprétation de l'histoire traditionnelle

L'évolution historique des Béti- Bulu-Fang (Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale) sous divers aspects : migrations, autochtonie, guerres, rapports sociaux, filiation, etc. a donné lieu à de multiples récits historiques. L'art du *mvèt*, de manière opératoire, en précise la portée et la pertinence. Cela dans la mesure où les principaux genres concourent, chacun à sa manière, à l'émergence d'un récit type. Cette richesse des récits dérivés, mieux, ces versions multiples, sont propices à l'opération de critique et de confrontation ; de ce fait, l'effectivité et la crédibilité des récits en tant que reflet de la structure sociale des Béti-Bulu-Fang participent à la construction d'une historiographie traditionnelle singulière.

On relèvera tout particulièrement dans le *mvèt* un discours structuré sur l'art de la guerre dont l'objectif final est la conquête du pouvoir. La guerre, prégnante dans le discours du *mvèt*, est importante comme facteur de régulation des rapports entre divers peuples. Souvent aussi le thème du duel et son issue apparaissent comme le dernier palier qui conférerait la suprématie absolue d'un chef sur un autre, c'est-à-dire en réalité d'un groupement sur un autre.

Le vocable *mvet* renvoie aussi bien à un instrument de la famille des cordophones qu'à un art musical complexe. Comme art complet, c'est l'élément culturel esthétique par excellence des Pahouins, lesquels, par essence, sont des peuples de souche et de culture orale. C'est l'art par lequel les Béti-Bulu-Fang présentent et préservent l'essence de leur personnalité collective et les fondements essentiels de leur culture. Cet art se caractérise par la connaissance des principales étapes de la structuration sociale à travers les récits des épopées. Ceux-ci se présentent comme la cosmogénèse et l'élaboration des grandes généalogies et des mythes des peuples Ekang. Dès lors, la dynamique de leur historicité, en son aspect fonctionnel, se retrouve inscrite dans le substrat de la culture du *mvet*, et ce, par l'entremise d'un effet qui n'a rien d'une simple rétroaction. Le joueur de *mvet* à qui incombe cette tâche de perpétuation et de préservation de la mémoire historique des Pahouins est un homme libre, contrairement à son homologue de l'Afrique de l'Ouest – le *djiéli* – qui assure aussi la même fonction de préservation du capital culturel et qui appartient au système discriminatoire des castes. A l'inverse donc, le joueur de *mvet* jouit d'un grand prestige social et d'une aisance matérielle garantie par son statut social. A l'instar de son homologue Luba de l'ex-Zaire qui est directement rémunéré par le chef, le *mulopwe*. Toutefois, le rôle du joueur de *mvet* ne se confine pas exclusivement à la déclamation de nombreux textes lyriques, satiriques ou épiques qui constituent le riche corpus de l'art séculaire du *mvet*. Il lui est aussi dévolu la tâche de transmission de nouvelles et de messages d'une contrée à une autre. Son initiation, longue et complexe, lui permet, grâce à des procédés mnémotechniques, de maîtriser l'histoire dans son aspect purement événementiel et même sériel. Et, dans le même registre, d'éclairer ceux à qui il s'adresse concernant la connaissance de leurs propres origines.

Il existe fondamentalement deux types de joueurs de *mvet* : le premier concerne ceux qui ont reçu une initiation ésotérico-mystique et qui, par conséquent, sont capables de prestation ininterrompue de plusieurs heures, voire de nuits entières, comme ce fut le cas du Ntumu Zwè Nguéma, ou d'Apollinaire Owona, tous deux de l'ethnie Fang. Ce sont de grands spécialistes de la déclamation des récits épiques du genre *mvet Ekang*. Le second, plus modeste, se contente d'une formation classique, par le biais d'un apprentissage du chant et des gammes : c'est le *mvet* des Béti. En revanche, ceux-ci sont de grands adeptes du genre grivois ou moralisateur que l'on retrouve dans les genres *mvet Bibon* et *mvet Engubi*. Ces genres sont très prisés des joueurs de *mvet* de l'univers culturel béti au sens strict. Ces derniers ne sont donc pas soumis à la redoutable épreuve des « neuf jours », étape durant laquelle l'apprenant postulant au statut de Maître du Mvet ira littéralement « prendre le Mvet auprès des ancêtres ».

Les manifestations religieuses sources de l'histoire : le cas des Tura de Côte d'Ivoire

Si les traditions peuvent être fournies à la demande d'un chercheur, celles-ci sont d'abord fonctionnelles. Les circonstances de leurs transmissions sont liées à la culture. Les traditions orales s'accompagnent de pratiques et de comportements observables dans une « situation » précise.

Les pratiques d'ordre religieux constituent des voix privilégiées d'accès à l'histoire. Elles sont, dans une large mesure, une référence, une évocation, voire une « réactualisation » du passé. On peut dès lors se demander quel enseignement procure l'observation des pratiques socio-religieuses. Que nous apprennent-elles ? Quelle exploitation peut en faire l'historien ?

A travers l'exemple des Tura de Côte d'Ivoire, nous allons tenter de répondre à ces questions.

On pourrait définir la religion comme une forme d'interprétation du monde, réel ou irréel. Dans les religions dites « *animistes* », les choses sont comme un réceptacle où les êtres supérieurs viennent habiter. On adresse des cultes ou des offrandes à ces êtres supérieurs, divinités coiffées par Atana, l'unique.

Les offrandes (sacrifices) : leur but est de faire exaucer des vœux ou d'obtenir une grâce. Les modalités de ces offrandes donnent la possibilité d'une lecture de l'histoire: ce sont les premiers occupants ou les descendants des fondateurs qui sont les seuls habilités à procéder aux rites expiatoires, à la mort d'un animal dit de « malheur » (panthère, python, etc.). Quant à l'immolation d'un animal domestique aux divinités, elle est l'occasion de lire la stratification horizontale et verticale du groupe social: des règles strictes président au partage de la viande et permettent de déceler les relations intra et inter communautaires, les hiérarchies, les degrés de parenté et les liens d'alliance.

Les cérémonies d'ouverture et de clôture d'un culte ou d'un sacrifice fournissent également des informations historiques utiles. Les ancêtres dont les noms sont cités constituent autant de références généalogiques. Les lieux de culte eux-mêmes, situés hors du village, sont des sites historiques dont l'accès est réglementé, ce qui permet également une lecture de la hiérarchie et des fonctions au sein des lignages.

La fête des ignames apparaît ainsi comme une source implicite et explicite de l'histoire ; cette fête, dans son principe même, est une réactualisation du passé. Le choix de l'igname comme symbole du culte, dans une société dont la base alimentaire est aujourd'hui le riz et le maïs, est historiquement révélateur. On doit y voir l'antériorité de l'igname par rapport aux autres plantes. La prise de décisions concernant le déroulement de la fête est en rapport avec la chronologie du peuplement dans la région :

ce sont les premiers habitants qui jouent le rôle cardinal dans la détermination de la date. Les différentes manifestations reflètent la composition du village et parfois l'ordre d'installation de ses habitants. Tout cela permet, de façon implicite, de lire l'histoire des Tura. Quant aux danses et chants de l'igname, elles procurent plus explicitement des données sur le passé : elles font allusion, de façon concise, aux promesses d'un ancêtre lignager, proposent une esquisse généalogique. Il y a là des informations d'ordre historique qu'il importe de décrypter.

Le masque source de l'histoire: l'exemple des Wè

Les Wè sont un peuple à cheval sur la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Liberia. Ce peuple a une très forte conscience de son histoire qui s'exprime sous forme de récits, de mythes, de légendes, de contes, proverbes et devinettes. Mais ce qui caractérise le plus les Wè, c'est leur engouement pour les masques. Le masque (*glaè, guèla, ou kela*) peut être défini au double point de vue matériel et spirituel. Du point de vue matériel, il s'agit d'un ensemble constitué par le porteur, le visage sculpté, la coiffe, la tunique, et la jupe de raphia.

Au point de vue spirituel, il faut se référer au symbole dans lequel s'incarne un génie protecteur. Le masque apparaît comme le représentant des ancêtres et de Dieu. De façon générale, c'est de leur plus ou moins grande ancienneté que les masques tiennent leurs prérogatives d'historicité. Chez les Wè, on stipule l'antériorité du masque par rapport à l'homme et son immortalité. En tant qu'être immortel, le masque a vécu toute l'histoire du lignage. Il a vu naître et passer les générations. Sa mémoire a retenu les noms des chefs et ceux des grands guerriers. Il est témoin des tensions et des conflits qui ont ponctué la vie du groupe.

Les grands masques n'apparaissent qu'à des occasions exceptionnelles; des occasions historiques qui, par leur solennité, marquent durablement la conscience collective. On peut citer :

- les fêtes de bénédiction ;
- les funérailles (éloges funèbres du défunt) ;
- les grands procès. Dans le domaine de la justice, les cas que les hommes ont été impuissants à résoudre sont portés devant le grand masque ;
- les assemblées politiques chargées d'instaurer la paix entre les communautés.

Le masque apparaît non seulement comme témoin, mais aussi comme acteur de l'histoire : il intervient dans les conflits armés, soit en tant que combattant de son propre lignage, soit comme conciliateur entre belligérants. Il veille au maintien et à la cohésion sociale. Il est un contre-

pouvoir pour préserver la communauté contre un chef tyrannique ; législateur, juge et investi des plus hautes charges religieuses, le masque est le principal acteur de la vie sociopolitique. Il est donc susceptible de fournir à l'historien des informations intéressantes.

Généalogie et chronologie

Une question d'une grande importance est celle de la chronologie dans la tradition orale. Certes il n'existe pas ici de chronologie universelle absolue. Il n'y a pas une possibilité de datation fondée sur des repères rigoureux. Il n'en demeure pas moins que la notion de temps existe dans nos civilisations. Nos sociétés sont à même de distinguer l'ordre des événements relatés et de suivre les transformations politiques et culturelles. Il y a un système de datation dans le cadre d'une chronologie relative spécifique à chaque entité.

Diverses méthodes plus ou moins efficaces ont été tentées. La plus courante est celle des générations et des classes d'âge. Une génération est constituée par un groupe d'individus nés dans un espace de temps moyen. L'autorité de quelques spécialistes, dont Yves Person, a conduit à l'adoption d'une durée moyenne de 30 ans par génération, pour une unité de comptage permettant de remonter le temps. Cette durée est parfois réduite à 20 ans pour certaines sociétés. Ce système n'est pas véritablement fiable et apparaît comme une pétition de principe quelque peu aléatoire.

Chaque génération est subdivisée en classes d'âge regroupant des personnes nées dans un espace de temps de 3 ou 4 ans. Il s'agit d'une institution dont la finalité première est d'opérer une répartition judicieuse des charges de la collectivité en matière militaire, politique et économique. L'historien, en extrapolant, peut, sur la base de ces institutions, situer des événements majeurs, par références à la fondation de village, aux migrations, aux guerres, etc.

On peut dans ce cas dire que le temps historique est perçu comme une succession d'ères, où il est difficile de percevoir la continuité. Chez les Sannvin, les événements sont situés en fonction du déroulement linéaire du temps, et en fonction de l'antériorité dans le temps, sans qu'il soit possible de préciser la distance temporelle qui sépare les événements.

Dans de nombreuses sociétés, la recherche de repères chronologiques est également fondée sur l'apparition cyclique de phénomènes naturels et sur une périodicité fixe de quelques cérémonies rituelles.

Les sociétés du Cameroun offrent, à cet égard, deux exemples éloquentes. Les Mbum : vivant sur le plateau de l'Adamaoua, ils sont organisés en un Etat centralisé de type sacré, à la tête duquel se trouve un souverain (Bélaka). Tous les ans, il célèbre le *Borian ha*, cérémonie rituelle dont la symbolique repose sur une pièce en fer forgée figurant des motifs de type

hiéroglyphique. Pour marquer l'événement, une pierre blanche était déposée dans un sac. A l'intronisation d'un nouveau Bélaka, l'ancien sac était fermé et déposé dans un temple et un nouveau sac ouvert. Ce procédé constitue un comput rigoureux permettant de déterminer la durée de chaque règne et le nombre de souverains qui se sont succédé sur le trône.

Le second exemple est celui des Mofou du nord du Cameroun dont le comput peut être basé sur la cérémonie du *Maray*. Elle se déroule tous les quatre ans et se caractérise par le sacrifice d'un « taureau de case » et la remise à chaque prince de houes de chefferie. Sur cette base, il est possible de calculer la durée des règnes et de procéder à un repérage d'autres événements marquants de la société.

Boubacar Barry, dans son étude sur le Waalo, a examiné les problèmes que soulève l'utilisation de la chronologie dans un royaume de la Sénégambie disposant d'une liste dynastique relativement bien élaborée et conservée. Au Waalo comme dans de nombreux royaumes d'Afrique noire, le contraste est grand entre la profusion des faits relatés et la vacuité du cadre chronologique. L'inexistence dans cette société d'un calendrier autre que le cycle des saisons ne permet pas l'élaboration d'une chronologie rigoureuse. La datation d'un événement ne peut guère dépasser le souvenir de trois générations sans s'altérer.

Il n'en demeure pas moins que des jalons existent dont la critique permet d'élaborer une trame d'ensemble. La chronologie commence avec la fondation du royaume et elle est basée sur les règnes et la succession sur le trône des différents souverains ; succession matrilineaire, faut-il préciser, des Brak. Pour l'histoire du Waalo, nous disposons de listes de Brak : la première de Amadou Wade qui énumère 52 Brak, celle de Boubou Sali qui donne 52 Brak, d'autres encore de 58, 42, 47, et 13 Brak.

Ces listes présentent deux aspects pouvant servir à l'établissement d'une chronologie. Il y a l'ordre de succession des Brak et la durée de leur règne, éléments déterminants, en dépit des variantes constatées d'une source à l'autre. L'examen critique de la durée de ces règnes permet de déterminer : une série de longs règnes correspondant à des périodes d'expansion et de prospérité ou de relative stabilité politique. A cela s'opposent des règnes dont la brièveté est le reflet de troubles sociopolitiques divers.

En dépit des réserves que l'on peut porter, liées à des déductions hâtives et à des déformations délibérées de la chronologie à des fins de manipulation politique, la tradition orale du Waalo montre, à l'évidence, que les problèmes de chronologie peuvent être examinés sur la base de paramètres épousant la dynamique interne de nos peuples qui s'est située dans la temporalité. Pour en tirer profit, une méthode rigoureuse est requise. Claude Hélène Perrot, dans sa thèse sur les Anyi Ndenye propose une méthode fondée sur l'usage de la datation par « niveaux de concordance » :

1. dresser des listes dynastiques complètes ;
2. insérer les rois dans la généalogie du lignage pour dégager la succession des générations ;
3. établir des niveaux de concordance chronologique en se référant à l'évocation de vécus, simultanément ;
4. procéder à des recoupements avec des données concernant des peuples voisins ou celles fournies par d'autres sources (écrits européens ou arabes).

Cela peut aider à élaborer une charpente chronologique convenable minimisant les risques d'erreurs.

Les sources orales : collecte, analyse, critique et interprétation

L'efficacité d'un travail, dans le domaine des sources orales, est liée à des conditions préalables et méthodes ayant parfois le caractère d'impératif catégorique.

Le problème de la communication : l'idéal pour le chercheur est de pouvoir s'exprimer dans la langue des sociétés dont il s'occupe. Ou du moins de la comprendre. Cela crée une sympathie immédiate, permet de déceler les censures, les non-dits, et de saisir des nuances que l'interprète ne peut transmettre. Le recours au guide-interprète, souvent indispensable, présente des avantages certes, mais aussi des inconvénients. Il arrive que l'interprète qui possède mal l'une des deux langues glisse des erreurs, commette des omissions graves, et par ses interprétations et débordements « assassine » littéralement le récit original ; cela donne toute sa validité au dicton italien : « *traduttore traditore* » (traduire c'est trahir).

L'utilisation du magnétophone : le chercheur dispose de deux moyens de collecte de l'information. La prise de notes paraît fastidieuse. Le magnétophone est d'une fiabilité totale dans la fixation du témoignage. L'enquêteur qui peut réécouter le récit s'en imprègne davantage. Cependant, l'utilisation du magnétophone suscite parfois la méfiance vis-à-vis d'un espion possible ou d'un détenteur de la « sorcellerie des Blancs ».

Les informateurs : un bon chercheur doit savoir multiplier et sélectionner ses informateurs. Il faut s'adresser non seulement à ceux renommés par leur savoir, mais aussi aux personnes sans qualification particulière. Il faut approcher aussi bien les autochtones que les allogènes. Dans certaines affaires, le point de vue du partenaire commercial, de l'allié ou de l'ennemi fournit des détails fort instructifs.

Une technique avantageuse est d'entretenir des relations suivies avec les informateurs privilégiés. Conduire avec eux des séances de travail aussi longues et répétitives que possible. En fonction du sujet abordé, il importe

de cibler la catégorie d'informateurs, selon leurs activités socioprofessionnelles, ou la position géographique de leur habitat.

Démarches préliminaires : l'enquête orale sur le terrain est toujours soumise à des démarches auxquelles il importe de se soumettre ; écrire et se présenter aux autorités administratives modernes, préfets, sous-préfets, maires des communes est une condition *sine qua non* dans ce métier délicat où l'historien est souvent perçu comme un perturbateur sinon un agent de renseignements. Cette procédure officielle indispensable n'est pas suffisante. Elle doit être suivie par les contacts avec les hiérarchies sociopolitiques traditionnelles. Dans cette démarche, il faut souvent se plier à des règles protocolaires strictes. L'accueil et les premiers contacts avec les dignitaires et les populations sont primordiaux, pour la suite de l'enquête. En effet, du respect de l'étiquette et de l'acceptation ou non dépendra, en grande partie, la collaboration souhaitée. Il faut toujours se présenter, dans une attitude simple en précisant l'objet de sa visite. Grâce à l'assistance d'un guide – interprète intelligent et familier de la société visitée, les choses peuvent être faciles.

Avant la première séance de travail, la formalité des libations ou la distribution de quelques noix de kola doit être effectuée.

L'enquête proprement dite se déroule selon les modalités suivantes :

- enquête publique ;
- enquête privée provoquée ;
- *enquête semi-privée provoquée*, avec un auditoire trié, bien informé et s'exprimant plus librement, de façon complémentaire et ordonnée.

Le questionnaire aborde des problèmes généraux d'abord, pour évoquer progressivement des questions plus délicates et complexes, de façon extensive ou intensive, selon les opportunités.

La documentation rassemblée, sous forme de notes écrites ou sur cassettes magnétiques, devra faire l'objet d'une analyse critique.

La critique interne des sources orales. L'utilisation des sources orales pose deux problèmes majeurs: celui de la crédibilité liée à la déperdition et celui de la datation.

La prise en compte des faiblesses, de leurs causes réelles et des moyens de les corriger est nécessaire pour élever les sources orales au niveau de documents dotés d'une validité selon des normes scientifiques.

L'une des faiblesses des sources orales est liée à la fragilité de la mémoire et au subjectivisme. Henige, de ce point de vue, est d'un pessimisme outré lorsqu'il écrit : « Les sources du présent déforment si profondément les traditions qu'il n'est pas possible de se fonder sur les éléments récurrents de la structure sociale (liste de dignitaires, généalogie, classes d'âge pour reconstituer le passé) ».

En vérité, dans les sociétés sans écriture, des systèmes mnémotechniques fonctionnent à la manière de véritables archives, la mémoire des spécialistes ayant une capacité extraordinaire qui permet de restituer l'événement ou le récit avec précision et dans sa totalité, grâce à des systèmes appropriés ; le cerveau fonctionne à la manière de véritables archives traditionnelles dans certaines sociétés.

Les phénomènes de déperdition et de déformation sont cependant réels s'agissant des sources orales. La déformation est souvent la conséquence de l'idéalisation et des stéréotypes de l'histoire dynastique.

Une pratique courante consiste à transférer à un souverain célèbre dont le règne est considéré comme un modèle les actes marquants accomplis par d'autres souverains. L'homonymie concernant la liste dynastique est un facteur aggravant de ce phénomène.

Déformations interprétatives et manipulations idéologiques

Les sources orales se présentent sous formes de récits qui permettent aux détenteurs – transmetteurs d'exprimer leur subjectivité. Ces récits sont certes une exposition d'un réel effectif, non imaginaire, mais il n'est pas nécessairement le reflet exact de ce réel.

Entre les faits tels qu'ils se sont déroulés et le compte rendu qu'on en fournit, sous forme de récit, se glissent des paramètres liés :

- à l'image que la société se fait d'elle-même ;
- aux visions subjectives que les individus ont de cette société.

Dès lors, ce que l'on considère comme récit historique se présente sous la forme d'un discours pluriel comportant des versions divergentes, marquées par d'importantes déformations interprétatives.

Un exemple permet d'évaluer les prises de positions partisans qui font que le récit oral est rarement au degré zéro de narration fondé sur l'objectivité :

Ayant accédé au pouvoir, notre vaillant souverain Belaka Mbum eut à affronter la misérable tribu du chef Ardo Hassana. En un temps record, il mit en déroute l'armée adverse.

Version développée dans le camp adverse :

Notre chef Ardo Hassana réputé pour sa sagesse entretenait des relations pacifiques avec tous les peuples voisins. Mais un jour il fut attaqué par le sanguinaire roi Belaka Mbum réputé pour sa félonie. Notre armée, bien que réduite, opposa une résistance héroïque durant un mois. Mais voulant éviter une effusion de sang, notre chef préféra retirer ses troupes et le combat cessa.

Nous voyons, dans cet exemple, les multiples possibilités de déformations interprétatives que l'on peut faire subir aux faits historiques. Ces versions

déformées invitent l'historien à diversifier ses sources d'information et à opérer avec esprit critique. Dans le cas d'espèce concernant le conflit ci-dessus relaté, il importe de chercher le témoignage d'un troisième groupe voisin pour déterminer les concordances et/ou les divergences.

Des silences lourds de signification : les visions déformées de l'histoire se manifestent aussi de façon implicite. Ainsi, le fait qu'une société décide de retenir tel épisode de son passé ou de taire tel autre est un choix aux lourdes implications. Ce qu'il faut donc retenir, c'est que la notion d'événement n'est pas une donnée objective en soi. Le corpus des récits oraux est le produit d'une sélection sociale qui se conforme à l'image positive qu'on veut construire et transmettre à la postérité.

Et selon que le système de valeur en vigueur se renforce ou se modifie, selon que les hiérarchies se perpétuent, alternent ou se détruisent, la vision du passé, la relation et l'interprétation qui en découlent se modifient. Ainsi, le même comportement qui vaut à un personnage d'être magnifié en héros peut demain être considéré comme signe d'indignité.

Il en découle que les sources orales ne doivent pas être examinées de façon univoque, ou dans une perspective manichéenne cherchant à démêler le vrai du faux. Pour être fécond, le récit oral doit être examiné dans un contexte évolutif, qui tienne compte de la conception de l'existence et de la vision spécifique du monde qui caractérise nos sociétés.

Cette attitude permet d'éviter les pièges de l'histoire idéologique qui est de servir une cause partisane dans le cadre des rivalités dynastiques ou des hégémonies ethniques. On procède à des manipulations généalogiques ou alors on déforme systématiquement les données d'un récit oral dans le but de fonder la prééminence d'un clan ou d'un groupe ethnique sur un autre.

Le procédé est courant chez les Duala du Cameroun où on observe à travers l'histoire une âpre compétition des principaux lignages pour le contrôle des activités lucratives le long du littoral, la possession des terres et la détention des privilèges de pouvoir. Exemple : pour la valorisation de leur seul clan, l'explication de la clé de Bellé (1, B, B) est la suivante :

Auparavant, il y avait deux noms pour les Duala : Bojongo et Duala, mais c'est Bojongo qui avait le commandement.

Le premier fils de Duala à Mbèdi s'appelait Mapoka ; son fils s'appelait Njo Mapoka. Mapoka avait aussi un fils considéré comme esclave: Kuo. C'est pour cela qu'on associe les deux noms: Njo Mapoka, mais c'est Njo qui était le vrai fils de Mapoka. C'est pour cela que tous les Duala sont divisés en deux : Bojongo et Bonaku.

Comme le souligne Dika Akwa (1982:60-70), la version présentée par I.B. fait disparaître deux paliers généalogiques, au regard du tableau d'ensemble remis aux autorités du protectorat allemand en 1985 par les

chefs Duala. C'est fort de cette constatation que René Bureau (1962:19) se montre critique et met en évidence certaines caractéristiques de l'histoire idéologique. Il écrit notamment :

une analyse un peu détaillée de cette « histoire » Duala ferait ressortir à l'évidence des points suivants : il s'agit d'une collection de récits oraux, fragmentaires, « récoltés » artificiellement. Les faits sont choisis et au besoin déformés, en vue de mettre en valeur l'importance et la suprématie du clan « Bell » sur les autres clans Duala.

L'insistance et la précision marquées sur les noms de lieu, les généalogies et la formulation des contrats indiquent le but d'utilisation légale des récits... Cette pertinence de l'analyse critique dévoile le souci d'instrumentalisation des sources orales. La globalisation et le doute porté par Bureau sur les sources orales sont cependant absurdes.

L'histoire idéologique recourt donc aux faits de l'histoire connue, mais en les plaçant sous le signe d'une subjectivité égocentrique. Cela oblige l'historien à recueillir plusieurs témoignages, à les confronter pour procéder à une vérification.

Techniques d'enquête des sources orales

L'enquête orale sur le terrain a d'autant plus d'importance et doit requérir d'autant plus de soins que les documents bibliographiques et les archives concernant les sociétés africaines sont rares ou inexistantes.

L'enquête orale n'est qu'un cas particulier de l'enquête en sciences sociales. Elle obéit par conséquent au même schéma général qui comporte quatre moments :

- 1- le projet d'enquête ;
- 2- la mise en œuvre des méthodes et des techniques d'enquête ;
- 3- l'analyse des données ;
- 4- la présentation des résultats en vue d'une synthèse.

Projet d'enquête

Pendant plusieurs décennies, les enquêtes ethno-anthropologiques n'ont eu pour objectif principal que l'inventaire ou la description de sociétés peu ou mal connues. C'est ainsi qu'ont vu le jour les grandes monographies fondatrices de la discipline : les Argonautes de Malinowski, les Dogon de Griaule, les Nuer d'Evans- Pritchard dans le domaine de l'anthropologie notamment.

Dans le domaine de l'histoire et par rapport aux sources orales, les enquêtes s'assignent comme objectif non pas une société, mais une catégorie de faits (pratiques religieuses, structures socio-politique, dimensions économiques, etc.).

Une fois les objectifs clairement définis, le chercheur se rend sur son terrain. On désigne par terrain le groupe, le lieu où la société au sein duquel le chercheur doit opérer. Il dispose pour cela de différentes techniques d'observation.

L'observation directe : elle constitue surtout au début une phase importante de l'enquête et doit continuer tout au long de l'étude sur le terrain. Ce contact avec la société est indispensable pour le chercheur. Il aide à formuler les hypothèses de travail, à orienter la recherche, à mettre au point des procédés d'investigation.

Ici se pose le problème de la difficulté de l'observation directe et étroite des faits. Les obstacles dans les sociétés africaines sont nombreux : obstacles liés à la langue, caractère ésotérique ou caché de certaines manifestations, décalage des cultures.

Le chercheur africain peut paraître mieux placé pour se faire accepter dans la société et dans ses manifestations les plus secrètes. Mais cela n'est pas évident, même dans sa propre société, car le chercheur est souvent engagé, même malgré lui, du seul fait de son origine, dans des conflits et hostilités de groupes. Il n'est donc pas sûr d'être admis dans tous les milieux. Un chercheur étranger peut même bénéficier de plus de faveurs, du fait de sa neutralité affichée.

En tout état de cause, le chercheur africain a l'avantage d'une grande « visibilité » et d'une familiarité avec le milieu.

Une fois le chercheur accepté, l'observation libre devient alors méthodique. Cela permet à l'observateur de découvrir des faits nouveaux, intéressants, tout en conservant une rigueur dans la méthode d'investigation.

Pour vaincre les difficultés de pénétration du groupe, on préconise l'initiation en ethnographie ; cela favorise l'observation participante. C'est l'idéal vers lequel tout chercheur s'efforce de tendre. Mais on y est toujours plus ou moins éloigné, car la situation de terrain y fait souvent obstacle. Ceux qui y ont le plus réussi sont les anthropologues dont le terrain est bien ciblé et offre des contours plus précis.

L'observation participante se définit par l'ensemble des relations complexes qui s'établissent entre l'observateur et ses hôtes. Ceux-ci sont susceptibles de faire bon accueil au chercheur. Ils peuvent même souhaiter faire prévaloir une version partisane de leur histoire. A l'autre extrême, le chercheur est susceptible d'être marginalisé et ne trouver chez ses hôtes que mutisme et mauvaise humeur. Enfin, l'accès au terrain peut être interdit par l'autorité politique. Dans tous les cas, les hôtes contrôlent la place occupée par le chercheur, ainsi que les personnes, les lieux, les événements auxquels il peut avoir accès ou qui lui sont interdits. Ce faisant, ils sélectionnent l'information.

Le chercheur lui-même introduit dans la situation de terrain des paramètres spécifiques qui forment son équation personnelle, les principaux étant le genre (c'est-à-dire le rôle social correspondant au sexe), l'âge, l'origine nationale ou ethnique, le statut, la langue, l'expérience acquise, etc.

L'observation participante, fréquente en anthropologie, est plus difficile à appliquer pour une enquête sociologique ou historique, du fait de l'étendue plus importante du terrain et de sa diversité.

La recherche en sciences sociales se fait par mode de communication interpersonnelle. Celle-ci, pour être fiable, doit être de qualité par rapport à l'interrogation orale. Il importe pour cela de maîtriser les techniques de l'interview et d'opérer un enregistrement parfait, dans le respect de la déontologie. Il est contraire à la déontologie de recueillir des informations par la ruse et l'indiscrétion (cacher un microphone dans ses vêtements alors qu'on s'entretient avec une personne qui ne souhaite pas qu'on enregistre ses propos). De part et d'autre, monnayer de l'information est également contraire à la déontologie. En tout état de cause, les techniques d'enquête se font par le médium de l'échange verbal, en suivant un questionnaire plus ou moins élaboré.

La situation de terrain est donc une situation de dialogue et l'échange verbal qui passe par l'usage d'une ou plusieurs langues, dont en principe celle de la communauté hôte ; ou alors d'une *lingua franca* de grande diffusion: swahili, fulfuldé, haoussa, pidgin, etc.

Il est également possible de passer par les services d'un interprète ou d'un assistant de recherche. Dans ce cas, il est impératif de posséder suffisamment de compétences linguistiques pour pouvoir transcrire des textes en alphabet phonétique, afin de procéder à une traduction juxtalinéaire avec l'aide de l'interprète. Mais la plupart des autres textes feront l'objet d'une traduction rapide, et souvent approximative de l'interprète dont on doit s'assurer la compétence et le sérieux.

L'analyse

Il n'y a pas de faits sociaux bruts que l'on puisse engranger en masse au cours de l'enquête, afin de se livrer ensuite dans un deuxième temps à leur analyse.

Dans la pratique de la recherche, la collecte et l'analyse des données se conjuguent. Elles se relancent mutuellement, en alternance plus ou moins contrôlée. La recherche en sciences sociales reste, à bien des égards, de l'ordre de l'artisanat, du bricolage savant.

Le moment analytique commence dès le projet d'enquête, lorsque le chercheur opère. Les choix thématiques, géographiques et théoriques aboutissent à la définition du terrain. Au fur et à mesure que les données s'accumulent, il est impératif de les organiser en fonction de leur logique interne que l'on s'efforce de révéler au moyen d'un outillage conceptuel.

Cet effort d'analyse permet de mettre en lumière les insuffisances et les lacunes de l'enquête, et de la relancer. Lorsque ce travail est mal fait, il arrive que le chercheur quitte son terrain pour s'apercevoir après coup que certains éléments essentiels de son enquête font irrémédiablement défaut.

Notons enfin ceci : par définition, la recherche consiste à produire des connaissances nouvelles. Son déroulement est donc, à quelque degré, imprévisible. Les objectifs, les techniques d'enquête, les outils d'analyse doivent être révisables en cours de travail. Si tel sujet, telle conceptualisation ou telle théorie deviennent des carcans pour la recherche, leur abandon s'impose.

Reste à présent à mentionner un problème qui se situe en deçà ou au-delà du discours, de la parole et du visible. Il s'agit du non-dit et du non-vu sociaux, analogues au non-dit de la psychanalyse.

Il y a en effet des aspects qui nous échappent parce que personne n'a les mots pour les dire, qu'aucun informateur n'est susceptible d'en parler, qu'aucun ethnologue ne s'est forgé les outils pour les détecter. Ces faits sont d'autant plus importants et pesants dans les rapports sociaux qu'ils sont mal ou nullement perçus. Durkheim, déjà, l'avait remarqué, et avait assigné pour tâche à la sociologie de les révéler. Un proverbe srilankais dit que les poissons ne parlent pas de l'eau dans laquelle ils baignent. Il en va de même du mutisme de certaines catégories qui ne s'expriment qu'en empruntant des discours préétablis produits par d'autres catégories. Ce peut être le discours des cadets, des dominés. L'étudiant doit savoir que c'est sur ce front-là que se développent actuellement des méthodologies nouvelles, principalement par des études fines sur les non-dits. Ces méthodologies se fondent principalement sur l'étude de la civilisation matérielle, des objets, des failles du discours, etc.

Concluons cette section relative aux techniques d'enquête en mentionnant la nécessité d'organiser les données recueillies de manière ordonnée, exploitable en vue de les sauvegarder. Les notes doivent être mises au propre, de manière lisible et répertoriée, sous forme de classeurs, de fichiers ou reproduites sur un support informatique. Les photos et collections ethnographiques doivent être classées et documentées. Les cassettes et disquettes doivent être conservées dans des locaux, à l'abri des intempéries.

Guide d'enquête orale

Dimension éthique : l'informateur est-il avisé :

- a- De ses droits et intérêts ?
- b- Des objectifs du programme et du projet ?
- c- Des différentes étapes de l'entretien, de la transcription et leurs responsabilités dans la participation du projet ?
- d- Du dépôt éventuel des entretiens dans un lieu convenable ?
- e- Des usages possibles des sources ?

Contenu d'un entretien

- le contenu de chaque programme/projet ou entretien doit s'apprécier selon ses objectifs et ses fins ;
- les programmes de recherche ou archivistiques, les projets et entretiens doivent se juger selon leurs contributions à la compréhension historique ;
- l'examen principal de la contribution historique a pour but de vérifier si son contenu apporte de nouvelles informations, comble les vides et fournit de nouvelles sources et perspectives.

Le contenu de l'entretien doit s'appuyer sur

- a- La fiabilité et la validité des informations disponibles. S'agit-il d'un témoignage oculaire ? L'informateur a-t-il vécu les faits ? Comment explique-t-il les contradictions et les coïncidences ?
- b- Rapport entre la documentation disponible et l'historiographie
- c- Texture : détail...
- d- Nature : faits, perceptions, interprétations, jugements, attitudes.
- e- Lieu : représentation appropriée de la population. Région et thème de l'enquête, y a-t-il assez de témoignages pour valider sans exclusion les évidences ? Y a-t-il un échantillon important de population représentée dans les entretiens ?
- f- Forme et structure contribuent-elles à la compréhension du contenu ?

L'exploitation des autres sources

- a- Les techniques orales sont-elles les meilleurs moyens d'acquisition de l'information ? Si non, quels autres moyens envisager ? L'enquêteur exploite-il ses méthodes, envisage-t-il de les préserver au cas où cela serait nécessaire ?
- b- L'enquêteur a-t-il fait l'effort de considérer d'autres aspects de l'histoire orale ?
- c- Les techniques d'évaluations de l'enquêteur s'inscrivent-elles dans le registre des sources disponibles ?

Contribution historique

- a- Les aspects sauvegardés par l'enquêteur influencent-ils la qualité des sources ?
- b- L'enquêteur tient-il compte de l'intégrité historique ?
- c- Comment l'entretien contribue-t-il à la connaissance et à la compréhension du vaste contexte historique ?

Guide de l'entretien

- a- L'enquêteur est-il bien informé du sujet de discussion ?
- b- Les sources primaires et secondaires exploitées pour la circonstance sont-elles appropriées ?

Sélection et orientation de l'informateur

- a- L'informateur maîtrise-t-il le sujet ?
- b- L'informateur correspond-il aux exigences de l'entretien ?
- c- L'informateur a-t-il été préparé pour l'entretien ou a-t-il participé au processus ?

Rapports entre l'enquêteur et l'informateur

- a- Convergent-ils vers les mêmes objectifs ?
- b- Y a-t-il un équilibre entre l'analyse et le jugement de l'entretien ?

Les techniques appropriées

- a- Quelles évidences montrent que l'enquêteur a véritablement exploré les aspects pertinents de la pensée ? A-t-il identifié les sources des informateurs ou employé les méthodes de critique envisagées ? L'enquêteur s'est-il intéressé aux indices pertinents ?

La capacité d'adaptation

- a- Comment justifier les précautions prises par l'enquêteur sur :
 - La capacité de l'informateur à supporter l'enquête (santé, mémoire, compréhension, endurance ...)
 - La condition de l'enquêteur (qualité du matériel, les participants, les perturbations...)

(Document tiré des *Actes du XV^e Congrès international des sciences historiques*, Bucarest, Vol. I, Méthodologie
(texte traduit de l'anglais)

Textes et documents à l'appui**La civilisation orale****Par J. Vansina**

Celui qui veut employer des traditions orales doit d'abord se pénétrer de l'attitude des civilisations orales envers le discours, une attitude qui varie du tout au tout par rapport à celle des civilisations où l'écriture a consigné tous les messages importants. La société orale connaît le parler courant, mais aussi le discours-clef, un message légué par les ancêtres, c'est-à-dire une tradition orale. En effet, la tradition est définie comme un témoignage transmis verbalement d'une génération à l'autre. Presque partout le « verbe » possède une puissance mystérieuse parce que les mots créent les choses. Du moins, c'est l'attitude qui prévaut dans la plupart des civilisations africaines. Les Dogon ont sans doute exprimé ce nominalisme de la façon la plus explicite ; dans les rituels on constate partout que le nom est la chose et que « dire » c'est « faire ».

L'oralité implique une attitude devant la réalité, et non seulement un manque de quelque chose. Pour l'historien des temps contemporains qui est noyé dans des masses de messages écrits et doit développer une technique pour lire rapidement, quitte à ne bien comprendre que par la répétition des mêmes données dans de nombreux messages, les traditions déroutent. Elles exigent au contraire un retour continuels vers la source. Le Zaïrois Fu Kiau fait justement remarquer qu'il est naïf de lire un texte oral une ou deux fois et puis de croire qu'on l'a compris. Il faut l'entendre. Il faut l'apprendre, l'intérioriser comme un poème, le questionner pour dégager ses significations multiples, du moins s'il s'agit d'un discours important. L'historien doit donc apprendre à ralentir, à réfléchir, pour pénétrer dans une représentation collective, car le corpus de la tradition est la mémoire collective d'une société qui s'explique à elle-même. De nombreux savants africains, tels que A. Hampaté-Ba ou Boubou Hama, ont d'ailleurs exprimé ce même raisonnement de façon éloquente. A l'historien de s'initier d'abord aux modes de pensée de la société orale avant d'en interpréter les traditions.

Histoire générale de l'Afrique par l'UNESCO, vol. 1
chap. 7, pp. 167-168

La parole, agent actif de la magie

Par Amadou Hampaté Bâ

Il faut avoir présent à l'esprit que d'une manière générale, toutes les traditions africaines postulent une vision religieuse du monde. L'univers visible est conçu et ressenti comme le signe, la concrétisation ou l'écorce d'un univers invisible et vivant qui constitue des forces en perpétuels mouvements. Au sein de cette vaste unité cosmique, tout est lié. Tout est solidaire, et le comportement de l'homme vis-à-vis de lui-même comme vis-à-vis du monde qui l'entoure (monde minéral, végétal, animal, et société humaine) sera l'objet d'une réglementation rituelle très précise – pouvant d'ailleurs varier dans sa forme selon les ethnies ou les régions.

La violation des lois sacrées était censée entraîner une perturbation dans l'équilibre des forces se traduisant par des troubles divers. C'est pourquoi l'action magique, c'est-à-dire la manipulation des forces, visait en général à restaurer l'équilibre perturbé, à rétablir l'harmonie dont l'Homme, nous l'avons vu précédemment, fut instauré en gardien par son créateur.

Le mot magie est toujours pris dans un mauvais sens en Europe alors qu'en Afrique il désigne seulement le maniement des forces, chose neutre en soi, et qui peut s'avérer utile ou néfaste selon la direction qui lui est donnée. Il est dit : « Ni la magie ni la fortune ne sont mauvaises en soi. C'est leur utilisation qui les rend bonnes ou mauvaises ».

La bonne magie, celle des initiés et des « maîtres connaisseurs », vise à purifier hommes, bêtes et objets afin de remettre les forces en ordre. C'est ici que la force de la parole est décisive. En effet, de même que la parole divine de Maa Ngala est venue animer les forces cosmiques qui reposaient, statiques, en Man, de même la parole de l'homme vient animer, mettre en mouvement et susciter les forces qui sont statiques dans les choses. Mais pour que la parole produise son plein effet, il faut qu'elle soit scandée rythmiquement, parce que le mouvement a besoin de rythme, lui-même fondé sur le secret des nombres. Il faut que la parole reproduise le va-et-vient qui est l'essence du rythme.

Dans les chants rituels et les formules incantatoires, la parole est donc la matérialisation de la cadence. Et si elle est considérée comme pouvant agir sur les esprits, c'est parce que son harmonie crée des mouvements, mouvements qui engendrent des forces, ces forces agissant sur les esprits qui sont eux-mêmes des puissances d'action.

Tirant du sacré sa puissance créatrice et opérative, la parole, selon la tradition africaine, est en rapport direct soit avec le maintien, soit avec la rupture de l'harmonie, dans l'homme et dans le monde qui l'entoure.

C'est pourquoi la plupart des sociétés orales traditionnelles considèrent le mensonge comme une véritable lèpre morale. En Afrique traditionnelle, celui qui manque à sa parole tue sa personne civile, religieuse et occulte. Il se coupe de lui-même et de la société. Sa mort devient préférable à sa survie, tant pour lui-même que pour les siens.

On comprendra mieux, dès lors, dans quel contexte magico-religieux et social se situe le respect de la parole dans les sociétés à tradition orale et particulièrement lorsqu'il s'agit de transmettre les paroles héritées des ancêtres ou des aînés. Ce à quoi l'Afrique traditionnelle tient le plus, c'est à tout ce dont elle a hérité des ancêtres. Les expressions : « je le tiens de mon maître », « je le tiens de mon père », « je l'ai sucé de la mamelle de ma mère » expriment son attachement religieux au patrimoine transmis.

Histoire générale de l'Afrique, vol.1, chap. 8, pp. 191-192

Il est intéressant pour le lecteur de mettre en parallèle le texte de Vansina et celui de Hampaté Bâ pour déceler les similitudes et les divergences sur leur conception de la parole et des sources orales en général.

Histoire et tradition historique du manding

Par Djibril Tamsir Niane

En pays mandingue, la tradition historique orale se présente comme un enseignement structuré et codifié ; les Malinké, pour reprendre l'expression de M. Yves Person, ont une « tête historique » ; la structure sociale, fondée sur la gérontocratie, favorise une bonne conservation de la tradition.

Chaque village entretient un lieu de culte, une mare, un bois, une case-musée, quand ce n'est pas un masque ou tout autre objet matériel favorisant l'évocation du passé par le truchement d'une cérémonie annuelle ou à périodicité réglée [...].

La tradition orale du Manding est entretenue par plusieurs centres d'enseignement ; mais chacun de ces centres présente ses particularités. Il semble cependant que pour les Malinké, pour le noyau mandingue même, tout gravite autour du Corpus de Soundjata. Mes recherches depuis quelques années m'ont amené à penser que ce Corpus a pu être confectionné à la fin du XVIIe siècle ou au tout début du XVIIIe siècle. Il est difficile d'assigner à la composition du Corpus une date plus précise. La tradition place cette composition sous le règne de Mansa Saman qui reconnaissait la suzeraineté de Ségou ; Kangaba, où il résidait, était la dernière capitale du Manding ; le souverain qui régnait était toujours investi par les rois de Ségou. Les rois de Kangaba percevaient l'impôt pour le compte de Ségou dont l'autorité, sous le règne de Biton, s'étendait jusqu'à Kouroussa sur le Haut-Niger. Le rite de commémoration qui se fait autour de la fameuse case-musée, ou Kama-Bolon, aurait été institué par Mansa Saman pour rappeler périodiquement les fastes de l'Empire et resserrer les liens entre les clans malinké par l'audition de l'histoire des glorieux aïeux.

Ainsi tous les ans, à l'occasion de la réfection de la toiture de la case-musée, autour du prince de Kangaba, se réunissent non seulement les représentants des autres branches du clan Keïta, mais aussi les représentants des autres clans mandingues accompagnés de leurs traditionalistes. La cérémonie reproduit le protocole antique, chaque clan y a sa place, l'ordre de parole est strictement réglé comme au temps des Ancêtres. La tradition orale de Kangaba est détenue par le clan griot des *Diabaté-Gberela*, établis à Keyla avec quelques familles de Chérif. Antérieurement à la cour de Niani, cette tradition était le monopole du clan Kouyaté. C'est donc l'« Ecole » de Keyla qui détient la version originale du Corpus de Soundjata [...].

L'exemple de Kangaba fut religieusement entretenu et répandu dans toute l'ère d'influence malinké. La codification de la tradition historique entreprise par ce centre fut non seulement poursuivie, mais méthodiquement ordonnée dans tous les pays à fort peuplement mandingue. Périodiquement, des délégations partaient des nouvelles « colonies » pour venir rendre hommage aux Anciens des villages-mères. Par là, les normes de la culture et de la civilisation mandingues se diffusèrent, assurant ainsi l'unité culturelle et sociologique qui survécut à l'unité politique. A ce titre, le rôle de Kangaba a été considérable dans l'expansion de la culture mandingue depuis l'éclipse politique de Niani.

Djibril Tamsir Niane, 1974, « Histoire et tradition historique du Manding », *Présence Africaine*, N°89, pp. 59-61

La bataille de Krina

Par D. T. Niane

Tu es le fils de Nare Maghan, ami, tu es aussi le fils de ta mère Sogolo la femme-buffle, devant qui les sorciers impuissants reculent de frayeur. Tu as la force et la majesté du lion, tu as la puissance du buffle.

Je t'ai dit ce que les générations futures apprendront sur tes ancêtres, mais que pourrons-nous raconter à nos fils, afin que ta mémoire reste vivante, qu'aurons-nous à enseigner de toi à nos fils ? Quels exploits sans précédent, quelles actions inouïes, par quels coups d'éclat nos fils regretteront-ils de n'avoir pas vécu au temps de Soundjata ?

Les griots sont les hommes de parole, par la parole nous donnons vie aux gestes des rois ; mais la parole n'est que parole, la puissance réside dans l'action ; sois homme d'action. Ne me réponds plus par ta bouche, demain montre-moi dans la plaine de Krina ce que tu veux que je raconte aux générations à venir. Demain, permets-moi de chanter l'air du vautour sur les corps des milliers de Sossos que ton sabre aura couchés avant le soir.

C'était à la veille de Krina. Ainsi, Balla Fasséké rappela à Soundjata l'histoire du Manding pour qu'il se montre, le matin, digne de ses ancêtres. Au point du jour, Fakoli vint réveiller Djata, pour lui dire que Soumaoro avait commencé à sortir ses Sofas de Krina. Le fils de Sogolo parut, habillé en roi chasseur : il portait un pantalon collant de couleur ocre, il donna ordre de disposer les Sofas en travers de la plaine ; pendant que les chefs s'affairaient, Manding Bory et Nana Triban entrèrent sous la tente de Djata.

- Frère, dit Manding Bory, as-tu préparé l'arc ?
- Oui, répondit Djata, regarde...

Il décrocha son arc du mur et la flèche fatale. Ce n'était point une flèche de fer, c'était du bois avec au bout un ergot de coq blanc. L'ergot de coq était le Tana de Soumaoro, secret que Nana Triban avait su arracher au roi de Sosso.

Frère, dit Nana Triban, Soumaoro sait maintenant que je me suis enfui de Sosso, tâche de l'approcher, car il te fuira tout au long de la bataille.

Ces paroles de Nana Triban laissèrent Djata inquiet, mais Balla Fasséké, qui venait de rentrer sous la tente, dit à Soundjata que le devin avait vu en songe la fin de Soumaoro [...].

Le soleil s'était levé de l'autre côté du fleuve et éclairait déjà toute la plaine ; les troupes de Soundjata se déployaient en travers de la plaine depuis le fleuve ; les ailes de son immense armée touchaient le fleuve d'une part et les collines de l'autre. Comme à Negueboria, Soundjata ne déploya pas toutes ses forces : les archers de Wagadou et les Djallonkés se tenaient en arrière, prêts à déborder sur la gauche vers les collines, à

mesure que le combat se généraliserait. Fakoli Koroma et Kamandjan étaient en première ligne avec Soundjata et sa cavalerie.

Soundjata, de sa voix puissante, cria : « An gnewa » ; l'ordre fut répété de tribu en tribu et l'armée se mit en marche. Soumaoro se tenait à droite avec sa cavalerie.

Djata et sa cavalerie chargèrent avec fougue, ils furent arrêtés par les cavaliers de Diaghan et une lutte à mort s'engagea. Tabon Wana et les archers de Wadadou déployèrent leurs rangs vers les collines, la bataille se généralisa dans toute la plaine tandis qu'un soleil implacable montait dans le ciel. Les chevaux de Mema sont d'une agilité extraordinaire, ils s'élançaient, les pattes de devant levées, et fondaient sur les cavaliers Diaghanka qui roulaient par terre, meurtris sous les sabots des chevaux. Bientôt ceux de Duaghan lâchèrent pied et se replièrent précipitamment vers l'arrière, le centre ennemi était rompu.

C'est alors que Manding Bory arriva à bride abattue pour annoncer à Soundjata que Soumaoro ayant fait donner toute sa réserve s'était abattu sur Fakoli et ses forgerons ; visiblement Soumaoro tenait à châtier son neveu ; déjà accablés sous le nombre, les hommes de Fakoli commençaient à céder du terrain. La bataille n'était pas encore gagnée.

Les yeux rouges de colère, Soundjata entraîna sa cavalerie vers la gauche du côté des collines où Fakoli supportait vaillamment les coups de son oncle. Mais partout où passait le fils du buffle, la mort se réjouissait. La présence de Soundjata rétablit un moment l'équilibre, cependant les Sofas de Sosso étaient trop nombreux. Le fils de Sogolon cherchait Soumaoro ; il l'aperçut au milieu de la mêlée ; Soundjata frappait à droite et à gauche ; les Sossos s'écartaient sur son passage ; le roi de Sosso, qui ne voulait pas se laisser approcher, se plia loin derrière ses hommes, mais Soundjata le suivait des yeux, il s'arrêta et tendit son arc. La flèche partit, elle toucha Soumaoro à l'épaule, l'ergot de coq ne fit que l'égratigner, mais l'effet fut immédiat et Soumaoro sentit ses forces l'abandonner ; ses regards rencontrèrent ceux de Soundjata ; tremblant maintenant comme un homme saisi par la fièvre, le vaincu leva les yeux vers le soleil, vit passer au-dessus de la mêlée un grand oiseau noir et il comprit. C'était l'oiseau du malheur.

- L'oiseau de Krina, murmura-t-il.

Le roi de Sosso poussa un grand cri et tournant la bride, il s'enfuit. Les Sossos virent le roi et ils s'enfuirent à leur tour. Ce fut la déroute ; la mort planait sur la grande plaine ; le sang coulait par mille plaies. Qui peut dire combien de Sossos ont trouvé la mort à Krina ? La déroute était complète. Soundjata se lança alors à la poursuite de Soumaoro.

Niane D. T., *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Paris, Présence Africaine, pp. 116-119

Origine des Mboum

Par Eldridge Mohammadou

Au nombre de ces occupants les plus anciens du plateau mboum figuraient évidemment les *Dibí*, qui forment une tribu portant son nom ; lui-même prit le titre de *Gan* « chef de lignage » de tribu, c'est pourquoi il fut désormais connu sous le nom de *Gan* (le chef des *dibí*). L'autre titre mboum conféré à ces doyens était *nyá*. *Gan-díbi* avait pour voisins les chefs des lignages les plus anciens du pays : *nyá Mbi*, *Nyá njál-à-Say*, *Nyá Mbùdi ou Vùdi*, *Nyá Mára*, et bien d'autres.

Un jour, une dispute éclata entre *Gan-díbi* et l'un de ses voisins, *Nyá vùdi*, disent les uns, *Nyá Mára* disent les autres. Extrêmement fâché, *Gan Díbi* décida de retourner lui et ses gens au pays de leurs ancêtres, c'est-à-dire au ciel, d'où ils venaient. C'est pourquoi ils mirent beaucoup de temps à construire une échelle assez haute pour leur permettre d'atteindre le ciel. C'est sur le sommet du *Ngàw dàbà* qu'ils dressèrent l'énorme échelle. Sa construction demanda plusieurs années, et la forêt proche, qui était alors plus riche en gros arbres, leur fournit tout le bois nécessaire. Ils étaient assez avancés dans leurs travaux, lorsque la base de l'échelle, qui était faite en bois de *jimbàli*, minée par les termites, pourrit plus vite que le reste et s'écroula. C'est le pied de cette échelle qui donna naissance au lac de Ngwa Daba. En s'écroulant, le sommet de cette échelle gigantesque, dit-on, alla s'abattre au-delà de l'actuel Ngaou Ndal. Tous ceux des hommes et femmes qui se trouvaient à ce moment-là sur ses barreaux en train de travailler, furent éjectés au loin. Ce sont eux qui atterrirent dans les régions situées au sud du plateau mboum, bien au-delà du Djérem, donnant naissance à des peuples nouveaux : les « Yaoundé » et les *Mbér*, c'est-à-dire les populations de la grande forêt du sud d'une part, et les peuples qui se trouvent entre eux et les Mboum d'autre part : les Vouté et les Tikar. Car l'ancêtre des Yaoundé est *Nyá Ngà* à Daba, c'est-à-dire *Gan-Daba*, c'est-à-dire *Gan-Díbi*, les Tikar « eurent les jambes brisées », c'est ce qui explique qu'ils ne purent pas regagner le pays et procréèrent un peuple nouveau dit *ti Kalà*, « ceux qui sont sortis, partis » du pays mboum, en d'autres termes les rejetons des Mboum.

Mohammadou, E, 1990, *Traditions historiques des peuples du Cameroun Central*, ILCAA

Les Mboum qui vivent sur les plateaux de l'Adamaoua au Nord Cameroun situent leurs origines lointaines à l'Est et revendiquent une identité commune avec l'Égypte ancienne. Divers éléments de leur culture matérielle l'attestent : par exemple le Ha, couteau de fer forgé portant des caractères de type hiéroglyphiques. Le lecteur notera dans ce texte des réminiscences bibliques se rapportant à la fameuse Tour de Babel.

Nature de l'histoire traditionnelle

Par Christophe Wondji

La conscience historique des peuples africains s'exprime donc traditionnellement à travers un langage différent de l'historiographie occidentale. Elle s'appuie sur une perception de la temporalité et se transmet par un savoir organisé selon des structures propres. Quels sont donc les traits principaux de cette histoire traditionnelle et quels problèmes pose sa traduction dans le langage scientifique moderne ?

La pensée africaine saisit le temps selon les trois dimensions du passé, du présent et du futur qui marquent la succession de l'avant, du maintenant et de l'après. Cette succession désigne l'écoulement de la durée le long d'un axe toujours orienté vers le futur. Ce temps est à la fois homogène dans la mesure où passé, présent et futur sont imbriqués, mais ne sont pas identiques. Ils peuvent être saisis l'un par rapport à l'autre, mais aussi dans leur totalité.

Ce temps se divise concrètement en jours, semaines, mois et années selon les changements de l'atmosphère et des activités humaines et sociales correspondantes. Il progresse en suivant la direction indiquée par le futur, mais le passé a une influence déterminante parce qu'il est connu et assumé.

La connaissance du passé ou histoire a d'abord un objet global ; le monde, déterminé par l'espace et par le temps. Ce monde comprend la nature, les animaux et les hommes, mais le coût réel de l'histoire tend vers une différenciation progressive de ces divers éléments au profit d'une affirmation de la société humaine. L'objet précis de l'histoire est donc cette différenciation de la nature et de la culture.

L'histoire ou l'évolution de la collectivité depuis les origines jusqu'à nos jours comprend plusieurs époques ; l'époque héroïque ou de la création de la société, celle des grands ancêtres ayant dirigé l'émigration ; celle des ancêtres proches ayant vu arriver les Européens ; l'époque coloniale et enfin celle des indépendances. Chacune de ces époques a un contenu humain et social précis et sa connaissance est assurée par des moyens spécifiques : les mythes pour les époques héroïques et des grands ancêtres, les témoignages matériels et les récits historiques pour les époques plus récentes, enfin les souvenirs des anciens pour les périodes contemporaines.

Mais cette connaissance du passé est la connaissance de l'ensemble des « paroles du passé » ou « parole des ancêtres ». Ces paroles se rapportent aux « affaires » qui ont eu lieu autrefois. Elles sont transmises directement par les récits des griots, des porte-canne ou des aînés de famille et indirectement par les chants, les danses, les noms.

Wondji, C., « La philosophie et le développement d'une science de l'histoire en Afrique », *Afrika Zamani*, 1986, nos 16 et 17, pp. 11-12

Orientation biographique

- Alagoa, E.J., 1972, *A History of the Niger Delta: a Historical interpretation of Ijo oral tradition*, Ibadan, Ibadan University Press.
- Aron-Schnapper, D., et Hanet, D., janvier-février 1980, « D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *Annales Economie Société Civilisation*, pp. 183-199.
- Bah, T., 1980, « La chronologie dans la tradition orale, le cas des peuples du Cameroun septentrional », in *Actes du XV^e congrès international des sciences historiques*, Bucarest.
- Bah, T., 1987, *Traditions orales historiques des populations du Mbam. Les Voutés*, Yaoundé, MESRES-CREA, Yaoundé.
- Bah, T., 1997, « L'oeuvre d'Eldridge Mohammadou, sa contribution à l'historiographie du Cameroun », in *Histoire et Enseignement de l'histoire en Afrique Centrale Francophone*, Publications de l'université de Provence.
- Barry, B., décembre 1974, « La chronologie dans la tradition orale du Waalo », *Afrika Zamani*, n°3.
- Belinga, M. S. Eno, 1978, *Mvet: Monebluin ou l'Homme bleu*, Yaoundé, CEPER.
- Binam Bikoi, C., 1977, *Contes du Cameroun*, textes rassemblés, traduits et présentés, Paris, EDICEF.
- Boutrais, J.A., 1989, *Peuples et cultures de l'Adamaoua*, Publication et 1986, Guildo A., Paris, (eds) du CNRS.
- Cissé, Youssouf, T., et Wa Kamissoko, 1988, *La grande geste du Mali, des origines à la fondation de l'Empire*, Paris, Karthala-Arsan.
- David, H., 1982, *Oral Historiography*, London, Longman.
- Diabate, H., 1986, *Les Sanvinn, Sources orales et histoire, essai de méthodologie*, Nouvelles Editions Africaines, Dakar, Abidjan.
- Ezée, L.F., 1971, *La tradition orale Béti*, Yaoundé, Centre Fédéral Linguistique et Culturel.
- Geschirere, P., 1975, « Traditional elders, colonial chiefs and modern intellectuals in the Maka villages, South east Cameroun », in *Kroneck van Afrika*, no 5, 2.
- Ghomsí, E., 1973, « Les Bamilékés du Cameroun, essai d'étude historique des origines à 1920 », Paris, Université de Paris Sorbonne, thèse de doctorat de III^e cycle.
- Henige, D., 1982, *Oral historiography*, London, Longman.
- Johnson, S., 1897, *History of the Yorubas*, Lagos, C.M.S. Bookshops.
- Joulard, P., mai 1979, « Historiens à vos micros, le document oral, une nouvelle source pour l'histoire », *L'Histoire*, n° 12, pp. 106-112.
- Kagwa, A., *Ebika Bya Buganda*, (London 1912).
- Ki-Zerbo, J., 1972, *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier.
- Kiwanuka, M.S.H., « Some reflections on the role of oral tradition in the writing of the pre-colonial history of Africa », in *Revue Acta Africa*, n° 1.
- Laya, D., 1972, *Tradition orale, problématique et méthodologie des sources orales de l'histoire africaine*, Niamey, C.R.D.T.
- Le Goff, J., et Nora, P., 1974, [sous la direction de], *Faire de l'histoire, II Nouvelles approches*, Paris, Gallimard.
- Mauss, M., 1983, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Payot, 8^e éd.

- Mohammadou, E., 1986, « Envahisseurs du Nord et Grassfields Camerounais au XVIII^e siècle. Le cas du Bamoun », *Soudan Sabel Studies* II, edited by Morimichi Tomi Kawa, Tokyo, ILCAA.
- Mohammadou, E., 1990 et 1991, *Traditions historiques des peuples du Cameroun central*, 2 vol., Paris-Tokyo, ILCAA.
- Mohammadou, E., et Bassoro Modibo, 1980, *Garoua, tradition historique d'une cité peule du Nord-Cameroun*, Paris, Editions du CNRS.
- Mohammadou, E., Ray ou Rey- Bouba, *Traditions historiques des Foulbés de l'Adamawa*, Musée dynamique du Nord-Cameroun - ONAREST, Paris, Editions du CNRS.
- Ngijol Ngijol, P., 1980, *Les merveilles africaines. Les fils de Hitong*, 2 tomes, Yaoundé, CEPER.
- Niane, D. T., 1961, *Soundjata, ou l'épopée mandingue*, Paris, Présence Africaine.
- Niane, D.T., 1965, *Sundiata, an epic of old Mali*, translated from French by G.D. Pickett, London.
- Njeuma, M., 1981, « Some observations on the chronology of North and Central Cameroon from ethnographic data », in Tardits, C., *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, Paris, Editions du CNRS, 2 vol.
- Njiasse Njoya, A., 1989, « Chants dynastiques et chants populaires Bamun : sources d'informations historiques », in *Sources orales de l'histoire de l'Afrique*, Paris, Editions du CNRS.
- Perrot, C.H., 1982, *Les Anyi-Ndenye et le pouvoir aux XVIII^e et le XIX^e siècles*, Paris et Abidjan, Publications de la Sorbonne et CEDA.
- Perrot, C.H., 1989, *Sources orales de l'histoire de l'Afrique*, Paris, Edition du CNRS, (réédité en 1993).
- Perrot, C.H., 1993, *Le passé de l'Afrique par l'oralité, African History from oral sources*, analyses bibliographiques, Documentation Française et Ministère de la coopération.
- Person, Y., 1961, « Enquête d'une chronologie ivoirienne », in *The Historian in tropical Africa*, Oxford Univ. Press.
- Person, Y., 1962, *Entre tradition orale et chronologie*, Cahier d'Etudes Africaines, 7, II.
- Person, Y., 1963, « Classes d'âge et chronologie », in *Latitude*, n° spécial : 68-83.
- Person, Y., 1969, *Samori, une révolution dyula*, Dakar, IFAN.
- Reindorf, C.C., 1898, *The history of the Gold coast and Ashante: Based on traditions and historical facts comprising a period of more than three centuries from about 1500 to 1860*, Ghana University Press, Accra 1966, (1st published in Basel).
- Tardits, C., 1981, (sous la dir.), *Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun*, Paris, Editions du CNRS, 2 vol.
- Terray, E., 1995, *Une histoire du royaume Abon du Gyaman, des origines à la conquête coloniale*, Paris, Karthala.
- Vansina, J., 1809, « De la tradition orale », in *Annales du Musée Royal de l'Afrique centrale*, n°36 (Tervuren 1960) translated as oral tradition: A Study – in *Historical Methodology* (Chicago 1965).
- Vansina, J., 1961, *De la tradition orale, essai de méthode historique*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale [Ouvrage que le suivant a rendu obsolète].
- Vansina, J., 1971, « Once upon a time. Oral traditions as History in Africa », in *Daedalus*, vol. 100, no.2, pp. 442-468.

- Vansina, J., 1978, « For Oral Tradition (But not Against Braudel) », in *Hist.in Africa*, vol.5, pp. 351-356.
- Willis, Roy G., 1976, *On Historical reconstruction from oral traditional sources a structuralist approach*, Northwestern University.
- Wondji, Ch., 1981, « L'histoire dans les sociétés lignagères de la Côte d'Ivoire forestière », in *Le sol, la parole et l'écrit, Mélanges en hommage à Raymond Mauny*, Soc. Franc. d'Histoire d'Outre-Mer, t.2.
- Zeze, B., 1988, « Les Nyabwa et leurs généalogies », in *Sources Orales de l'Histoire de l'Afrique*, Paris, CNRS.

7

Quelques centres de production de l'histoire en Afrique de l'Ouest et du Centre

Cette question mériterait à elle seule tout un ouvrage ; je suis, dès lors, conscient des lacunes. Mon objectif ici est modeste et cherche à illustrer, à travers quelques exemples, des contextes à la fois favorables et défavorables à la recherche historique. J'ambitionne, à terme, d'élaborer un véritable *Who's Who* dans l'historiographie de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, en prenant en compte tous les lieux de production avec des adresses mail, outil de travail qui permettrait une interaction favorable à la mise en place de groupes de recherches, pour la rédaction de nouvelles synthèses régionales qui s'imposent aujourd'hui.

Le concept d'Ecole historique

Les changements d'orientation de l'historiographie vont avoir pour cadre les premières institutions universitaires fondées en Afrique noire au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Dès 1948 en effet, la Grande Bretagne entre prit un programme de développement d'établissements universitaires en Côte de l'or (actuel Ghana) et au Nigeria. Dans la même mouvance, la France créa en 1950 l'Ecole supérieure des Lettres à Dakar, institution qui deviendra, sept ans plus tard, une université française de plein droit.

C'est au sein de ces institutions, à partir de 1955, qu'une recherche historique, organisée de façon méthodique et critique, remplaça progressivement la littérature vaguement historique des administrateurs coloniaux, des hommes d'Eglise et d'autres auteurs d'histoire. Avec le temps, l'expérience, la maturité et la productivité, certains centres ont donné naissance à de véritables Ecoles historiques. Ce concept d'Ecole, qu'il importe de visiter de façon critique, est fort ancien ; il remonte au moins à la Grèce antique où des Ecoles rivales, celles de Delphes et d'Athènes en l'occurrence, se critiquaient mutuellement, ce qui favorisa la percée scientifique à l'époque classique.

S'il n'y a aucun intérêt à formuler une longue et raide définition, on retiendra néanmoins qu'une Ecole se caractérise par une commune orientation épistémologique de ses membres ; l'existence d'un ou de plusieurs maîtres dont la science avérée et l'influence imprègnent quelques disciplines ; l'existence d'un support de production pour la diffusion du savoir. Un exemple type, dans l'historiographie est l'Ecole des Annales. Elle constitue une nouvelle tendance historiographique qui s'est manifestée, en France singulièrement, dans les années 1930. Cette Ecole, contrairement à l'Ecole positiviste, tend à négliger l'événement pour se situer sur la longue durée ; elle déplace son attention de la vie politique événementielle vers l'activité économique, l'organisation sociale et l'étude des mentalités. Les grands maîtres de cette Ecole furent Lucien Febvre, Fernand Braudel, Henri Berr et surtout Marc Bloch dont l'ouvrage *Apologie de l'histoire ou métier d'historien* est devenu une référence incontournable. A travers ses publications, notamment la revue *Annales, économie, société, civilisation*, cette nouvelle Ecole a manifesté un dynamisme tel que son influence fut notoire dans toute l'Europe occidentale, voire aux Etats-Unis.

En Afrique, c'est surtout pour Dar-es-Salaam (Donald et Kuper 1970) (Tanzanie) que le terme d'Ecole historique paraît le plus approprié. L'historiographie ici a subi l'influence du courant idéologique d'obédience marxiste instauré par Julius Nyerere. Elle est marquée par le radicalisme des thèses avancées, la mise en perspective des réalités endogènes, en rapport avec la politique des *Ujama*, enfin par un positionnement tiers-mondiste. L'Ecole historique de Dar-es-Salaam compte, parmi ses figures de proue, Basile Davidson, avec son remarquable ouvrage *Mère Afrique*, Walker Roodney réputé pour ses thèses iconoclastes, avec son maître-livre *How Europe underdeveloped Africa*, B. O. Ogot, précurseur de l'histoire endogène. L'intérêt de l'Ecole de Dar-es-Salaam, pour nous, est que son rayonnement a atteint des centres de production de l'histoire en Afrique de l'Ouest, notamment l'Université de Zaria au Nord Nigeria, où a évolué Temu, dont le radicalisme est notoire, à travers l'ouvrage publié conjointement avec B. Swai (1981).¹

J'étendrai le concept d'Ecole à d'autres centres de production historique, par souci de commodité et dans la mesure où cela permet, en dépit d'un certain éclectisme épistémologique, une mise en ordre de la production historique. On peut dès lors percevoir une convergence dans le choix des thèmes, la manière de poser une problématique, comme dans les solutions qui sont proposées. Quelle que soit l'originalité de chacun des historiens, la variété des prises de position ou l'appartenance à des générations différentes, le lieu de production, le « laboratoire », en d'autres termes, détermine chez les professionnels de l'histoire une certaine osmose et des connivences épistémologiques. Toute recherche historiographique

s'articule en effet sur un lieu de production socioéconomique, politique et culturel. Elle implique un milieu d'élaboration que circonscrivent des déterminations propres. C'est en fonction de ce lieu que les méthodes s'instaurent, qu'une topographie d'intérêt se précise, que des questions à poser aux documents s'organisent (Certeau 1975:2).

De ce qui précède, il est convenable d'étendre le concept d'Ecole, dans son acceptation la plus large, à quelques centres de production de l'histoire, en Afrique de l'Ouest notamment.

L'Ecole historique d'Ibadan

C'est en 1948 que fut créé, à Ibadan, le tout premier Collège du Nigeria, affilié à l'Université de Londres. Quelques années plus tard, en 1952, ce Collège ayant pris de l'envergure fut érigé en Université ; dès lors et de longues années durant, Ibadan fut le creuset de la recherche en sciences sociales et détermina l'orientation de l'historiographie du Nigeria jusque dans les années 1970.

Le tout premier Directeur africain d'un département d'histoire, K. O. Dike, fut nommé à Ibadan en 1956, après avoir soutenu à l'Université de Londres une remarquable thèse sur « Trade and Politics in Niger Delta ». K. O. Dike allait jouer un rôle pionnier et bâtir une Ecole historique reconnue pour son dynamisme et sa productivité. A l'Université d'Ibadan, d'éminents africanistes, pour la plupart issus de la SOAS, contribuèrent à l'enseignement de l'histoire et à la recherche : M. Crowder, Abdullahi Smith, J. B. Webster, R. J. Gavin, Robert Smith et J. D. Omer-Cooper.² Les principaux animateurs nigériens de l'Ecole d'Ibadan, outre K. O. Dike, sont S. O. Biobaku, J. F. A. Afigbo, E. A. Ayandele, et O. Ikime. Ils ont tous abondamment produit, enrichissant et orientant positivement l'historiographie ; ils ont également contribué à la formation de nouvelles générations d'historiens qui allaient prendre la relève, les plus notables étant Akinjogbin, Alagoa et Oloruntimeyin.

Les thèmes de recherche et les problématiques de l'Ecole d'Ibadan sont variés et ont connu des mutations, au fil des décennies. Mais fondamentalement, cette Ecole fut dominée par le courant nationaliste qui imprégna, dans une certaine mesure, même les historiens britanniques exerçant à l'Université d'Ibadan. On note que l'essentiel de la production historique porte sur le Nigeria. Le contexte qui prévalait au lendemain de l'indépendance donna la primauté à l'histoire politique et diplomatique, l'analyse de l'*Indirect Rule* occupant une place de choix ; les activités des missions catholiques furent également explorées et sur cette question, Ajayi rédigea sa thèse qui fit date. L'Université d'Ibadan qui fut dotée d'un important fonds d'ouvrages et de manuscrits arabes et ajami développa, sous l'impulsion d'Abdullahi Smith, des recherches sur les

sociétés islamisées du Nord Nigeria. Au fur et à mesure, de nouveaux thèmes furent intégrés : les résistances à la conquête et à la domination coloniales, et l'économie à diverses périodes de l'histoire.

Si, comme je l'ai souligné, l'historiographie fut essentiellement axée sur le Nigeria, il importe de signaler la singularité de l'œuvre de B. Olatunji Oloruntimehin, qui outrepassa les frontières coloniales et linguistiques, en produisant une thèse remarquable sur l'Empire Toucouleur d'El Hadj Omar (1972).³ Par ses multiples travaux, Oloruntimehin s'affirme, au sein de l'École d'Ibadan, comme le spécialiste de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest « francophone ».

L'École d'Ibadan intègre, de façon précoce, les sources orales dans la production historique. Biokaku tout comme Dike eurent le mérite de combiner sources orales et sources archivistiques européennes, parvenant ainsi à une confrontation heureuse. Mais c'est surtout A. E. Alagoa qui s'imposa comme un spécialiste renommé dans le domaine de la collecte et de l'utilisation des sources orales. Sa thèse sur les Efik du Delta du fleuve Niger est, de ce point de vue, un chef d'œuvre. La création en 1963 à Ibadan d'un Institut des Etudes Africaines, abritant anthropologues, linguistes, sociologues et historiens, favorisa la pluridisciplinarité qui, dans le domaine des sciences sociales, est toujours féconde.

La vitalité de l'École historique d'Ibadan se mesure aussi par rapport aux revues animées par ses membres. On retiendra dans cette perspective *Journal of Historical Society of Nigeria*, édité à Ibadan à partir de 1955, qui reflète les tendances et problématiques majeures de l'historiographie du Nigeria. Cette revue de renommée internationale fut régulièrement éditée, de 1955 à 1980, et constitua une sorte de porte-flambeau de l'École historique d'Ibadan. A partir de 1980, avec la récession économique et la crise qui traversa l'institution universitaire au Nigeria, la parution du *Journal* fut irrégulière et problématique. On mentionnera également *Ibadan Historical Series* qui compte de nombreux ouvrages édités par Longman (Londres), avec des signatures des historiens les plus prestigieux. A cela s'ajoute *Tarikh*, revue de moindre envergure, à caractère plutôt didactique, qui publie des articles pour les établissements d'enseignement secondaire et les étudiants du Niveau I.

L'École historique d'Ibadan aura connu une période de crise, au milieu des années 1970, en rapport avec le contexte politique marqué par la désillusion et l'essoufflement de l'idéal nationaliste. L'historiographie perdit de son panache et les nouvelles générations d'historiens formulèrent des critiques et s'orientèrent vers de nouvelles thématiques davantage portées vers les préoccupations endogènes et les réalités contemporaines. Avec la cascade de coups d'Etat que connut le Nigeria, le facteur militaire devint prégnant ; c'est dans cette perspective que sont organisés des colloques

dont les Actes furent oubliés. L'ouvrage édité par Adeagbo Akinjogbin, *War and Peace in Yorubaland 1793-1883*, constitue un exemple éloquent.

L'Ecole historique d'Ibadan aura constitué, pour le Nigeria et d'autres régions du continent, une véritable pépinière où furent formés des centaines d'historiens qui vont essaimer et constituer de nouveaux pôles de production historique : Ife, Lagos, Zaria. La diaspora nigériane, notamment aux USA, compte également de nombreux spécialistes qui se réclament de l'Ecole d'Ibadan et qui, ces dernières années, œuvrent, de diverses manières, à sa renaissance.

L'Ecole historique de Zaria

La création de l'Université Ahmadou Bello de Zaria en 1962, au Nord Nigeria, marque un tournant dans l'historiographie de ce pays. Jusque-là, Ibadan avait exercé un quasi-monopole. Désormais, la production historique s'élabore dans des pôles diversifiés, Zaria s'affirmant, au fil des ans, comme centre majeur et d'une grande productivité. Les animateurs du nouveau département d'histoire de l'Université de Zaria viennent essentiellement du noyau d'Ibadan. Le chef de file est le Professeur Abdullahi Smith, islamologue de renom qui n'hésitait pas à fustiger le courant historiographique prédominant à Ibadan, « teinté de nationalisme et épistémologiquement assujéti aux normes de l'Occident ». Sous l'impulsion d'Adullahi Smith, l'historiographie produite à Zaria fut fondamentalement d'inspiration islamique et focalisée sur l'émergence et la consolidation du califat de Sokoto. A Zaria, de nombreux spécialistes se joignirent à Abdullahi Smith : Murray Last, Saad Abubakar, Muhammad Al-Hajj qui eurent tous le Califat de Sokoto comme thème de prédilection. Un cadre approprié fut mis sur pied : *The Northern History Research Scheme* et un important Centre de Documentation renfermant des manuscrits arabes et ajami, des sources orales fut créé à Kaduna : Arewa House.

A cela s'ajoute la publication d'une revue spécialisée et l'organisation d'un séminaire où Abdullahi Smith orientait les recherches de ses disciples. Ce sont toutes ces conditions propices qui définissent l'Ecole historique de Zaria, dont la contribution à l'historiographie du nord du Nigeria au cours des quatre dernières décennies a été remarquable. Zaria, par son dynamisme, surtout au cours de la décennie 1970, a attiré d'éminents historiens venus d'horizons divers. Temu et Swai y diffusèrent quelques théories néo-marxistes alors prédominantes dans l'Ecole historique de Dar-es-Salaam. Un flux migratoire conduisit quelques enseignants-chercheurs d'Ibadan à Zaria qui offrait des perspectives plus favorables : R. J. Gavin, spécialiste d'histoire économique, et E. J. Inikori, spécialiste d'histoire quantitative en rapport avec la traite négrière, résidèrent de longues années

durant à Zaria. Abdullahi Smith a dirigé de nombreuses thèses et a ainsi assuré la relève ; au nombre de ses disciples, on mentionnera Yusufu Bala Usman, dont les travaux ont porté sur l'histoire politique et diplomatique de l'Emirat de Katsina, avec une exploitation judicieuse des archives de Kaduna, des sources orales et un souci de valorisation de la période pré-coloniale. La plupart des thèses anciennement soutenues ont fait l'objet de publication dans *Abmadou Bello University Series* :

- Mahdi Adamu, *The Hausa Factor in West African History*.
- Sa'a Abubakar, *The Lamibe of Fombina*.
- Lovejoy, Paul E., *Caravans of Kola*.
- Mason, Michael, *The Foundation of Bida Kingdom*.
- Bala Usman, Yusuf, *The Transformation of Katsina, 1400-1883*.

Si l'histoire politique et religieuse est restée longtemps dominante à Zaria, au fil des ans, les problématiques se sont diversifiées, avec une orientation de plus en plus marquée vers l'histoire économique et sociale, pour les thèses les plus récentes.

Quelques thèses récentes soutenues à l'Université Ahmadou Bello de Zaria

- Abba, Alkasum, 2000, The significance of the Northern Element Progressive Union (NEPU) in the Politics of Nigeria, 1950-1960, Ph. D Theses, Department of History, ABU Zaria.
- Abubakar, Sale, 1982, Birnin Shehu (The City of Sokoto): A social and economic History C. 1809-1903, Ph. D. Theses, Department of History, ABU Zaria.
- Adamu Abdulkadir, 2001, The food economy in colonial Nigeria : A study of food production and distribution in Zaria metropolis, C. 1902-1960, Ph. D. Theses, Department of History, ABU Zaria.
- Alahira, Hannatu, A., 2001, The Role of Women in the Colonial Economy of Northern Nigeria: A Case Study of the Berom of Jos, Plateau 1900-1960, Ph. D. Theses, Department of History, ABU Zaria.
- Filaba, Mailafiyar, A., 2003, A History of Karu with special emphasis on the consequences of rapid urbanisation of the Federal capital Territory Abuja 1976-2002, Ph. D. Theses, Department of History, ABU Zaria.
- Ibrahim Muktar Mansur, 1994, British colonial labour policies and the changing role of Labour in Kano Emirate C. 1903-1960, Ph. D. Theses, Department of History, ABU Zaria.
- Ladan Usman, 2002, History of urbanisation in Borno: A Study of the Yerwa (Maiduguri) area, C. 1880-1960, Ph. D. Theses, Department of History, ABU Zaria (vol. 1 et 2).
- Mahadi Adullahi, 1982, The State and Economy: The Saraufa system and its roles in shaping the society and economy of Kano with particular reference to the eighteenth and nineteenth Centuries, Ph. D. Theses, Department of History, ABU Zaria (vol. 1 et 2).
- Mamman Musa Adamu, 2004, The role of the Native Authority in the Agrarian and pastoral economy of Katsina Emirates 1903-1960, Ph. D. Theses, Department of History, ABU Zaria.

- Mangy Vat Monday, Y., 1984, A History of Class formation in the Plateau Province 1902-1960: The genesis of a Ruling Class, Ph. D. Theses, Department of History, ABU Zaria.
- Mohammed, Ahmed Modibo, 1985, European Trading Companies and the under development of Northern Nigeria, 1855-1939: The Case of the Royal Niger Company/ United African Company, Ph. D. Theses, Department of History, ABU Zaria.
- Oyedele E. Oyewole, Colonial urbanisation in Northern Nigeria : Kaduna, 1913-1960, Ph. D. Theses, Department of History, ABU Zaria.

Production de l'histoire à l'Université de Dakar

C'est à Dakar que la France implanta la toute première institution d'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne. Inaugurée officiellement en 1959, l'Université de Dakar était opérationnelle dès 1956. En son sein fut créée une Faculté des Arts, Lettres et Sciences humaines ; Faculté française au service de l'Afrique, souligne le Doyen Nardin (1959). C'est donc dire que cette Faculté, dans sa conception et son fonctionnement, était à l'image des Facultés de la métropole. Le Département d'histoire qui y fut créé dispensait un enseignement de type classique, avec des certificats d'histoire ancienne, d'histoire médiévale, d'histoire moderne et contemporaine. Jusqu'en 1963, l'histoire de l'Afrique n'occupait qu'une place marginale.

La France veilla à affecter à l'Université de Dakar des professeurs d'une grande compétence et enthousiastes dans leur tâche. Dans le domaine de l'histoire, on retiendra Gabriel Debien, spécialiste de l'esclavage dans les Antilles et chef du Département, Jean Devisse et Charles de la Roncière, deux éminents médiévistes. Tous auront eu le mérite de former de façon rigoureuse leurs étudiants aux techniques et méthodes des sciences historiques, ce qui leur permit aisément de réorienter leur champ de recherche sur l'Afrique. De par sa vocation régionale, l'Université de Dakar attira des étudiants de divers pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, d'expression française, ce qui assura très tôt au Département d'histoire un rayonnement appréciable. C'est pour cela qu'au nombre de ses premiers étudiants, on peut citer Baba Ibrahima Kaké⁴ et Lansiné Kaba, originaires de Guinée et dont la contribution ultérieure à l'historiographie africaine fut remarquable. Au Cameroun également, nombre d'historiens furent formés à Dakar.

Malgré un bref séjour à l'Université de Dakar (1965-1968), Yves Person a joué un rôle déterminant dans la réorientation de l'enseignement et de la recherche historiques. Sa monumentale thèse de Doctorat d'Etat sur Samory impressionne non seulement par son volume (2300 pages), mais par la rupture épistémologique qu'il impose à l'historiographie africaine. Samory, que l'historiographie coloniale présentait comme « un potentat esclavagiste », est réhabilité et apparaît comme un habile stratège, un

bâtitteur de royaume, un résistant apte à user tour à tour de la guerre et de la diplomatie. Au-delà de la biographie, c'est toute une histoire globale du peuple manding et de ses voisins, les Sénoufo du Kéné Dougou notamment, que Person dévoile. La méthodologie de cet administrateur colonial, reconverti en historien rigoureux, objectif et à l'esprit ouvert, mérite d'être mise en exergue : c'est une combinaison réussie d'archives et de sources orales abondantes et variées dont les références figurent dans un appareil critique qui révèle un spécialiste d'une grande érudition. Person suscita des vocations et de nombreux « thésards » sollicitèrent son encadrement.

Le départ précoce de Person n'aura pas permis l'émergence à Dakar d'un pôle autonome de production historique, comme ce fut le cas à Ibadan ou Zaria autour d'Abdullahi Smith. Il n'y eut pas d'École de Dakar et les disciplines de Person, nombreux, durent faire le voyage de Paris, pour leur consécration académique.

Le rôle des Français au sein du Département d'histoire fut donc prépondérant, des années durant. Une seconde génération d'enseignants-chercheurs inclut Jean Boulègue (1972-1986) qui fit une thèse remarquable sur le royaume du Djoloff et Yves Saint Martin (1967-1970) dont les travaux portent sur l'Empire Toucouleur d'El Hadj Omar. Dans ce cénacle, Charles Becker occupe une place spéciale pour sa très longue et féconde activité heuristique, pour son enracinement. Basé d'abord à Kaolack et récemment à Dakar, il a fait œuvre utile en amassant une documentation à la fois abondante et souvent inédite sur l'histoire de l'espace sénégalais. Conservateur méticuleux, il a également énormément produit sur diverses questions traitant de la démographie historique, d'esclavage, etc.

Il aura fallu attendre 1966 pour que le premier Africain, Sékéné Mody Cissoko, intègre le Département d'histoire en qualité d'enseignant. Il soutiendra en 1979 une thèse de doctorat d'État sur le royaume du Khasso, dans la pure tradition académique française. Comme Person, Cissoko ne fit pas souche à Dakar et n'aura donc pas eu véritablement de disciple. Mais par sa compétence et la qualité de ses enseignements, il aura ouvert une brèche et l'africanisation du corps enseignant au Département d'histoire s'accéléra, la production historique gagna en volume et en qualité, essentiellement au travers de thèses de doctorat d'État soutenues à Paris, sous la direction de Yves Person ou de Jean Devisse. On retiendra, entre autres, Mbaye Gueye sur l'esclavage et la traite négrière, Omar Kane sur le Fuuta-Tooro des Satigi, Adoulaye Bathily sur le royaume du Galam, Iba Der Thiam sur le syndicalisme.

Si ces thèses d'État ont le mérite de constituer de véritables sommes, d'examiner de façon quasi exhaustive une question, contribuant ainsi à l'historiographie, elles présentent néanmoins un handicap sérieux, d'abord

par la longue durée, une moyenne de dix ans, qu'elles requièrent ensuite par le mandarinat qu'elles imposent. Comparée au Ph. D. en vigueur dans le système anglo-saxon, la thèse de doctorat d'Etat qui complète une précédente thèse de 3^e cycle a pénalisé les historiens d'expression française dans leur carrière et dans leur productivité.

A l'Université de Dakar, Barry Boubakar, qui appartient à la seconde génération d'historiens en a pris conscience. Bien qu'ayant accumulé une documentation exceptionnelle, en archives et en ouvrages sur un thème qui devait faire l'objet d'une thèse d'Etat, il a vogué à contre-courant, privilégiant une production plus diversifiée et sans doute plus féconde. En soutenant en 1990 à l'Université de Dakar, avec l'aval de sa Directrice Catherine Coquery-Vidrovitch, une thèse d'Etat sur la base de travaux effectués,⁵ il aura contribué à l'émergence d'un pôle de production historique autonome, même si les liens avec Paris VII, Paris I et Aix-en-Provence demeurent actifs.

Au fil des ans, le Département d'Histoire de l'Université de Dakar prit de l'envergure, accumula une production historique de plus en plus abondante et diversifiée. On notera la prise en compte du genre avec le recrutement de Rokhaya Fall dont les travaux portent sur le Baol, et de Penda Mbow, médiéviste dont la thèse porte sur les Mameluk, mais qui, le contexte aidant, réorienta de façon fort habile ses recherches sur l'islam en Afrique et sur les études féminines.

La thèse d'Abdulaye Bathily innove en ce sens que le royaume du Galam qu'il étudie est examiné non seulement du point de vue politique, mais aussi dans une perspective économique enrichissante où les paramètres que sont l'or et les esclaves jouent un rôle important. Avec Mamadou Diouf qui a travaillé sur le Kayor, on perçoit nettement une rupture d'avec « l'historiographie glorieuse » qui a longtemps prévalu. Critique, voire iconoclaste, il esquisse une lecture autre de la résistance à la conquête coloniale, par exemple. La porte était ouverte pour plus de liberté, et l'historiographie produite à Dakar intégra des thèmes nouveaux, dont certains reflètent le courant de la Nouvelle histoire en vogue, en France singulièrement. La thèse de Babakar Fall (1984) qui porte sur le travail forcé au Sénégal, au Mali et en Guinée sort ainsi de l'espace sénégalais qui était le cadre privilégié des recherches, tout en se démarquant de l'histoire politique prépondérante à Dakar. La nouvelle génération d'historiens, dont Ibrahima Thioub est le prototype, emprunta résolument les sentiers conduisant aux « marginaux », fustigeant à l'occasion la « voie royale » de leurs prédécesseurs. Les recherches, dès lors, portèrent davantage sur les prisons, les jeunes, la musique et les fêtes urbaines, la dissémination et le contrôle des armes à feu et la violence contemporaine, etc.

En un demi-siècle, la production historique à Dakar a donc été riche, abondante et diversifiée. Il y a eu pour cela une série de facteurs favorables. On retiendra, en premier lieu, les Archives du Sénégal qui, en réalité, renferment celles de tous les territoires de l'ancienne Afrique occidentale française, et même du Gabon. Ces Archives, parmi les mieux organisées du continent, dirigées par des chartistes dont l'expertise est avérée (Maurel et Mbaye), ont déterminé, incontestablement, l'orientation de l'historiographie non seulement au Sénégal, mais dans toute la sous-région.

Un autre facteur favorable est lié aux fouilles archéologiques conduites à partir de 1963 par Jean Devisse et son équipe, et la création au sein du Département d'histoire d'un laboratoire d'archéologie. L'impact de cette discipline sur les recherches historiques ne fut pas négligeable.⁶

D'autres facteurs ont également joué : la proximité de l'IFAN⁷ où existe un fonds documentaire d'une grande richesse sur l'histoire du Sénégal et de l'Afrique de l'Ouest en général. La présence, au sein de cet Institut, de chercheurs émérites, travaillant parfois en synergie avec les enseignants-chercheurs de l'Université. L'établissement à Dakar de Samir Amin et la création de l'IDEP⁸ a aussi, dans une perspective théorique, orienté certains travaux d'histoire, en préconisant la prise en compte de la dimension économique.⁹

Si la francité de l'Université de Dakar a été clamée à son inauguration en 1959, si la prépondérance française y fut durable et féconde, on note cependant un impact précoce de l'Ecole anglo-saxonne au sein du Département d'histoire. Cet impact se manifeste surtout par la mobilité académique et des contacts informels entre chercheurs. Dakar aura attiré nombre d'Américains et de Canadiens ayant choisi pour territoire de recherche le Sénégal : entre autres, Philip Curtin, qui travailla sur l'histoire économique et la traite négrière, Eunice Charles, qui collecta des traditions orales dans le Djolof, James Johnson, qui s'intéressa à la personnalité de Blaise Diagne, Lucie Colvin, dont les recherches portèrent sur la politique et la diplomatie chez les Wolof, Martin Klein, qui travailla sur le Sine-Saloum. Leur contribution à l'historiographie de la Sénégalie est riche et abondante. On relèvera, dans le même ordre d'idées, que c'est non pas vers la France, mais outre-Atlantique que le phénomène du *brain-drain* a opéré. Barry Boubakar a effectué de fréquents séjours académiques aux Etats-Unis ; Mamadou Diouf et Mohamed Mbodj s'y sont établis.

On ne saurait parler de production de l'histoire à l'Université de Dakar sans évoquer le paradoxe qui constitue la marginalisation et d'Abdoulaye Ly et de Cheikh Anta Diop. Abdoulaye Ly, qui appartient à la première génération d'historiens africains d'expression française, a soutenu, dès 1955, à l'Université de Bordeaux, une brillante thèse de doctorat d'Etat dans la pure tradition académique française. Cette thèse, éditée sous le

titre tronqué de *La compagnie du Sénégal*, inaugure l'historiographie moderne non seulement au Sénégal, mais dans toute l'Afrique subsaharienne sous domination française. Le paradoxe c'est qu'au moment où K. O. Dike, ayant soutenu son PhD sur un thème similaire, à la même époque, est nommé chef du Département d'Histoire à Ibadan dès 1956, Abdoulaye Ly est confiné à l'IFAN. Dike eut des disciples nombreux et donna l'impulsion à la fameuse Ecole historique d'Ibadan. Abdoulaye Ly n'eut pas accès au campus universitaire ; il s'engagea en politique tout en restant très productif dans le domaine de l'histoire, mais opéra en solitaire, bien que ses œuvres imprègnent les jeunes chercheurs qui y trouvèrent un modèle en matière de rigueur et de méthode.

Quant à Cheikh Anta Diop, on sait combien ses thèses hardies sur l'origine nègre de la civilisation égyptienne irritèrent les milieux académiques, aussi bien en France qu'au Sénégal. On s'évertua à dénier toute historicité à ses travaux ; il fut frappé d'une sorte d'ostracisme et relégué, tout comme Abdoulaye Ly, à l'IFAN. Son mérite aura été de monter un laboratoire de carbone 14 et, dans l'abnégation, de continuer à publier, pour conforter ses thèses. Ce n'est qu'au soir de sa vie que Cheikh Anta Diop fut intégré à l'Université de Dakar qui, par la ruse de l'histoire, fut rebaptisée, à sa mort, à son nom. Cheikh Anta Diop aura eu le temps d'avoir des disciples, au nombre desquels Lam Abu Bakri, qui imprima une nouvelle orientation en égyptologie.

C'est Barry Boubakar, me semble-t-il, qui, le premier, a lancé le concept d'« Ecole historique de Dakar », en lui donnant une acception large, en rapport avec « la volonté de lier le combat pour l'histoire au combat pour la libération des peuples sénégalais tout court » (1988:16-17). Programme vaste et ambitieux, mais peu convaincant pour définir une Ecole. Quant à l'africaniste Espagnol Iniesta, de façon tout à fait réductrice, il ne voit dans l'Ecole de Dakar que Cheikh Anta Diop et ses disciples. Thioub I., qui met ce concept entre guillemets, reconnaît qu'une réelle difficulté s'attache à la définition de « l'Ecole de Dakar », car elle ne s'est pas formellement constituée avec un manifeste, un programme, des outils méthodologiques spécifiques (2006). Il en est ainsi du reste pour la quasi-totalité des universités de l'Afrique subsaharienne. Mais à mon avis, ce qui aura le plus handicapé Dakar, dans le projet de formation d'une Ecole historique, c'est la trop longue dépendance vis-à-vis des universités françaises ; le poids exorbitant de la Thèse de doctorat d'Etat qui n'aura pas favorisé l'émergence précoce de maîtres autochtones aptes à diriger des recherches ; les ruptures dans la carrière de ceux-là qui auraient pu faire figures de proue (Person, Cissoko) et peut-être un système global au Sénégal qui, de longues années durant, donna la primauté à la littérature et à la poésie.

Un courant nouveau et favorable à l'affirmation d'une Ecole historique dynamique se manifeste depuis quelques années à l'Université de Dakar, avec la mise en place d'une Ecole doctorale. La parution, en 2008, du numéro 1 de la revue *Phare* (Patrimoine et histoire en Afrique : recherche et expérience) constitue à cet égard un symbole fort qui confirmera Dakar dans son rôle de pôle rayonnant de production historiographique en Afrique de l'Ouest. Pour en savoir plus sur l'Ecole historique de Dakar, se référer à :

- Barry Boubacar, 2001, *Ecrire l'histoire dans l'Afrique postindépendance : le cas de l'Ecole de Dakar*, SEPHIS.
- Thioub Ibrahima, 2008, « L'histoire vue d'Afrique : enjeux et perspective », in J.P. Chrétien (dir.), *L'Afrique de Sarkozy, un déni d'histoire*, Karthala.

Production de l'histoire en Côte d'Ivoire

Comme dans la plupart des pays de l'Afrique Noire d'expression française, c'est le Centre IFAN, créé en janvier 1944, qui amorça les recherches historiques et publia divers articles sur l'histoire de la Côte d'Ivoire. Il faudra cependant attendre la création, en 1964, de l'Université d'Abidjan pour que l'enseignement de l'histoire et la recherche dans cette discipline connaissent un essor appréciable, avec une implication croissante des Ivoiriens eux-mêmes. Il importe, au demeurant, de souligner que la Côte d'Ivoire a surtout été, dans les années 1960 et au début des années 1970, le terrain de prédilection des anthropologues et sociologues. Marc Auge (1978) et Emmanuel Terray y ont fait œuvre utile.

Au Département d'Histoire de l'Université d'Abidjan, Claude Hélène Perrot a joué un rôle pionnier, par ses enseignements et ses recherches orientés essentiellement vers la collecte des sources orales chez les Ani. Ndenge Wondji Christophe appartient à cette génération de pionniers qui ont assuré sur place la formation des jeunes chercheurs qui allaient enrichir, de façon appréciable, l'historiographie de la Côte d'Ivoire.

La création, en 1969, de l'Institut d'Histoire, d'Art et d'Archéologie Africaine (IHAAA) donna une impulsion à la recherche historique, par une plus grande coordination des activités et la création de deux supports de publication : la revue *Godo-Godo* depuis 1975 et les *Cahiers de l'IHAAA*. Un groupe de recherche sur la tradition orale (GRTO) fut créé en 1974, avec pour support de publication la Revue *Bissa*.

Le Département d'Histoire de l'Université d'Abidjan, par son dynamisme et sa productivité, a attiré des étudiants des pays environnants et même du Tchad. On appréciera, notamment, le nombre et la qualité

des thèses de doctorat de 3^e cycle et de doctorat d'Etat soutenues par des Ivoiriens, essentiellement dans les Universités de Paris I et de Paris VII.

Pour des informations plus amples sur cette production historique, il importe de se référer à :

- Loucou, Jean Noël, *Bibliographie de l'histoire de la Côte d'Ivoire* (1960-1980) Abidjan ; Université département d'histoire, 1960-123 p 760 titres : mémoire de maîtrise, thèse de 3^e cycle, thèse d'Etat.
- Bauseize (J.) *Répertoire des mémoires et des thèses soutenus et disponibles à l'Université d'Abidjan 1965-1979* (Abidjan) Université, Bibliothèque Centrale Fonds africain, 1979.

Quelques thèses soutenues et publiées

Diabaté, Henriette, 1986, *Le Sanunuin Sources orales et histoire*, Essai de méthodologie, Collection tradition orale, Les Nouvelles Editions Africaines, Dakar, Lomé.

Gbagbo, L., 1982, *Economie et société à la veille de l'indépendance en Côte d'Ivoire (1940-1960)*, Paris, L'Harmattan.

Kipré, P., 1980, *Les villes coloniales de Côte d'Ivoire. Economie et société, 1893-1940*, thèse de doctorat d'Etat ès lettres, Université de Paris VII, 3 vol.

Loucou, Jean Noël, 1984, *Histoire de la Côte d'Ivoire, I : La formation des peuples*, Abidjan, CEDA.

Semi – B. (2.), 1974, *La politique coloniale des travaux publics en Côte d'Ivoire, 1900-1940*, Annales de l'Université d'Abidjan.

Production de l'histoire au Mali

De tous les Etats de l'Afrique de l'Ouest, le Mali est celui où l'histoire occupe de loin une place privilégiée. Cet intérêt de la société globale pour l'histoire remonte à un passé lointain. Ce fut, avant tout, à travers l'oralité que le récit historique fut diffusé, grâce aux griots qui, dans la société manding, sont organisés en castes et sont à la fois les détenteurs et les transmetteurs du savoir historique.¹⁰

Les empires et royaumes qui se sont constitués dans « l'espace malien », entre le VIII^e et le XVI^e siècle, ont été l'objet d'une production historique précoce et riche, de la part des voyageurs et chroniqueurs arabo-musulmans, le plus notable d'entre eux étant Ibn Battuta qui séjourna en 1352-53 dans la capitale du Mali. J'ai mentionné précédemment la contribution majeure à l'historiographie de savants autochtones attachés à la fameuse Université Sankoré de Tombouctou : Mahamond Kati et Es Sa'adi, dont les œuvres sont encore des références incontournables. On peut dire que, de façon profonde et sans discontinuité, l'histoire a imprégné la société malienne, et constitue ici une dimension essentielle de la culture.

La production contemporaine de l'histoire dans le territoire du Soudan et en République du Mali a été également d'une grande fécondité. Elle

eut pour cadre l'antenne de l'IFAN à Bamako, dépendant d'une structure fédérale où l'IFAN de Dakar était le pôle qui donnait l'impulsion. L'antenne de Bamako, où exerça Amadou Hampaté Bâ, s'illustra par son dynamisme. De nombreuses traditions orales furent collectées et il en sortit des publications d'un grand intérêt.¹¹ Dès la période coloniale, la nouvelle élite se passionna d'histoire et certains, à l'instar de Mambi Sidibé, instituteur, consignèrent des récits et chroniques qui profitèrent plus tard aux professionnels de l'histoire.¹²

Au lendemain de l'indépendance, l'antenne de l'IFAN fut érigée en Institut des sciences humaines où la recherche historique occupa une place privilégiée. Mais c'est surtout la création de l'École Normale Supérieure où fonctionne un Département d'histoire qui enclencha une dynamique nouvelle à l'historiographie au Mali. Cette institution eut, à ses débuts, une dimension régionale, recevant des étudiants en histoire des pays voisins, notamment de la Guinée. L'École Normale Supérieure fut le creuset d'où sortirent de nombreux jeunes historiens maliens à qui il fut donné l'opportunité de poursuivre des études post-universitaires à l'étranger. Contrairement au Sénégal où la formation doctorale dépendait exclusivement des universités françaises, le Mali envoya des doctorants aussi bien en France que dans les pays du bloc soviétique. L'École d'Histoire et d'Archéologie de Varsovie aura eu un impact appréciable au Mali, déterminant dans une certaine mesure les orientations épistémologiques, avec un privilège accordé à l'archéologie et aux cultures matérielles.

L'historiographie du Mali aura connu *grosso modo* la même trajectoire que celle des pays voisins. Il y eut ce qu'on pourrait qualifier d'historiographie glorieuse qui s'affirma au lendemain de l'indépendance. Modibo Keita s'évertua à bâtir la nouvelle conscience nationale autour de Soundiata Keita ; pour ce faire, il fit venir à Bamako le fameux griot Djeli Banzoumana Cissoko dont les déclamations galvanisaient le peuple¹³ (Konaté 1997). L'historiographie, pendant près d'une décennie, porta presque exclusivement sur les empires et royaumes pré-coloniaux et leurs bâtisseurs.

Une rupture épistémologique, dans les années 1970, réorienta l'écriture de l'histoire au Mali. Le renversement du « régime socialiste » et l'avènement d'une junte militaire liberticide engendrèrent une crise qui eut des incidences sur l'historiographie. Celle-ci devint plus critique, plus soucieuse de lier le passé et le présent. A la grande geste impériale succéda une historiographie « pragmatique », une prévalence des monographies et un intérêt pour les questions sociales et économiques, avec aussi une aspiration à plus de liberté pour la corporation des historiens qui n'hésitait pas à défier le régime militaire.

Si la trajectoire politique du Mali, faite de ruptures et d'incertitudes de longues années durant, n'était pas en mesure de permettre l'éclosion d'une Ecole historique, ce pays compte de nombreux historiens et archéologues de talent qui ont, par leur œuvres, enrichi l'historiographie du Mali et celle de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. On notera à titre d'illustration la thèse de Drissa Diakhité sur le *Mansaya et la société mandingue*, la production historique d'Adam Ba Konaré sur *L'épopée de Ségou* et *L'histoire des femmes célèbres du Mali*, les travaux de Bintou Sanankoura sur l'empire peul du Macina, etc. Deux éminents historiens maliens, Sékéné Mody Cissoko et Madina Ly Tall, forcés à l'exil, ont fait œuvre utile à l'extérieur en soutenant de brillantes thèses de doctorat d'Etat : l'un sur le royaume du Khasso, la seconde sur l'islam militant d'El Hadj Omar. Le Centre Ahmed Baba de Tombouctou créé en 1973, qui recèle des manuscrits anciens en arabe, est devenu un pôle privilégié de production de l'histoire, essentiellement dans le domaine de l'islamologie, attirant des chercheurs venus aussi bien du Tchad, du Cameroun, du Maghreb que d'Europe et d'Amérique.

On ne saurait ne pas évoquer, parlant d'histoire et d'historiographie au Mali, l'accession à la présidence de la République d'Alpha Oumar Konaré, lui-même historien-archéologue. Le laps de temps raisonnable où il est resté au pouvoir fit de Bamako le rendez-vous privilégié des historiens africains. Le CODESRIA et la *Revue Afrika Zamani* y organisèrent un important symposium sur « Les héritages historiques et la démocratisation en Afrique » (*Afrika Zamani* 1994). C'est sous le patronage d'Alpha Oumar Konaré que fut organisé en 2001 le 3^e Congrès de l'Association des historiens africains, permettant ainsi à cette société savante de reprendre du souffle. On notera enfin que c'est par référence à l'histoire que Konaré chercha à forger la conscience panafricaine de ses concitoyens ; en témoignent les multiples espaces urbains, dans Bamako, véritables lieux de mémoire où surgissent les statues des chantres de l'unité africaine que sont Nkwamé Nkrumah et Patrice E. Lumumba.

Contrairement à d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, le Mali n'a pas attiré de nombreux historiens français. Il fut le territoire de prédilection des anthropologues, fascinés par la culture dogon, avec Germaine Dieterlen notamment. Le territoire du Mali intéressa également les géographes, avec la monumentale thèse de Gérard Brousseau sur les établissements humains qui, avec le temps passé, a, dans une certaine mesure, aujourd'hui une dimension historique. Ce n'est que récemment que l'historien Pierre Boilet a fait du Mali un territoire de recherche, opérant au nord, dans le monde touareg. L'historien canadien Kanya Forstner a produit un ouvrage de bonne facture sur la conquête du Soudan par les Français, en précisant qu'il n'a jamais personnellement visité cette région.¹⁴

Martin Klein, de l'Université de Toronto, par ses recherches dans le Macina, a apporté une contribution appréciable à l'historiographie du Mali. Il en est de même de l'historien polonais Tymowski qui s'est intéressé au royaume du Kéné Dougou qui occupe une place centrale dans l'histoire du Mali méridional.

Historiographie du Bénin

L'Etat connu depuis 1975, sous le nom de République du Bénin, est l'héritier du Dahomey (colonial et post-colonial), lui-même extension géographique de l'ancien royaume du Danhome. L'histoire qui y a occupé une place de choix, a servi de référentiel à toutes les composantes de la société et a permis de préserver des traditions orales d'une grande richesse.

L'un des précurseurs de l'historiographie moderne est sans doute Le Hérissé qui, dès 1911, rédigea une *Histoire du royaume du Dahomey*, puisant à la fois dans les sources orales et dans les récits des voyageurs. Le Centre IFAN du Dahomey fut un cadre approprié où des chercheurs, à l'instar d'Akindélé, A. et Aguessy, C., contribuèrent à la connaissance du passé du Dahomey. Robert Cornevin, administrateur colonial passionné d'histoire, par ses recherches et ses écrits, a produit un ouvrage resté longtemps incontournable.

Il est remarquable que le Dahomey/Bénin a attiré de nombreux chercheurs d'expression anglaise. Dès 1938, Herkovit M. J. publie une volumineuse histoire du Dahomey. Des historiens de l'Ecole d'Ibadan, à l'instar d'Akinjogbin et d'Obicheve, s'y sont investis. P. Manning, de l'Université North-Eastern (Boston), eut également le Bénin comme territoire de recherche, avec pour thèmes de prédilection l'esclavage et l'histoire économique.

L'Université du Bénin a donné une impulsion à l'historiographie, avec une implication croissante des chercheurs béninois opérant au sein du Département d'Etudes linguistiques et de Tradition orale. J. C. E. Adandé a initié une activité féconde d'enseignement et de recherche dans les domaines de l'art et de l'architecture « traditionnels ». Un accent particulier a été mis sur l'histoire économique. Soumonni Elisée, qui exerça longtemps à l'Université de Zaria, s'est intéressé à la connexion entre la traite négrière et le commerce de l'huile de palme au XIXe siècle. Hélène d'Halmeida Topor, qui s'est investie de longues années durant dans la formation des jeunes chercheurs à l'Université de Bénin, a produit une remarquable thèse de doctorat d'Etat sur l'histoire économique du Dahomey.

Il existe sur le Bénin, notamment sa partie méridionale, une abondante littérature ; celle-ci néanmoins cache de sérieuses lacunes, la partie septentrionale du pays, en l'occurrence les provinces de l'Atakora et du Borgu ayant fait l'objet de peu d'investigations historiques. Le séminaire

organisé en novembre 1988 sur l'histoire de la République du Bénin fut l'occasion d'une réflexion féconde sur l'histoire nationale et ses limites ; à cette occasion, des problématiques et perspectives de recherche furent formulées en vue d'une réorientation de l'historiographie, par une valorisation des facteurs internes et une ouverture sur les pays voisins.

Quelques ouvrages

- Afrika Zamani*, 1993, *Numéro spécial sur le Bénin*, Yaoundé.
- Akindélé, A. et Aguessi, C., 1953, *Contribution à l'étude de l'ancien royaume de Porto Novo*, Dakar, IFAN.
- Akinjogbin, I.A., 1967, *Dahomey and its Neighbours, 1708-1818*, Cambridge.
- Certeau, Michel de, 1975, *Faire de l'histoire. L'opération historique*, Paris, Gallimard.
- Cornevin, R., 1962, *Histoire du Dahomey*, Paris, Berger Levrault.
- Da Silva, G., 1968, « Contribution à la bibliographie du Dahomey », *Etudes dahoméennes*, XII.
- D'Almeida-Topor, 1994, (Hélène) *Histoire économique du Dahomey / Bénin, 1890-1920*, Paris, L'Harmattan, 2 vol.
- Donald Denoon/Adam Kuper, 1970, 'Nationalist Historians in search of a nation. The new historiography in Dar es Salam', *African Affairs*, n° 69.
- Herkovits, M.J., 1938, *Dahomey, and Ancient West African Kingdom*, New York, 2 vol.
- Le Hérisse, A., 1911, *L'ancien royaume du Dahomey*, Paris, Larose.
- Manning, P., 1982, *Slavery colonisation and Economic Growth Dahomey, 1640-1960*, Cambridge University Press.
- Obichere, B.J., 1971, *West African States and the European Conquest The Dahomey-Niger Hinterland, 1885-1898*, Yale University.
- Ross, D., *The Autonomous Kingdom of Dahomey, 1818-1894*, Ph. D. Thesis, University of London.

L'historiographie du Burkina Faso

Les historiens du Burkina Faso ont le mérite d'avoir porté une réflexion sur leur métier et esquissé un bilan de la production historique. Les textes qu'ils proposent, bien que parfois modestes, témoignent, éclairent et servent de références. Ainsi, A. Kouanda (1986) a, dès 1986, présenté un bilan de l'historiographie du Burkina. Moussa Batenga s'est intéressé également à la production historique. Dans le cadre du colloque « Burkina Faso, Cent ans d'histoire, 1895-1995 », G. Madiéga (1999) a examiné les conditions et perspectives de la production historique burkinabé sur les périodes coloniale et post-coloniale. Enfin, M. Bazemo (2002) a scruté les tendances de l'historiographie burkinabé.

Il se dégage un constat : un contexte longtemps défavorable, lié à l'évolution politique post-coloniale du pays, qui a connu de 1966 à 1987 cinq coups d'Etat. Le militarisme, les aléas idéologiques et politiques et les régimes d'exception ont influencé négativement la production

« scientifique » de l'histoire (M. Batenga 89). Dans un contexte de troubles et de suspicion, les outils de travail de l'historien ont été saccagés (archives dévastées, bibliothèques privées pillées), documents écrits ou audiovisuels « subversifs » mis hors de portée des historiens. La sérénité, requise pour l'exercice du métier d'historien, faisait défaut ; dès lors, embarras et hésitations gagnèrent la corporation.

Il y eut progressivement des mutations qui créèrent un contexte plus favorable. L'année 1992 marque à cet égard un tournant dans l'historiographie du Burkina, avec l'organisation successive de cinq colloques qui permirent de revisiter divers aspects de l'histoire coloniale (1993) et post-coloniale (1996), dont les Actes ont fait l'objet de publication. Cela montre à l'évidence, et en dépit des aléas, le dynamisme et la productivité des historiens du Burkina. L'histoire, dans ce pays, est en effet une pratique ancienne, cultivée dans les cours des royaumes (Mossi, Yatenga) ; c'est aussi une discipline prisée par les jeunes imprégnés sans doute des œuvres de Joseph Ki-Zerbo et portés à suivre ses pas. Nombreux furent donc les historiens burkinabé qui se rendirent en France pour soutenir leurs thèses, la plupart à l'Université Paris 7, sous la direction de Catherine Coquery-Vidrovitch.

À l'Université de Ouagadougou, les recherches en histoire et archéologie opèrent en symbiose, ce qui est tout à fait louable et a donné une production riche et relativement abondante dans le domaine des cultures matérielles. On relèvera à cet égard le rôle joué par Jean Baptiste Kiethega qui a suscité, chez beaucoup d'étudiants, le goût pour la recherche archéologique qui, incontestablement, précise et enrichit la perspective historique.

À quelle préoccupation tend à répondre l'historiographie burkinabé ? Quelles tendances chronologiques caractérisent cette historiographie ? On note un fort ancrage ethnique et/ou régional dans l'œuvre des historiens burkinabé. Cela pourrait s'expliquer, d'une part, par le choix automatique d'un champ d'investigation apparemment facile à maîtriser, d'autre part, par le souci de valoriser sa communauté. C'est ainsi que la majorité des travaux, près de 50 pour cent, s'inscrivent dans la période pré-coloniale qui rend compte de la diversité ethnique, les historiens ne reculant pas devant la rareté des sources. Dans la formulation des thèmes de recherche, on note une récurrence du terme *traditionnel* qui, ici, réfère au patrimoine et s'inscrit sur la durée. L'engouement pour la période ancienne apparaît aussi comme un défi : sortir de la parenthèse coloniale et valoriser les dimensions endogènes.

La période coloniale attire cependant, du fait d'une plus grande abondance et diversité des sources. Les travaux portent sur la conquête et les résistances, l'exploitation économique et la lutte pour l'indépendance,

les bouleversements politiques, culturels et religieux. L'écriture de l'histoire de cette période est marquée, souvent, par une posture de dénonciation et d'engagement « nationaliste ».

Le contexte évoqué plus haut explique la réticence de nombre d'historiens à se hasarder sur le territoire brûlant de l'histoire post-coloniale. Sinon, on évite l'histoire politique, problématique et partisane, pour s'inscrire dans le registre plus neutre et apaisé de l'histoire économique, avec pour thèmes privilégiés le monde rural, ses mutations et les politiques de développement qui y sont expérimentées.

L'historiographie du Burkina Faso s'est enrichie de dizaines de thèses soutenues en France, d'ouvrages, d'articles, produits par des Burkinabé ou des Français essentiellement. Je me limiterai à mentionner ici, pour illustration, les thèses soutenues à l'Université de Ouagadougou, où a été créée récemment une Ecole doctorale.

Il est intéressant de mentionner l'implication des acteurs politiques dans la production de l'histoire sous forme de mémoires ou d'autobiographies. Leur témoignage est toujours utile.

Quelques ouvrages

- Sawadogo, Poussi, 2004, L'information et le pouvoir traditionnel. Le cas du Miungu de Busma (Burkina-Faso) des origines à nos jours, thèse de doctorat unique.
- Sedogo, V., 2004, Approche historique de Balsa, un Ku-rit-tenga du Moogo (Province du Namentenga, Burkina Faso).
- Simpore, Lassina, 2005, Eléments du patrimoine culturel physique du Miungu de Wogdogo (Burkina-Faso). Approche archéologique et historique, thèse de doctorat unique.
- Zagre née Kabore, E., L'art sculptural contemporain en bois et en pierre de 1960 à nos jours à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Laongo (Burkina Faso).
- Gomgninibou, M., M. Compaoré et Hien, P. U., *et al.*, 1999, *Monographie de Koulouba : recherche sur l'origine et l'évolution de la chefferie*.
- Kiethéga, J. B. , 1983, *L'or de la Volta Noire*, Paris, Karthala.
- Sanou, 1969, *Commune de Bobo-Dioulasso. Les races du futur*, Bobo-Dioulasso, C.A.D.
- Kambou-Ferrand, J. M. , 1994, *Peuples voltaïques et conquête coloniale, 1885-1915 : le Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan.
- Lamizana, S., ancien président de la République, a publié en 1999 ses mémoires, en deux tomes, dont le premier s'intitule *Sous les drapeaux* et le second *Sur la brèche trente années durant*.
- Adama Touré, historien de formation et ancien ministre de la Culture a publié en 2001 un ouvrage intitulé *Une vie de militant ; ma lutte du collège à la révolution de Thomas Sankara*, Ouagadougou, Editions Hamaria.

Production de l'histoire à l'Université de Lomé

Dans toutes les universités de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, pour des raisons diverses, un privilège est accordé à l'histoire nationale. Ce privilège apparaît plus prégnant, à l'Université de Lomé, en raison d'un volontarisme

affiché, au sein du Département d'histoire, autour d'une équipe de recherche dynamique, d'écrire une *Histoire des Togolais*. Au terme d'une vingtaine d'années d'effort soutenu, cette équipe, en synergie avec le Centre de Recherche Africaine de l'Université de Paris I, a produit un ouvrage en trois volumes de 1737 pages, qui s'impose par son contenu et son approche, qui fait date dans l'historiographie du Togo, complète et corrige les ouvrages précédents comme celui de Robert Cornevin ; l'objectif des auteurs aura été, fondamentalement, loin de la mystique simpliste de l'unité nationale ou des dérives du régionalisme, de procéder à une relecture de l'histoire des peuples du Togo, à travers l'image que les gens en ont gardée, image qui, cependant, est revisitée à l'aune de la critique interne et externe, avec le souci de la plus grande objectivité possible.

L'équipe, sous la direction de Théodore N. L. Gayibor, a pris conscience du danger d'une confiscation de l'histoire par les tenants d'un Etat fort, et qui élaborent une histoire officielle, pas nécessairement conforme à la réalité, et parfois travestie à des fins partisans. Dans cette œuvre, les contributeurs, tout en ayant en vue le devenir d'une nation en gestation, ont fait preuve de prudence, ont pris le recul nécessaire pour porter un jugement serein. En cela, le titre même de l'ouvrage, *Histoire des Togolais* (1997, 2005) et non *Histoire du Togo*, est systématique et clarificateur, au plan épistémologique. Le contenu, les peuples dans leur dynamique ont été privilégiés, par rapport au contenant, un territoire forgé par l'Europe impériale, avec un triple héritage colonial allemand, français et britannique.

Au lieu d'une étude fondée sur la grande division géographique du pays, caractérisée notamment par le clivage Nord/Sud, les auteurs, de façon heureuse, ont privilégié une approche synchronique qui regroupe les éléments en grandes périodes historiques. Cela a donné aux trois ouvrages une structure qui épouse les grandes articulations de l'histoire, avec des thèmes fédérateurs tout à fait pertinents :

Volume I, Des origines à 1884

- Le peuplement ancien des origines au XIXe siècle,
- L'apparition des premières forces d'Etat XIIe-XVIe siècles,
- Le temps de la traite négrière et du commerce caravanier XVIe-XIXe siècles,
- Les mutations du XIXe siècle.

Tome I

- La constitution de l'espace togolais,
- L'organisation administrative du Togo allemand,
- La guerre de 1914 et l'occupation franco-britannique,
- Les transformations économiques,
- Population, villes et campagnes.

Tome II

- Religions, éducation, culture,
- La société togolaise au temps de la colonisation,
- Le refus de l'ordre colonial, résistances et lutte pour l'indépendance.

Outre cette publication remarquable, le projet a donné une autre impulsion à la recherche historique au Togo, assurant la formation de 23 étudiants en Maîtrise, 5 étudiants en DEA, à la soutenance d'une thèse de doctorat d'Etat et de 3 thèses de doctorat nouveau régime.

Les différentes thèses soutenues par les contributeurs donnent une idée de l'évolution de l'historiographie du Togo, de ses tendances et de sa diversité.

Quelques thèses soutenues par les historiens du Togo

- Aduayom, Messan Adimado, 1975, *Frontières contre peuples en Afrique noire : le cas éwé*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Paris I-Sorbonne.
- Agbobly-Atayi, B., 1980, *L'enseignement français au Sud-Togo dans l'entre-deux-guerres : scolarisation et perspectives socio-politiques 1919-1939*, thèse de doctorat unique, Université de Paris I-Sorbonne.
- Alonou, Kokou, 1994, *La politique sanitaire de la France au Togo à l'époque coloniale : 1919-1960*, thèse de doctorat unique, Université de Poitiers.
- Assima-Kpatcha, Essoham, 2004, *Travail et salariat au Togo français dans l'entre-deux-guerres 1914-1939*, thèse de doctorat unique, Université de Lomé.
- Almeida, Ablavi Zokia, 1989, *La femme éwé du Sud-Togo : histoire et situation*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Limoges.
- Ekue, G. A., 1977, *La décolonisation au Togo (1940-1960)*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Provence.
- Etou, Komla, *L'ère culturelle nyigblin du XVII^e à la fin du XIX^e siècle*, Thèse de Doctorat.
- Gayibor, T. Nicoué Lodjou, 1975, *Les Ewé du Sud-Togo*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Paris I-Sorbonne.
- Gayibor, T. Nicoué Lodjou, 1985, *L'aire culturelle ajatado des origines à la fin du XVIII^e siècle*, thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris I.
- Gbeassor, Tohonou, *Les contes éwé*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Paris III.
- Gbedemah, Seti Yawo G., 1984, *La politique d'association au Togo sous mandat de la France*, thèse de doctorat d'Etat, Aix-en-Provence.
- Goeh-Akue, N'buéké A., 1992, *Finances publiques et dynamique sociale en Afrique noire sous influence française : le cas du Togo (1920-1980)*, thèse de doctorat unique, Université de Paris VII.
- Kadanga, Kodjona, 1990, *La représentation parlementaire et les élections en AOF sous la Quatrième République (1946-1958)*, thèse de doctorat unique, Université de Lille III.
- Kouzán, Komlan, *La politique d'équipement socio-collectif au Togo (1946-1966)*.
- Lawrance, B. N., 2002, *Shaping States, Subverting Frontiers : Social Conflict and Political Consolidation of the Ewe dukowo under the Togoland Mandates, 1919-1945*, thèse de doctorat PhD, Université de Stanford.

- Nabe, Bammy, 1997, Les mutualistes et coopératifs agricoles au Togo et au Dahomey. De la crise aux indépendances. Histoire d'un dirigisme des pouvoirs publics, thèse de doctorat unique, Université de Provence.
- Sebald, P., 1988, Togo 1884-1914. Eine Geschichte der deutschen « Musterkolonie » auf der Grundlage amtlicher Quellen, Berlin, Akademie Verlag.
- Koffi, Amouzou, 1994, L'image de l'Afrique noire française à travers les travaux de l'Assemblée de l'Union française: 1947-1958, thèse de doctorat unique, Université de Poitiers.
- Tcham, Koffi Badjow, 1985, Les fondements des influences politiques et culturelles de l'Allemagne au Togo : 1880-1940, thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Reims.
- Tcham, Koffi Badjow, 2003, Le bassin de l'Oti du XVIII^e siècle à 1914, thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Lomé.

L'Ecole historique de Brazzaville

L'enseignement et la recherche historiques ont débuté dans le cadre de la Fondation de l'Enseignement Supérieur créée au lendemain de l'indépendance. L'Université de Brazzaville eut au début une vocation régionale, tout comme celle de Dakar, accueillant des étudiants de toute l'ancienne AEF. Mais très tôt le vent de la balkanisation détermina la création, dans chaque Etat, d'une université. L'Université de Brazzaville eut dès lors pour vocation de produire une histoire essentiellement centrée sur la République du Congo. Je n'ai nulle ambition de faire ici la recension d'une production qui s'avère à la fois abondante et variée. Je m'en tiendrai à ce qui la singularise et l'enrichit à la fois : son articulation autour de la *Revue congolaise d'Anthropologie et d'Histoire* et une orientation épistémologique formulée à la manière d'un manifeste. Tout cela aura permis l'émergence précoce, à Brazzaville, d'une Ecole historique. L'éditorial du numéro 1 des *Cahiers Congolais d'Anthropologie et d'Histoire* publié en 1976 constitue le véritable acte de fondation de l'Ecole historique de Brazzaville, précisant les orientations méthodologiques et épistémologiques. Il s'agit, avant tout, de promouvoir l'interdisciplinarité, en ayant recours, pour la reconstitution du passé, à la linguistique, à la géographie, à la sociologie, à l'anthropologie et à une valorisation de l'ethnonymie. L'Ecole historique de Brazzaville opte pour une approche structuraliste permettant une meilleure connaissance des phénomènes de civilisation ; elle adopte par ailleurs, par rapport à l'historiographie coloniale, une posture de défi méthodologique, d'engagement et de responsabilité. Elle s'inscrit ainsi dans le sillage de la Nouvelle historiographie africaine définie au sein de l'Association des Historiens Africains, avec pour objectifs de surmonter les obstacles épistémologiques imposés par la vision européocentriste. Par-delà le souci de scientificité, l'histoire est appelée à instruire la réalité sociale globale de l'homme, c'est-à-dire la civilisation et les vicissitudes qui doivent affecter la nature de cette civilisation.

Au fil des ans, l'Ecole historique de Brazzaville, créée sous les auspices des professeurs Michel-Marie Dufeilt et Théophile Obenga, s'est imposée par sa cohésion, son dynamisme et sa productivité, couvrant par des mémoires, des thèses, des ouvrages et articles la quasi-totalité du territoire congolais. Les thèmes de prédilection étant les migrations et le peuplement, l'organisation sociale et politique, l'économie et les techniques, les idéologies et les mythes, l'évolution politique depuis l'indépendance. Au sein de cette Ecole, Théophile Obenga a joué un rôle de premier plan, intégrant la problématique de l'identité culturelle entre l'Egypte et l'Afrique noire dans la recherche historique sur le Congo. L'Université de Brazzaville compte d'autres historiens de valeur qui ont soutenu leurs thèses en France et ont conduit des recherches de terrain fructueuses : Dufeilt, Essakomba, Lanfranchi, Makasso-Makosso, Ollandet, Ngoie-Ngalla Dominique, Chystère Tchikaya, Ndinga-Mbo Abraham et, pour le genre, Dianzinga Scholastique. De nouvelles générations ont pris le relais. Une Ecole de Formation Doctorale a été créée pour impulser la recherche en histoire et civilisations africaines, sous la direction de Ndinga Mbo Abraham, historien prolifique dont l'œuvre porte aussi bien sur des questions d'historiographie, sur les migrations que sur l'histoire coloniale. Cette œuvre mérite d'être citée pour illustration.

2006, *Introduction à l'histoire des migrations au Congo-Brazzaville : les Ngala dans la cuvette congolaise : XVIe - XXe siècles*, Paris, L'Harmattan.

2005, *Pour une histoire du Congo-Brazzaville : méthodologie et réflexions*, Paris, L'Harmattan.

2004, *Onomastique et histoire au Congo-Brazzaville*, Paris, L'Harmattan.

1984, *Introduction à l'histoire des migrations au Congo. Hommes et cuivre dans le «Pool» et la Bouenza avant le XXe siècle*.

Savorgan de Brazza, les Frères Tréchet et les Ngala du Congo-Brazzaville (1878-1960), Paris, L'Harmattan.

Production de l'histoire au Gabon

Comme la plupart des Etats nouvellement indépendants de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, le Gabon fut, de façon précoce, dès 1964, doté d'une université où des enseignements d'histoire furent dispensés. Cet enseignement se limita longtemps au premier cycle avant de déboucher sur la maîtrise d'histoire. La quasi-totalité des chercheurs gabonais ont dû se rendre dans les universités françaises pour le cycle de Doctorat. C'est à travers ces thèses de doctorat de 3^e cycle et de Doctorat d'Etat ès lettres qu'il est possible d'évaluer la richesse et la diversité de la production historique sur le Gabon, au cours des quatre dernières décennies.

Si toutes les thèses listées sont encore inédites, celle de Joseph Amboue Avoro, pionnière et de très bonne facture, a fort heureusement été publiée et largement diffusée : Avaro, J. A., 1981, *Un peuple gabonais à l'aube de la*

colonisation, le Bas-Ogoue au XIXe siècle, Paris, Karthala. On notera, dans le même ordre d'idées, la contribution fort appréciable de Nicolas Métégue N'nah à l'historiographie du Gabon, à travers deux œuvres majeures : *L'implantation coloniale au Gabon : résistance d'un peuple* (1981), et *L'histoire du Gabon, des origines à l'aube du XXIe siècle* (2006). Le premier ouvrage, basé sur des livres et articles de revues, des documents d'archives et des sources orales, porte essentiellement sur les peuples de l'intérieur et plus particulièrement sur l'ethnie Fang. L'auteur démontre que les sociétés lignagères du Gabon ont opposé une résistance à la conquête et à la domination coloniales, alors que la plupart des travaux antérieurs mettent l'accent sur les formes de collaboration et d'assimilation dominantes le long du littoral. Le second ouvrage est une synthèse qui vient combler une lacune et qui, de façon panoramique, évoque les moments forts de la dynamique historique du Gabon. Une iconographie et un appareil critique abondants complètent et enrichissent le contenu de cet ouvrage de référence.

Dans le domaine de l'histoire économique, il importe de mentionner les recherches novatrices de Pierre N'dombi consacrées à la fiscalité du Gabon pendant la période coloniale. Ce spécialiste a rassemblé les données statistiques des impôts collectées par l'administration coloniale française et a dégagé leur impact sur le développement du Gabon.

L'historien trouvera son compte, largement, dans l'ouvrage du sociologue François Gaulme, *Le pays de Cama : un ancien État côtier du Gabon et ses origines* (1981). Œuvre originale et novatrice sur une région peu fréquentée par les Européens avant le milieu du XIXe siècle, mais dont le passé, examiné ici de façon méticuleuse, révèle des dimensions d'un grand intérêt, au plan politique, économique et culturel.

Quelques thèses soutenues sur le Gabon

- Ekaghaba Assey, J., 1974, L'économie moderne et les relations inter-ethniques dans la région de Lambaréné (Gabon), thèse de doctorat de 3^e cycle de sciences sociales.
- Ivala, Cl., 1985, Structures monétaires et changements économiques et sociaux au Gabon 1914-1960, thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Reims.
- Kouma Bila, J-R., 1984, La guerre de Wongo au Gabon 1928-1930, thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Paris VII.
- Loungou, Th., 1984, Le Gabon de 1910 à 1925 : les incidences de la Première Guerre mondiale sur l'évolution politique, économique et sociale, thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Provence, Aix-en-Provence.
- Mangonbo-Nzambi, A., 1968, La pénétration française et l'organisation administrative du Nord-Gabon, thèse de doctorat, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris.
- Manfoumbi, C., 1984, Contribution à l'étude du travail forcé en AEF dans l'entre-deux-guerre (1919-1939) : l'exemple du Gabon, thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Paris I, Sorbonne.
- Mboumba-Bouassa, M., 1972, Genèse de l'Eglise au Gabon. Etude historique et canonique, thèse de doctorat d'Université, Université des Sciences humaines de Strasbourg.

- Metegue N'nah, N., 1974, *Le Gabon de 1854 à 1886 : « présence » française et peuples autochtones*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Paris, Sorbonne.
- Metegue N'nah, N., 1994, *Histoire de la formation du peuple gabonais et de la lutte contre la domination coloniale (1839-1960)*, thèse de doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines, Université de Paris I, Sorbonne.
- Mikal-Mi-Mikal, J., 1984, *L'enseignement au Gabon de 1842 à 1920*, thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Reims.
- Ndombet, W. A., 1989, *Histoire des Ajoumba du Gabon du XVe siècle à 1972*, thèse pour le nouveau doctorat de l'Université, Université de Paris I, Sorbonne.
- Ndoumbe Assebe, J., 1979, *L'enseignement missionnaire au Gabon, 1842-1960*, thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Paris I- Sorbonne.
- Nguema Mba, A., *Le courant anti-fédéral au Gabon : ses facteurs et ses manifestations 1946-1960*, thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Reims, s. d.
- Ondimba Epigat, G., 1977, *Les mouvements syndicalistes et les mouvements politiques du Congo et du Gabon (1940-1969)*, thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Paris I.
- Pambou-Loueya, C.F., 1980, *La colonie du Gabon de 1914 à 1939. Etude économique et sociale*, thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Paris VII.
- Pion, H., 1976, *L'évolution politique du Gabon depuis le milieu du XXe siècle jusqu'à la mort du président Léon Mba (1967)*, thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Bordeaux.
- Ratanga-Atoz, A. F., 1973, *Les résistances gabonaises à l'impérialisme de 1870 à 1914*, thèse de doctorat, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris.
- Sillans, R., 1986, *L'apport des explorations à la connaissance du milieu ethnique gabonais de 1843 à 1893. La rencontre de deux civilisations*, thèse de doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines, Université de Paris I Sorbonne.
- Smith, A., 1983, *Le Gabon et les rivalités européennes 1870-1914*, thèse de doctorat de 3^e cycle d'histoire, Université de Paris VII.

En République Centrafricaine : une historiographie en situation de crise

L'Oubangui-Chari, devenu République Centrafricaine à l'accession à l'indépendance en 1960 a été, des décennies durant, un territoire d'évangélisation active. Dès lors, l'historiographie fut, dans une large mesure, déterminée par l'action missionnaire. Les prêtres catholiques, disséminés sur ce vaste territoire, ont eu le mérite de consigner de façon scrupuleuse divers aspects relatifs aux sociétés au sein desquelles ils évoluaient : culture, organisation sociopolitique, activités économiques, croyances et spiritualité. Cela aura permis de sauvegarder, par l'écrit, des données autrefois transmises oralement. Ces missionnaires ont également consigné leurs propres activités, au sein de leur congrégation, mais aussi dans leurs rapports avec les détenteurs du pouvoir traditionnel et l'administration coloniale et post-coloniale. D'où, comme le souligne Colette Dubois, l'intérêt des sources missionnaires pour l'histoire générale de la République Centrafricaine (Dubois 1982).

On comprend dès lors pourquoi une bonne partie de la production historique porte sur des thèmes et des problématiques ayant trait à divers aspects de l'église catholique, les sources pour cela étant à la fois riches et abondantes (Soumille 1997). On mentionnera dans cette perspective l'œuvre de Carlo Toso, capucin génois qui séjourna vingt-trois ans en Centrafrique et occupa par la suite la chaire d'histoire asiatique et africaine de la Faculté des sciences politiques de Gênes. Bien que n'étant pas historien de métier, Carlo Toso a fourni une synthèse précieuse pour les spécialistes (Soumille 1997:165). Elie Namsene en tirera profit pour la rédaction d'une thèse remarquable, soutenue en 1991, à l'Université de Lyon III, avec une mise en perspective pertinente des mutations sociales engendrées par l'action missionnaire (Namsene 1991).

L'implication des Centrafricains dans la production de l'histoire est relativement tardive. La dynamique est liée à la création en 1969-70 de l'Université de Bangui, suite à l'éclatement de la Fondation de l'Enseignement Supérieur en Afrique Centrale, basée à Brazzaville. Au sein de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, fut créé en 1972-73 un Département d'histoire assurant des enseignements au premier cycle. Après quoi, il fallait se rendre à Abidjan ou en France pour poursuivre des études au niveau du doctorat. Le tout premier docteur du troisième cycle en histoire fut Raphaël Nzabakomada qui soutint sa thèse en 1975 à l'Université Paris VII, sous la direction de Catherine Coquery-Vidrovitch. Ses travaux portèrent sur l'insurrection armée du *Kongo-Wara*¹⁵ qui ébranla l'ordre colonial en AEF et dans toute la partie orientale du Cameroun. Il joua un rôle pionnier et mit en place les structures d'enseignement et de recherche au sein du département. Sa mort prématurée en 1985 porta un préjudice à l'essor de l'historiographie. Il aura cependant suscité une émulation qui permit à quelques jeunes Centrafricains de soutenir leurs thèses, principalement à l'Université d'Aix-en-Provence qui eut des relations privilégiées avec celle de Bangui. Au nombre de ceux-ci figurent Maurice Saragba et Mbériot qui, dans un contexte de crise multiforme, parvinrent à maintenir le Département d'histoire en activité et à conduire des étudiants jusqu'à la maîtrise. Le contexte politique défavorable et une crise économique quasi endémique n'auront pas permis une activité de recherche significative à l'Université de Bangui. Au demeurant, la situation des Archives fut toujours problématique : elles furent dégradées en partie, sans véritable classement et éparpillées entre l'Ecole Nationale d'Administration, le Musée Boganda et le palais présidentiel. Ces Archives étaient peu favorables à la recherche, obligeant ceux qui le pouvaient à se rendre en France.

Quelques universitaires français ont fait le chemin inverse et ont eu la République Centrafricaine comme lieu d'enseignement et de recherche.

Pierre Soumille a enseigné de 1978 à 1988 à l'Université de Bangui et a contribué à l'histoire de l'évangélisation de l'Oubangui-Chari. Colette Dubois, de l'Université d'Aix-en-Provence, a contribué à former des historiens centrafricains, grâce à des missions fréquentes à Bangui. La Centrafrique occupe aussi une place appréciable dans ses travaux sur l'Afrique Equatoriale Française dans la Première Guerre mondiale (Dubois 1982). Mais c'est surtout à Pierre Kalck que nous devons la contribution la plus remarquable qui relate de manière approfondie les *Réalités oubanguiennes*¹⁶ des origines à nos jours. Cet historien méticuleux publia, quelques années plus tard, une biographie attachante de Boganda : *Elu de Dieu et des Centrafricains* (1995).

Dans sa communication au colloque d'Aix-en-Provence sur la recherche en histoire et l'enseignement de l'histoire en Afrique centrale, Jean Penel a su établir, de façon pertinente, le rapport de Boganda à l'histoire (Penel 1997), à des niveaux divers. Cette figure de proue de la vie politique de l'Oubangui-Chari et de l'Afrique Equatoriale Française avait non seulement une conception élevée de la réalité historique, mais avait aussi tenté d'en cerner l'évolution et la discontinuité. Ses discours étaient toujours émaillés de références à l'histoire, se référant en particulier à la « loi de l'histoire » pour indiquer le caractère irréversible du processus de décolonisation. Il avait conscience à la fois agent actif de l'histoire de vivre des moments historiques. Pour Boganda, la connaissance de l'histoire n'est pas spéculation, mais nécessité pour comprendre les choses du présent et se projeter dans le futur, et l'usage qu'il en fait se caractérise par l'intrication des dimensions politique, historique et religieuse.

Boganda s'est intéressé à la production de l'histoire et à la constitution d'une histoire africaine. Un thème dominant dans toute sa carrière politique fut le refus du partage colonial et des frontières. On trouve même chez lui des propos précurseurs de ceux de Cheikh Anta Diop : « L'Afrique a été le berceau de la civilisation et l'Europe ne nous a jamais pardonné cela » (Boganda 1948).

Barthélemy Boganda, mort précocement en 1959 dans des circonstances non encore élucidées, est de la trempe de Kwame Nkrumah. Sa biographie, qu'il importe de réaliser, lui rendrait sa place légitime dans l'historiographie de l'Afrique contemporaine.¹⁷

Quelques thèses soutenues par les historiens de la République Centrafricaine

Kokidé, J., Evolution économique de l'Afrique centrale entre les deux guerres : étude comparée du Moyen-Congo de l'Oubangui-Chari, 1928-1938, thèse de doctorat, Université de Provence, Aix-en-Provence.

- Kouroussou Gaoukane E., *La justice indigène en Oubangui-Chari (1910-1945)*, thèse de 3^e cycle, Université de Provence, Institut d'histoire des pays d'outre-mer.
- Saragba, M., 1985, *Histoire de la trypanosomiase ou maladie du sommeil en Oubangui-Chari (RCA) de 1910 à 1950*, thèse de doctorat de 3^e cycle en histoire, Université de Provence, Aix-en-Provence.
- Simiti, B., *L'Est centrafricain : de la traite des esclaves au difficile développement (1880-1970)*, thèse de doctorat, Centre d'Aix-Marseille.
- Yandia, F., 1994, *La métallurgie du fer en République Centrafricaine du XVII^e au XX^e siècle. Approche archéologique, archéométrique et histoire*, thèse de doctorat, Université de Paris I.

Au Tchad : écrire l'histoire en situation de guerre

L'historien a besoin, pour mener sa tâche, de sécurité : sécurité physique, sécurité matérielle, sécurité psycho-morale, c'est-à-dire d'une quiétude globale qu'exigent les activités de recherche. Au Tchad, un tel contexte, favorable à l'épanouissement de l'historiographie, n'exista pratiquement jamais, depuis l'accession de ce pays à l'indépendance. Dès 1963, le Tchad bascula en effet dans une ère de conflits armés et de terreur politique, qui atteignirent leur paroxysme en 1979, avec les sanglantes batailles dans Ndjamena qui eurent pour conséquence la désintégration de l'Etat.

Les préoccupations du moment étaient si prégnantes que la réflexion sur le passé paraissait illusoire. En revanche, les publications dans le domaine de la science politique sont nombreuses, dont les auteurs sont aussi bien des spécialistes occidentaux que des spécialistes tchadiens vivant en exil.¹⁸

Les guerres eurent pour première conséquence la destruction du patrimoine hérité de la colonisation : des archives précieuses furent dispersées et parfois détruites ; le Musée de Ndjaména, qui était particulièrement riche en collections archéologiques et ethnologiques, fut saccagé. C'est donc l'essentiel des sources dont l'historien a besoin pour reconstruire le passé qui furent ainsi vandalisées.

Les conflits armés, endémiques et le contexte socioéconomique catastrophique n'ont pas permis le fonctionnement normal des structures susceptibles de produire l'histoire, notamment l'Institut national des sciences humaines, qui succéda au Centre de recherches tchadiennes, créé dès 1961, et l'Université du Tchad, fondée en 1971.

Si la période 1982-1990 fut caractérisée, sous Hissène Habré, par une relative normalisation des structures de l'Etat, la terreur politique et diverses formes de violence armée perdurèrent et ne furent nullement propices à l'activité intellectuelle. Le contexte, marqué par le clivage Nord-Sud, des antagonismes ethniques et régionaux et une diversité de tendances idéo-religieuses, piégèrent en quelque sorte les producteurs de l'histoire. Si Hissène Habré favorisa un courant historiographique nationaliste, en

rapport avec l'agression libyenne contre le Tchad (Kodi 1997:319), l'historien, fondamentalement, resta suspect, pour son esprit critique, dans un système éminemment liberticide.

Quelques Tchadiens eurent cependant l'opportunité de poursuivre leurs études en France et à Abidjan, et d'accéder au grade de docteur de 3^e cycle, ceux qui, dans l'abnégation, retournèrent au pays et constituèrent le noyau qui anima le Département d'histoire.

Faisant œuvre collective, ces historiens vont publier un ouvrage d'une réelle portée et novateur en matière d'historiographie. Les dures réalités du présent les ont conduits à une réflexion féconde sur les guerres au Tchad, sur la longue durée.¹⁹ Ils auront fait œuvre utile, dans un contexte défavorable et ont contribué à l'amorce d'une historiographie du Tchad qui pourrait tirer parti de la restauration des archives et de la création d'une nouvelle structure opérationnelle : le CNAR (Centre National d'Appui à la Recherche).

Par son statut de Français appartenant à une Congrégation religieuse, Jean Claude Zeltner, qui a passé de longues années au Tchad, a bénéficié d'une sorte d'immunité qui a facilité ses recherches dans le domaine de l'histoire. Sa contribution est fort appréciable et son ouvrage, *Pages d'histoire du Kanem*, est une référence incontournable pour la connaissance de l'histoire ancienne du Tchad (Zeltner 1980).

Si l'histoire, dans le Tchad contemporain, occupa une place négligeable, l'archéologie et surtout la paléontologie humaine ont connu une percée notable. L'archéologue Tchago Bouinom a été fécond dans ses recherches et ses publications. La découverte récente du fossile humain *Toumai* a constitué une véritable révolution.

Thèses de doctorat de 3^e cycle soutenues par des historiens tchadiens

- Ahmad Mahamadi, 1993, *La nation Dazagara ou Karra (faussement appelée Toubou) : introduction à son histoire et à sa civilisation*, Université Paris I.
- Ahmed Ngare, 1994, *Histoire structurale du royaume de Bagirmi des origines à l'occupation coloniale (XVI^e-début XX^e siècle)*, Université Paul Valéry-Montpellier III.
- Gagsou Goyan Bayo, 2002, *Askia Mohammed 1^{er} (1493-1528) : vie et œuvre*, Université de Cocody-Abidjan.
- Kodi Mahamat, 1993, *Islam, sociétés et pouvoir au Barguirmi (Tchad) des origines au milieu du XIX^e siècle*, Université de Paris I.
- Mahamat Moussa, I., 1980, *L'éducation traditionnelle dans la région du Ouadaï*, Université de Paris I.
- Mahamat Adoum Doutoum, 1983, *La colonisation française et la question musulmane au Tchad. Exemple du sultanat du Ouadaï (1895-1945)*, Université Paris VII.
- Mahamat Saleh Yacoub, 1983, *Les populations musulmanes du Tchad et le pouvoir politique (1945-1975)*, Université Paris IV.
- Mindemon Kolandi, 2000, *Histoire économique du Tchad (1924-1960)*, Université de Paris I.
- Moukhtar Bachar Moukhtar, 1982, *1909-1960 : aux confins des Etats, les peuples du Tchad oriental et leur évolution dans un Ouadaï*, Paris I.

Tchago Buimon, 1985, *La métallurgie ancienne du sud du Tchad : prospection archéologique, sondages et directions de recherche*, Université d'Abidjan.

Production de l'histoire à l'Université de Yaoundé

La trajectoire historique du Cameroun est singulière, en Afrique, caractérisée qu'elle est par un triple héritage colonial allemand, français, anglais et un statut politique particulier : territoire sous mandat de la Société des Nations et sous tutelle de l'Organisation des Nations Unies. Cette trajectoire aura eu un impact sur la conscience historique des populations du Cameroun et aura déterminé, dans une certaine mesure, la production historique, au regard des sources disponibles, mais aussi de la diversité des courants historiographiques qui se sont manifestés dans ce pays.

L'enseignement et la recherche historiques à caractère académique remontent à 1962, date de la création de l'Université de Yaoundé, dans le cadre de la Fondation française pour l'enseignement supérieur. Les pionniers du Département d'histoire furent des Français et les thèmes relevant de l'histoire africaine restèrent longtemps marginaux. Progressivement, les Camerounais, formés dans les universités de France, d'Angleterre, des USA, du Canada et de Dakar furent intégrés au sein du Département d'histoire, les pionniers étant Onambélé Raphaël et le Révérend Père Engelbert Mveng. Ce dernier, auréolé du titre de docteur d'Etat, après avoir soutenu une thèse sur « les sources grecques de l'histoire africaine », donna une impulsion féconde à l'historiographie du Cameroun. Cette historiographie, longtemps confinée dans la partie Sud du pays, à dominante chrétienne, intégra les sociétés musulmanes du Cameroun septentrional, avec la nomination de Martin Z. Njeuma à la tête du département. Celui-ci, qui venait de soutenir en 1969 sa thèse de doctorat PhD à l'Université de Londres sur le thème « Fulani Hegemony in Yola, old Adamawa », contribua à l'enracinement du bilinguisme (français-anglais) qui s'avéra facteur d'ouverture et d'enrichissement dans l'élaboration de l'historiographie. La décennie 1970 constitua une période d'épanouissement et d'intense productivité, avec l'organisation d'un *graduate seminar*, la création d'une revue spécialisée d'histoire, *Habaru* et la coopération avec de nombreuses universités d'Afrique, d'Europe et d'Amérique. Yaoundé s'affirma comme un pôle rayonnant de production historique, ce qui explique la décision du Bureau de l'Association des Historiens Africains d'y organiser son second congrès en 1975 et d'y établir le siège de la revue panafricaine d'histoire *Afrika Zamani*.

Les thèmes et les orientations de l'historiographie du Cameroun sont, tout à l'image du pays, caractérisés par une riche diversité. Pour la restitution du passé, la monographie s'est imposée comme plus opératoire, permettant de mieux cerner les contours réels des multiples entités que

compte ce pays. Les monographies ethniques occupent une place de choix. Elles portent sur les origines, les migrations et le processus d'implantation des divers groupes humains du Cameroun, à partir d'hypothèses plus ou moins étayées par les traditions orales, les données de la linguistique et de l'archéologie. Outre les questions de peuplement, certaines monographies se penchent sur les institutions sociopolitiques ; c'est dans cette perspective que Fomin Efuetukeng a produit une remarquable thèse sur l'esclavage dans les sociétés du nord-ouest du Cameroun.

L'impact de la colonisation a été abordé sous divers angles. De nombreuses thèses ont porté sur les mutations sociopolitiques, économiques, culturelles et religieuses nées du contact avec le colonisateur européen. L'effritement du pouvoir traditionnel, le passage d'une économie de subsistance à une économie de rente nourrissent cette problématique. On retiendra que l'œuvre des missions chrétiennes est prépondérante dans l'historiographie du Cameroun, en rapport, sans doute, avec l'influence exercée par deux enseignants spécialistes de l'histoire du christianisme : le Révérend Père Engelbert Mveng et Fabien Kange Ewane. Les thèses dont ils ont assuré la direction traitent d'évangélisation, d'éducation, d'action sanitaire ou de développement économique. La célébration du centenaire des églises en Afrique fut l'occasion d'une réorientation, avec la prise en compte de la contribution des collaborateurs indigènes dans l'effort d'évangélisation. D'autres thèmes portent sur les rapports entre les églises, l'Etat colonial et post-colonial ou encore le nationalisme camerounais.

Des problèmes sociaux nés de l'action coloniale comme l'enseignement, la santé, l'urbanisme et l'habitat, la main d'œuvre et l'activisme syndical ont fait l'objet d'études. Il en est ainsi de la thèse de Léon Kaptué sur « Travail et main-d'œuvre au Cameroun sous administration française » et celle de Wang Sonne sur « La contribution des auxiliaires indigènes à l'œuvre sanitaire ». Abwa Daniel s'est intéressé aux rapports dialectiques entre les deux pôles de pouvoir que sont le commandement européen et le commandement indigène ; il a également donné l'impulsion à une approche biographique, à partir d'un cours dispensé sur « les grandes figures de l'histoire du Cameroun ». Quant à Lovett Elango, il a initié une série de travaux sur le rôle des Conseils de notables dans le processus de développement économique et social.

Jusqu'au début de la décennie 1980, la décolonisation du Cameroun, le mouvement nationaliste et l'insurrection conduite par l'Union des Populations du Cameroun (UPC) ont constitué des thèmes historiographiques brûlants, dans un contexte de surveillance policière, de méfiance et de censure. Les historiens s'orientaient plutôt vers les premières formes de résistance à la conquête et à la domination coloniales, à travers quelques biographies. Maurice Mveng Ayi et Thierno Bah ont ainsi évoqué

divers aspects de rébellions en pays bulu dans le Sud et chez les Gbaya de l'Est-Cameroun.

Au courant de la dernière décennie, on assiste, à l'Université de Yaoundé I, à l'émergence de thèmes et de problématiques nouveaux qui diversifient et enrichissent la production historique. Des thèses ont été ainsi soutenues sur les problèmes de sécurité, la paix, l'intégration régionale, les prisons. L'histoire militaire, enseignée en licence depuis une quinzaine d'années, s'est imposée comme thème de recherche majeur, tout comme l'histoire des relations internationales.

On notera également l'effort accompli, pour aller au-delà de la monographie, dans le souci de fournir une vision globale de l'histoire. Le précurseur en la matière est le Révérend Père Mveng qui, dès 1965, commit une volumineuse *Histoire du Cameroun* qui constitue encore une référence incontournable. Victor Julius Ngoh a fourni une synthèse remarquable, centrée sur l'histoire coloniale et post-coloniale : *Cameroon A Hundred Years of History 1884-1984*. De même, Martin Z. Njeuma a publié un ouvrage collectif relatant divers aspects de l'histoire du Cameroun. Mentionnons enfin la mise en place d'un Groupe de Recherche qui ambitionne de produire une œuvre systématique qui renouvellerait l'historiographie du Cameroun par la prise en compte de la riche et abondante production encore inédite et inexploitée.

C'est donc dire que l'Université de Yaoundé, qui s'est dotée, de façon précoce, dès 1975, d'un cycle d'études et de recherche conduisant au grade de docteur, a constitué un pôle dynamique de production de l'histoire. L'historiographie, ici, a bénéficié de l'apport complémentaire des traditions et écoles française, britannique et nord-américaine. La liste de quelques thèses soutenues en témoigne.

Doctorat d'Etat

Abwa, D., 1994, Commandement européen, commandement indigène au Cameroun sous administration française de 1916 à 1960.

Dikoumé, A.F., 2006, Les travaux publics au Cameroun sous administration française de 1922-1960 : mutations économiques et sociales.

Efoua Mbozo'o, S., 2004, Approche critique de la tutelle internationale des Nations unies sur le Cameroun sous administration française 1946-1960.

Essomba, P. B., 2006, Voies de communication et espaces culturels au Cameroun sous domination allemande 1884-1916.

Fanso Verkijika, G., Transfrontalier relations and resistance to Cameroon-Nigeria colonial boundaries.

Kaptué, L., L'expérience syndicale au Cameroun, des origines à 1960, 2 vol.

Doctorat PhD

- Idrissou Alioum, 2007, La prison au Cameroun sous administration française, 1916-1960.
- Kouesseu, J., 2004, Développement de la riziculture et mutations économiques et sociales dans la vallée du Logone au Nord-Cameroun.
- Mbengue Nguime, M., 2005, Les élèves et étudiants camerounais et la question coloniale et nationale : 1929-1961.
- Mokam, D., Les associations régionales et le nationalisme camerounais 1945-1961.
- Norodom Niari, J. B., 2007, Dimension coloniale de l'intégration en Afrique centrale : le cas du Cameroun et de l'Afrique équatoriale française : 1916-1960.
- Onomo Etaba, R. B., 2002, Les pontifes romains et l'évolution spatio-temporelle de l'église catholique du Cameroun, des origines à 1991.
- Saha, Z., Gestion des conflits et culture de la paix en pays bamiléké dans l'Ouest-Cameroun du XVIIIe au début du XXe siècle.
- Saïbou Issa, 2000, Conflits et problèmes de sécurité aux abords Sud du Lac Tchad XVIIe-XXe siècles. Dimension historique.
- Signe, C., Société de développement et promotion du monde rural au Cameroun : le cas de la SODECAO de 1974 à 2003.
- Souleymane, 2006, Islam et société dans la région du Mbam (Centre-Cameroun) : XIXe-XXe siècle.
- Walters Thohnji Tikum Sama, Chiefs (traditional rulers) in anglophone Cameroon and modern government 1961-2000.

Doctorat de 3^e cycle

- Awason, N. F., The Hausa and Fulani in the Bamenda grassfields, 1903-1960.
- Bateranzigo, L., 2005, Les Gbaya et les Kaka de l'Est-Cameroun, des origines à 1960. Approche historique.
- Emog, P. V., Le pays Banen et Bafia de 1890 à 1960. Le poids de la colonisation.
- Eyezo'o, S., 1990, Les institutions missionnaires face aux réalités coloniales et post-coloniales : le cas de la Mission adventiste au Cameroun.
- Fomin, E., Slavery in Cameroon.
- Kanguelieu Tchouake, M., La région du Moungo sous régime français 1916-1960 : essor économique et social.
- Kpwang Kpwang, R., Les associations régionales à caractère traditionnel et l'évolution sociopolitique du Cameroun. Le cas de l'Union Tribale Ntem-Kribi (UTNK) ou *Efulameyong*, des origines à 1986.
- Mballa Nguélé, La Mission presbytérienne américaine et le nationalisme camerounais, 1866-1957.
- Nlend Nzumé, A., The colonial frontier and bilingualism in Cameroon : the case of the Bakossi, 1916-1961.
- Song, J-R, Les missionnaires presbytériens au Cameroun et leurs collaborateurs camerounais, 1866-1961.
- Tagem, G. L. Faï, 1997, Les élites musulmanes et la politique au Cameroun sous administration française, 1916-1960.
- Tchumtchoua, E., Aux sources de l'Union des Populations du Cameroun (UPC), la Jeucadra, l'Unicafra et le Racam 1938-1948.
- Temgoua, A-P, L'hégémonie allemande au Nord-Cameroun de 1890 à 1916.
- Wang Sonnè, Les auxiliaires autochtones dans l'action sanitaire publique au Cameroun sous administration française, 1916-1945.

Un pôle émergent de production historique à l'Université de Ngaoundéré – Cameroun

Ouvert seulement en 1993, le Département d'histoire de l'Université de Ngaoundéré, dans le Nord-Cameroun, s'est illustré par sa nombreuse et riche production. Cela est lié à deux facteurs favorables. C'est avant tout la mise en place d'un programme interuniversitaire de recherche en sciences sociales, dans le cadre d'un partenariat entre l'Université de Ngaoundéré et l'Université de Tromsø en Norvège. Des financements, accordés aux étudiants pour la plupart issus des couches sociales pauvres, et dans un contexte où le niveau de scolarisation est très faible, ont grandement impulsé la recherche au sein du Département d'histoire.

L'ouverture du cycle de Maîtrise en 1997 aboutit à la création d'une Unité de Formation Doctorale en histoire. Celle-ci, dans sa dynamique, bénéficie de l'organisation d'ateliers méthodologiques, deux fois l'an, au cours desquels des enseignants-chercheurs de renom orientent les projets de thèses.

Cette Unité de Formation Doctorale a intégré dans ses enseignements des Unités de valeur portant sur l'épistémologie, l'historiographie et des questions de méthodologie. L'interdisciplinarité a été promue, avec une ouverture féconde des historiens à la sociologie et à l'anthropologie. La création de la revue *Ngaoundéré-Anthropos*, tout en servant de support de publication, a orienté la recherche en suscitant une approche théorique dans l'historiographie.

En quelques années, une dizaine de thèses de doctorat Ph. D. ont été soutenues sur des thèmes variés, tous axés sur le Nord-Cameroun. Certaines, fort originales, traitent « des plantes et l'homme dans la société Toupouri et Massa du XIXe au XXe siècle » ou « des épidémies dans l'Extrême-Nord ». Les frontières internes et internationales ont également été étudiées.

L'histoire politique, l'histoire religieuse et l'histoire culturelle ont été toutes abordées. Une thèse sur « Le Conseil des notables et l'administration communale 1925-2002 » montre comment, au Cameroun, la référence au passé peut éclairer une question cruciale d'aujourd'hui : celle de la décentralisation administrative.

Un autre aspect remarquable est le souci du Département d'histoire de l'Université de Ngaoundéré de promouvoir une coopération avec l'Université de Ndjaména et l'Université de Bangui, toutes trois se situant dans l'hinterland, dans la zone soudano-sahélienne, ce qui peut déterminer des convergences dans le choix des thèmes de recherche et une coopération salubre.

Notes

1. Temu, A. and Swar, B., 1981, *Historians and Africanist History: A critique*, London, Zed Press. Temu est le type parfait de « l'intellectuel migrant » à travers le continent africain. Ayant quitté Dar-es-Salaam, il s'établit à la fin des années 70 début des années 1980 à l'Université de Zaria où son influence fut notoire et où il dirigea le Département d'histoire. De là, il émigra en Afrique du Sud, bien avant la fin de l'Apartheid, et enseigna au Département d'Histoire de l'Université du Western Cap réservée aux Noirs.
2. Voir leurs publications respectives dans la bibliographie générale.
3. Voir aussi « The Western Sudan and the coming of the French, 1800-1893 », in *History of West Africa*, J. Ajayi and M. Crowder, vol. 2.
4. Sous la direction de Gabriel Debien, Kaké, B., I. a soutenu l'un des tous premiers Diplôme d'Etudes Supérieures sur un sujet se rapportant à l'histoire africaine : « Glossaire critique des expressions géographiques concernant le pays des Noirs, d'après les sources arabes du VIIIe au XIIe siècle ».
5. Notamment le Royaume du Waalo et la Sénégambie du XVe au XIXe siècle ainsi qu'une série d'articles à caractère méthodologique.
6. Pour ma part [Thierno], c'est ma participation aux fouilles archéologiques de Teghdaoust (Mauritanie) et de Bretille-sur-Lot (Caen) qui m'a orienté dans le choix en 1966 d'un sujet de thèse de IIIe cycle portant sur « L'architecture militaire traditionnelle et la poliorcétique dans le Soudan occidental, XVIe-XIXe siècles » (sous la direction d'Yves Person).
7. Institut Français d'Afrique Noire. Rebaptisé Institut fondamental d'Afrique Noire/ Cheikh Anta Diop.
8. Institut pour le Développement Economique et la Planification.
9. « L'évolution du commerce français d'Afrique noire dans le dernier quart du XVIIIe siècle : la Compagnie du Sénégal de 1673 à 1696 ».
10. Cette question a été largement examinée au chapitre.
11. L'Empire peul du Macina, notamment.
12. Pour la rédaction de ma thèse, je suis en partie redevable à Mambi Sidibé qui m'a longuement reçu et instruit à Bamako en juin 1969.
14. Conversation avec l'auteur, Aix-En-Provence, 1990.
15. Cette thèse fut éditée en 1986 par l'Harmattan, *Racines du Présent*, sous le titre : *L'Afrique centrale insurgée. La guerre du Kongo-Wara, 1928-1931*, 190 p.
16. Titre de l'ouvrage qui reprend l'essentiel de sa thèse de doctorat d'Etat.
17. L'historien dispose, à cet égard, pour servir de base, d'importants Ecrits et Discours de B. Boganda en trois volumes. Le Vol. I a paru en 1995.
18. Mentionnons à titre d'exemple : Buijtenhuijs, R., 1987, *Le Frolinat et les guerres civiles au Tchad (1977-1984)*, Paris, Karthala ; Gali Ngote, G., 1985, *Tchad : guerre civile et désintégration de l'Etat*, Présence Africaine ; Ngambet, M., 1984, *Peut-on encore sauver le Tchad ?* Paris, Karthala.
19. Voir « Guerres du Tchad (XIXe et XXe siècles) », 1989, *Annales de l'Université du Tchad*.



8

Quelques revues, colloques, congrès et leur impact sur l'historiographie

Revues

Les revues ne sont pas seulement des supports pour la production historique, des supports passifs, pourrait-on penser. En fait, les revues scientifiques donnent une impulsion, élaborent des méthodes nouvelles, définissent des problématiques, ciblent des thèmes pertinents et, de ce fait, réorientent et enrichissent l'historiographie.

Un exemple éloquent à cet égard fut en France l'École des Annales dont les principaux animateurs furent Lucien Febvre, Henri Berr et Marc Bloch. C'est à travers des revues qu'ils manifestèrent leur conception de l'histoire, des revues dont le titre à lui seul est révélateur des mutations épistémologiques.

La *Revue des Synthèses*, portée vers les débats théoriques qui marquent la rupture d'avec l'École Méthodique. Les *Annales* qui constituent une véritable révolution en matière d'historiographie, en prônant la pluridisciplinarité dans les sciences humaines et des enquêtes collectives, intensives, sur le territoire de l'historien. Enfin au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les *Annales, Économie, Société et Civilisation*, dont le titre à lui seul est révélateur de l'infléchissement de l'historiographie qui intègre désormais un domaine jusqu'alors méconnu, celui des mentalités.

L'existence de revues traitant d'histoire remonte à la période coloniale. En Afrique occidentale française, on peut citer le *Bulletin de l'IFAN* qui paraît depuis 1939, succédant au *Bulletin du Comité d'études historiques* institué dès 1917. Jusqu'à la veille des indépendances, la contribution des Africains dans ces supports de publication fut marginale. C'est, comme je l'ai indiqué précédemment, la *Revue Présence Africaine* qui, de longues années durant et de façon précoce, publia les articles des historiens africains.

C'est au Nigeria que fut organisée, dès 1955, une société savante regroupant des historiens professionnels africains : The Historical Society

of Nigeria, dont la Revue joua un grand rôle dans l'émergence et la consolidation de l'Ecole historique d'Ibadan. Celle-ci se démarqua nettement de l'historiographie coloniale et afficha une orientation nationaliste. *The Journal of the Historical of Nigeria* eut un impact sur la production historique et acquit un rayonnement international. Cette revue fut complétée par *The Ibadan History Series* qui publia de nombreux ouvrages et thèses soutenues dans diverses universités du Nigeria.

A l'Université de Legon (Accra), l'histoire fut tôt érigée en discipline majeure, singulièrement avec Kwame Nkrumah qui voulut en faire une source d'inspiration pour son idéal panafricaniste. Les historiens professionnels furent regroupés en une dynamique société savante et animèrent une revue de très bonne facture : *Transactions of the historical society of Ghana*.

A cet égard, on peut dire que les universités d'expression française ont accusé un certain retard. La corporation des historiens tarda à se structurer et, à quelques exceptions près, la production historique fut diluée dans des *Annales des Facultés des sciences humaines*, à côté d'articles traitant de géographie, de littérature, etc. Au Congo (Brazzaville), la *Revue congolaise d'histoire et d'anthropologie* a su marquer la différence, faisant preuve de cohérence dans une ligne éditoriale qui aspirait à créer une véritable Ecole historique. Malgré les multiples soubresauts politiques et des clivages divers, cette revue a eu le mérite de perdurer et de survivre. A Dakar également, le Département d'histoire a créé une *Revue Sénégalaise d'Histoire, d'Archéologie et d'Histoire des Civilisations* qui complète la *Revue de l'Association des historiens du Sénégal*.

Une autre exception est l'Université d'Abidjan où fut créé un Institut d'histoire, d'art et d'archéologie africains (IHAAA) qui publia, à partir de 1975 et de façon régulière, la revue *Godogodo*, avec des articles traitant d'histoire ivoirienne et africaine.

A côté de ces revues académiques, il importe de mentionner *Afrique Histoire*, magazine trimestriel de l'histoire africaine, édité par Sékéné Mody Cissoko. Ce magazine, publié régulièrement pendant une dizaine d'années, vise un public plus vaste, non spécialisé mais féru d'histoire didactique et abondamment illustré ; il a eu le mérite de diffuser et de vulgariser la production historique.

En Europe et dans les Amériques, l'intérêt pour l'Afrique est allé croissant, au lendemain des indépendances, avec pour corollaire le développement des études africaines. C'est dans ce contexte que des revues africanistes ont été éditées, accordant une place importante à l'histoire : par exemple en France le *Journal des Africanistes* depuis 1976, suite du *Journal de la Société des Africanistes* (1931-1975), au Canada la *Revue canadienne des Etudes Africaines* bilingue anglais-français depuis 1967, *Africana Journal*

aux Etats-Unis. L'intérêt particulier pour l'histoire a conduit à l'édition de revues spécialisées sur cette discipline : *History in Africa* (Waltham, Mass), *Journal of African History* (Londres), *International Journal of African historical Studies*, *Journal of the African Society*, *Revue française d'histoire d'outre-mer* (France) et, plus récemment, dans ce pays la *Revue Afrique et histoire*, animée par des spécialistes des universités de Paris I et d'Aix-En-Provence.

L'importance de ces revues, pour le développement de l'historiographie africaine, est indéniable ; pour tout étudiant du niveau Master ou Doctorat, consulter celles-ci et les exploiter est un impératif catégorique.

Au nombre des revues d'histoire, j'ai voulu mettre en exergue la revue *Afrika Zamani* (l'Afrique d'hier en langue Kswahili), non pas qu'elle soit un modèle, loin s'en faut, mais parce qu'elle a valeur de symbole. *Afrika Zamani* est une revue à vocation scientifique et culturelle, fondée en 1972, à l'occasion du congrès constitutif de l'Association des historiens africains tenu à Dakar, sous le patronage du président Senghor. Les congressistes ont clairement défini sa vocation : « Tribune des historiens, forum de la communauté panafricaine des historiens, incitateur de la recherche et du progrès scientifique, banque des expériences pédagogiques dans le domaine de l'historiographie africaine ». Le siège d'*Afrika Zamani* fut établi à Yaoundé et un comité scientifique comprenant des historiens de proue fut créé.

Première revue historique à vocation panafricaine publiée sur le continent, *Afrika Zamani* a pu s'imposer, au fil des ans, au triple plan d'exigence d'objectivité, de conscience africaine et de contribution à la science historique universelle. C'est à ce titre qu'une résolution spéciale fut adoptée au XV^e Congrès international des sciences historiques, à Bucarest, en 1980, « demandant que la revue *Afrika Zamani* soit reconnue comme l'organe officiel des historiens africains, la recommandant à l'attention des comités nationaux des sciences historiques du monde entier ».

Les succès indéniables n'ocultent pas les problèmes et les déboires du comité de rédaction basé alors à Yaoundé : difficultés en matière de financement et de diffusion à l'échelle continentale, manque de coordination avec le bureau de l'Association dont le siège était Dakar. Aussi, la décision du CODESRIA de prendre en charge, dès 1993, l'impression et la diffusion d'*Afrika Zamani* fut-elle salutaire.

C'est donc un bilan globalement positif que les animateurs de la revue *Afrika Zamani* ont présenté à l'occasion du 3^e congrès de l'Association des historiens africains, tenu en septembre 2001 à Bamako, sous le patronage du président Alpha Oumar Konaré. Aussi, m'a-t-il paru utile d'inclure dans ce manuel l'inventaire des articles publiés par *Afrika Zamani* de 1972 à 1993. Cet inventaire est révélateur des tendances, problématiques et thèmes dominants dans l'historiographie africaine, en Afrique, au cours de cette période.

Le Congrès de Bamako aura eu le mérite de relancer l'Association des historiens africains qui a connu une longue période de léthargie, et de renouveler le personnel dirigeant. C'est ainsi qu'une nouvelle équipe assure désormais la direction d'*Afrika Zamani*, avec pour objectif une publication régulière de la revue, en concertation avec le CODESRIA, une nouvelle ligne éditoriale davantage fondée sur une approche théorique, une approche comparative incitant à la pluridisciplinarité, faire d'*Afrika Zamani* un instrument scientifique pour servir l'intégration régionale et l'unité africaine.

De ce qui précède, il importe de briser les barrières et de surmonter les clivages qui entravent l'essor de l'historiographie africaine. Pour ce faire, l'Afrique devrait, à l'exemple de l'Union européenne, définir une nouvelle politique universitaire, en créant des pôles d'excellence. Un pôle d'excellence régional et/ou continental dans le domaine de l'histoire pourrait bénéficier d'un centre de documentation lourd (en ouvrages, revues, microfiches des archives détenues par les anciennes puissances coloniales). Ce pôle mettrait en contact et en synergie des historiens de divers pays africains, favorisant une coopération Sud-Sud et atténuant la dépendance académique et scientifique vis-à-vis du Nord.

Afrika Zamani : Inventaire des articles (1973-1993)

Histoire africaine : sources et méthodologie – nécessité de l'Association des historiens africains

Asossou, K. et Soumonne, A. E., 1973, « De la nécessité et de l'orientation d'une Association des historiens africains », n°1, pp. 16-21.

Importance de l'enseignement de l'histoire africaine

Kane, Oumar, 1973, « Pour un enseignement de l'histoire africaine », n°1, pp. 32-40.

Kipré, P., 1973, « L'enseignement de l'histoire africaine. Problème du passage du secondaire au supérieur », pp. 41-48.

Problèmes de la recherche historique

Bonny, J. et Wondji, C., « La recherche historique et la construction de la nation africaine », n°1, pp. 27-31.

Diabaté, H. et Wondji, C., 1973, « Contribution à l'étude des problèmes de la recherche : de la nécessité d'un impact culturel et social des enquêtes orales », n°1, pp. 22-26.

Kaké, I. Baba, 1973, « Recherche et enseignement de l'histoire en Afrique : problèmes et perspectives », n°1, pp. 27-31.

Problèmes des sources

Dikombe, L., Locko, M., Emejulu, J., 1987, « Nouvelles recherches archéologiques », nos 18 et 19, pp. 4-8.

Obenga, T., 1975, « Documents imprimés arabes, sources de l'histoire africaine », n°4, pp. 15-22.

- Madina, L., 1977, « L'Empire du Mali à travers les sources portugaises », nos 6 et 7, pp. 15-22.
Nzemeke, A.D., 1989, « The African and the Quality of his Sources » nos 20 et 21, pp. 34-46.
Zebadadia, A., 1977, « Some Inedit Documents in Algiers National Library », nos 6 et 7, pp. 173-176, voir aussi Annexes.

Problèmes méthodologiques et de périodisation

- Iroko, A.F., 1977, « Problème de périodisation en histoire africaine », nos 6 et 7, pp. 103-140.
Kiwanuka, M.S.M., 1977, « African Pre-colonial History : A Challenge to Historians Craft », nos 6 et 7, pp. 31-49.

Chronologie

- Barry, Boubakar, 1974, « La chronologie dans la tradition orale du Waalo-Essai d'interprétation », n°3, pp. 31-49.
Essomba, J.M., 1977, « L'archéologie et le problème de la chronologie du fer aux abords Sud du Lac Tchad », nos 6 et 7, p. 14.

Idéologie

- Kaba, Lansine, 1974, « Histoire africaine et idéologie », no. 2, pp. 11-21.

Philosophie

- Wondji, C.H., 1986, « La philosophie et le développement d'une science de l'histoire en Afrique », nos 16 et 17, pp. 7-21.

La période pré-coloniale

Politique

- Abwa, Daniel, 1989, « La diplomatie dans l'Afrique pré-coloniale, le cas du pays Banen au Cameroun », nos 20 et 21, pp. 78-103.
Batan, A. Aziz and Johnson, Winifred, 1981, « Abbuyar in the Histories of Some Zawaya Group of the Western Sahara », nos 12 et 13, pp. 15-20.
Biodun, Adediran, 1984, « Ife-Western Yoruba Dynastic Link Re-examined », nos 14 et 15, pp. 83-85.
Biodun, Adediran, 1986, « Politics and Religion in Yoruba Land : A Case Study of Ile-Ife, C. 1850-C. 1930 », nos 16 et 17, pp. 127-144.
Biodun, Adediran, 1986, « Kings Traditions and Chronology in Precolonial Africa : Conjectures on the Yoruba Kingdom of Ketu », nos 18 et 19, pp. 74-87.
Ewani, F., 1986, « Connaissance d'un Etat de l'Afrique centrale pré-coloniale : le royaume Tyo », nos 18 et 19, pp. 74-87.
Iroko, A.F., 1979, « Une introduction à l'étude des relations entre l'Empire Mandingue et Gao du XIIe au XVe siècles », nos 10 et 11, pp. 26-49.
Magbaily, C., Fyle, 1978, « Almany Sukulu of Birwa Limba : Political and Economic Organisation in a Limba Kingdom », nos 8 et 9, pp. 33-50.
Mohammadou, Eldrige, 1975, « Kalfu ou l'Emirat peul du Baguirmi et les Toorobble de Sokkoto » no. 4, pp. 67-144.
Ngalla, Ngoie, 1984, « Les rapports politiques du royaume de Laongo et de la vallée du Niari, d'après les textes et la tradition orale (XVe-XIXe siècles) », nos 14 et 15, pp. 65-72.

- Nize, Isabel de Morages, 1986, « La mission des capucins espagnols en Sénégambie au XVIIIe siècle (1646-1647) », nos 16 et 17, pp. 62-93.
 Sall, Babacar, 1984, « Les luttes politiques en Égypte », nos 14 et 15, pp. 21-31.

Révoltes, guerres civiles et conquêtes

- Ayandele, E.A., 1978, « The Yoruba Civil Wars and the Dahomian Confrontation », nos 8 et 9, pp. 62-83.
 Barry, Boubacar, 1978, « Crise politique et importance des révoltes populaires au Futa Djallon au XIXe siècle », nos 8 et 9, pp. 51-61.
 Iroko, A.F., 1984, « Motivations psychologiques et religieuses de la conquête de Gao en 1591 », nos 14 et 15, pp. 49-63.
 Mohammadou, Coulibaly, 1974, « L'attaque de Ghana (XIe siècle) », n° 2, pp. 57-77.
 Negre, A., 1984, « Le Maghreb au lendemain de la conquête ismaélienne », nos 14 et 15, pp. 33-48.

Economie

- Iroko, A.F., 1986, « Le marché d'esclavage de la cité lacustre de Ganvie sur la côte des esclaves au XVIIIe-XIXe siècle », nos 16-17, pp. 144-128.
 Nkolo, Foé, 1989, « La pensée de la technique dans l'Afrique ancienne », nos 20 et 21, pp. 47-54.
 Soumonni, A.E., 1979, « Dahomean Economic Policy Under Ghezo 1818 - A Reconstruction », No. 10 et 11, pp. 50-62.

Culture, techniques et civilisations

- Akakpo, A.M., 1974, « Des origines du christianisme en Afrique », no. 3, pp. 3-22.
 Bah, M. Thierno et Ghoms, E., 1986, « Problématique des transmissions des techniques à travers le Sahara du VIIIe au XVIe siècle », nos 16 et 17, pp. 22-35.
 Balogun, I.A.B., 1978, « The Episode of Islam in the Ancient City of Benin and its Environs (An oral tradition) », nos 8 et 9, pp. 84-112.
 Diabaté, H., 1989, « La toponymie des Tchaman ou Ebrie », nos 20 et 21, pp. 68-77.
 Diagne, Ibnou, 1989, « La préhistoire dans l'espace sénégalais », nos 20 et 21, pp. 16-33.
 Diop, Maes L.-M., 1987, « Essai d'évaluation de la population de l'Afrique noire aux XVe et XVIe siècles », nos 18 et 19, pp. 9-56.
 Dramani-Issifou, Z., 1981, « Islam et société dans l'Empire Songhaï », nos 12 et 13, pp. 21-35.
 Dufell, M.-M. et Mille, P., 1987, « Gabriele Bolonga, Lettres du Congo 30 XIIe 1750 », nos 18 et 19, pp. 57-73.
 Eluwa, G.I.C., 1984, « Mgbede Culture in Ngwa Land », nos 14 et 15, pp. 97-133.
 Emeagwali, T., 1989, « Historiography of Pre-colonial Igbo Land, Eastern Nigeria. A Critique of the Writings of Isichei », Ifemisia and Afigbos, nos 20 et 21, pp. 55-67.
 Kaba, Lansine, 1975, « Notes on Study of Islam in Africa », no. 4, pp. 53-66.
 Njeuma, Z. M., 1974, « Uthman Dan Fodio and the origins of Fulani Jihad in Cameroon Hinterland, 1809 », no. 3, pp. 51-68.
 Kaké, I. Baba, 1974, « La civilisation de la boucle du Niger du XVIe siècle », no. 2, pp. 25-54.
 Kane, Oumar, 1974, « Les Maures et le Futa-Toro au XVIIIe siècle », no. 2, pp. 81-104.
 Kipré, P., 1979, « A propos de la conscience historique dans les sociétés de l'Afrique pré-coloniale. Le cas de deux sociétés lignagères de Côte d'Ivoire : les Bete et les Lobis », nos 10 et 11, pp. 5-20.

- Lanfranchi, C.R., 1984, « La préhistoire du Congo », nos 14 et 15, pp. 5-20.
Ndinga-Mbo, A., 1986, « L'aire culturelle Ngala en Afrique centrale », nos 16 et 17, pp. 92-113.
Ratanga, A.A., 1984, 1984, « L'immigration Fang, ses origines et ses conséquences », nos 14 et 15, pp. 73-81.
Sékéné, M. Cissoko, 1974, « L'Université de Tombouctou au XV^e siècle », no. 2, pp. 107-137.

La période coloniale

- Asiwaju, I. A., 1977, « Political Aspects of Migrations in West Africa : The examples of French Colonies with particular references to the Ivory Coast and the Upper Volta up to 1945 », nos 6 et 7, pp. 73-101.
Chem-Langhee, Bongfen, 1989, « Southern Cameroons Traditional Authorities and Nationalistic Movement 1953-1961 », nos 14 et 15, pp. 147-163.
Danmole, H.O., 1989, « The Aljali Court in Ilorin Emirate during colonial Rule », nos 20 et 21, pp. 104-119.
Eluwa, G.I.C., 1979, « The Issue of representativeness in the British West African Congress Movement », nos 14 et 15, pp. 132-159.
Fyle, Max Dixon, 1984, « African Congress Politics in Northern Rhodesia, 1937-63: A comment », nos 14 et 15, pp. 136-146.

Délimitation des frontières

- Akakpo, A.M., 1978, « La naissance du Togo », nos 8 et 9, pp. 113-131.
Akintola, J.G. Wyse, 1975, « Britain and German in Walfish Bay 1905-1914 », no. 4.
Arthur, Abraham, 1979, « The Heritage of Disunification : politico-structural Fragmentation and colonialism in Sierra Leone », nos 10 et 11, pp. 185-203.
Madiba, Essiben, 1981, « La France et la redistribution des territoires du Cameroun (1914-1916) », nos 12 et 13, pp. 36-71.
Osuntokun, Jide, 1974, « Great Britain and the final partition of the Cameroons 1916-1922 », nos 6 et 7, pp. 53-71.

Résistance

- Bah, M. Thierno, 1974, « Contribution à l'étude de la résistance des peuples africains à la colonisation. Karnou et l'insurrection des Gbaya (la situation au Cameroun 1928-1930) », no. 3, pp. 105-161.
Elaine, A. Friedland, 1978, « Mozambican Nationalist Resistance : 1920-1949 », nos 8 et 9, pp. 156-172.
Fall, Rokhaya, 1987, « Les résistances populaires au Bawol au cours du XIX^e siècle », nos 18 et 19, pp. 88-97.
Ghoms, E., 1975, « La résistance africaine à l'impérialisme européen. Les cas des Douala du Cameroun », no. 4, pp. 157-202.
M'bokolo, Elikia, 1978, « La résistance des Mpangwe du Gabon à la création du comptoir français (1843-1845) », nos 8 et 9, pp. 5-32.
Mveng, Ayi, M., 1987, « Missionaries and the Bulu Rebellion: Combatants, Neutrals and Peace-makers », nos 18 et 19, pp. 98-105.
Salifou, A., 1987, « La conjuration manquée du Sultan de Zinder (Niger), 1906 », no. 3, pp. 69-103.

Economie

- Anouma, R-P., 1978, « L'impôt de capitation en Côte d'Ivoire de 1901 à 1908 : modalités et implications d'un instrument de politique et d'économie coloniales », nos 8 et 9, pp. 132-155.
- Kouo, F., 1979, « Les répercussions de la crise économique de 1929 au Cameroun », nos 10 et 11, pp. 100-131.
- Mbodj Mohammed, 1979, « Les aspects économiques de la phase de transition (1870-1895) dans le Sud du bassin arachidier sénégalais », nos 10 et 11, pp. 83-89.
- Mossima, F., 1981, « Imperial Business in Cameroon under United Kingdom Administration : Studies in the Economic History of Cameroon », nos 12 et 13, pp. 53-75.
- Ntone Kouo, M., 1974, « Aspects des relations entre les Douala et les Européens au XIX^e siècle », no. 2, pp. 139-167.
- Nzemeke, A. D., 1979, « The significance of British Raw Cotton Enterprise in Nineteenth Century for Post-Colonial Economy in Nigeria », nos 10 et 11, pp. 63-82.

Relations entre l'administration et les populations locales

- Delobea, J-M., 1984, « Les pygmées dans la colonisation », nos 14 et 15, pp. 115-133.
- Gomsu, 1986, « La problématique de la collaboration : les chefs traditionnels dans l'administration coloniale allemande au Sud-Cameroun (1884-1914) », nos 16-15, pp. 145-167.
- Kaptué, C. L., 1979, « L'administration coloniale et la circulation des indigènes au Cameroun : le laissez-passer, 1923-1946 », nos 10 et 11, pp. 160-184.
- Moyangar, Naïdeyam, 1978, « Les aspects négatifs et les aspects positifs de l'héritage colonial en matière du système éducatif au Tchad (1900-1960) ».
- Nzefey, Peter Stanley, 1987, « The Death of a colonial Agent : Gustav Conrau and Fontem Asonganyi, 1898-1903 », nos 18 et 19, pp. 106-117.

La période post-coloniale***Politique***

- Dixon-Fyle M., 1989, « The military in civilian politic: the case of Sierra Leone », nos 20 et 21, pp. 120-132.
- Hale D. Terrel, 1989, « The Cartesian model of dependency in Mitterand's African policy », nos 20 et 21, pp. 120-142.

Enseignement et recherche en histoire

- Association des historiens africains (section ivoirienne), 1977, « Pour une réelle africanisation des programmes d'histoire », nos 6 et 7, pp. 153-163.
- Banks, A.D., 1977, « African History in Secondary Schools », nos 6 et 7, pp. 147-155.
- Mahdjoubi, Amar, 1977, « Africanisation des programmes d'histoire en vigueur et enseignement de l'histoire ancienne en Tunisie », nos 6 et 7, pp. 141-145.
- Messina J-P., « Recherches sur l'histoire du christianisme à l'Université de Yaoundé. Bilan et perspectives », nos 20 et 21, pp. 142-156.

Textes à l'appui

La revue *Afrika Zamani*

Par *Joseph Ki-zerbo*

En tant qu'historiens, nous savons bien que les textes pétrifiés des Statuts et déclarations d'Associations, s'ils n'entrent pas dans le flux palpitant de la vie, sont des momies qui se sont transférées au musée avant d'avoir vécu. *Quid leges sine moribus?* disaient les Latins. A quoi servent les lois si elles ne sont pas vécues ? Et la sagesse africaine déclare aussi : « Ce n'est pas avec les paroles qu'on tue un buffle ». Chacun de nous doit donc se fixer comme objectif, à la fin de ce congrès, de créer ou renforcer sa section et de la lier fonctionnellement aux autres éléments de l'Association. Il nous plait, à ce sujet, de relever qu'une précision apportée aux statuts permet de considérer éventuellement comme membres, aussi bien les cadres de l'Enseignement Supérieur que ceux du Secondaire et les traditionalistes, pourvu qu'ils soient les uns et les autres des historiens créateurs.

Enfin, l'Association doit se doter d'une superstructure adéquate, d'une image de marque à l'intérieur et à l'extérieur. Et ici, il nous faut, bien sûr, de l'argent et des hommes, mais surtout des idées. A propos d'image de marque, l'Association devra disposer, en plus de son sigle, d'un symbole figuré, d'un label schématisant le rôle de l'Histoire dans la vie des peuples et constituant un signe de référence pour les Associés. C'est la Revue *Afrika Zamani* qui constituera le foyer actif d'où jaillira cette néo-histoire de l'Afrique par l'Afrique, pour l'Afrique, qui ne sera plus seulement un regard extérieur sympathisant, indiscret ou aliénant, qui ne sera pas non plus un regard narcissique d'auto-contemplation, mais le regard de la conscience, explorant sereinement, en amont, nos propres tares, nos propres gloires et nos propres vertus. Et décelant, à travers l'écran clair-obscur des documents, le mouvement grandiose des peuples qui n'ont jamais cessé de créer, lors même que la fêrue du négrier leur arrachait les cris poignants de blues et des negro-spirituals, lors même que le crépitement des armes annonçait l'aube des jours de libération.

La Revue *Afrika Zamani* sera ainsi la pépinière de toutes ces idées nouvelles, le lieu géométrique de leur diffusion. Elle sera notre voix et notre porte-voix. La science exige en effet que la recherche historique africaine soit coopérative entre nos Etats ; la matière de cette histoire déborde de toutes parts les frontières du partage de Berlin. Les antécédents des Mossi de Haute-Volta se trouvent au nord du Ghana, et plus tôt encore, au Niger et au Tchad. Ceux du Mali actuel se trouvent en Guinée, ceux des Baoulé sont au Ghana, ceux des Peul, des Marka et Samo de Haute-Volta au Mali. Les peuples des pays du Maghreb, comme le montrent

les écrits de Ibn Khaldoun, proviennent de pays voisins. La dynastie des Almoravides a même traversé le Sahara. Nous venons tous d'ailleurs. C'est pourquoi toute recherche confinée dans le corset des frontières est forcément partielle et partielle. Sans regard unitaire, la science historique africaine est bancale.

In *Afrika Zamani*, 1975, Numéro spécial, 2^e Actes du Congrès des Historiens africains, Yaoundé, pp. 129-130.

Colloques et congrès

Une série de rencontres scientifiques se sont déroulées, qui ont été déterminantes dans la réorientation de l'historiographie de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et de l'Afrique globalement. Les débats et les recommandations ont conduit à l'élaboration de nouvelles méthodes, à la formulation de nouvelles problématiques et à faire l'état des lieux en matière d'historiographie.

C'est en 1961, à Londres, que fut organisée pour la première fois, au lendemain des indépendances, une conférence sur l'histoire et l'archéologie africaines. Les communications et les débats portèrent sur des questions d'épistémologie et de méthodologie, au regard des productions nouvelles et de la nécessité de revaloriser l'histoire africaine.

La même année (1961) fut organisé à Dakar un congrès d'historiens de l'Afrique. Des spécialistes venus de différentes universités américaines, européennes et africaines se penchèrent sur la question fondamentale du rôle de l'histoire dans l'Afrique tropicale. Les conclusions du congrès insistèrent sur l'urgence de la collecte des sources orales.

Le tournant dans l'historiographie africaine est incontestablement le Congrès international de Dar-es-Salaam d'octobre 2005. Dans son allocution d'ouverture, le président Nyerere indiqua, avec pertinence, que « le passé et le présent de l'Afrique ne font qu'un, et que leurs spécialistes respectifs doivent les comprendre tous les deux ». A Dar-es-Salaam, des questions de fond, à caractère épistémologique, furent abordées. Notamment : quels sont les concepts qui permettent de mieux cerner le passé de l'Afrique ? Quelle objectivité peut-on attribuer aux sources orales ? Quelle responsabilité l'historien a-t-il à l'égard de la société ? etc.

Au fil des ans, les colloques se multiplièrent au niveau national, régional ou international, donnant à l'historiographie africaine plus de vitalité et d'envergure.

En Afrique, le CODESRIA a été un partenaire privilégié, dans l'organisation de forums rassemblant des historiens au niveau régional. Cette institution, conjointement avec le BREDIA (Bureau Régional pour l'Education en Afrique), a organisé en 1989 à Ndjaména un séminaire

méthodologique sur le thème : « Quelle histoire pour l'Afrique de demain ? » Des spécialistes de différentes universités (Dar-es-Salaam, Makerere, Yaoundé, Dakar, Ndjamena) portèrent la réflexion sur les moyens de soutenir, par la recherche historique, les aspirations à l'intégration régionale en Afrique.¹

En avril 1994 également, le CODESRIA, en collaboration avec l'Association des historiens africains et le comité de rédaction d'*Afrika Zamani*, a organisé, à Bamako, une conférence sur le thème « Héritages historiques et processus de démocratisation en Afrique : commentaires d'historiens ». Il s'agissait, en cette période d'effervescence politique, caractérisée par la revendication pour la liberté et la bonne gouvernance, de solliciter le passé, pour y rechercher les principes « démocratiques » inhérents aux sociétés traditionnelles africaines, l'histoire étant ainsi sollicitée comme fondement et recours. Les historiens, tout comme les politologues, furent interpellés, en tant que détenteurs d'une expertise dans la réflexion, pour mettre en corrélation hier et aujourd'hui.²

Aux Etats-Unis, la conférence de l'Association Américaine pour les Etudes Africaines s'imposa comme rendez-vous privilégié des historiens travaillant sur l'Afrique. En France, diverses universités – Paris I, Paris VII, Aix-en-Provence – organisèrent des colloques pour faire le bilan et ouvrir des perspectives.

Je m'attarderai quelque peu, en guise d'illustration, sur le colloque international organisé en avril 1995 à Aix-en-Provence, sur le thème « La recherche en histoire et l'enseignement de l'histoire en Afrique centrale francophone » (*Actes du Colloque 1997*).

Organisé sous la houlette des professeurs Charles de la Roncière et Marc Michel, ce colloque a rassemblé des historiens venus d'une dizaine d'universités d'Afrique centrale, d'Afrique de l'Ouest, de France mais aussi d'Allemagne et d'Angleterre. Il aura donc ratissé large, allant au-delà des frontières conventionnelles et des clivages linguistiques.

Ce qui est tout à fait remarquable et innovant pour ce colloque, c'est d'avoir envisagé l'histoire sous deux aspects indissociables, la recherche et l'enseignement, transcendant ainsi la dichotomie habituelle entre chercheurs et didacticiens. Comme l'a si bien souligné M. Dufour, vice-président de l'Université de Provence, « La recherche n'a de valeur que s'il y a l'enseignement en vue, et l'enseignement ne peut se nourrir que de recherche » (*Actes du Colloque 1997:9*). Cela me conforte dans mon ambition de produire ce manuel d'historiographie.

Au cours de ce colloque, des études de cas remarquables ont permis de faire l'état des lieux en matière d'historiographie, et ont soulevé les problèmes que pose la transmission du savoir historique. De nouveaux sujets d'enquête ont été abordés : l'histoire des femmes et le décryptage

des images mentales qui méritent d'être approfondis. Une grave interrogation a plané sur ce colloque : quel est - quel devrait être le statut de l'historien aujourd'hui en Afrique ?

Pour ce qui est de l'historiographie de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest, le Colloque d'Aix-en-Provence constitue un moment important, et les Actes publiés sont une référence incontournable pour des perspectives nouvelles.

Les Ecoles historiques, les départements d'histoire, les sociétés savantes et les forums multiples ont joué un rôle significatif dans l'essor de l'historiographie. Pour aller de l'avant, il importait de dépasser les cloisonnements et d'établir une synergie. C'est pour cela que des historiens, venus principalement des universités d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, se retrouvèrent en décembre 1972 à Dakar. Leur prise de conscience aboutit à la création de l'Association des historiens africains. Cet événement fut significatif pour les historiens africains soucieux de prendre en main l'orientation des études historiques et de coordonner les activités de recherche à l'échelle continentale. Tâche ambitieuse certes, mais à laquelle s'attela avec enthousiasme le président de l'Association, Sékéné Mody Cissoko.

C'est à Yaoundé que s'est tenu, en décembre 1975, le deuxième Congrès de l'Association. Le mérite aura été de réunir un grand nombre d'historiens venus de toutes les régions du continent, brisant, à l'occasion, les clivages linguistiques hérités de la colonisation, qui constituent un handicap réel pour l'historiographie africaine.

L'historiographie africaine a très tôt cherché à éviter une posture sophiste et stérile, pour intégrer dans ses problématiques des questions touchant la société globale. C'est cela qui a inspiré le thème central du Congrès de Yaoundé : « Histoire et développement ». Des communications riches et variées ont montré que l'histoire, en tant qu'expérience collective vécue, lorsqu'elle est positivement restituée, peut être source et ressource du développement. Un développement qui ne se réduit pas à une conception simpliste d'accumulation de biens, mais un développement conçu comme processus global, endogène, de transformation de la société, intégrant la dimension culturelle (*Afrika Zamani* 1975). Joseph Ki-Zerbo, à l'occasion de ce IIe Congrès, donna une orientation féconde aux travaux et fut élu président de l'Association des historiens africains.³

C'est à Bamako, sous le patronage du président Alpha Oumar Konaré, que s'est tenu, en septembre 2001, le IIIe Congrès de l'Association des historiens africains. Ce fut le résultat d'un long processus des activités d'une des plus anciennes sociétés savantes du continent. Le thème central du Congrès, « Historiens africains et mondialisation », dont l'argumentaire

fut rédigé par Ki-Zerbo, permit d'élargir les perspectives avec le concept de « mondialisation d'hier et aujourd'hui » ; il identifia également quelques axes principaux de recherche sur l'exercice du métier d'historien, les méthodes et les approches utilisées, les thématiques, la perception de la mondialisation par les historiens. Le Congrès de Bamako fut surtout l'occasion du passage de témoin à la jeune génération d'historiens, non pas en termes de rupture, mais de gestion harmonieuse des relations intergénérationnelles au sein de la grande corporation des historiens (*Actes du III^e Congrès des historiens africains* 2005:11). A Bamako, l'historien malien Doulaye Konaté fut élu président de l'Association, avec pour feuille de route la redynamisation de cette société savante, la coordination de la recherche dans les sous-régions et la publication régulière d'*Afrika Zamani* avec des contributions de haut niveau. C'est à l'occasion du IV^e Congrès, tenu à Addis Abeba en 2007, que le bilan des activités fut dégagé et de nouvelles pistes de recherche définies.

Notes

1. Les travaux de ce séminaire mériteraient d'être publiés par le CODESRIA.
2. Les Actes de cette conférence dans un numéro spécial d'*Afrika Zamani*, Nouvelle Série, no. 2, Yaoundé, juillet 1994.
3. Voir en annexe un extrait de son allocution.



9

Quelques figures de proue de l'historiographie

Ce n'est certes pas sans raison que l'histoire s'intéresse à elle-même et accorde une place de plus en plus grande à l'historiographie et à la philosophie de l'histoire. Corrélativement, elle s'interroge sur son producteur. Dès lors, entre la perspective particulière de l'historien, son œuvre et le contexte général qui détermine les problématiques et thèmes abordés, la biobibliographie en soi est en mesure d'éclairer le processus par lequel le savoir historique s'élabore et s'accumule.

J'ai donc tenu à présenter, dans ce manuel, et de façon singulière, quelques personnalités de proue dont la contribution à l'historiographie de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est manifeste. Dans l'impossibilité de retenir tous les historiens éminents, d'hier et d'aujourd'hui, universitaires et traditionalistes, il m'a fallu procéder à un choix : j'ai accordé la priorité aux historiens de la première génération qui, pour la plupart, ont disparu, et envers qui les jeunes générations ont un devoir de mémoire. La dimension genre a été prise en compte et des historiennes de talent encore actives ont retenu mon attention. L'essor de l'historiographie n'étant pas le seul fait des Africains, on trouvera donc ici des indications sur des spécialistes européens et américains qui ont eu pour territoire de recherche l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et dont la contribution a été déterminante.

L'envergure des notices sera variable, en fonction de la notoriété de l'historien, de sa productivité, mais aussi des informations disponibles sur lui. Quelques producteurs d'histoire, pour des raisons évidentes, feront l'objet d'une présentation plus ample et précise. Classement par ordre alphabétique des noms :

Ade Ajayi, Jacob F. Né en 1929, contemporain de Cheikh Anta Diop et de Ki-Zerbo, Ajayi fait partie de ces hommes de science, de ces figures de proue à qui l'historiographie de l'Afrique doit énormément. Après avoir soutenu en 1956 sa thèse de doctorat Ph. D à l'Université de Leicester en

Grande Bretagne, il rentre au Nigeria en 1958 et s'installe à Ibadan où le collège universitaire venait tout juste d'être érigé en université de plein droit. C'est une période importante, marquée par une réorientation de l'historiographie, avec pour pôle d'impulsion l'École d'Ibadan dont Ade Ajayi fut un membre très actif, à côté d'autres historiens de renom tels que Kenneth Oniwuka Dike, ancien vice-chancelier, Joseph C. Anene et E. A. Ayendele. En 1964, il est nommé doyen de la Faculté des Sciences sociales. Ade Ajayi exerça sans discontinuité, des décennies durant, ses fonctions d'enseignant et de chercheur à l'Université d'Ibadan et à l'Université de Lagos, jusqu'à sa retraite comme professeur émérite. Il s'imposa comme un scientifique de renommée internationale, dont l'orientation épistémologique fut, invariablement, d'introduire et de privilégier les perspectives africaines dans l'histoire du continent. A Ibadan et à Lagos, Ajayi assura la direction de nombreuses thèses, inculquant aux jeunes historiens les techniques du métier, avec un sens élevé de la rigueur et de la méthode. Il aura ainsi contribué à la formation de la deuxième génération d'historiens nigériens, celle de Bo Oloruntimehin, qui allaient continuer la tradition de l'École d'Ibadan et animer la plus ancienne Société savante de l'Afrique de l'Ouest : *The Historical Society of Nigeria*.

Sa passion pour la recherche historique, son professionnalisme, avec le souci de respecter la déontologie du métier, font d'Ade Ajayi l'un des historiens africains les plus respectés par la communauté scientifique internationale. Cela lui a valu de jouer un rôle majeur dans l'élaboration de *l'Histoire Générale de l'Afrique* sous les auspices de l'UNESCO, et d'assurer la direction du vol. VI : L'Afrique au XIXe siècle, jusqu'en 1880. Il a également contribué au *Cambridge Histories Online*.

Ade Ajayi est un historien d'une grande productivité. Spécialiste des missions chrétiennes, thème de son Ph. D, il a au fil des ans embrassé divers aspects concernant l'histoire du Nigeria et de l'Afrique de l'Ouest. Son œuvre, d'une grande richesse, est une réflexion profonde sur les traditions et mutations subies par les sociétés africaines à l'époque coloniale et post-coloniale. Il porte un intérêt à la traite atlantique et s'implique dans le débat relatif aux réparations, avec beaucoup de pertinence. Appartenant à l'ethnie Yoruba où le sens de l'histoire a été cultivé de très longue date, Ajayi a consacré à sa communauté des travaux remarquables où il restitue la biographie de personnages célèbres, consigne des traditions historiques portant sur les migrations, le peuplement et les guerres d'autrefois. En cela, il s'est impliqué de façon précoce dans la collecte et l'utilisation de la tradition orale, toute sa carrière durant.

On retiendra que Ade Ajayi s'est exclusivement cantonné à l'écriture de l'histoire, ce qui donne à son œuvre cohérence, continuité et densité. Au nombre des publications de Ade Ajayi, on peut citer :

- 1964, *Yoruba Warfare in the Nineteenth Century*, Cambridge.
- 1984, *Political evolution in Nigeria*, Ibadan, UPL.
- 1985, « L'éducation dans l'Afrique contemporaine: historique et perspectives », *Le processus d'éducation et l'historiographie en Afrique, Histoire générale de l'Afrique, Etudes et documents*, n°9, Paris, UNESCO, pp. 11-21.
- Ajayi, J. F. A. et Crowder, M. (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. II, (1^{ère} éd., 1974), Londres, Longman. 1988.
- *Christian Missions in Nigeria, 1841-1891: The Making of a New elite*.
- 1992, *People and Empires in African History: Essays in Memory of Michael Crowder*, Longman.
- Éditeur, 1989, *General History of Africa*, UNESCO, vol. VI.

Se référer aussi aux remarquables articles de Robert A. Hess, « J. F. Ade Ajayi and the New Historiography in West Africa » *African Studies Review*, Vol. 14, N°2, pp. 1-4, sept. 1971 et de J. I Dibia, « The Idol, Its Worshippers, and the Crisis of Relevance of Historical Scholarship in Nigeria », *History in Africa*, Vol. 24, 1997.

Adu Boahen, Albert. Né en 1932, décédé en 2006. Après de brillantes études secondaires, il s'inscrit à l'Université de Legon-Accra en 1951 et opta pour l'histoire. Ayant obtenu le BA (Hons) degree en 1956, il se rend à Londres et entame des recherches à la SOAS (School of Oriental and African Studies) pour sa thèse de doctorat Ph. D qu'il soutient en 1959. Cette thèse bénéficia des honneurs d'une édition en 1964, sous le titre *Britain, the Sahara and the Sudan, 1788-1861*.

Adu Boahen intégra l'Université de Legon où il fit toute sa carrière, comme enseignant à partir de 1959, chef de Département de 1967 à 1971 et professeur émérite de 1971 à 1975. Il s'imposa comme l'un des plus grands spécialistes de l'histoire coloniale de l'Afrique de l'Ouest. Ses travaux novateurs réorientèrent les perspectives de l'historiographie. Il s'évertua notamment à disqualifier les thèses de Trevor-Roper dont la perception de l'Afrique, tout comme celle de Hegel, constitue un véritable déni d'histoire. Loin de se focaliser sur ce que l'Europe fit en Afrique, Adu Boahen orienta ses recherches sur ce qu'était l'Afrique avant et après l'incursion européenne, scrutant les dynamiques endogènes. Concernant l'ère coloniale en particulier, il met en exergue la conquête militaire qui se heurta à des résistances héroïques, et l'exploitation à grande échelle des richesses africaines dans un but commercial. Adu Boahen s'est également penché sur les transformations sociales, politiques et démographiques liées à la colonisation.

Outre l'histoire coloniale, Adu Boahen s'est passionné pour le royaume Ashanti auquel il a consacré de nombreux articles et ouvrages, fondés à la

fois sur les archives européennes et la tradition orale. Sa compétence et sa notoriété lui ont valu de diriger le volume VII de l'*Histoire Générale de l'Afrique* sous les auspices de l'UNESCO.

Historien talentueux et prolifique, Adu Boahen s'est également engagé en politique, bénéficiant d'un réel soutien populaire. C'est ainsi qu'aux élections présidentielles de 1992, il fut le challenger de Jerry Rawlings, avec un score honorable qui le classa second.

Au nombre des publications de Adu Boahen, on retiendra :

- 1974, *Fante diplomacy in the eighteenth Century. Foreign relations of African States*, London, Ed. Ingham.
- 1975, *Ghana: evolution and change in the nineteenth and twentieth centuries*, Londres, Longman.
- 1981, Adu Boahen, A. A., Webster, J. B., Tidy, M. (dir.), *Revolutionary years: West Africa since 1800*, Addison-Wesley Pub. Co.
- 1986, *Topics in West African history*, Londres, Longman.
- 1989, *Histoire générale de l'Afrique, VII. L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935*, Paris, UNESCO/NEA.
- 1989, *The Ghanaian Sphinx: reflections on the contemporary history of Ghana, 1972-1987*.
- 1989, *African perspectives on Colonialism*, Johns Hopkins University Press.
- 1996, *Mfantshipim and the Making of Ghana: a centenary history, 1876-1976*.
- 2003, *Yaa Asantewaa and the Asante-British War of 1900-1*.

Brunschwig, Henri. Né à Mulhouse en 1904, agrégé d'histoire en 1930, H. Brunschwig a suivi les enseignements de Marc Bloch et de Lucien Febvre à Strasbourg où il fut un collaborateur assidu de l'Ecole des Annales. Attaché à l'Institut Français de Berlin où il resta jusqu'en 1935, vivant au cœur de l'Allemagne dans les années tumultueuses, Brunschwig s'engagea dans l'histoire allemande avant de s'en détourner au profit de celle du continent noir. En 1948, l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer lui confia sa chaire d'histoire de la colonisation ; il eut alors pour collègue Léopold Sédar Senghor. Sa passion pour le passé de l'Afrique le conduisit en 1964 à l'Ecole des Hautes Etudes où il enseigna et anima des séminaires jusqu'en 1975. Il y contribua à la formation de nombreux jeunes Africains, dont Elikia Mbokolo qui prit sa succession. Il orienta quelques jeunes Français, dont Catherine Coquery Vidrovitch, vers les études africaines.

Historien scrupuleux et rigoureux, Brunschwig a exclusivement exploité pour ses travaux les documents d'archives. Au cours de sa longue carrière de chercheur, il a publié une demi-douzaine de livres et de nombreux articles, surtout dans le domaine de l'histoire coloniale. Au nombre des ouvrages, on retiendra :

- deux volumes de documents sur l'activité de P. Savorgnan de Brazza en Afrique Equatoriale.
- 1949, *La colonisation française, du pacte colonial à l'union française*, Paris, Calman-Levy.
- 1957, *L'expansion allemande outre-mer du Xe siècle à nos jours*, Paris, PUF.

- *Histoire de la colonisation européenne, 1815-1949*, Université de Paris, Institut d'Etudes Politiques, 1948-1949, 3 vol.
- 1960, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français 1871-1914*, Paris, Armand Colin.
- 1963, *L'avènement de l'Afrique noire du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin.
- 1971, *Le partage de l'Afrique noire*, Paris, Flammarion.

En hommage à cet éminent historien, 27 spécialistes lui ont offert des *Etudes Africaines*, avec des contributions diverses qui ouvrent des perspectives nouvelles et proposent des hypothèses d'interprétation en matière d'histoire africaine.

Cissoko, Sékéné Mody 1932-2012. Cissoko fait partie de cette pléiade d'historiens africains qui ont poursuivi, avec passion, l'œuvre d'émancipation et d'unification de notre continent, à travers des activités d'enseignements et de recherche. Docteur d'Etat ès lettres de l'Université Paris-Sorbonne (1979), et spécialiste de l'histoire du Soudan occidental pré-colonial. Il a été maître-assistant à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Dakar, chercheur à l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN-Dakar) et professeur à l'Université de Libreville.

A l'instar de nombreux intellectuels africains victimes de l'intolérance et de la dictature, Cissoko a été contraint à l'exil de 1968 à 1991, et n'a jamais exercé dans son pays, le Mali. Panafricaniste convaincu, il fut l'un des promoteurs de l'Association des historiens africains, dont il fut l'un des présidents. Rentré au Mali à la faveur de l'instauration de la démocratie en 1991, il fit un éphémère passage en politique, en fondant un parti et en restaurant l'ancienne formation politique de Fily Dabo Cissoko. Ses activités politiques n'ayant pu prospérer, il fonde le groupe scolaire Cheikh Anta Diop qui s'est imposé comme une institution de référence. Historien d'une grande fécondité, Cissoko a très tôt compris l'importance de la production des manuels pour aider à la décolonisation de l'histoire africaine et à l'édification d'une nouvelle conscience. Il s'implique, avec Amadou Mahtar Mbow et Joseph Ki-Zarbo, à l'élaboration, dès 1965, de fiches pédagogiques pour la réforme de l'enseignement de l'histoire en Afrique. En 1966, il publie aux éditions Présence Africaine une histoire de l'Afrique occidentale destinée aux lycées et collèges.

Cissoko, pour qui l'histoire africaine ne doit pas se cantonner à l'élitisme, a eu le mérite de fonder une revue de vulgarisation de très bonne facture : *Afrique Histoire*. Au nombre de ses publications, nous retiendrons :

- 1971 : *Histoire de l'Afrique occidentale moyen âge et temps moderne VIIIe siècle-1860*, Paris Club Français du livre.
- 1986 : *Contribution à l'histoire politique du Khasso dans le Haut-Sénégal des origines à 1854*, Paris
- 1996 : *Tombouctou et l'empire Songhay épanouissement du Soudan aux XV^e-XVI^e siècles*, Paris.

Colvin, Lucie Ann Gallistel est professeur associée au Département des Etudes Africaines Américaines de l'Université de Baltimore (Maryland, Etats-Unis d'Amérique). Pour sa thèse de doctorat Ph. D, Lucie Covin a choisi pour territoire de recherche le Sénégal, et étudié, de façon méthodique et détaillée, les relations diplomatiques entre le royaume du Kayor et le comptoir français de Saint-Louis, de 1763 à 1861 (1972). Elle fait partie des premiers historiens nord-américains à s'investir en Afrique de l'Ouest au lendemain des indépendances, apportant une orientation et une sensibilité nouvelles à l'historiographie de cette région. Elle s'est imposée comme spécialiste réputée, en publiant deux ouvrages de référence, *Historical Dictionary of Senegal* (Metuchen 1981) et *The uprooted of the Western Sabel : Migrants' Quest for cash in the Senegambia* (1981), où elle aborde des questions importantes d'histoire économique et sociale, et développe une approche théorique pertinente sur le phénomène migratoire et les activités rurales dans l'espace sénégalais. Lucie Colvin s'est également intéressée à l'islam et a commis un article remarquable où elle évoque la résistance du Kayor au Jihad (1974).

Coquery-Vidrovitch, Catherine. Dans le système académique français, Catherine Coquery-Vidrovitch a eu un parcours exemplaire : agrégée de l'Université (1959), docteur de 3^e cycle de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (6^e Section) en 1966, docteur d'Etat ès-lettres en 1970. Sa longue carrière d'enseignante et de chercheuse a eu pour cadre l'Université Paris 7 - Diderot d'où elle s'est retirée en 2001, avec le titre de professeur émérite.

C. Coquery-Vidrovitch a atterri sur le continent africain au hasard d'un voyage de jeunes étudiants au Maroc. Son incursion en Afrique subsaharienne est due à Henri Brunschwig, éminent spécialiste d'histoire de la colonisation, qui l'orienta vers l'Afrique centrale, ce qui lui valut de produire une remarquable thèse de doctorat d'Etat sur les *Sociétés concessionnaires au Congo* avec une analyse à la fois fine et rigoureuse des systèmes et modalités de l'exploitation du potentiel économique et des ressources humaines par ces sociétés dotées d'un véritable statut monopolistique. C. Coquery-Vidrovitch s'imposa dès lors comme une spécialiste avertie de l'histoire économique et sociale de l'Afrique noire. Sa vivacité d'esprit, sa capacité de travail en ont fait une historienne qui a largement débordé le cadre de sa spécialité pour aborder des aspects multiples et novateurs, contribuant ainsi, de façon remarquable, à l'historiographie africaine. Sa production a porté aussi bien sur les femmes, sur l'urbanisation, sur le monde rural, sur les jeunes que sur l'histoire politique et militaire, avec un attrait pour les rébellions du Congo. Sa longue expérience et sa compétence l'ont amenée à développer une

réflexion féconde sur l'historiographie africaine. La contribution singulière de Catherine Coquery-Vidrovitch à l'essor de cette historiographie se mesure au nombre impressionnant de thèses qu'elle a dirigées, portant sur la quasi-totalité des pays de l'Afrique subsaharienne d'expression française.

Auteur prolifique, C. Coquery-Vidrovitch a su cultiver le sens de la collaboration, ce qui donne à ses publications ouverture et enrichissement : avec Henri Moniot pour un ouvrage fort didactique sur l'Afrique noire depuis 1800, avec Hélène d'Almeida-Topor sur les villes et les jeunes, et davantage avec Odile Goerg, une de ses disciples, qui a succédé à la direction du Laboratoire Tiers-Monde Afrique de l'Université Paris 7.

Coquery-Vidrovitch est incontestablement l'historienne de l'Hexagone la plus ouverte sur l'extérieur ; elle a des contacts étroits et féconds avec diverses institutions universitaires anglo-saxonnes. Elle est ainsi Fellow au Woodrow Center de Washington (1987), Fellow au Shelby Cullom Davis Center for Historical Studies de Princeton University (1992). En Afrique, Catherine Coquery a initié et dirigé de nombreux projets de coopération méthodologique, ou supervisé des thèses, principalement à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar où elle a tissé de solides relations tant académiques qu'humaines.

Mentionnons aussi que la silhouette de Catherine Coquery est prégnante, dans la plupart des colloques, congrès et symposium, traitant de l'histoire de l'Afrique. Cette activité débordante, cette « auto-identification » au continent noir lui ont valu d'être appelée « Mama Africa » par l'historien nigérian Anthony Asiwaju, à l'occasion du Congrès International des Sciences Historiques à Camberra, Australie, en 2005.

Au nombre des publications de Catherine Coquery-Vidrovitch, on retiendra :

- 1993, *Histoire des villes d'Afrique noire des origines à la colonisation*, Albin Michel.
- 1994, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique du XIXe au XXe siècle*, Paris, Colin, Desjonquères.
- 1999, *Les Africaines. L'Afrique et les Africains au XIXe et au XXe siècle*, Paris, Colin.
- 1985, *Afrique noire. Permanences et ruptures*, Paris, Payot.
- 2001, *Le Congo (AEF) au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Paris, Editions de l'EHESS.
- *La découverte de l'Afrique : l'Afrique noire atlantique, des origines au XVIIIe siècle*, Paris, L'Harmattan.
- *Rébellions et révolutions au Zaïre (1963-1965)*, tomes 1 et 2.
- *Les jeunes en Afrique*, tome 1, Evolution et rôle (XIXe-XXe)
- *Les jeunes en Afrique*, tome 2, La politique et la ville.
- *Interdépendance villes-campagnes en Afrique*. Mobilité des hommes, circulation des biens et diffusion des modèles.
- « L'histoire africaine en Afrique », *Cahier 21*, tome II.

Diabaté, Henriette a une longue et brillante carrière d'enseignant-chercheur au Département d'Histoire de l'Université d'Abidjan et à l'Institut d'Histoire, d'Art et d'Archéologie Africains (IHAAA). Spécialiste d'histoire pré-coloniale, Henriette Diabaté a essentiellement opté pour la collecte et l'exploitation des sources orales, dans l'élaboration d'une nouvelle historiographie. C'est ainsi que sa thèse de doctorat de 3^e cycle sur « La formation du royaume Sanvin (1700-1843) » soutenue à Paris à la Sorbonne en 1979, tout comme sa thèse de doctorat d'Etat sur « Le Sanvin, un royaume akan de Côte d'Ivoire (1701-1901) », soutenue à Paris à la Sorbonne en 1984 constituent un modèle en matière de collecte et de traitement des sources orales et affinent la méthodologie dans ce domaine. L'ouvrage qu'elle en a tiré, *Sources orales et histoire*, qui correspond au chapitre préliminaire de sa thèse d'Etat, rigoureux et basé sur une longue expérience de terrain, est utile aux historiens, mais aussi aux autres spécialistes des sciences sociales.

Henriette Diabaté est auteur de nombreux ouvrages et articles et elle s'est fait remarquer aussi par son engagement dans le débat politique contemporain en Côte d'Ivoire :

- 1973, « Contribution à l'étude des problèmes de la recherche : de la nécessité d'un impact culturel et social des enquêtes orales », en collaboration avec Wondji Christophe, *Afrika Zamani* (Revue de l'Association des Historiens Africains), n°1.
- 1974, « A propos de la Reine-mère dans les sociétés akan », Colloque inter-universitaire Ghana-Côte d'Ivoire de Bondoukou, Dakar, Abidjan, NEA.
- 1977, « Mlan Alua Blahima du Sanvi », *Bulletin de l'IFAN*, T39, Série B, n°2.
- 1979, « Quelques causes de déperdition et de déformation dans l'utilisation des sources orales : l'exemple du Sanvin », *Revue Recherche, Pédagogie et Culture*, n°39.
- 1979, « L'action des femmes dans le R.D.A. », *Revue de la Fondation Félix Houphouët-Boigny*, n°2.
- 1975, *Aniaba, un Assinien à la cour de Louis XIV*, Paris-ABC, Abidjan-NEA.
- 1975, *La marche des femmes sur Grand-Bassam*, Abidjan-NEA.

Diop, Cheikh Anta est né en 1923 à Ceytu et est décédé en 1986 à Dakar. Après avoir reçu une solide formation dans les sciences exactes, il exerce à Paris comme professeur de mathématiques et de physique au Lycée Voltaire. Il sera accueilli par la suite au laboratoire de Joliot Curie où il côtoie d'éminents savants et penseurs de l'époque. Se démarquant de sa spécialité académique, il s'oriente vers l'égyptologie après avoir accumulé un savoir approfondi dans différentes disciplines : linguistique, anthropologie, philosophie, histoire. A l'image des Européens qui ont bâti l'unité de la culture occidentale autour de l'histoire de la Grèce antique, Diop œuvre à l'établissement de l'unité culturelle de l'Afrique noire autour de l'Egypte pharaonique et de la Nubie. Il entreprend des recherches dans cette perspective et rédige une thèse de « rupture épistémologique » qui ne fut pas validée par l'Université. Il en sortira un ouvrage, publié en

1954 aux Editions Présence Africaine, sous le titre *Nations nègres et Culture*, articulé en deux grandes parties. La première traite du problème de l'origine de la civilisation égypto-pharaonique et son rapport intime avec la culture nègre. La seconde partie est consacrée aux problèmes culturels de l'Afrique noire, avec un accent particulier mis sur les langues. La problématique essentielle de *Nations nègres et Culture* porte sur la critique sans concession de l'historiographie coloniale, et la nécessité de restaurer la conscience historique des peuples africains, à travers une vision holistique du passé du continent, qui recommande de remonter à l'Antiquité égyptienne et d'y déceler le rôle joué par les nègres. Pour Diop, il s'agit d'une véritable rupture pour imposer un regard autre sur l'Afrique, ce qui fait de *Nations nègres et Culture* « le livre le plus audacieux qu'un Nègre n'ait jamais écrit », estime Aimé Césaire dans son *Discours sur le colonialisme*. Les thèses formulées par Diop furent l'objet de vives critiques de la part des africanistes européens au nombre desquels Mauny, Suret-Canale et L. V. Thomas. Diop, revenu au Sénégal, fut frappé d'ostracisme et les portes de l'université lui furent fermées, de longues années durant. Faisant preuve d'endurance, il se replia dans son laboratoire de Carbone 14 à l'IFAN où il mena des recherches essentielles pour conforter ses thèses. Son œuvre scientifique et sa notoriété s'imposèrent en 1966 à Dakar lors du 1^{er} Festival Mondial des Arts Nègres. Il partagea avec William E. Du Bois le premier prix de « l'auteur qui a exercé la plus grande influence sur la pensée nègre du XXe siècle ». Le Colloque du Caire de 1974 lui permettra de confronter ses recherches avec celles des autres spécialistes mondiaux et de faire entériner la filiation entre la culture égyptienne ancienne et les cultures africaines.

Accueillie avec scepticisme en Europe, l'œuvre de Cheikh Anta Diop a eu un impact considérable non seulement en Afrique, mais aussi aux Etats-Unis. Dans les années 1980, se développe en effet un courant épistémologique connu sous le nom d'afro-centrisme, vulgarisé au sein de la communauté noire par Molefi Asante et Ivan Van Sertima. Celui-ci tire son origine de diverses traditions qui vont du panafricanisme aux mouvements revendicatifs des Africains-Américains des années 1960-70. De même, l'œuvre de Cheikh Anta Diop sur l'Égypte pharaonique et l'antériorité des civilisations africaines a exercé une influence décisive sur les principaux théoriciens de l'afro-centrisme, soucieux d'inculquer aux Africains de la Diaspora une vision plus dynamique, plus optimiste et plus solidaire de leur destin.

On retiendra enfin que l'œuvre riche et monumentale de C.A. Diop relève à la fois de la réflexion scientifique et du combat idéologique et politique. Le vecteur nationaliste, le souci de remettre debout « l'arbre millénaire de l'Afrique » ont présidé à l'essentiel de ses travaux. Pour lui,

l'indépendance nationale, la démocratie, le fédéralisme et la renaissance passent par la restauration de la conscience historique des peuples africains. En d'autres termes, « c'est en retrouvant notre mémoire, notre culture que nous serons mieux armés pour nous atteler aux tâches de l'heure, travailler à liquider le néocolonialisme et le sous-développement et relever les défis technologiques ».

Au nombre des publications de Cheikh Anta Diop et des réflexions et commentaires sur son œuvre, nous retiendrons :

- 1954, *Nations nègres et Culture*, Paris, Présence Africaine.
- 1960, *L'unité culturelle de l'Afrique*, Paris, Présence Africaine.
- 1974, *Les fondements économiques et culturels d'un Etat fédéral d'Afrique noire*, Paris, Présence Africaine.
- 1981, *Civilisation ou barbarie*, Paris, Présence Africaine.
- Diagne, P., 1999, *Cheikh Anta Diop et l'Afrique dans l'histoire du monde*, Paris, L'Harmattan.
- Dieng, A. A., 1989, « Hommage à Cheikh Anta Diop, 1923-1987. Un bilan critique de l'œuvre de Cheikh Anta Diop », in *Revue canadienne d'études africaines*, n°23, vol. 1, pp. 151-157.
- Ela, J-M., 1989, *Cheikh Anta Diop ou l'honneur de penser*, Paris, L'Harmattan.
- Fauvelle, F.X., 1996, *L'Afrique de Cheikh Anta Diop*, Paris, Karthala.
- Fauvelle, F. X. *et al.*, 2000, *Afrocentrisme. L'histoire des Africains entre Egypte et Amérique*, Paris, Karthala.
- Ndiaye, M. Y., 2003, *Cheikh Anta Diop, le dernier des pharaons*, Dakar, Ed. Tokossel.
- Obenga, T., 1996, *Cheikh Anta Diop, Volney et le sphinx*, Paris, Présence Africaine/Khepera.
- Obenga, T., 2001, *Sens de la lutte contre l'africanisme eurocentriste*, Paris, L'Harmattan.
- Ropivia, M., 1994, *Géopolitique de l'intégration en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.

Eldridge, Mohammadou. Né en 1934 à Garoua, métropole du Nord-Cameroun, Eldridge, après avoir obtenu en 1954 le baccalauréat (série philosophie), poursuit des études de droit à l'Université de Bordeaux. Il s'inscrit par la suite à l'Institut des Hautes Etudes d'Outre-mer de Paris (1959-1960) et complète sa formation à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes en 1973. Ayant suivi une filière de juriste et d'administrateur, il occupa, de 1962 à 1963, le poste de chef de Cabinet du vice-président de la République Fédérale du Cameroun. Connu pour son tempérament indépendant et vif d'esprit, Eldridge quitta les rouages de la haute administration et opta pour la recherche dans le domaine des sciences sociales, avec pour discipline de prédilection l'histoire. C'est ainsi qu'à partir de 1963 et pendant trois décennies, il fut l'un des principaux animateurs des structures de recherche du Cameroun.

L'aspect le plus important et le plus novateur de l'œuvre d'Eldridge est la place qu'il accorde aux traditions orales ; il a compris l'urgence de leur collecte et l'importance de leur utilisation pour enrichir et réorienter l'historiographie du Cameroun septentrional, son territoire de recherche. Trois décennies d'activité intense lui ont permis d'effectuer un remarquable

travail d'archivage de récits divers, constituant un corpus de sources qui ont fait l'objet d'une transcription phonétique et d'une traduction en français. Eldridge a également le mérite d'avoir traduit, du fait de sa maîtrise de l'allemand, des sources et des ouvrages restés longtemps inaccessibles, à l'instar des travaux de Léo Frobenius et de Kurt Von Struempell.

Sa familiarité avec la tradition orale et son regard d'anthropologue lui ont permis de renouveler et d'approfondir des aspects importants de l'historiographie du Cameroun septentrional et central, notamment sur les origines, les courants migratoires, la typologie des configurations ethniques, avec la prise en compte du facteur Bâre-Tchamba et la tentative pour établir une ossature chronologique remontant aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Eldridge, qui s'était cantonné à la recherche, va s'impliquer positivement, à partir de 1992, à l'enseignement dans les Universités de Maiduguri (Nigeria) et de Ngaoundéré (Cameroun), ses travaux constituant, pour les doctorants, une base solide et incontournable pour une approche de l'histoire pré-coloniale des savanes de l'Afrique centrale. Au nombre des ouvrages et articles publiés par Eldridge Mohammadou, on retiendra :

- 1970, *Les Ferobé du Diamaré : Marona et Pelté*, Niamey, CRDFO.
- 1975, *Le royaume du Wandala ou Mandara au XIXe siècle*, Bamenda, ONAREST.
- 1978, *Les royaumes du plateau de l'Adamaoua au XIXe siècle*, ILCAA, Tokyo.
- 1979, *Ray ou Rey-Bouba, traditions historiques des Foulbé de l'Adamaoua*, ONAREST, Editions du CNRS, Paris.
- 1983, *Peuples et Etats du Fombina et de l'Adamaoua* : traduction d'études par K. Struempell et Von Briesen, ISH, Yaoundé.
- 1979, « Kalfu or the Fulbe Emirate of Bagirmi and the Toorobe of Sokoto », *The Sokoto Seminar Papers*, edited by Y. B. Usman, ABU, Zaria.
- 1986, « Envahisseurs du Nord et Grassfields camerounais au XVIIIe-XIXe siècles: le cas du Bamoun », *Sudan-Sabel*, I, ILCAA, Tokyo, pp. 237-273.

Ghomsî, Emmanuel 1944-2012. Ghomsî, ancien séminariste, féru de culture gréco-romaine, se révéla un étudiant exemplaire à l'Université de Dakar. Après avoir soutenu en 1968 son mémoire de maîtrise, et au lendemain d'une grève générale des étudiants, il rentre au Cameroun et est recruté à l'Ecole Normale Supérieure. Il allait y faire, des décennies durant, œuvre utile comme pédagogue et chercheur chevronné.

J'ai eu avec Ghomsî des connivences épistémologiques et des activités communes, au sein de l'Association des historiens africains, dont il est membre fondateur, et de la Revue *Afrika Zamani*, dont il fut directeur de 1975 à 2001.

Ghomsî est auteur et co-auteur de nombreux ouvrages, articles et monographies. Le plus important est sa thèse de doctorat soutenue en

1972 à la Sorbonne sous la direction de l'éminent africaniste, le professeur Yves Person, thèse intitulée « Les Bamiléké du Cameroun : essai d'étude historique des origines à 1920 ». Il a aussi publié, dans la prestigieuse Revue *Paideuma*, une étude sur l'organisation et la fonction des résidences royales dans les Grassfields : l'exemple de la chefferie bamiléké de Bandjoun. Ghomsî est loin d'être un historien replié sur sa communauté. Il a une vision globale de l'histoire du Cameroun. C'est ainsi qu'il a commis un article de très bonne facture sur « La résistance des Douala du Cameroun à l'impérialisme européen ». En collaboration avec le docteur Aboubakar Njasse Njoya, il a produit un riche « Recueil de proverbes bamun ». Ghomsî a aussi publié une monographie des traditions d'origine des Banen et des Bafia et des Ndiki.

Au 2^e congrès de l'Association des historiens africains tenu en 1975 à Yaoundé sous l'égide du président Ahmadou Ahidjo, Ghomsî, à côté des professeurs Martin Njeuma et Adalbert Owona, s'avéra un organisateur de talent et un facilitateur aimable, pour d'éminents invités, à l'instar des regrettés professeurs Joseph Ki-Zerbo et Cheikh Anta Diop. L'un des moments les plus mémorables de ma collaboration avec Ghomsî fut à l'occasion du 3^e congrès de l'Association des historiens africains, tenu en 2001 à Bamako, à l'invitation du président Alpha Oumar Konaré. La pondération et la sagesse de Ghomsî ont aidé à transcender une situation problématique et à passer le relais, dans l'harmonie, à la jeune génération d'historiens.

En sa qualité de directeur d'*Afrika Zamani*, Ghomsî a participé à de nombreux colloques et séminaires à travers le monde. Sa position, en qualité de directeur d'*Afrika Zamani*, lui a permis de collaborer avec le Conseil pour le développement des sciences sociales en Afrique (CODESRIA). Le crédit dont il a joui auprès de cette institution lui a permis de participer à des activités scientifiques de haut niveau, notamment le colloque de Bamako de 1994 où les historiens ont cherché, de façon critique, comment solliciter les principes démocratiques inhérents aux sociétés traditionnelles, tout en s'inscrivant dans la modernité.

Guèye, Mbaye. Il fait partie des premières promotions d'étudiants en histoire de la jeune Université de Dakar. Le chef de Département, Gabriel Debien, spécialiste de l'esclavage aux Antilles, ayant remarqué son ardeur au travail et sa vivacité d'esprit, en fit son disciple. C'est ainsi que Mbaye Guèye choisit pour son mémoire de Diplôme d'Etudes Supérieures des thèmes portant sur « la traite des Noirs au Sénégal de la fin du XVII^e au milieu du XIX^e siècle », et sur « le commerce des esclaves noirs au Moyen âge en Afrique occidentale ». Ce mémoire, soutenu en 1962, lui aura permis d'acquérir l'outil méthodologique nécessaire pour poursuivre avec

constance ses recherches dans le domaine de l'esclavage où il acquit une expertise avérée et s'imposa comme spécialiste mondialement reconnu. En 1969, c'est à l'Université de Nantes qu'il soutient une brillante thèse de 3^e cycle sur « L'esclavage au Sénégal, de la fin du XVII^e au début du XX^e siècle », permettant au jeune assistant, recruté en 1968, d'asseoir son autorité et de participer plus activement, au sein du Département d'histoire de l'Université de Dakar, aux activités d'enseignement et de recherche. Cet historien tout à la fois rigoureux, méthodique et habitué de passion pour son thème de prédilection a, au cours de sa longue carrière, éveillé des vocations chez les jeunes étudiants et formé des disciples devenus ses collègues. Sa carrière académique fut couronnée, en 1990, par la soutenance d'une volumineuse et magistrale thèse de doctorat d'Etat sur le thème « Les transformations des sociétés Wolof et Sereer de l'ère de la conquête coloniale à la mise en place de l'administration coloniale, 1854-1920 ». Cette thèse, malheureusement non publiée, aborde des aspects importants relatifs à la politique, à l'économie, à l'islam, mais aussi à l'esclavage. Les facteurs de modernisation, école, chemin de fer, urbanisation précoce dans certaines régions ont fait l'objet d'une analyse pertinente, l'auteur ayant le mérite d'avoir étudié les ruptures et les continuités, les drames et les traumatismes vécus par les indigènes.

Au nombre des articles, ouvrages et études publiés par Guèye, on retiendra :

- 1983, *L'Afrique et l'esclavage, une étude sur la traite négrière*, Quetiguy, Martinsart, 295 p.
- 1965, « L'affaire Chautemp (avril 1904) et la suppression de l'esclavage de case au Sénégal », *Bulletin de l'IFAN*, Tome XXVII, Série B.
- 1966, « La fin de l'esclavage à Saint-Louis et à Gorée en 1848 », *Bulletin de l'IFAN*, série B, T. 28, n^{os} 3-4, pp. 637-656.
- « Initiatives et résistances africaines en Afrique occidentale », *Histoire générale de l'Afrique*, UNESCO, chap. 6, pp. 112-137.

Hampâté Bâ, Amadou est né vers 1900 à Bandiagara, chef-lieu du pays dogon et ancienne capitale de l'Empire peul du Macina. Il fréquente assidûment, dès la tendre enfance, l'école coranique où il reçoit une éducation morale et spirituelle stricte, auprès de son maître Thierno Bokar. Ce dignitaire et érudit affilié à la confrérie Tidjane initie Hampâté Bâ aux voies ésotériques de l'islam. Cette phase traditionnelle d'éducation connaît une rupture, avec sa réquisition pour l'école française à Bandiagara puis à Kati. En 1921, il refuse d'entrer à l'Ecole normale de Gorée, pépinière de l'élite africaine moderne et acculturée. Pour le punir, le gouverneur l'affecte à Ouagadougou, en qualité d'écrivain temporaire. De 1922 à 1932, il occupe plusieurs postes dans l'administration coloniale et met à profit sa position pour évaluer les mutations sociales que connaît l'Afrique.

Son affectation, en 1942, à l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) de Dakar constitue un tournant dans la carrière de Hampâté Bâ. Bénéficiant de la bienveillance et de l'encadrement du professeur Théodore Monod, il effectue dans diverses régions de l'Afrique de l'Ouest des enquêtes ethnologiques et recueille des traditions orales. Il se consacra notamment à une recherche intensive de quinze ans, dans la boucle du Niger, qui le mena à rédiger *L'Empire peul du Macina*, ouvrage remarquable, plein d'érudition, qui a consacré Hampâté Bâ comme historien avéré. En 1960, à l'indépendance du Mali, il participe à la fondation de l'Institut des Sciences Humaines de Bamako qui joua un rôle important dans l'essor de l'historiographie. En 1966, il participe à l'élaboration d'un système unifié des langues africaines.

De 1966 à 1970, Hampâté Bâ est élu à l'UNESCO comme membre du Conseil Exécutif. Au sein de cette institution, il fut un ardent militant pour la préservation du patrimoine historique et culturel de l'Afrique, il contribua notamment au volume I de l'histoire générale de l'UNESCO, en rédigeant un texte à la fois profond et attrayant sur la tradition orale. A propos de celle-ci, Amadou Hampâté Bâ a lancé cette phrase devenue célèbre : « En Afrique, chaque vieillard qui meurt et une bibliothèque qui brûle ». Il précisa sa pensée en distinguant le vieillard qui en impose, par sa sagesse et son savoir, du « vieux » à l'âge avancé certes, mais resté ignorant. Au demeurant, précise-t-il, « lorsque les mains d'un adolescent sont propres, il lui revient de malaxer le couscous des vieux » ; en d'autres termes, le jeune initié a la présence sur des hommes dont la seule référence est l'âge avancé.

L'œuvre de Amadou Hampâté Bâ est abondante, riche et variée. Il se révèle à la fois ethnologue, historien, romancier et narrateur. L'historien peut glaner des informations dans toute cette œuvre qui a le mérite de révéler diverses facettes de la société africaine en mutation dont il fut un témoin privilégié.

Ses dernières années, il les passa à Abidjan à classer ses archives accumulées durant sa vie, sur les traditions orales des peuples de l'Afrique de l'Ouest, et à la rédaction de ses mémoires. Il meurt à Abidjan en mai 1991.

Au nombre des ouvrages publiés par Hampâté Bâ, nous retiendrons :

- 1955, *L'empire peul de Macina*, réédité en 1984.
- 1957, *Vie et enseignement de Thierno Bokar, le sage de Bandiagara*, réécrit en 1980.
- 1969, *Kaïdara, récit initiatique peul*.
- 1991, *Amkoullel, l'enfant peul, Mémoires I*.

Hunwick, John est né en 1936 à Chard, Angleterre. Après un premier contact avec l'Afrique, en Somalie, en 1955 comme soldat, il décida de poursuivre ses études à l'Université de Londres, suivit des cours d'arabe et d'histoire à la SOAS (School of Oriental and African Studies) et obtint sa licence en 1959. En 1960, il fut recruté à l'Université d'Ibadan où il séjourna jusqu'en 1967, jouant un rôle de premier plan dans la création d'un Département des Etudes Arabes et Islamiques et d'un Centre de Documentation. Sa véritable implication dans la recherche et l'enseignement de l'histoire africaine commence à l'Université de Legon au Ghana où il exerce à partir de 1969, comme professeur associé au Département d'histoire. C'est alors que débute pour lui une longue et féconde carrière de chercheur, s'intéressant à divers aspects de l'islam en Afrique, avec un accent particulier sur les traditions historiques de Tombouctou et de l'Empire Songhay. La contribution de Hunwick dans la collecte, la sauvegarde et la traduction de manuscrits arabes est considérable, permettant ainsi un renouvellement et un enrichissement de l'historiographie des Empires du *Bilad es Sudan*. Professeur émérite à Northwestern University, John Hunwick est l'auteur de nombreux ouvrages et articles dont :

- *Arabic Literature of Africa*, vol. II, III, IV.
- *Jews of the Sabaran Oasis*.
- *West Africa, Islam and the Arab World. Studies in Honor of Basil Davidson*.
- *The African Diaspora in the Mediterranean Land of Islam*.
- *Timbuktu and the Songhay Empire*.
- *Replies of al-Maghili to questions put to him by Askija Alnaji of Songhay*.

Kaké, Baba Ibrahima. Originaire de Guinée-Conakry, I. B. Kaké est issu d'une grande famille manding imprégnée de traditions historiques. Aussi, après avoir obtenu son baccalauréat au lycée Van Vollenhoven de Dakar, s'orientait-il tout naturellement vers les études historiques qu'il débuta à l'Université de Dakar en 1959. Le programme portait sur l'Europe et le reste du monde, à l'exception de l'Afrique qui, en son temps, était complètement marginalisée. Il aura fallu attendre la fin de ses études de licence pour que Kaké aborde l'histoire africaine, une véritable passion pour lui. Ses deux sujets de Diplôme d'Etudes Supérieures, sous la direction de Gabriel Debien, ont porté le premier sur une « Bibliographie critique des sources de l'histoire de la Guinée », le second sur les « Expressions géographiques concernant le pays des Noirs (*Bilad es-Sudan*), d'après les sources arabes du VIII^e au XIII^e siècle ». Deux sujets qui lui ont permis de comprendre les mutations subies entre la période des Grands Empires et celle de la conquête et de la domination coloniales.

Après avoir obtenu en France, en 1969, l'agrégation d'histoire, Kaké allait se lancer dans la « bataille pour la défense et l'illustration de l'histoire africaine ». Il eut le bonheur d'entrer en contact avec Alioune Diop et de collaborer activement, des décennies durant, avec les Editions Présence Africaine qui publièrent l'essentiel de ses ouvrages et articles, dont les plus remarquables sont :

- 1966, *Histoire de l'Afrique*, Editions Présence Africaine.
- 1972, *Histoire de l'Afrique centrale*, Présence Africaine (en collaboration avec J. Suret-Canale et E. Maquet).
- 1978, *Les Noirs de la Diaspora*, Paris, Editions A.B.C.
- 1979, *Histoire générale de l'Afrique*, Editions A.B.C., Paris (en collaboration avec Elikia Mbokolo).
- 1980, *Histoire des armées traditionnelles africaines, des origines au XIXe siècle*, Paris, Editions Lion.
- 1982, *Combat pour l'histoire africaine*, Présence Africaine. Cet ouvrage est un recueil de textes écrits dans la période qui va de 1964 à 1980. Certains ont fait l'objet de publication antérieure, d'autres sont inédits. Malgré la diversité des sujets abordés, l'objet visé reste toujours la réhabilitation de l'histoire africaine. Cet ouvrage a le mérite de faire le point sur des thèmes importants et d'ouvrir des perspectives nouvelles de recherche.

Chercheur rigoureux et méthodique, I. B. Kaké a aussi le mérite d'avoir compris que l'historien d'un pays sous-développé ne peut se contenter de pure spéculation et de scientisme. Il a tenu à répondre à la résolution du Congrès de Dar-es-Salaam sur « la nécessité d'utiliser toutes les ressources qu'offrent les moyens de diffusion pour vulgariser les résultats de la recherche historique : cinéma, radio, télévision, et autres publications ». Kaké est donc allé au-delà de l'académisme, pour mettre l'histoire à la portée des populations africaines, à travers deux initiatives tout à fait heureuses. C'est d'abord la collection « Les grandes figures de l'histoire africaine » ; née en 1974, elle relate la vie des résistants à la conquête, des bâtisseurs de royaumes et d'empires ; le genre occupe une place appréciable, au nombre des 36 titres que compte cette remarquable collection, favorablement accueillie par le public pour le format réduit, le style sobre et le prix accessible. La seconde initiative de Kaké, en matière de vulgarisation de l'histoire, est « Mémoire d'un continent » qui, à travers la radio, diffuse, depuis bientôt quatre décennies, des émissions traitant de divers aspects de l'histoire de l'Afrique. Après la disparition de I. B. Kaké, son collègue et ami Elikia Mbokolo a, à la grande satisfaction de tous, continué à animer « Mémoire d'un continent ».

Kane, Oumar 1932-2008. Professeur et scientifique sénégalais, Oumar Kane a été nourri à la culture locale, dans une famille profondément enracinée dans les valeurs traditionnelles, ce qui lui a valu une connaissance intime des cultures endogènes du Fouta-Toro. Ces prédispositions vont déterminer sa passion pour les sciences historiques. Recruté dès 1967 au

Département d'Histoire de l'Université de Dakar, il y fait œuvre utile, comme pédagogue chevronné et chercheur méticuleux. Il soutient une thèse de doctorat d'Etat sur le Fuuta T'oro à l'époque almamate, dont la version remaniée fut honorée d'une édition sous le titre *le Fuuta T'oro de Koli Tengella à Almaami Abdul* (1512-1897), l'Harmattan, 2004. Cet ouvrage, produit par un fin connaisseur de l'histoire et de la société pulaar, est une contribution remarquable sur les questions de chronologie, de mise en place du peuplement et des principaux facteurs des dynamiques ayant marqué la vallée du fleuve Sénégal (islam, traite négrière et conquête coloniale).

La communauté scientifique et le public éclairé trouveront dans ce maître-livre de Kane Oumar une étude à la fois dense et riche sur l'une des formations politiques les plus anciennes et les mieux structurées de la Sénégambie. Cette œuvre s'inscrit dans la continuité des travaux d'Aboubacry Moussa Lam sur *L'Origine égyptienne des Peuls et des Toucouleurs*, et d'Abdourahmane Ba sur le Tékrou.

Oumar Kane est par ailleurs auteur de nombreux articles publiés dans le *Bulletin de l'IFAN*, sur l'islam et les sociétés de la zone soudano-sahélienne. Il est membre fondateur de l'Association des historiens africains, dont il fut trésorier. Ancien doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, il a été honoré par ses disciples et ses collègues, par la publication des *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature* (2000).

Ki-Zerbo, Joseph. Historien et homme politique burkinabé, né en 1922 à Toma (Haute-Volta), décédé en 2006 à Ouagadougou. Après avoir obtenu son baccalauréat à Bamako, il poursuit des études d'histoire et de sciences politiques à Paris. Il y acquiert une solide formation auprès des grands maîtres que furent Renouvin, André Aymard, Fernand Braudel, Raymond Aron et Emmanuel Mounier. Au début de la décennie 1950, le jeune historien est conforté dans ce qui allait être ses options fondamentales, par le regard alternatif de ses aînés (Césaire, Senghor) et par les échanges et combats avec ceux de sa génération (Cheikh Anta Diop, Amadou Mahtar Mbow). Agrégé de l'Université, Ki-Zerbo enseigne tour à tour à Orléans, à Paris, à Dakar (1957). Il fit partie du groupe des intellectuels africains venus assister la Guinée au lendemain du référendum de 1958, et enseigna deux années durant au Lycée de Donka à Conakry (1959-1961). Ce séjour fut l'occasion de rencontres fructueuses avec quelques figures de proue du nationalisme et du panafricanisme, Nkwame Nkrumah et Patrice Lumumba.

De façon précoce, dès les années 1950, Ki-Zerbo fut animé de cette ferveur militante, de ce besoin d'un message de renaissance pour l'Afrique et s'engagea résolument dans le combat pour le renouveau des études

historiques. Les articles qu'il publia dans la *Revue Présence Africaine* sur « Histoire et conscience nègre » (1957), ou sur « La traite négrière » (1959) révèlent une constance dans sa posture épistémologique, faite d'intelligence critique, d'exigence scientifique, mais aussi de chaleur et de sensibilité, car pour Ki-Zerbo, l'historien n'est pas dissociable de l'être social. En cela, il a su poser des problèmes historiographiques pertinents et préciser des méthodes qui ont inspiré des générations d'historiens africains.

Au lendemain des indépendances, Ki-Zerbo a joué un rôle majeur dans l'élaboration de manuels d'histoire adaptés au contexte nouveau. Il fallait en effet « décoloniser l'histoire » et faire de cette discipline un levier pour une prise de conscience, l'édification de la nation et le développement. Les manuels, publiés chez Hatier par Ki-Zerbo, Mbow et Devisse, répondent parfaitement à cet impératif. Dans la même optique, Ki-Zerbo publia une *Histoire de l'Afrique d'hier à demain*, fruit de dix années de recherches laborieuses, véritable chef-d'œuvre qui fournit une mine d'informations sur l'ensemble du sous-continent noir, de l'antiquité à l'époque contemporaine, transcendant ainsi les frontières coloniales et les clivages linguistiques.

En 1972, Ki-Zerbo fut l'un des promoteurs de l'Association des Historiens Africains. Il présida aux destinées de cette Société savante de 1975 (Congrès de Yaoundé) à 2001 (Congrès de Bamako). Mentionnons également le rôle majeur qu'il a joué dans la rédaction de l'*Histoire générale de l'Afrique* par l'UNESCO, assurant la coordination pour le volume I : *Méthodologie et Préhistoire*.

Historien célèbre, homme politique engagé et responsable, témoin privilégié d'une grande partie des événements ayant marqué la deuxième moitié du XXe siècle, Ki-Zerbo nous a légué un véritable testament dans son ouvrage *A quand l'Afrique ?* Entretiens avec René Holeystein. Il examine, avec lucidité, les enjeux et défis que présente, pour l'Afrique, le tournant du XXIe siècle, esquisse une projection d'une grande pertinence qui réfute les thèses afropessimistes, et invite au sursaut, au nom du slogan qu'il a formulé : *Naan Laara an Saara* : « si on se couche on est mort ».

Un autre ouvrage, publié à titre posthume et présenté par Bakary Traoré, permet de cerner l'itinéraire de Ki-Zerbo, au double plan de ses activités académiques et de son engagement citoyen : *Repères pour l'Afrique*, où il développe l'essentiel de sa pensée, qui se résume à l'historicité de l'Afrique, à l'identité culturelle, au développement endogène et à l'unité du continent. Le mot repère renvoie à l'histoire, en tant que fondement de la renaissance et creuset des valeurs cardinales où les jeunes Africains, particulièrement, sont invités à s'abreuver.

Au nombre des ouvrages et articles publiés par Ki-Zerbo ou analysant sa pensée, on retiendra :

- 1964, *Le Monde africain*, Paris, Hatier.
- 1972, *Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain*.
- 1991, *Histoire générale de l'Afrique*, Paris, Présence Africaine/EDICEF/UNESCO.
- *Anthologie des grands textes de l'humanité sur les rapports entre l'homme et la nature*, Editions Charles Léopold Mayer.
- *A quand l'Afrique*, Entretiens avec René Holenstein, Editions d'en-bas/Editions de l'Aube/Presses Universitaires d'Afrique (Cameroun), Editions Jamana (Mali), Editions Eburnie (Côte d'Ivoire), Edition Sankofa et Gurli (Burkina Faso), Editions Ruisseaux d'Afrique (Bénin).
- « L'économie de traite en Afrique noire ou pillage organisé (XVe-XXe siècles) » in *Présence Africaine*, décembre 1956-Janvier 1957, pp. 7-31.
- « Histoire et conscience nègre », in *Présence Africaine*, N°16, 1957, pp. 53-69.
- « L'Histoire : levier fondamental », in *Présence Africaine*, février-mai 1961, pp. 144-147.
- « African personality and the new African society », in *Pan-Africanism reconsidered*, edited by the American society of African culture, University of California Press, Berkeley and Los Angeles, 1962.
- 1980, « De l'Afrique ustensile à l'Afrique partenaire », in Mudimbe (éd.), *La dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier*. African Dependence and the remedies, Berger-Levrault, pp. 42-55.
- 1989, *La natte des autres : pour un développement endogène en Afrique*, Actes du colloque du Centre de recherche pour le développement endogène (CRDE), Bamako, Paris/Dakar, Karthala/CODESRIA, 1992.
- 1991, Ki-Zerbo, J., Niane Djibril Tamsir, *Histoire générale de l'Afrique*, édition abrégée, vol. 4. : L'Afrique du XIIe au XVIe siècle.
- 1993, Ki-Zerbo, J., Mazrui Ali A., Wondji C., Boahen A. Adu, *Nation-Building and changing political values, general history of Africa, Africa since 1935*.
- 2007, *Joseph Ki-Zerbo Itinéraire d'un intellectuel africain au XXe siècle*, biographie de Joseph Ki-Zerbo par Florian Pajot, Paris, L'Harmattan.

Klein, Martin A. Professeur émérite au Département d'histoire de l'Université de Toronto, il a pour territoire de recherche l'Afrique de l'Ouest d'expression française, et plus spécifiquement la Guinée, le Sénégal et le Mali. Son thème de prédilection est l'esclavage dont il est un spécialiste de renom. Il a commis, sur cette question, un maître-livre honoré du prix de l'Association des Etudes Africaines. Martin Klein soutient la thèse selon laquelle l'esclavage en Afrique était bien ancré avant l'arrivée des Portugais. Il établit une relation entre la production croissante d'esclaves et la formation d'Etats militaristes. Dans une série d'articles, il introduit la dimension genre et les formes de résistance dans son approche de l'esclavage. Martin Klein, dont la contribution à l'historiographie de l'Afrique de l'Ouest est à la fois abondante, riche et variée, s'est également

intéressé à l'islam, à la paysannerie et à l'administration coloniale. Quelques-unes de ses publications :

- 1998, *Slavery and colonial Rule in French West Africa*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Klein, M. and Robertson, C. (eds), 1983, *Women and Slavery in Africa*, Madison: University of Wisconsin Press.
- 2003, « Defensive Strategies: Wasulu, Masina and the Slave Trade », in Sylviane Diouf (ed.) *Fighting the Slave Trade: West African Strategies*, Athens, Ohio: Ohio University Press.

Ly, Abdoulaye. Historien et homme politique sénégalais, né à Saint-Louis en 1919. Il a fait ses études secondaires au Lycée Faidherbe et à Dakar. Lecteur assidu de la Bibliothèque du Grand Conseil de l'AOF, il se passionne dès le jeune âge pour l'histoire. S'étant rendu en France en 1938 pour les études supérieures, c'est tout naturellement qu'il prend une inscription dans cette discipline à l'Université de Montpellier où, après une année d'études, il est mobilisé en 1939. Il reprend sa formation académique quatre années plus tard à Paris puis à Bordeaux. Après avoir obtenu sa licence et son Diplôme d'Etudes Supérieures, il s'inscrit en thèse en 1946. Il trouve un encadrement de qualité, au moment où émerge l'Ecole des Annales dont il fut contemporain, en tant qu'historien de formation, de la personne de Gaston Martin, professeur à l'Université de Bordeaux et spécialiste de la traite négrière. Abdoulaye Ly effectue un séjour prolongé en France pour exploiter les sources archivistiques dans différents ports négriers, notamment à Nantes. Il rentre au Sénégal en 1952 et intègre l'IFAN comme chercheur. C'est là qu'il achève la rédaction de sa thèse de doctorat d'Etat et qu'il soutient en 1955 sur le thème : « L'évolution du commerce français d'Afrique noire dans le dernier quart du XVIIe siècle. La Compagnie du Sénégal de 1673 à 1696 ». Cette œuvre majeure constitue une parfaite illustration de la puissance intellectuelle et du professionnalisme d'Abdoulaye Ly qui se situe à l'écart des schémas faciles, opte pour la rigueur et l'innovation. La profondeur et la fécondité de ses réflexions sur un sujet jusqu'alors à peine effleuré – la traite négrière – font de lui l'un des précurseurs qui ont le plus contribué aux réorientations épistémologiques et à l'essor de l'historiographie africaine. En cela, il pose une question dont la centralité est évidente : celle des origines de la position subalterne des sociétés africaines dans le processus de globalisation enclenché dès le début du XVIe siècle.

Si Abdoulaye Ly n'a pas enseigné à l'Université de Dakar, son impact sur l'historiographie qui y a été produite est manifeste. Les historiens de la seconde génération, Barry Boubakar, Bathily Abdoulaye notamment, en choisissant la Séné­gambie comme territoire de recherche, ont inscrit

leurs problématiques par rapport à la connexion capitaliste des trois continents par l'Atlantique, schéma dont A. Ly fut l'un des concepteurs.

Responsable du Département d'Histoire de l'IFAN et du Musée historique, A. Ly a publié d'innombrables articles dans le Bulletin de l'IFAN dont il est l'un des plus fidèles contributeurs. La publication, en 1992, de ce qu'on pourrait tenir pour une autobiographie politique partielle, *Les regroupements politiques au Sénégal*, fournit des repères importants permettant de suivre sa trajectoire personnelle et d'éclairer plusieurs facettes de l'histoire contemporaine du Sénégal, avec des précisions sur les acteurs et les mutations ayant opéré depuis près d'un demi-siècle.

C'est qu'en vérité, A. Ly a su parfaitement mener de pair sa carrière de savant avec celle d'un homme politiquement engagé. Il y a chez lui comme un effort volontariste de conciliation entre les exigences du statut d'historien, formé au culte de l'établissement minutieux des faits, et celles liées à la qualité de citoyen. Etudiant, il fut attiré par l'idéologie socialiste et marxiste, avec toutefois une réelle indépendance d'esprit et le refus de tout dogmatisme.

Il fut dirigeant de formations politiques dont le PRA-Sénégal et occupa des postes ministériels, mais il se positionna véritablement en opposant, manifestant en permanence sa dissidence et sa liberté critique.

Au nombre des ouvrages publiés par Abdoulaye Ly, nous pouvons mentionner :

- 1956, *Les masses africaines et l'actuelle condition humaine*, Paris, Présence Africaine.
- 1958, *L'Etat et la production paysanne*, Paris, Présence Africaine.
- 1958, *Mercenaires noirs*, Paris, Présence Africaine.
- 1959, *La Compagnie du Sénégal*, Paris, Présence Africaine.
- 1964, *Un navire de commerce sur la côte sénégalaise en 1685*, Dakar, IFAN.
- 1981, *L'émergence du néocolonialisme au Sénégal*, Dakar, Xamle.
- 1982, *Feue la négritude*, Dakar, Xamle.
- 1983, *Sur le présidentielisme néocolonial au Sénégal*, Dakar, Xamle.
- 1992, *Les regroupements politiques au Sénégal (1956-1970)*, Dakar, CODESRIA [diffusion Karthala, Paris].
- 1992, *Islam, socialisme et science*, Dakar, GIA.
- 1992, *Qu'y a-t-il encore de vivant dans le marxisme vu du Sénégal ?* Dakar, GIA.
- 1993, *La Compagnie du Sénégal*, Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Karthala.
- 1995, *La théorisation de la connexion capitaliste des continents. Point de vue d'historien*, Dakar, IFAN Ch. A. Diop.
- 1997, *D'où sort l'Etat présidentieliste du Sénégal ?* Saint-Louis, Editions Xamal.

L'IFAN Cheikh Anta Diop a publié un important volume de *Mélanges pluridisciplinaires offerts à Abdoulaye Ly* qui fut l'un de ses plus éminents chercheurs et l'un de ses plus efficaces administrateurs.

Ly Tall, Madina. Après avoir enseigné de longues années durant au Mali, son pays d'origine, elle s'installe à Dakar où elle poursuit sa carrière académique en qualité de chercheuse à l'Institut Fondamental d'Afrique Noire. Son thème de prédilection est l'histoire de l'Empire toucouleur d'El-Hadj Omar. Madina Ly Tall, au terme d'une longue période de recherche, soutient sa thèse de doctorat d'Etat ès lettres : « Un islam militant en Afrique de l'Ouest au XIXe siècle. La Tijaniyya de Saïku Umar Futiyou contre les pouvoirs traditionnels et la puissance coloniale ». Cette brillante thèse, publiée par les Editions l'Harmattan en 1991, porte un éclairage nouveau sur El Hadj Omar et ses accomplissements politiques, religieux et militaires. Madina Ly Tall est auteur d'une série d'ouvrages, d'articles et de contributions au nombre desquels on peut citer :

- 1977, *L'Empire du Mali*, Nouvelles Editions Africaines, Dakar-Abidjan.
- « Les Empires médiévaux du Soudan occidental », *Historia Universal Salvat*, nov. 1981.
- 1981, « Le Haut Sénégal et le Haut Niger dans la politique française de la fin du XVIIe siècle au milieu du XVIIIe siècle : l'attrait de l'or du Bambouk et du commerce du Soudan », *Bulletin de l'IFAN* série B, 1-2.
- « Le Macina et l'Empire torodo », *Histoire générale de l'Afrique* de l'UNESCO, vol. VI.
- 1987, Ly Tall, M., and Robinson, D., « The Western Sudan and the coming of the French », in *History of West Africa*, edited by J. F.A. Ajayi and M. Crowder, Vol. II, Second Edition, Longman.

Mauny, Raymond. Juriste de formation, il renonce à une carrière administrative pour s'orienter vers la recherche. Sa rencontre en 1937 avec Théodore Monod fut en cela décisive. L'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN) venait tout juste d'être créé et Mauny y fut intégré comme assistant. Dès 1938, il cosigne, avec P. Laforgue, son premier article « Contribution à l'histoire du Cap Vert » qui paraît dans le *Bulletin du Comité d'Etudes de l'AOF*, prédécesseur du *Bulletin de l'IFAN*. Ainsi débuta une activité scientifique qui, au fil des ans, se révéla débordante et d'une extrême fécondité. Sa parfaite maîtrise de l'anglais procura à Mauny une ouverture profitable à tous égards, en matière d'heuristique, mais aussi lui permit des contacts avec d'importants centres de recherches, notamment au Nigeria et au Ghana. En 1959, Mauny soutient sa thèse d'Etat ès lettres qui constitue une véritable consécration et lui ouvre les portes de la Sorbonne où il occupa, de longues années durant, la chaire d'histoire de l'Afrique pré-coloniale des origines à 1600, à côté de celles de Hubert Deschamp et Georges Balandier qui forment le noyau de ce qui allait devenir le Centre de Recherches Africaines (CRA). Le grand mérite de Mauny est d'avoir monté, dès 1960, une section Archéologie-Préhistoire au sein de l'IFAN. Il effectua de multiples fouilles et récolta des vestiges d'une grande richesse. L'archéologie éclaira et orienta les

pistes de recherches de Mauny, dans le domaine de l'histoire. Au nombre des publications de cet auteur particulièrement prolifique, on retiendra :

- 1961, *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen-Âge*, Publications de l'IFAN. Ouvrage d'une grande érudition, irremplaçable pour l'étude de l'histoire économique et sociale des royaumes et empires du Soudan occidental.
- 1971, *Siècles obscurs de l'Afrique noire*.

R. Mauny a siégé dans de nombreuses sociétés savantes. Il fut notamment président de la Société des Africanistes et de l'Académie des Sciences d'Outre-mer pour l'année 1974.

En hommage à cet éminent chercheur, ses collègues lui ont offert des *Mélanges* qui font le point et ouvrent des perspectives en matière d'historiographie et d'archéologie africaines : *Le Sol, la Parole et l'Écrit*, Société Française d'Histoire d'Outre-mer, Paris, 1981, 2 vol.

Mbow, Penda. Dans son cursus studiorum, on note que Penda Mbow a une solide formation de médiéviste, avec pour premier territoire de recherche l'Orient musulman. Après sa maîtrise d'histoire portant sur « Les esclaves dans le Proche-Orient musulman de la mort du Prophète au milieu du XI^e siècle », elle soutient en 1986, à l'Université d'Aix-Marseille I, une thèse de 3^e cycle sur « L'aristocratie militaire mameluke d'après le cadastre d'Ibn al-Ji'an – Éléments de comparaison avec la France, XIV^e-XV^e siècles ». Recrutée comme assistante au Département d'Histoire de l'Université de Dakar en 1987, Penda Mbow va mettre à profit ses talents de médiéviste et réorienter ses recherches vers les sociétés du Bilad es Sudan. Elle a publié, dans cette perspective, des articles d'un réel intérêt.

- « Intellectuels et pouvoirs politiques dans le monde musulman. Exemple Songhaï et Mameluk XIV^e-XV^e siècles », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, Université de Dakar, n° 89, 1988.
- « Éléments de réflexion sur l'urbanisation du Soudan médiéval », *Notes Africaines*, n° 187.
- « Le Mir'aj al su'ud ou de la question de l'esclavage chez Ahmed Baba de Tombouctou (963 :1556 – 1036/1627) », *Sociétés Africaines*, n°11, sept. 1998.
- *Carnets de route pour Tombouctou*, Présence Africaine, 1997.

Penda Mbow a, par ailleurs, largement contribué à l'étude du genre, en rapport avec l'islam, les droits humains et la démocratie. Ses analyses et réflexions pertinentes, son sens de l'argumentation font de cette historienne à la fois un témoin et un acteur avisé des dynamismes sociopolitiques du Sénégal et de l'Afrique contemporains. Penda Mbow a donc le parcours atypique d'une historienne volontariste, qui a su mettre sa sensibilité de femme et son expertise au service de la société civile, faisant preuve d'engagement et de responsabilité. Dans cette perspective, elle a fourni des contributions appréciables.

- « La société civile au Sénégal : identification et rôle dans le processus démocratique », *Revue Sénégalaise de Sociologie*, nos 2 et 3, janvier 1998/1999.
- *Le rôle des femmes dans les associations religieuses du Sénégal*. Institut d'Etudes Africaines. Upsala, juin 1994.
- *Innovations religieuses des femmes*, UNESCO, Afrique, août 1996.

Mveng, Engelbert. Historien, théologien et homme de culture camerounais (1931-1995). Après une solide formation théologique et humaniste dans différents séminaires dirigés au Cameroun par la célèbre congrégation des Jésuites, E. Mveng se rend en 1954 en Europe pour parfaire ses connaissances. Il séjourne en Belgique et en France où, parallèlement à la théologie, il étudie les classiques et l'histoire. En 1964, il soutient à l'Université de Lyon une thèse de doctorat de 3^e cycle sur le thème du « Christianisme et de la civilisation païenne dans l'Afrique romaine, d'après la correspondance de Saint Augustin ». En 1970, il parachève sa formation d'historien en soutenant une thèse de doctorat d'Etat sur « Les sources grecques de l'histoire négro-africaine », œuvre d'envergure qui, géographiquement, embrasse le continent africain et qui, dans la durée, s'étend sur plus de huit siècles. Mveng a ainsi examiné une diversité de documents grâce auxquels la civilisation grecque fournit des témoignages sur le passé de l'Afrique noire : documents archéologiques, épigraphiques et iconographiques. De retour au Cameroun, E. Mveng est recruté comme assistant à l'Université Fédérale du Cameroun où il effectua une longue et fructueuse carrière d'enseignant et de chercheur. Il contribua notamment à l'encadrement de thèses qui ont considérablement enrichi l'historiographie du Cameroun.

Spécialiste d'histoire ancienne, E. Mveng eut aussi pour ambition de produire une *Histoire du Cameroun des origines à l'époque contemporaine*, qui constitue une référence incontournable. Il s'est également impliqué dans la recherche archéologique, effectuant des fouilles dans différents sites pour éclairer le peuplement ancien du Sud-Cameroun.

Au niveau continental, E. Mveng a activement participé à la conférence des Historiens, tenue en 1965 à Dar-Es-Salaam (Tanzanie), dont il a coédité les actes avec T. O. Ranger sous le titre « Perspective nouvelles de l'histoire africaine ». Cet ouvrage allait, au double plan de la méthode et de l'orientation, marquer l'évolution de l'historiographie au lendemain des indépendances.

Tout comme Cheikh Anta Diop et J. Ki-Zerbo, E. Mveng cherche à trouver, dans la connaissance historique, l'outil susceptible de restituer au Négro-Africain sa fierté et sa dignité d'homme. En dehors de l'histoire, cet intellectuel polyvalent et prolifique a produit plusieurs ouvrages et articles sur les problèmes culturels, sur la spiritualité, la théologie, la poésie

et l'art. Il a été l'un des promoteurs de l'inculturation du message chrétien en Afrique. C'est dans cette perspective qu'il anima, peu avant sa mort, un important colloque sur « Moïse l'Africain » et tenta, à l'instar de Cheikh Anta Diop scrutant l'Égypte pharaonique, de démontrer l'antériorité et le dynamisme du facteur négro-africain dans l'émergence du monothéisme. Au nombre des publications de E. Mveng, nous pouvons citer :

- 1963, *Histoire du Cameroun*, Paris, Présence Africaine.
- 1972, *Les sources grecques de l'histoire négro-africaine depuis Homère jusqu'à Strabon*, Paris, Présence Africaine.
- 1985, *L'Afrique dans l'Eglise, parole d'un croyant*, Paris, L'Harmattan.
- 1987, *Spiritualité, libération et cultures africaines*, Paris, L'Harmattan.
- 1990, *Histoire des missions chrétiennes au Cameroun. Les origines*, Yaoundé, Saint Paul.
- 1996, Mveng et Lipawing B. L., *Théologie, libération et culture africaines*, Yaoundé/Paris, CLE/Présence Africaine.

Njeuma, Martin. 1940-2010. Njeuma Martin a été initié aux sciences historiques dans la prestigieuse Université de Legon, Accra, où il a obtenu le B.A Honours degree en histoire en 1964. Il se rend ensuite en Grande Bretagne où il acquiert une solide formation à la SOAS (School of African and Oriental Studies), Université de Londres où il décroche le Ph.D en histoire africaine en 1969. De retour au Cameroun en 1970, il fut tour à tour directeur des archives nationales, section de Buea, chef du département d'Histoire à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Yaoundé, et doyen à l'Université de Buea.

Njeuma, qui a été l'un des précurseurs de l'Ecole historique du Cameroun, a eu le mérite d'orienter celle-ci dans le bilinguisme anglais français. A l'Université de Yaoundé, il a dirigé de nombreuses thèses et initié de nombreuses conventions avec des institutions universitaires aux USA, en France et en Allemagne. Il est, avec Thierno Bah et Eldridge Mouhamadou, le pionnier dans la fondation du département d'Histoire de l'Université de N'Gaoundéré. Un partenariat avec l'Université de Tromsø au Norvège va donner à ce département un rayonnement apprécié. Historien de grande renommée et prolifique, Njeuma est auteur ou co-auteur de nombreux ouvrages et articles ; entre autres :

- *Fulani Hegemony in Yola (Old Adamawa), 1890-1902*, Yaoundé CEPER, 1978.
- « Studies on the Sokoto Caliphate », in Bala Usman (ed.) Oxford University press, 1987.
- *La recherche en histoire et l'enseignement de l'histoire en Afrique centrale-francophone*, Publication de l'Université de Provence, 1997.

Njeuma a été l'un des maîtres-d'œuvre du deuxième Congrès de l'Association des historiens africains, à Yaoundé en 1975.

Niane, Djibril Tamsir. Né en 1932, après de brillantes études secondaires, il se rend en France et prend une inscription au Département d'histoire de l'Université de Bordeaux. Il y obtient une licence ès lettres (enseignement) et soutient un mémoire de Diplôme d'Etudes Supérieures portant sur l'histoire de l'Empire du Mali. A l'accession de la Guinée à l'indépendance en 1958, Niane renonce à une carrière académique qui offrait de brillantes perspectives, pour se mettre au service de son pays. Il fut l'un des tout premiers historiens guinéens à exercer les fonctions d'enseignant, puis de proviseur au Lycée classique de Douka, à Conakry. Ayant établi de solides liens avec les principales cités détentrices de la tradition orale, Niagassola, Kenyeba, etc., il fit venir de là des griots reconnus pour leur maîtrise de l'histoire orale ; il travailla notamment avec le fameux Dyeli Mamadou Kouyaté. Il s'engagea alors, assisté de quelques élèves, à collecter, transcrire et traduire de nombreux récits de la tradition orale. Son domaine de prédilection fut le monde manding dont il est un fin connaisseur. Ayant engrangé de nombreuses et riches traditions, singulièrement sur l'Empire du Mali, il publia une série d'ouvrages dont le plus connu, devenu un véritable classique, est *Soundiata ou l'épopée mandingue*. En collaboration avec Suret-Canale, il publia une remarquable *Histoire de l'Afrique occidentale* qui se démarque des perspectives coloniales et européocentristes.

Intellectuel engagé, Niane publia des pamphlets contre le régime précocement dictatorial de Sékou Touré, ce qui lui valut la prison, puis l'exil au Sénégal où il fit œuvre utile à la Fondation Léopold Sédar Senghor. Il poursuivit son travail d'écriture avec des pièces de théâtre où la référence à l'histoire est toujours prégnante.

Sa compétence et sa notoriété vaudront à Djibril Tamsir Niane de participer, avec Ki-Zerbo, Adu Boahen, Amadou Hampaté Ba, à la rédaction de *l'Histoire générale de l'Afrique* sous les auspices de l'UNESCO. Djibril Tamsir Niane est professeur honoraire de l'Université Howard (Washington DC) et de l'Université de Tokyo.

Au nombre de ses principales publications, nous pouvons mentionner :

- 1960, *Soundiata ou l'épopée mandingue*, Paris, Présence Africaine.
- En collaboration avec Jean Suret-Canale, *Histoire de l'Afrique de l'Ouest*.
- 1975, *Recherches sur l'Empire du Mali au Moyen-Âge*, suivi de *Mise en place des populations de la Haute Guinée*, Paris, Présence Africaine.
- 1989, *Histoire des Mandingues de l'Ouest*, Paris, Karthala.
- 1991, *Histoire générale de l'Afrique* (collectif), Paris, Présence Africaine/Edicef/UNESCO.

Obenga, Théophile. Originaire du Congo-Brazzaville, il est docteur d'Etat ès lettres (Sorbonne) et a acquis une formation pluridisciplinaire : philosophie, linguistique, préhistoire, avec une spécialisation en égyptologie. Il mettra ses compétences au service du Département d'histoire de l'Université de

Brazzaville dont il fut l'un des principaux animateurs, au lendemain de l'indépendance. Sa notoriété internationale et son savoir encyclopédique lui vaudront d'être nommé directeur du Centre International des Civilisations Bantou dont le siège se trouve à Libreville. Obenga est aujourd'hui professeur à la Faculté des civilisations africaines à l'Université de San Francisco. Cet intellectuel engagé défend, sans concession, une vision de l'histoire africaine recentrée, avec le souci de valoriser les dimensions endogènes. Il est l'un des précurseurs de cette Nouvelle Histoire qui a un défi à relever : « la renaissance et l'acceptation, sur le plan humain et scientifique, du patrimoine culturel africain, dans toute sa dimension historique ; dans sa causalité historique, car loin d'être objet de l'histoire, de l'histoire des autres, l'Afrique est non seulement son propre sujet, mais aussi sujet de l'histoire universelle ».

Disciple de Cheikh Anta Diop, maîtrisant parfaitement l'écriture hiéroglyphique, Obenga a contribué, de façon remarquable, à rendre crédibles des thèses sur l'unité culturelle de la civilisation de l'Égypte pharaonique et celle de l'Afrique noire. Il participa activement au débat scientifique du Caire (1974) sur le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique et anima *Ankh*, revue d'égyptologie et de civilisations africaines, dont l'une des préoccupations scientifiques est d'explorer les différentes voies de recherches initiées ou renouvelées par Cheikh Anta Diop. On retiendra, dans cette perspective, qu'Obenga est l'auteur d'une théorie de linguistique historique baptisée « négro-égyptien » à travers laquelle il tente d'établir une parenté génétique entre l'égyptien ancien et les langues négro-africaines.

Parmi les nombreux ouvrages et articles commis par Théophile Obenga, nous retiendrons :

- 1973, *L'Afrique dans l'Antiquité – Égypte ancienne – Afrique noire*, Paris, Présence Africaine.
- 1974, *Afrique centrale pré-coloniale – Documents d'histoire vivante*, Paris, Présence Africaine.
- 1993, *Origine commune de l'égyptien ancien, du copte et des langues négro-africaines modernes. Introduction à la linguistique historique africaine*, Paris, L'Harmattan.
- 1996, *Cheikh Anta Diop, Volney et le sphinx – Contribution de Cheikh Anta Diop à l'historiographie mondiale*, Paris, Présence Africaine/Khepera.
- 2001, *Le sens de la lutte contre l'africanisme eurocentriste*, Paris, Khepera/ L'Harmattan.
- 2004, *African Philosophy – The Pharaonic Period : 2780-330 BC*, Dakar, Per Ankh.
- 2005, *Égypte, la Grèce et l'école d'Alexandrie – Histoire interculturelle dans l'Antiquité – Aux sources égyptiennes de la philosophie grecque*, Paris, Khepera/L'Harmattan.
- 1972, « Esquisse d'une morphologie de l'histoire africaine », in *Présence Africaine*, n°83, Paris, pp. 9-32.
- 1972, « Continuité de l'histoire africaine », in *Africa Rivista*, année XXVII, n°2, Rome, juin pp. 279-286.
- 1974, « Les vingt ans de *Nations nègres et Culture* (1954-1974) », in *Présence Africaine*, n°89, Paris, pp. 214-223.

- « Documents imprimés arabes, source de l'histoire africaine », in *Afrika Zamani*, n°4, Yaoundé, juillet 1974, pp. 3-51.
- 1983, « De l'Etat dans l'Afrique pré-coloniale : le cas du royaume de Kouch dans la Nubie ancienne », in *Présence Africaine*, nos 127-128, Paris, 3^e et 4^e trim., pp. 128-148.

Owona, Adalbert 1930-1997. Avec le R.P. Engelbert Mueng et Raphaël Onambélé, Owona Adalbert appartient à la toute première génération d'historiens camerounais recrutés au département d'histoire de l'Université de Yaoundé. Diplômé de la Sorbonne et spécialiste d'histoire politique du Cameroun contemporain, il a enseigné pendant 33 ans, de 1964 à 1997, se singularisant par sa rigueur et son érudition. Son engagement politique dans le parti au pouvoir n'entame en rien l'objectivité de l'historien méticuleux qu'il fut.

Owona a publié de nombreux ouvrages et articles, son maître-livre étant *La naissance du Cameroun, 1884-1914*, aux éditions l'Harmattan, Paris, 1996. Pour lui, la colonisation allemande constitue le référentiel fondateur et l'élément de structuration de la nouvelle entité territoriale moderne qu'est le Cameroun. Owona a consacré de longues années de recherches à la problématique du nationalisme camerounais, dont il a analysé les manifestations, dans un article remarquable sur Vincent Ganty (*Revue française d'histoire d'Outre-mer* 1985), et dans un ouvrage resté inédit. Owona Adalbert a joué un rôle de premier plan dans l'organisation du deuxième Congrès de l'Association des historiens africains, à Yaoundé, en 1975.

Perrot, Claude-Hélène est professeur émérite de l'Université Paris I Sorbonne. Elle a déployé une intense activité d'enseignement et d'encadrement de thèses au sein du Centre de Recherches Africaines. Son principal terrain de recherche est la Côte d'Ivoire où, à partir de 1963, elle a collecté de riches traditions orales pour restituer l'histoire d'un peuple akan avant la colonisation. Il en est résulté : *Les Anyi-Ndényé et le pouvoir aux XVIIIe et XIXe siècles*, thèse de doctorat parue en 1982 (Publications de la Sorbonne et CEDA, Abidjan). Claude-Hélène Perrot, parce qu'elle est à la fois historienne et ethnologue, a su organiser un récit d'une grande pertinence, à la fois scientifique et humaine, sur l'une des populations les plus importantes de la Côte d'Ivoire, avec laquelle elle a entretenu un long et fécond commerce de près de dix ans. Sa préoccupation heuristique a fondamentalement porté sur l'exploitation critique des traditions orales comme source pour l'historien. Sa contribution à l'élaboration d'une méthodologie appropriée, dans ce domaine, est remarquable, à travers de nombreux ouvrages et articles :

- *Sources orales de l'histoire de l'Afrique*, Paris, Editions du CNRS.
- 1993, *Le passé de l'Afrique par l'oralité, African History from oral sources, analyses bibliographiques*, Documentation française et Min. de la coopération.

Parmi les publications majeures et récentes de Claude-Hélène Perrot, il importe de mentionner également :

- 2003, *Le retour des rois* (sous la direction de), Paris, Karthala ; volumineux ouvrage où 38 contributeurs de divers horizons examinent la renaissance, depuis les années 1990, des structures de gouvernance traditionnelle en Afrique noire, alors même que dans les années 1960, au lendemain des indépendances, le destin des rois semblait scellé.
- 2008, *Les Eotilé de Côte d'Ivoire aux XVIIIe et XIXe siècles. Pouvoir lignager et religion*, Publications de la Sorbonne.

Person, Yves. Mort en 1982 à l'âge de 57 ans, il a débuté sa carrière professionnelle en 1950, comme attaché au Cabinet de François Mitterrand, dès sa sortie de l'École Nationale de la France d'Outre-mer. De 1952 à 1962, il exerce des fonctions d'administrateur successivement au Bénin, en Guinée et en Côte d'Ivoire. Esprit curieux, ouvert et non-conformiste, Person s'évadait chaque fois qu'il le pouvait des pesanteurs administratives, car il avait surtout l'exigence d'une connaissance du terrain où il évoluait, des hommes, de leur histoire et de leur culture. Son approche était sans préjugé et pleine de sympathie pour l'Afrique. C'est ainsi que dans ses pérégrinations d'administrateur, Yves Person, passionné d'histoire, conduisit avec méthode des enquêtes et collecta de multiples et riches traditions orales, spécialement du monde mandingue dont il connaissait suffisamment la langue, pour reprendre l'interprète qui lui donnait une traduction défectueuse.

En vérité, Yves Person était davantage porté à connaître le passé de l'Afrique qu'à la gouverner. Dès lors, l'administrateur des colonies se mua en pédagogue et chercheur. En 1967, il intègre le Département d'histoire de l'Université de Dakar où il s'implique dans le processus d'africanisation des programmes d'enseignement. C'est à Dakar, profitant des riches archives de l'ex-AOF (Afrique Occidentale Française) et de la documentation de l'IFAN (Institut Français d'Afrique Noire), que Person parachève sa thèse de doctorat d'Etat sur Samori Touré. Volumineuse thèse de 2377 pages en trois volumes, soutenue en 1970 à la Sorbonne. Ce fut pour Person la consécration académique qui lui permit de succéder à Hubert Deschamps à la chaire d'histoire de l'Afrique de l'Université de Paris I. Par sa connaissance profonde et étendue de l'histoire africaine, son aisance aussi bien dans l'approche théorique que dans les techniques et méthodes de recherche, il fit du CRA (Centre de Recherche Africaine) un pôle rayonnant, attirant des dizaines d'étudiants et chercheurs africains préparant des thèses sous sa direction avisée.

La thèse de Person, publiée aux Editions IFAN-Dakar, constitue une véritable rupture épistémologique dans l'historiographie de l'Afrique de l'Ouest en ce qu'elle est consacrée par un historien européen à une figure

emblématique de la résistance à la conquête coloniale. Le mérite de Person aura été d'éviter de réduire l'analyse à l'acteur, pour un élargissement de perspective intégrant de vastes régions qui, au XIXe siècle, ont été le théâtre d'une triple révolution politique, sociale et religieuse, conduite par les Dyula dont le dynamisme économique est par ailleurs avéré. Parallèlement à cette thèse, Person publia une série d'articles qui influencèrent les étudiants et jeunes chercheurs, orientant de façon féconde leurs approches et problématiques.

Politiquement engagé, Person a été un membre actif du Parti Socialiste Français et s'est toujours impliqué dans la défense des opprimés et pour le respect de la diversité culturelle. Spécialiste du passé de l'Afrique, il était préoccupé par son présent et optimiste quant à son avenir. Il fut de tous les combats contre les régimes dictatoriaux, fustigea l'Apartheid en Afrique du Sud. « *L'Afrique des Etats-nations*, écrivait-il, *sera un jour bouleversée et remplacée par l'Afrique des peuples* ».

L'immense savoir qu'Yves Person entretenait et renouvelait sans cesse s'étendait dans de multiples directions. Il en est sorti des dizaines d'ouvrages et d'articles au nombre desquels nous retiendrons quelques-uns à titre indicatif (pour en savoir plus, se référer aux *Cahiers*, *Histoire* 3, 1983, Hommage à Yves Person).

- *Samori, une révolution dyula*, IFAN-Dakar, 1968-1975, 3 vol.
- 1965, « L'aventure de Porekere et le drame de Wāïma/Structures et relations sociales en pays Bisa (Burkina Faso) », Paris, Mouton, EHSS, *Cahiers des Etudes Africaines*, 18.
- « L'Empire du Ghana (VIIIe - XIe S). Ancien Etat de l'Ouest africain », *Encyclopedia Universalis*.
- « Réflexions sur Marx et le socialisme africain », *Ethiopiennes*, numéro spécial, Nov. 1976.

Dans la Revue *Politique Africaine*, dont Yves Person fut un fidèle contributeur, on lira divers articles d'analyse et de réflexion sur l'histoire du « Temps présent » et la dynamique sociopolitique des peuples africains.

Suret-Canale, Jean. Géographe de formation, il a fait œuvre utile dans l'essor de l'historiographie africaine, contribuant, loin des clichés de la légende coloniale, à une mise au point synthétique, objective et attachante du passé de l'Afrique noire. Dès avant la Seconde Guerre mondiale, Suret-Canale prit contact avec les problèmes coloniaux, au Dahomey d'abord, puis en Indochine. Après les années de Résistance et son succès au concours d'agrégation, il fut attiré par les pays d'outre-mer et prit un poste au Lycée de Dakar, avec pour ambition de préparer une thèse sur les paysans du Sénégal. Marxiste invétéré, Suret-Canale n'envisageait pas de dichotomie entre la recherche scientifique et l'engagement politique. Il prit une part active au mouvement syndical et fut expulsé *manu militari* du Sénégal, après trois ans de séjour.

Revenu en France, Suret-Canale a maintenu le contact avec l'Afrique. S'il n'a pas pu poursuivre ses recherches sur le terrain, il a rassemblé une riche et abondante documentation sur l'histoire, la sociologie et l'économie de divers territoires africains. Les circonstances vont le conduire de nouveau en Afrique. Il fut le seul Français à se joindre au groupe des intellectuels africains venus au secours de la Guinée, au lendemain de l'indépendance. Il exerça successivement les fonctions de proviseur du lycée de Donka, de directeur de l'Institut national de recherches et de directeur de l'École Normale Supérieure de Kindia. Il mit à profit ses différentes fonctions pour donner une orientation nouvelle à l'historiographie, dans un contexte de « nationalisme militant ».

Mais de nouveau l'administration française l'a contraint en 1963 à quitter la Guinée. Suret-Canale n'en continuera pas moins ses activités de recherches dans le domaine de l'histoire, avec un positionnement résolument critique et engagé.

Au nombre des multiples ouvrages et articles publiés par Suret-Canal, on retiendra :

- 1961, *Histoire de l'Afrique occidentale*, Paris, Présence Africaine (en collaboration avec Djibril Tamsir Niane).
- 1964, *Afrique noire occidentale et centrale*, tome II : l'ère coloniale, Paris, Editions Sociales.
- 1968, *Afrique noire occidentale et centrale, géographie, civilisations, histoire*, Paris, Editions Sociales (3^e éd. revue et remise à jour).
- 1974, *Histoire de l'Afrique occidentale et centrale : de la colonisation aux indépendances, 1945-1960*, Paris, Editions Sociales.
- « La Guinée dans le système colonial », *Présence Africaine*, Nouvelle série, XXIV, déc. 1959-janvier 1960, pp. 45-52.

Zeltner, Jean-Claude. Né à Amiens en 1921, il appartient à la congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Après des études d'ethnologie à Lyon, où il eut pour maître André Leroi-Gourham, puis d'arabe au Liban, il arriva en Afrique en 1948 et se passionna pour l'histoire. Hôte des Arabes de la région du Lac Tchad pendant quinze ans, il résida ensuite à Abéché, puis à Fort-Lamy, aujourd'hui N'Djamena. Il enseigna l'histoire à l'Université du Tchad quand éclata la guerre civile en mars 1980. Dans un contexte de grave crise politique et de suspicion, Zeltner, par son statut d'expatrié, bénéficia d'une certaine immunité qui lui permit de conduire des recherches fructueuses. Sa parfaite maîtrise de l'arabe et aussi de l'anglais lui fut profitable. Sa contribution à l'historiographie du bassin du lac Tchad est remarquable. Son œuvre fut enrichie et complétée plus tard par les travaux de Dierk Lange. Au nombre de ses principales publications, on retiendra :

- 1953, « Notes sur l'histoire du Nord-Cameroun », *Etudes Camerounaises*, nos 35-36.
- « Histoire des Sultans de Maroua, Chronique du Modibbo Bakari », *Abbia*, Yaoundé, septembre 1963, pp. 77-92.

- 1970, « Histoire des Arabes sur les rives du lac Tchad », *Annales de l'Université d'Abidjan*, série F 2-2, pp. 112-179.
- 1971, « Le May Idris Alaoma et les Kotoko », *Revue camerounaise d'histoire*, I, Yaoundé, pp. 36-40.
- « L'histoire de Rabeah », *Tchad et Culture*, n°95, juin 1976, pp. 17-21.
- « Les généalogies arabes du Soudan central, Gedenkschrift Gustav Nachtigal, 1874-1974 », *Übersee Museum*, Bremen, 1977, pp. 228-247.
- 1977, *Les Arabes dans la région du lac Tchad*, CEL, Sarh, Tchad.
- « Histoire du Kanem », *Tchad et Culture*, n°s 96-97-98-99-100, novembre 1976 à mars 1977.
- « En 1578, il y a 400 ans, l'Imam Ahmad Ibn Furtu écrivait son livre sur le Kanem », *Tchad et Culture*, n°112, novembre 1978, pp. 24-26.
- « Une lettre d'Al Kanemi, roi du Bornou (1824). Présentation et traduction », *Tchad et Culture*, n°106, janvier 1978.
- 1980, Janvier, *Pages d'histoire du Kanem, pays tchadien*, Paris, L'Harmattan.
- 2002, *Les pays du Tchad et la montée des périls 1795-1850*, Paris, L'Harmattan (réédition).

10

Anthologie

L'édition de recueils de textes a considérablement amélioré la didactique de l'histoire, répondant ainsi à deux nécessités fondamentales : la conviction que l'histoire ne consiste pas seulement en une énumération des faits, mais aussi et surtout à leur explication et interprétation ; la nécessité de compléter le cours magistral par un contact plus concret, plus précis avec les réalités historiques, par des textes et documents susceptibles de fournir aux étudiants matière à information et à réflexion. Tel est l'argumentaire qui m'a déterminé à inclure une anthologie pour compléter divers aspects examinés dans ce manuel d'historiographie.

Compiler une anthologie relativement brève, de cette nature, induit des problèmes embarrassants de sélection. Ce ne fut pas facile et on ne sera jamais à l'abri de toute critique. Il faudrait peut-être y revenir, pour bien faire, dans une publication plus exhaustive, ou sous forme de complément à cet ouvrage. Quoi qu'il en soit, une anthologie est un choix et la latitude est donnée à chacun de composer son bouquet, en fonction de problématiques et de critères rigoureusement définis.

Mon choix a porté sur des extraits d'ouvrages et d'articles de revues susceptibles non seulement d'illustrer la richesse et la diversité de la production historique, mais aussi de fournir de base à une meilleure connaissance des problèmes soulevés par l'historiographie de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.¹ En cela, ma perspective est avant tout pédagogique : témoigner et instruire, à l'aide de quelques « pages brillantes », morceaux choisis dignes d'intérêt dont les auteurs ont marqué, de leur influence, l'historiographie.

J'ai opté pour des textes relativement courts, parfois tronqués, afin d'en fournir le plus grand nombre possible ; avec, somme toute, un souci de cohérence, pour donner sens aux extraits. Qu'il soit par ailleurs bien entendu qu'il s'agit d'une anthologie construite autour d'un ensemble de thèmes précis et limités ; il fallait en effet oser une classification, sous peine de fournir un banal inventaire d'œuvres et de noms, sans corrélation ou vision globale. Ainsi, une série de textes ont été intégrés au chapitre III,

pour compléter et éclairer trois grands thèmes, sujets à controverse : l'origine nègre de la civilisation égyptienne, la traite négrière et les résistances à la conquête et à la domination coloniales. Pour le reste, les thèmes fédérateurs et transversaux suivants ont été retenus : Histoire politique – Histoire économique et sociale – Frontières et intégration régionale – Histoire militaire – Réflexions sur l'histoire.

La classification se pliera également aux exigences de la chronologie, autour de trois grandes périodes : pré-coloniale, coloniale et post-coloniale.

Les textes présentés dans cette anthologie, par leur richesse et leur diversité, se prêtent à souhait à l'explication et au commentaire de documents auxquels sont confrontés les étudiants en Licence et en Master. Ils trouveront, à la fin, une orientation méthodologique où j'ai recensé les principales techniques requises pour cet exercice apte à accroître leur capacité de réflexion et d'analyse critique.

Histoire politique

L'émergence du royaume Ashanti

Par Adu Boahen (traduit de l'anglais)

L'émergence des Asante était due à cinq facteurs majeurs. Le premier facteur était la naissance de petits Etats akan et des cités-Etats non loin de Koumassi. Le second facteur était la conquête et l'oppression de ces Etats par Denkyira. Le troisième fut la montée du commerce atlantique. Le quatrième facteur fut le sentiment génial propagé par un lignage du clan Oyoko qui s'installa dans la région. Le cinquième et dernier est le rôle joué par les trois premiers dirigeants des Asante...

L'émergence de plusieurs Etats et royaumes dans cette petite région était due au fait que ce fut une zone carrefour entre les deux grandes routes commerciales du Soudan occidental, de Tombouctou, de Jenne...

La région était le grand centre de l'or et des noix de kola. Elle abritait les deux principaux sièges du commerce Nord-Sud. C'était, bien sûr, avec pour intention de contrôler ce commerce que cette vague des Akan, venus du Nord, s'était installée en ces lieux. C'était ces mêmes Etats qui s'étaient constitués en centre de l'empire asante. Leur implantation était évidemment d'une importance cruciale dans l'émergence de cet empire.

Le second facteur qui a favorisé la conversion de ces Etats en empire fut non seulement leur conquête par Denkyira, mais aussi les différentes lois tyranniques qui les régissaient, ce dont témoignent unanimement les traditions orales de la majorité de ces Etats. Les sources écrites fiables prouvent qu'ils étaient tous convertis en Etats tributaires entre 1650 et 1660. Celles-ci révèlent que Denkyira exerçait la tyrannie dans ces

territoires assujettis. Ce que souligne Bosman : « Elevé par sa grande richesse et par son pouvoir, Denkyira devint très arrogant, au point de regarder d'autres Nègres avec condescendance, les prenant pour des esclaves ». Les Denkyira étaient non seulement des tyrans envers les territoires assujettis, mais ils les empêchaient d'accéder directement à la côte. Pour des raisons politiques et économiques, les Etats asante tout comme ceux des tribus Assin et Wassa que les Denkyira avaient conquis entre 1680 et 1698 développaient, d'après Bosman, « une haine commune » envers Denkyira. Ceux-ci étaient tous prêts et anxieux de se libérer du joug si et seulement si, ils pouvaient obtenir le leadership. C'était certainement ce que les membres du clan Oyka, venus du Sud vers les années 1660 et 1670, avaient prévu.

Le troisième facteur ayant contribué à l'hégémonie asante était l'émergence de la traite atlantique. Elle affecta la situation de deux manières. La première fut la nouvelle forme de traite qui s'était développée et la seconde fut l'introduction des armes à feu. Selon la nouvelle méthode de traite, les peuples de l'intérieur ne pouvaient directement commercer avec les Européens. Ils devaient satisfaire leurs besoins à travers l'intermédiaire des peuples côtiers qui avaient implanté les marchés internes comme Abonse dans l'est et Manso à l'ouest. Naturellement, ces Etats internes s'étaient opposés et c'est sûrement pour cette raison que Akwamu et Denkyira dans l'Est et l'Ouest ont respectivement rejoint la côte. Les Etats Amanse et Sekyrai prévoyaient aussi le jour où ils auront un accès direct aux comptoirs et aux résidences de la côte. Un vœu qui s'est réalisé au XVIII^e et au début du XIX^e siècle.

La traite atlantique prévoyait non seulement cette incitation, mais aussi les moyens de sa réalisation avec les armes à feu qu'elle a introduites. Il est évident, à partir des sources écrites, que les armes à feu n'étaient pas importées en grande quantité jusqu'en 1650. Vers la fin du XIX^e siècle, les fusils étaient les produits les plus sollicités en Gold Coast. L'introduction des armes à feu a naturellement eu des effets révolutionnaires sur les guerres et *ipso facto* sur l'univers politique ainsi que sur l'émergence des empires. L'un des effets paradoxaux liés à l'introduction des armes à feu est que ce n'était ni les Etats qui les achetaient en premier, ni les Etats côtiers transformés en empires, encore moins ceux de l'intérieur. Ceci était initialement dû à l'interférence des nations européennes dans les affaires internes des Etats côtiers. Bien qu'étant hors de la portée des puissances européennes, les Etats de l'intérieur se développaient. N'eût été l'introduction des armes à feu, les Asante n'auraient point bâti un tel grand empire en si peu de temps.

Adu Boahen, 2000, *Yaa Asante-waa and the Yaa Asante waa war of 1900 : military leader or symbolic Head*, Ghana Studies, 3, pp. 11-135.

Le Royaume du Waalo

Par Boubakar Barry

L'histoire du Waalo de 1658 à 1859 constitue un cas intéressant de l'évolution interne d'un royaume africain de la côte en relation avec le commerce atlantique et le commerce transsaharien.

En effet, le Waalo et les royaumes voisins de la Sénégambie ont connu, à partir de la fondation du comptoir de Saint-Louis, une évolution interne liée aux fluctuations de commerce atlantique en compétition avec l'ancien circuit du commerce transsaharien. Le commerce atlantique, en favorisant la dislocation du Dyolof et la naissance des aristocraties militaires du Waalo et du Kadyoor, fut dominé pendant toute la deuxième moitié du XVII^e siècle par le commerce des esclaves. La défaite du marabout Nàsir Al-Din, vers 1677, quelques années après la fondation du comptoir de Saint-Louis, marqua le triomphe du commerce atlantique sur l'ancien circuit transsaharien. Mais l'attrait des marchandises européennes favorisa en contrepartie les dissensions internes pour la conquête du pouvoir.

Ainsi, la guerre qui opposa Bër Tyaaka à Yêrim Mbanyik à la fin du XVII^e siècle fut à l'origine de la pression des Maures trarzas qui, en s'intégrant avec profit par la vente de leur gomme dans le circuit du commerce atlantique, vont à partir du XVIII^e siècle peser sur les destins du Waalo-Waalo. Le Waalo, redevenu zone secondaire du commerce des esclaves au profit du Galam, ne sera plus que le grenier à mil, la source de ravitaillement en vivres de toutes sortes pour le commerce de Saint-Louis. Le Brak devint un simple portier du commerce français dans le Fleuve [...] En entretenant la guerre entre les petites aristocraties militaires, le commerce de Saint-Louis empêcha par tous les moyens la formation de grands ensembles politiques capables de modifier les rapports commerciaux. C'est ainsi qu'à la mort de Latir Fal Sukaabé à la fois Damel du Kadyoor et Tegne du Bawol vers 1719, Brüe, qui avait souffert de la trop grande puissance de ce roi, avait défini les grandes lignes de cette politique de division qui allait prévaloir jusqu'au XIX^e siècle. « Surtout il faut empêcher que ces deux couronnes ne soient jamais sur une même tête. La Compagnie en a ressenti les effets pendant le règne de Latir Fal Soucabé, elle ne doit rien négliger pour maintenir ces peuples dans la liberté qu'ils ont toujours eue d'avoir des rois séparés afin que conservant l'équilibre entre ces petits princes, elle soit toujours en état de leur donner la loi, de les empêcher de ne rien innover ni sur leurs coutumes, ni le tarif des marchandises, ni le prix des vivres, ni la liberté de faire de l'eau et du bois sur leurs terres ». Ainsi, le commerce de Saint-Louis imposa sa loi aux Etats de la Sénégambie, soit par le paiement des coutumes à l'aristocratie au pouvoir, soit par la force des armes. Dans ce contexte de

guerres perpétuelles, la traite négrière, qui fut secondaire dans cette partie de l'Afrique, n'en eut pas moins des conséquences directes et indirectes désastreuses. Les guerres intestines de l'aristocratie pour se procurer les marchandises européennes engendrèrent l'anarchie et l'insécurité défavorables à tout travail productif. En 1674, à la suite de la guerre des marabouts, en 1754 pendant la guerre civile au Kadyoor et en 1775 avec l'invasion maure, tous ces pays connurent une famine généralisée, au point que les hommes se vendaient eux-mêmes pour échapper à la faim. Ainsi, à part l'introduction de certaines plantes tropicales des Indes et des Amériques, aucun progrès technique ne vint compenser les pertes au détriment des forces productives que subit le Waalo. L'économie conserva son caractère autarcique et l'absence d'échanges commerciaux à grande échelle contribua à maintenir l'immobilisme de la société. Le commerce atlantique n'ayant libéré aucune force productive, donne plutôt naissance à une aristocratie militaire, soutenue par les guerriers tyeddo qui vivaient de pillage. L'islam, qui devait triompher au Waalo seulement après la conquête coloniale au XIXe siècle, constitua alors, pour les classes défavorisées, l'idéologie qui devait les libérer de l'aristocratie dépendante du commerce atlantique. Ainsi, le commerce atlantique constitua, par ses effets, un frein à tout progrès sur la côte et, par conséquent, sur le continent.

Le royaume du Waalo : le Sénégal avant la conquête, Paris, Maspéro, 1972, pp. 317, 318, 319.

Islam et société : la révolution omarienne

Par Madina Ly-Tall

Né dans une période de crise, le mouvement umarien s'affirmait une réponse à l'incapacité des pouvoirs traditionnels à satisfaire les exigences de liberté et de justice de leur base sociale et un refuge face à la dilution de la foi dans tout le Sudan occidental. Dans son propre pays, le règne des jaagorde (prince sans culture), la pression croissante de la colonie de Saint-Louis à l'ouest, celle des Masasi à l'est, avaient considérablement affaibli l'islam. Ailleurs, au Fuuta Jallon comme dans les pays hausa, l'exercice du pouvoir dans un environnement hostile avait quelque peu corrompu les idéaux islamiques. Partout, la rigueur dans les principes avait fait place à un certain réalisme politique, légitimité par la vieille kadriyya.

Tout renouveau passait par une rupture d'avec celle-ci. En s'affiliant, dans les années 1820, à la jeune confrérie tijane, Umar Futiyya trahissait déjà sa volonté de rupture avec les ordres établis. Le pèlerinage aux lieux saints de l'islam acheva de le conforter dans ce dessein, tandis que l'expérience vécue des pouvoirs musulmans au Bornou, à Sokoto, au Masina et au Fuuta Jallo lui indiquait les errements à éviter.

Dans cette longue gestation, Jegunko fut une halte décisive, celle de la réflexion, de la maturation. C'est à Jegunko qu'il finit de mettre en place les éléments structurants de cette spiritualité nouvelle, débouchant sur un modèle de jihad qui, tout en intégrant ceux qui l'avaient précédé, les dépassait. Porteur d'une vaste culture islamique, Saïku Umar parvint à articuler autour de sa personne, dans une réalité confrérique nouvelle, ascétisme et action, fuite du monde et vocation séculière. En conciliant ces deux termes opposés – a priori – et en joignant à l'engagement démocratique une exigence de justice sociale, de rigueur, un appel à l'approfondissement de la foi par une relation interactive profonde avec le Shaykh et par un savoir islamique étendu, il affirmait une vocation universelle qui devait assurer à la Tijaniyya rénovée par ses soins autant les suffrages des déshérités que ceux des musulmans sincères.

En effet, dès lors que le Shaykh Ahmad Tijani est le sceau des saints, la Tijaniyya se pose comme aboutissement de la foi islamique, réconciliation de toutes ses pratiques. Comme telle, elle doit élargir sa qualité confrérique d'une vocation universelle propre à accueillir quiconque satisfait aux conditions requises.

Jegunko fut le lieu des premières expériences, alors que s'affirmaient les traits pédagogiques du prêche de Saïku Umar au travers des « Rimah », qui devaient clore le long chapitre de la gestation. Le premier combat auquel Saïku Umar conviait ses disciples était l'effort sur soi ou grand jihad, celui contre les éléments rebelles que chacun recèle en soi, afin de sauver son âme et de la vouer à Dieu dans un culte sincère.

Jegunko, et plus tard, Dingiray furent les lieux de formation d'une communauté musulmane forte, ébauche de la société nouvelle à l'enfantement de laquelle le marabout conviait les musulmans de son époque.

Face à un projet mûri par tant de réflexion, les pouvoirs traditionnels, de Tamba à Nioro, n'offraient pas de réplique satisfaisante. Dans cet espace géographique éclaté par plus de deux siècles de traite des esclaves, par les rivalités autour des redevances payées par les traitants français, par une surexploitation des moins nantis par une classe dirigeante qui avait fait de la guerre et des pillages de ses sujets sa vocation essentielle, les fondements traditionnels du pouvoir, bases du contrat social, n'étaient plus respectés. Aussi la masse des déshérités fut-elle facilement réceptive au nouvel ordre social que lui proposait le marabout toorodo.

L'islam était, pour ces populations qui pliaient sous l'arbitraire des chefs traditionnels, porteur d'un grand humanisme. Il leur apportait l'idée de l'égalité devant la loi. Les succès rapides enregistrés par le mouvement umarien sont imputables autant à son programme social, sagement diffusé par une armée de disciples fervents, qu'à son action militaire. De

Tamba à Nioro, le Shaykh a joué à la fois de la persuasion et de la violence, même si celle-ci a laissé des empreintes plus fortes.

Le Fuuta Toro, son pays natal, fut tout naturellement son terrain privilégié de prédication et ses appels en faveur d'un ordre social nouveau furent particulièrement entendus de la masse des paysans déshérités ; ils lui valurent, par contre, l'hostilité de certains dirigeants qui participaient d'une exploitation plus qu'ils ne dirigeaient les populations dans la voie de l'islam.

*Un islam militant en Afrique de l'Ouest au XIXe siècle :
la Tijaniyya de Saïku Umar Futiya, Paris, l'Harmattan,
1991, pp. 385, 386.*

Intronisation et prérogatives du *Mansa-ba* (roi) du Gabou

Par Djibril Tamsir Niane

L'intronisation a lieu dans la forêt sacrée de Kansala. La veille du couronnement, l'élu prend un bain rituel purificateur dans la forêt sacrée de Kansala et il passe la nuit dans la même chambre qu'une femme du clan des cordonniers ; le plus vieux *nianthio* de Kansala fait asseoir le roi sur un tapis de peau de lion, la face tournée vers l'est. Il est vêtu d'une tenue de combat qui consiste en un pantalon bouffant qui s'arrête en dessous du genou, d'une chemise sans manches ouverte sur les flancs. Par-dessus cet ensemble, il porte un large boubou, ses cheveux sont tressés en deux tresses qui descendent le long des tempes. Le doyen pose sur le chef du *mansa-ba* le bonnet royal ou *nafo*, large coiffure jaune ressemblant à un bonnet phrygien. Aussitôt, les tambours royaux se mettent à résonner ; les jeunes *nianthio* prennent le *mansa-ba* et le font asseoir sur la pierre sacrée, gros bloc cubique au pied duquel le tapis a été étendu. Alors la foule envahit la forêt et entoure le roi couronné qui doit faire ses « déclarations » ou « prophéties ». Son griot personnel, assis au pied de la pierre, l'apostrophe ; il énumère la liste des rois qui se sont assis sur cette pierre. Il commence par l'éloge du père fondateur, Tiramaghan, narre l'histoire des villes et provinces qu'il a créées, des lois qu'il a instituées. Il raconte la genèse de la *nianthioya*, l'histoire de Balaba Tinki-da, la femme mystérieuse, et des trois filles de génies ou *nianthio* ; un chœur de griottes l'accompagne, soutenu par un ensemble de *kora*. La musique fait son effet et le *mansa-ba* entre en transes, tremble de tout son corps ; l'esclave porteur de lance qui donne la lance d'argent, sur laquelle il prend appui. La musique s'arrête, alors le roi, en proie au génie qui secoue son corps, fait ses déclarations, *dali*, ou « prophéties ». Il prédit les principaux événements qui marqueront son règne ; le griot répercute la parole du roi. C'est le moment le plus grave du couronnement.

Ses paroles sont répétées et mémorisées par la foule. Dès cet instant, on ne prononce plus le nom du roi sans le faire précéder du titre de *mama* (« patriarche »). Il est devenu le père du peuple, celui qui sait, celui qui protège et trace la voie. Le cortège s'ordonne, le roi marche en tête, sa lance d'argent à la main, et fait son entrée dans sa ville ; la foule est silencieuse, on n'entend que la voix du griot déclamant l'éloge de Tiramaghan [...].

Devant l'autel, le grand prêtre sacrifie le taureau pendant que résonnent les tambours royaux, le *mansa-ba* ayant pris place sur le tapis royal de peau de lion, entouré de ses neveux et de jeunes *nianthio* de la capitale. Le griot fait taire les tambours et le roi pose la question à ses neveux :

- « L'hivernage a-t-il été pluvieux ? Avez-vous fait bonne récolte ?
- Oui, *mama*, il a bien plu, les cultures ont bien donné et nous avons fait bonne récolte ».

À l'origine, comme la plupart des rois animistes, le *mansa-ba* est un roi faiseur de pluie. Il a pouvoir sur les éléments de la nature. Si l'année est mauvaise, le roi ne fait pas son apparition, le prêtre seul préside la fête de la moisson. Si cela se répète, une grave décision peut intervenir : tuer le roi, car il est jugé avoir une mauvaise étoile. Mais on connaît peu de cas de mise à mort du roi ; généralement c'est la destitution par coup d'Etat, fomenté secrètement par les *nianthio*.

Histoire de Manding de l'Ouest : le royaume du Gabou, Paris, Editions Karthala, 1989, pp. 68 -70.

Pouvoir et autorité dans le Fuuta Toro

Par Omar Kane

Le pouvoir royal fort et respecté fait bon ménage avec les autonomies locales. Dans tous les cas, aucun pouvoir n'est absolu ni totalitaire. L'autorité du chef est tempérée à tous les échelons par le rôle et le prestige des notables qui sont toujours associés à l'exercice du pouvoir, à l'administration de la justice, à la conduite de la guerre, au partage du butin et des revenus ordinaires ou extraordinaires.

Ce partage du pouvoir entre la famille royale et les branches cousines ne spolie pas pour autant les anciens maîtres du pays : Fulbe Wodaabe et Ururbe coexistent dans le Yirilaabe, le Laaw et le Tooro avec les sayboobe dont ils partagent le statut et les privilèges. Les puissantes familles sebbe sont confirmées dans leurs prérogatives parce qu'elles continuent à être l'ossature des forces armées de l'Empire *deeniya Kke* [...]. Ils font partie de l'assemblée des notables qui a son mot à dire sur tous les grands problèmes de la nation, en particulier sur la guerre et la paix et sur la succession au trône [...]. Le *satigi* avait la haute main sur tous les différends

qui intervenaient entre les grands du royaume. Les litiges soumis au tribunal du satigi étaient jugés par les Sebbe WuraKkoobe. Les notables réglèrent les conflits entre les populations placées sous leur autorité à condition de respecter les règles de l'équité. Les revenus étaient équitablement partagés entre le pouvoir central et les chefs des provinces : redevances sur les récoltes, sur le bétail, amendes à l'occasion des procès. La décentralisation était réelle et répondait aux aspirations des populations. L'œuvre de Koli sanctionne donc une ancienne pratique administrative, consolidée après la liquidation du régime de laam tarmess par les grands du Fuuta vers 1456. Chaque farba, chaque ardo, chaque joom ou satigi règle au mieux les conflits intérieurs à la communauté, au leñol et au hinnde qu'il dirige. Il le fait toujours grâce aux notables locaux, chefs de familles ou des kinnde (sing. : hinnde).

L'administration royale tourne autour de la personne du satigi qui est entouré d'une espèce de gouvernement formé des dignitaires de la cour.

Dans le cadre traditionnel du nomadisme pastoral, le silatigi est le chef religieux, le maître, initié aux secrets pastoraux, qui décide de la transhumance, du lieu de campement, des sacrifices propitiatoires, des guerres et des alliances. Il préside le conseil des anciens dont il est le doyen, ou mawdo.

Le satigi deeniya Kke est un chef militaire toujours sur le pied de guerre. Il décide de la guerre et de la paix en accord avec les notables qui sont tenus de se présenter avec leurs contingents lorsque le satigi décide d'entrer en campagne. Selon le P. Baltasar Barreira, il dispose d'une importante cavalerie ; il élève lui-même des chevaux sur ses terres et en reçoit des royaumes tributaires. Il donne des chevaux aux dignitaires de son entourage. Selon A. Alvares d'Almada, « à cause du nombre de chevaux que ce grand Pullo possède et de ceux qui sont sans cesse à sa cour, le roi ne demeure jamais plus de trois jours au même endroit, mais surtout parcourt continuellement son royaume à la recherche de foin et d'eau ».

La mobilité caractérise donc le satigi du Fuuta. La capitale a été établie à Tumbere Jiinge par Koli après la conquête définitive du Fuuta, laissant à son frère Labba Godo comme résidence principale. Godo a fini par être une capitale religieuse. Certains satigi ont changé de capitales, mais la plupart des nouvelles capitales sont situées dans la plaine du Fori. C'est ainsi que Siree Sawa Laamu avait pour capitale de saison sèche Guumel, à l'emplacement du Seydi Mahdi actuel, Gelaajo Jeegi avait pris Jowol pour résidence ; Bumusa a fondé Galle entre Jowol et Doondu, KoKko et surtout Sule Njaay se sont fixés à Jannjooli et à Horkaãere.

Le satigi nomme personnellement les chefs de villages et les chefs des provinces qui lui doivent des redevances périodiques (à l'occasion des investitures, des fêtes, ou des déplacements). Le satigi tranche les conflits

entre les chefs de villages ou de provinces voisins. Il essaie de le faire à l'amiable. Mais lorsque toute conciliation devient impossible, il se déplace avec toute sa suite et devient hôte des différents adversaires. Pendant tout son séjour, il est à la charge de son hôte. Lorsqu'il fait ses adieux, le village ou la province est ruinée pendant des années. En guise d'impôts, les chefs des provinces percevaient sur les terrains de culture de leurs administrés des redevances en mil ou en bétail qu'ils devaient verser au satigi qui leur en ristournait une partie. Les amendes versées au satigi étaient partiellement ristournées aux chefs qui les avaient infligées.

A ces revenus ordinaires s'ajoutait le kubbal, c'est-à-dire les taxes que payaient les Européens pour traverser le pays en direction du Gajaaga et pour faire du commerce à l'intérieur du Fuuta. Payées en marchandises, ces taxes ont fini par créer de nouveaux besoins chez les satigi et accentuer leur dépendance à l'égard du commerce atlantique à partir de la fin du XVIIe siècle.

Kane, Oumar, 2004, *La première hégémonie peule : le Fuuta Toro de Koli Tengella à Almaami Abdul*, Paris, Karthala, pp. 205, 206, 207.

L'Etat-nation et l'Afrique

Par Yves Person

En Afrique comme ailleurs, la décolonisation, phénomène surtout politique, qui a dominé le troisième quart du XXe siècle, a consisté dans l'extension à l'ensemble de l'humanité d'un type d'organisation globale qui se définit comme Etat-nation, et qui prétend en outre, au nom de la souveraineté, être le cadre d'un marché.

Malgré certaines apparences, et des diversités importantes d'un cas à l'autre, il faut souligner d'emblée qu'il n'y a là, en aucun cas, un retour à une situation antérieure. La coupure profonde dans l'histoire de ces peuples a été la colonisation, alors qu'il y a une continuité évidente entre la structure mise en place par l'ancienne métropole et l'Etat contemporain qui se dit indépendant ; que la rupture entre la société pré-coloniale et l'actuelle n'ait pas été totale, au niveau de la culture et de la convivialité, contrairement à ce qu'affirmait le colonisateur en prétendant qu'il apportait la lumière là où il n'y avait rien, cela n'est pas moins certain.

Mais cela veut dire que les sociétés actuelles se trouvent dans un rapport ambigu, voire schizophrène, par rapport aux Etats qui prétendent parler en leur nom, alors qu'ils ne font, pour l'essentiel, que prolonger les structures coloniales, y compris des variations significatives selon que le modèle européen a été français, britannique ou portugais.

On sait que leur cadre territorial, d'emblée, est arbitraire, car le découpage colonial, fait avec moins d'ignorance qu'on ne l'a dit, a été mené du moins avec un mépris total des intérêts et des sentiments des intéressés, sans respecter la logique européenne, alors que celles de l'Afrique ont été tracées de l'extérieur, selon des raisonnements parfaitement étrangers. Or, ce sont les frontières sacrées qu'invoquent les nouveaux Etats à prétentions nationales. Dans ce cadre arbitraire, l'objectif principal du colonisateur a été le développement de la production et non des relations entre hommes, si bien que les convivialités et les cultures ont généralement été ignorées. Il faut cependant marquer de fortes nuances entre le cas français et le cas britannique.

Pour être clair, il convient donc d'affirmer au départ, avec force, que l'Etat-nation est un phénomène historique unique, né dans l'Europe occidentale du XVIII^e siècle, après deux ou trois siècles d'incubation pour le meilleur ou pour le pire, la colonisation l'a étendu au monde entier, mais il n'est pas issu d'une évolution naturelle des autres cultures et tout paraît démentir l'idée d'un évolutionnisme unilinéaire selon laquelle ces autres sociétés auraient dû de tout façon en passer par là. En outre, la logique veut que cette réalité historique ne soit pas éternelle et, comme l'histoire s'accélère, on peut douter qu'elle possède un long avenir. Elle paraît, dès à présent, incompatible avec l'état du monde et ses problèmes.

Article reproduit avec l'aimable autorisation de *Le Mois en Afrique*.
« Hommage à Yves Person », *Cahiers du CRA* N°3, 1982-1983.

Histoire économique et sociale

Cités marchandes de l'Afrique de l'Ouest au Moyen-Âge

Par Raymond Mauny

Les fonctions commerciales de Ghana étaient peut-être encore plus importantes, bien qu'El-Bekri ne le mentionne pas. La ville des musulmans était en fait un immense marché par lequel transitait, jusqu'en 1240, la majeure partie du commerce extérieur de l'Afrique occidentale. Nous en connaissons d'ailleurs, par l'archéologie, les grandes lignes : au centre de la ville était le marché principal, et les boutiques s'alignaient le long des principales artères. Mais, comme à Diénné ou Tombouctou, les tractations les plus importantes devaient avoir lieu dans les demeures particulières : les maisons fouillées, choisies au hasard dans la ville, montrent toute une disposition faite pour l'entrepôt des marchandises plutôt que pour l'habitation : murs aveugles, enfilades de pièces, recoins à silos. L'appartement des maîtres devait se trouver à l'étage, plus aéré.

C'est à Ghana que les marchands venus du Maghreb semblent avoir fixé leur lieu de séjour, dans un climat qui leur était propice, en attendant que leurs caravanes soient allées avec leurs marchandises jusqu'au pays de l'or et en aient apporté le précieux métal. Certains poussaient même au sud de Ghana jusqu'aux régions aurifères.

Après la destruction de Ghana, Oualata hérita de ses fonctions commerciales, comme nous le savons, entre autres, par Al-Maqqari et V. Fernandes (1938, p. 85). Ibn Battouta, qui y passa, ne semble pas avoir été frappé par l'activité de la ville (1922, IV, p. 385-390).

Léon l'Africain, tout en faisant d'Oualata le point de départ d'un itinéraire de marchands aboutissant au Caire, nous apprend que, depuis l'époque de Soni Ali (1464-1492), les marchands ont abandonné Oualata pour Tombouctou et Gao, abandon qui dut s'accroître encore lorsque l'exploitation du sel passa, au XVI^e siècle, de Toghaza à Taoudeni, dépendance commerciale d'Araouane et de Tombouctou.

Tombouctou, dont la vocation marchande date du XII^e siècle, mais qui prit son essor véritable au XIV^e siècle avec la domination mandingue, fut, après la chute de Ghana et l'éclipse d'Oualata, la véritable métropole commerciale du Soudan. Elle devait sa fortune au fait qu'elle constituait, à la lisière du Sahara, l'entrepôt rêvé, au point de rupture de charge des caravanes du désert et des pirogues de Dienné. Comme pour les centres précédents, ce n'est pas tant l'activité du marché proprement dit qui faisait la richesse de la ville que les transactions commerciales qui avaient lieu au domicile des marchands.

Léon l'Africain, qui passa à Tombouctou vers 1510, note que « les boutiques des artisans, des marchands et surtout des tisserands des toiles de coton sont nombreuses » (1956, p. 467) et la réputation de la ville était déjà parvenue aux oreilles des Européens découvreurs de la côte. Sa prospérité dura jusqu'au début du XVII^e siècle. Plus à l'est, Gao et sa voisine méridionale Koukia, toutes deux sur le Niger, ainsi que Tademekka (Es-Souk) dans l'Adrar des Iforas, étaient moins bien situées, le pays touareg étant assez peu favorable au passage des caravanes à certaines époques.

El-Bekri note l'importance de Tademekka, provenant forcément de son commerce, et de Gao (1913, p. 339 et 342), résidence royale et ville de négociants arabes au débouché du Tilemsi. Idrisi note la considération dont jouissaient les commerçants de Gao (1866, p. 13).

Ibn Battouta, qui passa un mois à Gao, vante la richesse et l'abondance des vivres qu'on y trouve ; par contre il passe Tademekka sous silence. Cette ville dut cependant conserver son importance pendant tout le Moyen-Âge : son nom d'Es-Souk traduit bien la place que devait y tenir le commerce.

C'était une des principales étapes de la route entre l'Égypte et le Mali, empire dont la ville a dépendu quelque temps : Ibn Khaldoun y cite le passage, en 1353, d'une caravane de 12 000 chameaux chargés allant au Mali.

Tableau géographique de l'Ouest Africain au Moyen-Âge,
Publications de l'IFAN, 197, pp. 384-385.

Le problème de l'or dans le Soudan occidental

Par Abdoulaye Bathily

Il n'est pas possible de dater l'origine de la production de l'or au Gajaaga. Nous avons suggéré que le métal jaune était extrait dans la Falemme et le Bambuxu depuis la plus haute Antiquité.

L'or qui fit la célébrité du Ghana auprès des géographes arabes ne venait pas, comme on le sait, du Wagadu lato *sensu* mais du Haut-Sénégal. C'est par cliché littéraire que certains chroniqueurs ont pu écrire que l'or poussait comme des carottes au Ghana ! De même, c'est par symbolisme que les traditions relatives au Wagadu affirment que les wago recueillaient l'or après chaque pluie jusqu'au meurtre du biida qui mit fin à la prospérité de l'empire soninke. Ce dernier fut uniquement un entrepôt du trafic de l'or entre le Haut-Sénégal et le monde transsaharien. La richesse du Ghana-Wagadu en or provenait du rôle d'intermédiaire que le pays joua dans les échanges entre le Soudan, d'une part, le Sahara et les pays de la Méditerranée, d'autre part.

La configuration du Haut-Sénégal, marquée par de multiples cours d'eau, qui étaient beaucoup plus importants au « Moyen-Âge » qu'aujourd'hui, a pu donner aux informateurs des chroniqueurs l'impression que la région productrice d'or qui s'étendait sur le cours moyen et supérieur de la Falemme et le massif de Tambawura était une île. L'argumentation développée par Susan Mc Intosh dans un article récent et qui propose l'identification de « l'île d'or » des géographes arabes avec le delta central du Niger manque cependant de pertinence. En contradiction avec ce qu'elle veut démontrer, c'est-à-dire l'importance de ce delta central du Niger dans le commerce de l'or, elle aboutit en fait à montrer le rôle de l'or du Bambuxu-Galam dans la « diaspora commerciale » des Soninke et le rôle capital du Haut-Sénégal dans la production et la circulation de l'or au Soudan occidental.

Un géographe comme Al-Idrisi, dont les données sont par ailleurs très incertaines, nous a laissé une excellente description des techniques d'orpaillage dans la vallée de la Falemme. Cette description correspond de façon remarquable avec les observations de nombreux explorateurs européens et les constatations que nous-même avons pu faire sur le terrain dans la même vallée et au Bambuxu.

Si, à l'époque moderne, l'exploitation de l'or est limitée à la Haute-Falemme et au Bambuxu, à une époque plus ancienne l'orpaillage alluvionnaire était pratiqué dans toute la vallée de la Falemme. L'abandon de la Moyenne et Basse-Falemme, entre Kidira et l'embouchure, résultait de l'accroissement de l'insécurité à partir du XVIII^e siècle et sans doute aussi des modifications dans la morphologie du cours de la rivière ou des changements dans la nature des dépôts alluviaux.

En tout cas, la part de l'or alluvionnaire a dû être de tout temps, dans l'ensemble, inférieure à celle de l'or de filon dans la production globale du Bambuxu-Galam. Car l'exploitation des filons en profondeur constitue une technique ancienne dans la région. Elle était conduite toute l'année sans interruption. Les mineurs creusaient des galeries de dimensions très variables dans le massif. Certaines de ces galeries pouvaient atteindre une dizaine de mètres de profondeur. Les techniques et instruments de production ne semblent pas avoir évolué de façon qualitative dans l'histoire, tout au moins depuis l'apparition des outils en fer. L'utilisation intensive de la main-d'œuvre fut probablement le principal moyen d'accroissement de la production.

L'organisation du travail était marquée par la division sexuelle. Les hommes creusaient le sol et concassaient les gravillons tandis que les femmes procédaient au lavage de la terre pour en extraire le métal. L'exploitation des filons posait beaucoup plus de problèmes, dont celui de l'eau et celui de la sécurité. Dans certaines zones du massif du Tambawura, en saison sèche, il fallait souvent faire plusieurs kilomètres pour atteindre la Falemme ou trouver une source d'eau pour laver la terre aurifère. De nombreuses rivières et marigots se desséchaient en saison sèche. En pays malinke, c'étaient les femmes qui devaient faire la corvée d'eau. Des entrepreneurs jula plus aisés faisaient venir l'eau dans des outres que l'on chargeait sur des ânes. Mais le danger de la trypanosomiase, présente au Bambuxu et dans la Haute-Falemme, empêcha la généralisation de cette pratique.

A cause des appétits qu'il excitait, l'orpaillage fut de tout temps une entreprise dangereuse. Les exploitants de l'or alluvionnaire, en particulier, étaient souvent victimes de raids de la part de groupes de guerriers. C'est pourquoi chaque placer était sous la protection d'une fraction donnée de l'aristocratie qui recevait en contrepartie un tribut.

En plus du guerrier, un autre « sociétaire » du placer était le *jabalalon* (en malinke), sorte de thaumaturge chargé de présider aux rites propitiatoires. L'or était associé à toute une série de croyances. Il était considéré comme appartenant à des génies malfaisants qui étaient censés vivre dans les entrailles de la terre. Le rôle du *jabalalon* consistait à les conjurer. Quiconque venait chercher de l'or dans un placer devait y paraître

en toute humilité. Il fallait éviter de s'y rendre avec ses beaux habits pour ne pas narguer les génies « qui sont plus riches que les humains ». Dès que la compagnie arrivait, tout le monde se déshabillait en ne gardant que le strict nécessaire. Tous ceux qui devaient travailler ensemble, hommes et femmes, mangeaient un repas rituel que le *jabalalon* bénissait. C'est après seulement qu'on donnait le premier coup de pioche.

Les portes de l'or, le royaume de Galam, Paris, l'Harmattan, 1989, pp. 172-175.

Deux métropoles commerciales : Tombouctou et Kano

Par Adu Boahen (traduit de l'anglais)

Le quatrième et dernier point important concernant les routes caravanières était les termini médiévaux : Tombouctou pour la route occidentale, Kano pour le Soudan, Kukawa pour la Garamantia, Wara et Abeche pour la route Orientale. Tous avaient un point en commun : les caravanes en provenance du nord les franchissaient difficilement. Dans ces centres, les marchandises venant de Barbarie étaient déchargées et les produits soudanais étaient chargés pour le retour. La vente des marchandises au nord variait de centre en centre. Dans certains centres, très peu de vente en détail était effectuée. Les importations du nord étaient rapidement transportées en masse vers d'autres points puis au sud où elles étaient vendues. D'autres termini n'étaient pas seulement des entrepôts, mais ils servaient également de marchés où la plupart des produits étaient détaillés. Les termini marquaient la fin du trafic en provenance du nord et le début de celui-ci pour le sud. Ils formèrent ainsi un lien très important dans la chaîne commerciale et culturelle qui reliait les Berbères aux régions forestières plus abondamment peuplées de l'Extrême-Sud.

Tombouctou était le plus typique des entrepôts. Au regard de l'anarchie chronique et de la rivalité entre les Peuls et les Touareg au sujet de la domination de la ville, il est évident de constater que très peu de commerce en détail pouvait s'y développer. En effet, les Peuls, fanatiques selon Barth, chassaient les païens mandingue et bambara « qui exerçaient presque tous le commerce avec les pays du sud du Niger ». Caillé décrivait le marché de Tombouctou comme 'un désert', en comparaison avec celui de Jenne. Dubois pense que dans la décennie 1900, il était uniquement fréquenté par les femmes avec de petits paniers, de petitesalebasses et de petites nattes, vendant de petites choses insignifiantes : des épices rouges, vertes, blanches et noires et des légumes pour une petite somme de cauris ...

Un exemple classique de marché associé à l'entrepôt (comme celui de terminus) était Kano. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, Katsina était le principal terminus de la route du Soudan et même un centre commercial

plus important que Kano. Mais le Jihad de 1804, suivi de la guérilla entre le Goberawa et les Peuls qui venaient de façon intermittente tout au long du siècle, chassa tous les commerçants étrangers vers Kano. L'essor de Kano fut rapide puisque, au moment de la visite de Clapperton en 1824, Kano profitait de sa position comme centre commercial du pays haoussa qui était sien lorsque Barth le visita en 1851. Une comparaison des descriptions des marchés par Barth et Clapperton montre que la fortune de cette ville était diamétralement opposée à celle de Tombouctou et Kastina. Clapperton estimait la population de Kano à environ 30 000 et 40 000. Barth l'évaluait à 30 000, mais ajoutait qu'elle doublait chaque année pendant la saison caravanière entre janvier et avril. Une comparaison de celle-ci avec la population de Tombouctou que Barth estimait à 10 000 montre combien de fois Kano était important ...

Mais ce qui distinguait davantage Kano des autres termini était le fait qu'en plus d'être à la fois un marché et un entrepôt, c'était un grand centre industriel. La principale fabrication était les vêtements en coton qui étaient tissés avec des matériaux locaux et du coton ordinairement teint en couleur bleue. Il était confectionné en de différents modèles : robes ou chemises, des étoffes oblongues de couleur noire ou bleue destinées aux femmes *Zenne*. Ces types de vêtements étaient ainsi distribués dans toute l'Afrique. Les habits fabriqués à Kano étaient exportés au nord à Muzuk, au Ghana à Tripoli et au Maroc, à Tombouctou, à Sansanding, voire à Arguim à l'ouest, dans tout le Bornou, l'Adamaoua et à Nupe, et même à Lagos au sud. D'après Barth, environ 300 chameaux transportant des vêtements de Kano étaient annuellement conduits à Tombouctou.

Britain the Sahara and Western Sudan, 1788-1861,
Clarendon Press, 1981.

Commerce et politique dans le Golfe de Guinée

Par K. O. Dike (traduit de l'anglais)

Nous avons montré que de 1481 à 1807, la traite avec l'extérieur n'a pas altéré l'univers politique de l'Afrique de l'Ouest. Les territoires guinéens demeuraient sous l'autorité locale et l'Européen s'occupait exclusivement de la traite. Il y avait évidemment des transformations locales dans ces pratiques et le degré d'abstinence des politiciens africains différenciait d'une région de traite à une autre. Dans les zones résidentielles comme la Gold Coast, les occupations européennes situées près des territoires africains étaient inévitablement impliquées dans les politiques locales. Les pratiques coloniales de Freetown, de la Sénégambie, du Royaume du Kongo, de l'Angola et autres faisaient exception de la loi générale. Mais la politique d'assujettissement appliquée dans la traite au XVIIe siècle avait

une origine plus récente dans plusieurs régions d'Afrique de l'Ouest qu'elle ne l'a été dans le passé. Avec l'abolition de la traite, des changements radicaux dans la sphère économique se forgeaient, entraînant des mutations énormes dans le domaine politique et social. Le système politique, vieux de 400 années et bâti sur la traite, déclinait graduellement, et dès 1880 il s'écroula.

Cette révolution était due à plusieurs facteurs : politiques, économiques, stratégiques, et humanitaires avec des répercussions mondiales ; quoique s'opérant en majeure partie en Amérique et en Europe, elle entraîna des conséquences considérables sur le commerce ouest africain. L'abolition de la traite négrière et les forces économiques, politiques et militaires qui ont favorisé son extinction étaient moins connues. Les répercussions de ces multiples mouvements très souvent ressentis en Afrique de l'Ouest contemporaine s'opéraient dans l'économie. A la fin du XVIII^e siècle, une ère industrielle succédait à l'époque mercantile. En Angleterre où la révolution industrielle était grandiose, la traite négrière, qui avait nourri l'économie mercantile, était anéantie par les progrès technologiques et la production industrielle. L'abolition de la traite des esclaves était alors une conséquence des changements majeurs opérés dans le domaine du mercantilisme au profit de la révolution industrielle...

Considérons un aspect des mutations économiques s'opérant en Grande Bretagne à l'époque de l'abolition. Vers la fin du XVIII^e siècle, la métropole Liverpool, reposant sur la traite des esclaves, avait adopté une nouvelle rubrique : le commerce du coton avec l'Amérique. Les inventions liées à l'industrie du coton se multipliaient très rapidement. Les navigateurs britanniques devaient trouver l'emploi ailleurs, étant donné que le commerce du coton commençait à dévaloriser la traite britannique. La mutation était graduelle, mais c'était ce changement croissant de l'économie qui avait réduit la traite des esclaves à une faible proportion, et stimulé les abolitionnistes à s'attaquer à son succès. Sur un autre plan, n'ussent été les idées spirituelles et inspiratrices des humanitaires comme Wilberforce et Clarkson, l'esclavage et la traite des esclaves auraient persisté (comme éventuellement d'autres systèmes) après avoir fait leurs preuves...

L'histoire du Delta et celle du Niger est ainsi, dans les années 1880-85, celle de l'une des grandes routes de l'impérialisme en Afrique de l'Ouest ; comme le célèbre Congo, le Niger attirait les grandes puissances telles que la Grande Bretagne, la France et l'Allemagne. Pour apprécier son importance comme moyen de transport et route principale du commerce, il est nécessaire de s'intéresser à ce territoire et à ses hommes.

Trade and Politics in the Niger Delta 1830-1885: An Introduction to the Economic and Political History of Nigeria, Oxford, 1956.

Cités marchandes au nord de la Côte d'Ivoire au XIXe siècle

Par Pierre Kipré

A la fin du XIXe siècle, Kong, Bouna et Bondoukou sont, du point de vue économique et surtout sous l'angle commercial, des étapes nécessaires dans ce que J. L. Boutillier appelle le « système de réseaux » du Centre, Ouest africain ; entre les « ports du Sahara sur le Niger » et le Sahel, d'une part, les ports du Golfe du Bénin, de l'autre, elles constituent des points où, dans la zone de contact forêt-savane, de fructueux échanges peuvent être opérés ; ce sont de très importants gîtes d'étapes, ce qui n'est pas en contradiction avec le rôle de centre d'échanges. Ces centres sont relativement anciens. Chacune de ces cités est fondée dans un contexte historique différent même si, depuis longtemps, on retrouve toujours un même groupe ethnique et social, des Dyula. Par ailleurs, leur croissance et leur place dans le contexte économique de l'Ouest africain ne sont pas inséparables des événements politiques qui rythment parfois le cours de l'histoire de leurs habitants jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Kong existe probablement depuis le début du XVIIe siècle, datation provisoire que devront confirmer les fouilles archéologiques en cours. L'agglomération primitive s'est développée sur un fonds de population Tiéfo et a acquis, probablement dès le XVIIe siècle, une croissance plus rapide que les autres villages Tiéfo : la présence active de Dyula dans le bassin aurifère de la Volta Noire dès le XVIe siècle.

L'installation de Mandé sur la lisière de la forêt kolatière vers la fin de ce siècle, dans le Ouorodougou et le Koyara jusqu'au vieux Boron, peut expliquer que le pays Tiéfo se trouve dans une zone privilégiée pour des liaisons Nord-Sud, entre les différents domaines d'implantation dyula ; Kong et Bobo-Dioulasso seront plus tard les deux principales étapes de ces liaisons.

Au début du XVIIIe siècle, des membres du clan Ouattara, des Dyula venus de Bamako, s'installent ici et imposent leur autorité politique aux habitants de la cité. Les conquêtes successives permettent à Kong d'être au centre d'un empire qui s'étend loin en pays Sénoufo-Tagwana ; comme pour prolonger son emprise, le clan Ouattara contrôle Bobo-Dioulasso qui est la capitale d'un royaume de même origine, le Gwiriko. L'empire de Kong à son apogée à la fin du XVIIIe siècle est comparable à celui de la Venise des XIVe siècle – XVIe siècles. Les révoltes de peuples assujettis, des guerres malheureuses ont affaibli l'empire et restreint ses limites au XIXe siècle. Toutefois, à la veille de l'invasion samorienne, la ville n'a rien perdu de son éclat, de sa puissance politique et de son poids économique dans l'Ouest africain.

Bondoukou apparaît au cœur du pays Koulango. Les origines de cette cité font encore l'objet de controverses, le problème essentiel étant ici le rôle capital et décisif des Dyula dans la fondation, sinon le développement,

de l'agglomération, dans la création et l'essor de Bégho, sa devancière. Sans trancher sur le fond du débat, il nous semble que, si la fondation de Bondoukou remonte aux XVe – XVIe siècles, c'est au XVIIe siècle que cette agglomération « sort de l'anonymat » : les conflits qui déchirent la communauté de Bégho, les compétitions entre clans Dyula pour le contrôle des routes de l'or, enfin les profonds bouleversements qui s'opèrent après 1650 dans le monde Akan situé au sud de Bégho expliquent que la tendance à s'installer à Bondoukou plutôt qu'à Bégho s'accroît plus nettement au cours de ce siècle. A notre avis, c'est progressivement que des clans dyula (des Bamba, des Kamagaté, des Diabagaté, Timité, etc.) et des Numu se sont établis dans une région où le peuplement Lorhon, Gbin et Boroko est déjà probablement avancé ; c'est en même temps une région de passage en direction des îlots dyula de l'ouest, notamment dans le Dyammala. Avec le déclin définitif de Bégho à la fin du XVIIe – début XVIIIe siècle, le mouvement s'accroît ; certains groupes dyula vont jusqu'à Kong. L'élément le plus décisif pour l'avenir de Bondoukou est la conquête de la région par des populations Akan, les Brong (ou Abron).

Les villes de Côte d'Ivoire 1893-1940, Les Nouvelles Editions Africaines, Abidjan-Dakar-Lomé, 1985, pp. 61, 62, 63.

Les professionnels du commerce

Par Léonard Harding

La problématique du fait marchand est restée prisonnière d'un schéma classique, fondé sur un paradigme dominant, à savoir les commerçants en tant qu'élite historiquement constituée. Le modèle reste à l'image de l'histoire de l'Europe. Une élite marchande, qui s'est constituée en « groupe de véto » entre le XIe et le XIIIe siècle, s'assure l'hégémonie économique à partir du XVe siècle en se constituant en une bourgeoisie marchande qui se lance à la conquête des mers à partir du XVe siècle, jetant ainsi les bases du capitalisme mondial.

La problématique dominante, en particulier celle de Samir Amin, induit une vision *a contrario*, un contre-modèle de cette bourgeoisie marchande européenne ayant réussi. Elle se fonde ainsi sur l'hypothèse qui prend pour réalité historique (la constitution des commerçants en groupe autonome) ce qui ne semble être qu'une velléité en Afrique occidentale. Le modèle des « 100 patriciens de la ville » a fonctionné abusivement, chaque fois qu'on désigne un groupe de marchands avec le vocable de bourgeoisie commerçante sans interroger leur degré d'autonomie, leur potentiel capitaliste, leur esprit d'entreprise, leur place dans le processus de production et de distribution des biens et leur capacité à se maintenir et à se reproduire socialement par le réinvestissement d'un capital propre et l'influence politique.

Le modèle a aussi fonctionné abusivement chaque fois que, dans l'étude d'un cas particulier, on se transforme en véritable thuriféraire, prompt à « construire » une douteuse carrière de magnat du négoce africain.

Il convient d'opérer un renversement de perspective en interrogeant les formations sociales africaines, pour repenser la trajectoire des agents du commerce non plus sous le rapport de leur élimination/marginalisation par les assauts du capital étranger, mais voir leur dynamique propre, leur insertion au mode de génération et de distribution du surplus.

Ce parti pris méthodologique, qui laisse une grande part à l'empirisme, se justifie surtout par sa valeur heuristique. Il s'agit de repérer sur un terrain historique un groupe social, de décrire son évolution et ses contours et non de construire un sujet historique à partir d'un modèle théorique, fût-il des plus pertinents. C'est le gage qu'il faut payer pour au moins sortir des sentiers battus et peut-être renouveler la problématique.

Qui était ce commerçant africain ? Le Dioula, le marchand caravanier mature, le marchand ambulante oulof circulant au gré des marchés périodiques dans la période coloniale ?

Aucune de ces catégories ne peut rigoureusement parler être désignée sous le vocable de commerçant qui, du reste, n'a pas d'équivalent dans les langues locales.

Était-ce le vendeur spécialisé d'un produit ? Le marchand ambulante qui s'est sédentarisé en boutiquier ? Le traitant ou le sous-traitant qui reçoit des crédits marchandises auprès des grandes maisons coloniales d'import-export ou le simple agent qui opère pour le compte de ces dites maisons ?

Il semble que l'ouverture de l'Atlantique et la reconversion économique qui a suivi la suppression de la traite ont accéléré la dynamique sociologique qui a abouti à ce fait majeur. Le fait marchand cesse d'être l'affaire d'ethnies spécialisées (maures ou dioula mandingues). La profession s'élargit et intègre des paysans libres, et des esclaves libérés, notamment dans les villes comptoirs de la côte – les professionnels du marché se distinguent des princes et guerriers. Le créneau occupé est la liaison entre les comptoirs de la côte et le marché de l'intérieur. De par l'origine, l'intégration à l'aire culturelle, des hommes libres noirs ou métis se posent en intermédiaires, obligés entre les deux réseaux séculaires que sont le système Atlantique et le réseau intérieur.

Dans quelle mesure des Africains ont-ils pu tirer profit de ce système et de leur statut d'intermédiaire ? Ont-ils pu se constituer en groupe homogène cimenté par un intérêt commun ? Ont-ils su constituer un capital propre susceptible d'être réinvesti ? Comment, sous ce rapport, caractériser les marchands de gomme qui, en 1878, adressaient une lettre de protestation au Gouverneur du Sénégal Brière de l'Isle contre la concurrence jugée déloyale des négociants ?

Il convient de faire une typologie des professionnels du commerce pour pouvoir repérer les contours de chaque groupe.

Dans la période coloniale, les catégories de groupe marchand semblent présenter des contours assez distincts. En interrogeant par exemple les documents et témoignages datant de la seconde moitié du XIXe siècle, on peut esquisser la typologie suivante :

- Le négociant : c'est celui qui fait le grand commerce avec une maison de France ou avec sa propre maison en France. Il a la haute main sur le commerce extérieur. Il s'agit essentiellement du commerce bordelais d'import-export.
- Le commerçant : affaire de moindre importance, capital propre, autonomie par rapport aux maisons coloniales d'import-export, avec lesquelles il est en concurrence.
- Le traitant libre : les marchandises appartiennent en propre au traitant qui les a achetées ou fait venir directement de France à son compte.
- Le traitant débiteur : les marchandises sont prises à crédit chez un ou plusieurs négociants qui en ont débité le traitant. Il est propriétaire des marchandises, mais reste débiteur auprès des négociants ou des commerçants.
- L'agent de commerce : les marchandises sont les propriétés du négociant qui les confie à un de ses agents, Noir ou Blanc, moyennant un salaire. Il est un employé des négociants.

Commerce et commerçants en Afrique de l'Ouest. Le Sénégal, Paris, L'Harmattan, 1992, pp. 60-61.

L'hégémonie fulbe à Yola : le système du *bero*

Par Martin Njeuma (traduit de l'anglais)

Les fondements du système du *bero*² proviendraient d'une coutume qui consiste à étendre l'hospitalité aux étrangers. A travers celle-ci, le *Jaura* ou l'*Ardo* faisait appel à un de ses sujets pour assurer l'hébergement d'un étranger durant son séjour au sein de la société. Toute communication entre l'étranger et l'*Ardo* n'était possible que grâce à l'intermédiaire de son hôte. Sous le règne du *Lamido* Lauwal, le système du *bero* devint très récurrent. Ce dernier nomma des personnes importantes à Yola pour gérer en permanence les affaires des districts. Très souvent, ces personnes étaient les conseillers des *Lamibé* ou les membres de la famille royale parce qu'elles avaient l'accès facile au *Lamido* et elles étaient libres de le contacter à tout moment sans aucune formalité. Le *Galadima* était responsable de Ngaoundéré, Chebowa, Tignère, Hamdala et Bè ; Le *Waziri* contrôlait Bindirn Mudi, Figuil, Golombe et Garoua ; le *Kaigama* s'occupait de

Maroua, Bogo, Mindif, Guider et des convives venant des autres petits districts voisins comme Madagali, Moda, etc. ; le *Sarkin Yaki* avait Rai sous sa responsabilité (durant le règne de Sanda, Rai fut attribué à son fils, *Yerima Iya*). Les Arabes choas, les Arabes en provenance de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, les hommes de Baghirmi et Wadai tout comme les Européens étaient directement mis sous la responsabilité d'Ardo Gamawa ou le « roi des Arabes », comme le désignaient certains Européens.

La fonction du *bero* offrait à Lauwal l'opportunité de placer ses frères et ses neveux à des postes de responsabilité. Hamidu, le plus dynamique de tous, malgré son investiture comme gouverneur de Hibango au sud-ouest de Yola, était consacré *bero* des importants districts de Chamba, de Tibati, de Banyo, de Kontcha et de Gashaka. A sa mort en 1872, ses frères Zubeiru et Bobo Hamadu assurèrent conjointement ses responsabilités. Mansuru était chargé des non Arabes de Bornou. Les districts couvrant un rayon de quinze mille mètres de la zone de Yola, à l'exemple de Girei, Namtari, Gurin, Joboliwo et Daware, étaient sous la responsabilité du *Lamido*. Leurs hommes devaient implicitement être introduits au *Lamido* par le *Galadima* ou le secrétaire du *Lamido*.

Les traits généraux de ce système semblent être une pratique commune avec tout le Soudan central. De part et d'autre, l'on note certaines dissemblances sur l'origine et les fonctions spécifiques. Entre les XVe et XVIe siècles, le *Mai* du Bornou exploita ce système pour gouverner la majorité des tribus non assimilées. Celles-ci étaient autorisées à maintenir leurs chefs d'origine, mais elles étaient représentées à la Cour du *Mai* par une délégation qu'elles avaient elles-mêmes choisie ou très souvent par un notable de la Cour responsable de leurs affaires et aussi probablement de la collecte de leurs impôts dont une partie lui était destinée. Ici comme dans le cas des *Adamfo* de la Cour des Asantehene de Koumassi au Ghana central, l'accent était mis sur la représentativité à la Cour, même si on peut dire que la nomination d'un *Adamfo* était plus soutenue par la Cour que par des pressions administratives. Toutefois, ce qui rapprochait mieux du système du *bero* et qui influença probablement sa formalisation au sein de l'administration de l'Adamaoua fut le système du « Kofa » des Haoussa-peuls, dans le Califat de Sokoto (Smith 1960:75-7 ; Johnston 129-129,175-176 ; Last 204). Les informations sur le fonctionnement du système du *Kofa* ne sont pas encore éditées. Mais lorsque l'on se réfère aux données éparses, on note que ce système apparaît être une ancienne tradition dont les origines remontent aux débuts de l'histoire haoussa. Sous les Peuls, l'on insistait surtout pour la supervision de l'administration des émirats ou du district d'un émirat.

Les responsabilités qu'offrait le système du *bero* étaient à la fois politiques et sociales. Sur le plan social, le *bero* offrait l'hospitalité à tout

homme s'identifiant comme habitant de son district. Si l'un d'eux avait un problème personnel, il en discutait avec le *bero* qui donnait son opinion. Si le problème était pertinent, ce dernier lui accordait une aide légale. De même, si le visiteur venait pour des études ou pour chercher du travail, il était logé avec le *bero* jusqu'à ce qu'il soit intégré. Les visiteurs en transit dans son district lui rendaient aussi visite. Celui-ci leur fournissait des informations importantes, il leur affectait des guides et leur délivrait des lettres de créance. Ce comportement était un argument suffisant pour convaincre le visiteur qui, de retour dans son district, se présentait comme un fidèle visiteur (*bona fide* visiteur) [...].

Sur le plan économique, la principale préoccupation du *bero* était le tribut et les présents provenant des districts et en destination de Yola. Il organisait leurs transferts en direction de Yola, soit en se rendant personnellement au district ou en envoyant des représentants. Pour des raisons de sécurité, les présents envoyés aux amis et parentés à Yola étaient uniquement sous le couvert du *bero*. Celui-ci agissait en agent de poste. Plusieurs personnes préféraient envoyer des colis importants par son intermédiaire parce que c'était un signe de garantie, et elles pouvaient aussi vérifier si le colis avait éventuellement atteint Yola. Comme personnalité de Yola, il connaissait les différents destinataires, et comme ceux-ci venaient très souvent pour le saluer, il maîtrisait probablement leurs mouvements et avait des informations sur leur présence ou non dans Yola. Outre les présents, certains revenus parvenaient à la population de Yola à travers leurs représentants dans l'administration. Lorsqu'une personnalité visitait Yola, surtout pendant le grand festival musulman, il emportait avec lui des présents destinés aux notables de Yola.

Njeuma, Martin Z., *Fulani Hegemony in Yola, Old Adamawa*, Yaoundé, CEPER.

Histoire militaire

La fortification des villes et des camps chez les Yoruba

Par Ade Ajayi (traduit de l'anglais)

Les considérations de défense jouèrent un rôle important dans la politique militaire des Yoruba. Probablement, les tout premiers établissements des Yoruba, au nord de la forêt, avaient généralement été au sommet des montagnes comme à celles des villes abandonnées de Erin et d'Iwawun, à quelques 10 000 mètres au sud et au nord-ouest de Iseyin. Plusieurs villes récentes, surtout celles fondées après l'attaque du Jihad peul, furent aussi ciblées en vue de repousser les éventuelles attaques. Ceci est illustré de façon frappante à Ibadan qui se développa à partir d'un camp militaire

occupant le sommet et le versant d'une chaîne de montagnes (rangée de colline). Il en est de même pour Abeokuta, construit au milieu des rochers et protégé à l'ouest par la rivière Ogun. La plupart des villes dans le sud étaient situées au sein d'une zone forestière, l'île ibo dont l'épaisse verdure maintenue à dessein était uniquement percée de sentiers étroits conduisant aux murailles. Chaque ville importante au XIX^e siècle semble avoir été entourée de murs presque toujours en terre et de fosses. Dans les villes plus anciennes, ces murs doivent avoir été construits pour la première fois longtemps (peut-être deux ou trois cent ans) avant l'arrivée des Peuls. Les défenses comportaient souvent à la fois une enceinte intérieure, entourée d'une grille, les agglomérations de la ville et un mur extérieur qui protégeait les champs et les sources d'eau supplémentaires. Elles procuraient aussi une première ligne de défense derrière laquelle l'armée et ses alliés pouvaient se former avant une attaque (comme ce fut le cas à Oshogbo en 1840). Les deux murs étaient généralement hauts de 100 yards de côté et reflétaient un concept de défense en profondeur, précédé de l'usage des armes à feu. Ce qui les différenciait des doubles murailles fermées des cités et châteaux qui prévalaient dans l'Antiquité, au Moyen-Âge européen et au Proche-Orient. La capitale à Old Oyo était entourée par des bois épais et un mur extérieur de 15m de circonférence. Il y avait, en plus, au moins un et probablement deux murs internes, avec des murs supplémentaires pour le renforcement des défenses (Willet). Ife Owu, Ilesha, Ketu, Ashogbo Ikirun, et New Oyo sont des exemples de villes protégées par une double muraille. A Erin, le mur intérieur, ou *odi Elerin*, encerclant la citadelle était exceptionnellement bâti avec de larges pierres. Il mesurait par endroits environ quatre mètres de hauteur. Ce mur intérieur localisé derrière la colline était entièrement en terre ; maintenant il a disparu. A Abeokuta et à Ibadan, il y avait un mur principal, bien que la croissance de la population nécessitât que l'on fasse une extension à Balogun, Ibikunle en 1858. A Kishi, Lander relevait qu'il y avait un double mur perforé de trous afin que les archers puissent tirer à travers.

Les murs étaient de deux types, soit larges et hauts, ou en talus. A Old Oyo et Owu, les murs intérieurs et extérieurs sont de type large et haut. Le mur extérieur du royaume d'Ijebou (*eredo*) est large et haut, alors que le mur intérieur autour de la cité d'Ijebou-Ode semble avoir été un garde-fou. Des exemples bien conservés de ces murs bas sont : New Oyo, Oshogbo, Ikirun Ijaye et, très probablement, ceux de plusieurs autres villes. A New Oyo, la distance entre les murs intérieurs et extérieurs (par endroits 100 yards) est inhabituellement petite. Le sanctuaire de couronnement de Shango à Koso est situé entre les deux murs, et un mur de séparation contigu encercle la citadelle sanctuaire de Igbo Shoro au nord-est....

6 mètres de hauteur ; l'épaisseur de cette muraille au sommet ne dépasse pas 0,45 mètre. Sur le pourtour du *tata*, il n'y a pas de tours, mais les grands saillants et les grands rentrants sont très bien disposés pour se flanquer. Le *tata* est en forme de crémaillère uniquement construite pour donner de la solidité en même temps pour se flanquer ».

En 1891-1892, d'importants travaux d'aménagement furent effectués pour renforcer cette première enceinte. A 3 ou 4 mètres en avant, un nouveau *tata*, épais d'un mètre à la base, formé de lits d'argile battue et de pierres alternées fut construit. L'intervalle entre les deux ouvrages fut comblé par du gravois ferrugineux, de la terre détrempeée et des pierres mélangées et battues. L'ensemble formait un certain nombre de grandes brisures qui se prêtaient bien au flanquement.

A l'intérieur de l'enceinte, Tyéba aménagea d'autres dispositifs de défense. Sikaso fut partagé par deux grands *tata* en travers, en trois parties bien distinctes ; chacun des *tata* était pourvu intérieurement et extérieurement d'un chemin de ronde et muni de créneaux ; en outre 11 *tata* particuliers, commandés par ses fils et ses chefs de colonne, pouvaient résister isolément.

Au sud-est de la ville, Tyéba construisit son dyônfutu qu'il entourait d'un *tata* aussi sérieux et de même construction que le *tata* extérieur ; de forme rectangulaire, il était long de 300 à 350 mètres et large de 180 à 200 mètres, entouré d'un double mur de 6 mètres de hauteur. Le dyônfutu était la demeure habituelle de Tyéba : le palais proprement dit, en pisé, avait deux étages et comprenait un grand nombre de pièces ; sa façade principale était décorée dans le style des architectes de Dyenné ; la terrasse était dominée par une massive tour d'angle ; l'ensemble offrait l'aspect d'un castel très fort.

C'est à la fin de l'année 1891, lors du passage du capitaine Péroz, que Tyéba fortifia le mamelon qui domine la ville ; il y construisit un réduit fortifié appelé « donjon » par les officiers de la colonne française : la bâtisse, énorme cube de 12 mètres de haut, était à un étage ; elle était surmontée d'une terrasse crénelée avec masques, embrasures et machicoulis. Un escalier massif en terre donnait accès au premier étage et à la terrasse du haut de laquelle on domine au loin tous les environs. Tout autour, fut aménagé un bois sacré où vivait le serpent protecteur du royaume. Le « donjon » était relié par une galerie souterraine, au dyônfutu distant de 250 mètres environ.

Pour protéger les abords de sa capitale et empêcher toute attaque directe, Tyéba fit construire, sur des points dominants, quatre *tata* extérieurs jouant le rôle de forts détachés.

Bah, T., 1985, *Architecture militaire et poliorcétique dans le Soudan occidental, XVIe-XIXe siècles*, Edition CLE/ACCT, pp. 174-176.

La bataille de Tondibi

Par Issoufou Dramani Zakari

Comme on peut le constater, les savants musulmans de Tombouctou n'ont, pour présenter la fin de l'empire sonrhaï, qu'une double explication. La première est fataliste : Dieu avait décidé que cette fin aurait lieu au moment prévu. La seconde est essentiellement sociologique : à la volonté divine, ils ont ajouté une explication de dimension humaine : la crise morale et religieuse. Cette concession à l'analyse historique était déjà louable de leur part, mais elle n'allait pas plus loin. Elle oubliait ou ignorait les données fondamentales qui étaient la crise économique et son corollaire, la crise politique. Or, toute condamnation d'Ishâq II est une manière d'acceptation des explications des Ta'rihs, ce qui est à la fois partiel et partial. La dégradation des mœurs sous le court règne d'Ishâq II (2 à 3 ans) n'était que le résultat d'une crise plus profonde qui minait toute la dynastie, malgré les pseudo-apogées qu'ont représentés les passages au pouvoir des Askyas Mohammed 1^{er} (1493-1528), Daoud 1^{er} (1549-1582) et el-Hadj II (1582-1586).

Or, on ne devait pas oublier que le court règne d'Ishâq II avait été marqué par la guerre civile, la sécheresse et les disettes, dans un pays qui se remettait à peine de la peste en 1582. A l'action pernicieuse de l'influent conseiller qu'était Alfa Boukar, il faudrait ajouter deux autres considérations : l'absence dans la dynastie des Askyas d'une véritable politique d'héritier présomptif qui, associé à l'exercice du pouvoir, apprendrait son métier de souverain. Cette politique était rendue inopérante à cause, peut-être, du grand nombre de prétendants à chaque succession. Mais il s'agit là d'une politique dynastique dont Ishâq II n'était nullement responsable. L'autre considération, c'est que la courroie de transmission ne passait plus – mais était-elle jamais passée ? – entre le gouvernement et les populations administrées. Ishâq II se présentait comme l'héritier d'un immense empire en crise. Les anciens peuples vaincus relevaient le défi de toutes parts et c'est ce qui explique que, malgré la menace marocaine, il ait cru devoir entreprendre deux expéditions à caractère ostensiblement religieux contre le Gourma en 1589-1590 et contre Kala en 1590-1591. Peut-être pensait-il qu'il fallait pacifier les régions turbulentes de l'empire avant de s'attaquer aux Marocains. Ce faisant, il était en accord avec la politique de ses prédécesseurs.

On a encore dit que le fait que l'armée sonrhaï n'ait pas été dotée d'armes à feu était « une négligence coupable de la part des souverains de Gao qui prétendaient être les vassaux du Sultan Ottoman, Mourad III ». Ce jugement nous paraît trop facile pour un historien qui isole le fait militaire d'un contexte historique plus complexe. Ne s'agirait-il pas là

d'un procès d'intention que l'on fait à Ishâq II ? Bien sûr, les flèches empoisonnées et les javelots ne pouvaient pas grand-chose contre les escopettes, les arquebuses marocaines. Mais aurait-on oublié que ces mêmes armes à feu ne réussirent pas à vaincre le Dendi résistant sous les ordres de l'Askya Noûh ? Bien sûr, le Bornou s'était utilement servi des armes à feu obtenues auprès des Turcs de Tripoli pour dominer les Etats du bassin du Tchad dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Mais le Bornou n'est pas le Sonrhâï dont la position géographique lui interdisait des contacts faciles avec le monde méditerranéen.

Enfin, lorsqu'on nous dit que « l'effondrement de la dynastie de Gao, avant d'être l'œuvre des troupes marocaines, fut essentiellement celle de l'incapacité d'Ishâq II dont les maladresses politiques avaient permis aux troupes de Moulaï Ahmed de traverser le désert et d'atteindre les bords du Niger, il nous semble encore une fois que c'est faire preuve d'une certaine « myopie » historique. La chute de l'empire sonrhâï trouve en réalité ses racines dans les dernières années du règne du fondateur de la dynastie, soit vers la fin du premier tiers du XVI^e siècle. Celui qui aurait pu et dû doter l'armée sonrhâïe d'armes à feu était plutôt l'Askya Daoud 1^{er} (1549-1582), qui bénéficiait du double avantage d'être « l'ami d'al-Mansûr » et son obligé, et le « vassal » du sultan Mourad III. En fait, lorsqu'on observe les choses de plus près, l'armée sonrhâïe sous les Askyas n'était – à quelques retouches près – autre que l'armée mise sur pied par Sonni Ali-le-Grand (1464-1492). Cette armée n'avait donc pas évolué et ce n'était pas un Ishâq II, au demeurant faible politique, qui y pouvait quoi que ce soit. Ayant hérité d'un empire en pleine désorganisation, il n'avait, en quelque sorte, fait qu'assurer et gérer une crise au cours des trois années de son règne, jusqu'à sa déposition le 8 octobre 1592. Ce court passage d'Ishâq II au pouvoir résume, à notre sens, les contradictions profondes de la dynastie des Askyas : contradictions souvent mal perçues par les historiens qui ont donné dans le mythe de la grandeur de cet empire que les réalités historiques devraient ramener à ses justes proportions.

L'Afrique noire dans les relations internationales au XVI^e siècle : analyse de la crise entre le Maroc et le Sonrhâï, Paris, Karthala, 1982, pp. 143-144.

Samori, stratège et homme d'Etat

Par Yves Person

L'un des problèmes essentiels de l'histoire africaine est justement celui de la naissance et la diffusion de l'idée d'Etat.

Samori nous fournit alors un point de comparaison utile, puisqu'il nous montre la naissance d'un empire chez un peuple qui avait perdu la pratique de la centralisation depuis des siècles. Nous n'oublierons pas, bien entendu,

que la société d'où sortit cette révolution était profondément différente du substrat des anciens empires qui se formèrent un millénaire plus tôt. Certaines traditions politiques du Mali restaient cependant vivantes dans le *kafu* animiste qui entretenait un islam minoritaire et spécialisé, parfaitement intégré à sa structure. Le commerce que nous aurons à considérer n'était plus guère orienté vers le nord, mais vers les comptoirs européens de la Côte et il nous faudra chercher si son expansion n'est pas le facteur décisif qui a ébranlé une société politique figée.

Le phénomène samorien n'a évidemment rien d'accidentel et notre héros avait eu des prédécesseurs qui lui servirent de maîtres et d'inspirateurs. Ces hommes seraient sans doute mieux connus si la carrière foudroyante du nouveau venu ne les avait pas entièrement éclipsés [...].

Ce soldat avait compris, sans avoir lu Clausewitz, que la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens et c'est pourquoi il avait mis sa technique au service du grand dessein que nous appelons la « Révolution dyula ».

La conscience d'une fin transcendante lui donna seule l'audace de mobiliser toutes les forces de l'empire et d'orienter l'artisanat et le commerce dans le cadre d'une politique cohérente. Et si la guerre allait devenir quand même une fin en soi, dans ses dernières années, ce sera l'effet de l'agression française et non de sa volonté.

Au-delà des contraintes de l'ancienne Afrique, avec ses communications interminables et ses transports difficiles, cette stratégie exprimait parfaitement la personnalité du souverain que les débuts de cette histoire ont clairement dessinée. Cet homme poursuivait avec constance les objectifs qu'il s'était fixés, mais il s'efforçait toujours d'y mettre le moindre prix. Il faisait donc l'impossible pour contourner les obstacles, les investir et saper leur résistance, si bien que le choc frontal, qui ne le faisait jamais reculer, ne se produisait qu'en dernière hypothèse.

Nous avons vu comment le jeune guerrier, sans ressources, ne manqua aucune occasion de s'élever, tout en se dérochant soigneusement devant des ennemis plus puissants. Il sut opposer ceux-ci entre eux, pesant alternativement d'un côté ou de l'autre, s'appuyant tantôt sur les musulmans, tantôt sur les animistes, investissant les centres de résistance comme Kankan, ou poussant les Sisé à disperser leurs forces des sources du Niger jusqu'aux frontières du Wasulu, tandis qu'il concentrait les siennes de façon à affronter chaque crise avec une supériorité écrasante. C'est ainsi qu'il élimina les Kaba et les Sisé pour demeurer seul en scène sur le Haut Niger après quoi, malgré les incartades de Kémé-Bréma, il parvint à réduire le Gbânkundo juste à temps pour être libre d'affronter les Blancs [...].

On a vu que l'Almami en tira aussitôt toutes les conséquences en traitant avec les Blancs et en cherchant à moderniser son armée. La guerre

de Sikasso est en grande partie le fruit de cette conjoncture, car le conquérant, s'il ne faisait pas sauter le verrou qui lui fermait les immensités de l'Est, risquait d'être pris en tenaille entre les Français et Tyéba. L'échec allait discréditer cette entreprise, mais elle paraissait offrir une issue possible et il ne faut pas y voir le signe d'un génie défaillant. Confronté à la menace française, Samori avait ainsi pris des risques et perdu, mais non sans avoir frôlé la victoire. On ne saurait lui reprocher son audace, car, si ce trait avait manqué à son caractère, il n'aurait pas tenu tête seize ans au colonisateur.

Quoi qu'il en soit, cet échec sanglant le mit à deux doigts de sa perte, mais il sut définir aussitôt les grandes lignes de la nouvelle politique qu'il allait suivre jusqu'au bout. Dans l'empire reconquis mais ruiné, il s'arma fébrilement tout en cherchant à retarder le conflit et à s'ouvrir d'éventuelles routes de retraite. Bien avant que l'agression d'Archinard ne l'ait mis au pied du mur, il se savait déjà incapable de résister sur place et avait décidé d'opposer, à l'avance de l'ennemi, une large zone déserte. Nous verrons que cette stratégie impitoyable de la terre brûlée, poursuivie durant trois ans, retardera considérablement les progrès français et permettra d'organiser l'exode vers l'Est. C'était cependant un aveu d'impuissance puisqu'elle allait vider de sa substance l'empire qu'il s'agissait de défendre, et qu'elle ne permettra pas de conserver le vieux terroir où la révolution dyula avait mûri et s'était affirmée. Malgré ses progrès techniques, son héroïsme incomparable et l'habileté de son chef, l'armée samorienne sera brisée par Humbert en 1892 et elle ne pourra se reconstituer qu'en se dérochant dans un mouvement de bascule dont l'habileté est d'ailleurs admirable.

Dans l'Est, Samori ne songera plus qu'à durer, mais son génie restait intact, comme il allait le prouver pendant l'hivernage de 1894, en écrasant les gens de Sikasso juste à temps pour concentrer toutes ses forces au Dyimini et y briser l'offensive de Monteil. A la fin de 1897, il saura encore diviser habilement Français et Britanniques qui le tenaient en tenailles. Il faudra la maladresse de ses subordonnés pour faire échouer à Bouna cette glorieuse combinaison.

Samori Touré, Une Révolution dyula, Publications de l'IFAN, 1975, Tome 1, pp. 5, 985, 986.

Les tirailleurs sénégalais dans la Première Guerre mondiale

Par Marc Michel

A la fin de 1914, les fronts se stabilisèrent en Europe, la perspective d'une reprise d'offensive au printemps posa la question des effectifs. Interrogé par Etienne Clémentel au nom de la Commission du Budget de la Chambre, Millerand fit état, en janvier 1915, de mesures envisagées :

appel général de la classe 1892 ; « nivellement » entre armes, « nivellement » entre régions surtout. En mars, le dépôt du projet de loi Dalbiez participait du même esprit de « chasse aux embusqués » et de justice. Il n'était pas encore question d'un nivellement de l'effort des colonies et de celui de la métropole, mais un terrain favorable à une telle proposition se préparait ainsi : « il n'est pas admissible, dit-on bientôt à la Commission de l'Armée de la Chambre en se référant à l'Algérie, qu'alors que nous envoyons sur le front des hommes de 47 ans, on n'ait pas su s'imposer une loi de recrutement analogue à celle d'une colonie que nous possédons depuis 80 ans ».

On avait aussi besoin d'hommes. A vrai dire, l'EMA. ne paraissait pas encore trop inquiet au début de 1915. Certes, la Commission de l'Armée avait insisté, dès février, pour que des renforts de quatre à cinq cent mille hommes « soient organisés sans délai » et le 1^{er} Bureau de l'EMA. en mars avait estimé nécessaire de « mobiliser » les dépôts pour en sortir 10 à 15 divisions « d'ici novembre ». On ne s'alarmait pourtant pas encore ; les classes 1915 et 1916 paraissaient suffire à alimenter les réserves. Fin mai, la situation avait changé ; les coups de boutoir des Allemands risquaient de déséquilibrer les forces en présence. Selon Joffre, la France qui entretenait 2.200.000 hommes sur le front nord nord-est était « à la limite de ses possibilités ». Puis ce furent les échecs des offensives répétées en Artois, en Champagne, aux Dardanelles, enfin l'organisation de l'Armée d'Orient ; l'incorporation des « récupérés » à l'intérieur et des vieilles classes ne pouvait être que des palliatifs ; dès la fin de 1915, on craignit un déficit de 365 000 hommes au printemps prochain. Pour l'état-major et Joffre, la « solution de la question » était « entre les mains de l'Angleterre » et dans l'appel de la classe 1917 ; pour Mangin et ses amis, elle était surtout dans le concours de l'empire.

L'appel à l'empire, la Commission de l'Armée de la Chambre y avait songé dès le printemps 1915 et c'est à ce moment que Mangin, général de brigade à la 5^e DI, multiplia les efforts pour réaliser les projets qu'il n'avait pu faire aboutir avant la guerre. N'espérant guère d'appui de la part des bureaux militaires et des Colonies, il recourut au levier politique. En juin, son porte-parole attitré en la matière, Alfred Guignard, rédigea trois notes pour les commissions parlementaires. Après avoir expliqué que la valeur militaire des Noirs était « indiscutable » et que celle des Jaunes était « peu discutable », il assurait que de nouveaux et vastes recrutements dans les colonies, surtout en AOF, n'étaient « en dernière analyse » qu'une question de dédommagements monétaires à distribuer aux vieillards qui, selon lui, s'étaient montrés les principaux adversaires de l'enrôlement des jeunes gens. A la fin de juillet, profitant d'une permission, Mangin rencontra Clemenceau, principal membre de la Commission de l'Armée du Sénat,

puis, quelques jours plus tard, Millerand lui-même. Dans la note qu'il lui laissa, Mangin affirmait que les Antilles pouvaient fournir 40 000 hommes, Madagascar 60 000 hommes et l'Indochine au moins 120 000 hommes ; quant à l'A.O.F., on pouvait y compter sur « 300 000 hommes en quelques semaines, chiffre qui n'a rien d'exagéré pour une population de 13 à 14 millions d'habitants ». Ainsi, la France pouvait tirer plus de 500 000 soldats de son réservoir colonial, non compris l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, autant que les deux classes métropolitaines de 1916 et 1917 ; elle pouvait aussi se doter d'une véritable armée de choc ; elle pouvait enfin accroître son autonomie militaire vis-à-vis des Britanniques.

Sans s'attacher aux détails, ce n'était guère son tempérament, Mangin proposa quelque temps plus tard une répartition complètement différente des contingents coloniaux ; il « oublia » les Antilles, réduisit celui de Madagascar à 30 000 hommes et celui des « Sénégalais Soudanais » à 150 000 hommes, mais augmenta celui de l'Indochine (en y adjoignant des Chinois !) à 150 000 hommes et ajouta un contingent de 150 000 musulmans d'Afrique du Nord ; il aboutissait toujours à plus de 500 000 hommes. En fait, seul le principe d'un recrutement colonial l'intéressait et non sa répartition.

Cet apport énorme ne pourrait être utilisé avant le printemps 1916, lui fit-on observer ; il supposait aussi un exceptionnel effort d'instruction et d'encadrement en officiers. Mangin n'en fut pas troublé et proposa de trouver des solutions du côté de l'Armée d'Afrique, une fois de plus sa cible : 93 000 hommes et 2 000 officiers en Algérie, 83 000 hommes au Maroc, « c'est un scandale », écrivait-il en septembre. La solution, qu'il exposa à Paul Doumer en novembre, était donc dans un « dégagement » d'une partie au moins de ces effectifs pour encadrer les nouvelles formations indigènes ; il suffirait de « battre le rappel » des coloniaux servant dans l'armée métropolitaine et de récupérer des cadres dans les dépôts de l'armée coloniale ou même dans les unités opérant au Cameroun.

Mangin obtint le concours sans réserve de deux députés, officiers de son état-major en 1915, Maurice Bernard, député du Doubs, et Pierre Massé, député de l'Hérault. Tous deux, élus en 1914 et membres de la Commission de l'Armée, se chargèrent avec Pierre Ajam, déjà acquis aux idées de Mangin, de déposer une proposition de loi « sur le recrutement d'une Armée indigène » le 16 septembre 1915.

L'Appel à l'Afrique, Contribution et réalités à l'effort de guerre en AOF 1914-1919. Publication de la Sorbonne, 1982.

Réflexions sur l'histoire

On conviendra, avec Albert Soboul, que l'histoire se modifie à chaque génération d'historiens ; que c'est sous le poids des expériences vécues et de l'histoire réelle que s'écrit l'histoire (Lefebvre 1978:7). En d'autres termes, la conception de l'histoire, les moyens dont elle dispose, la méthode qu'elle s'assigne sont en rapport intime avec la vie qu'elle reflète. Il importe donc de lire l'histoire en philosophe, c'est-à-dire de ne pas se contenter de suivre la succession chronologique des événements, mais de leur trouver un sens.

La pensée philosophique relative à l'histoire en Afrique est ancienne ; dans la zone soudano-sahélienne, le griot n'est pas seulement le détenteur-transmetteur du savoir historique, mais aussi celui-là qui donne sens à la chronique, par des réflexions et commentaires. Il en est ainsi du célèbre griot manding, Wa Kamissoko, qui ne se limite pas à une simple narration, mais explique et jette un regard critique sur l'histoire, en tire des leçons, établit la continuité entre hier et aujourd'hui et donne un sens à la dynamique de la société, à travers une réflexion nourrie où mythes et réalités s'enchevêtrent.

Avec la conquête coloniale, la pensée philosophique sur l'histoire de l'Afrique se pervertit, adoptant une posture foncièrement européo-centriste. L'objectif est l'aliénation et la domestication des peuples africains. C'est en effet au nom d'une conscience raciale doublée de paternalisme que l'idéologie coloniale, dont l'une des têtes de proue fut Hegel, décréta que l'Afrique était « un continent sans histoire, un continent stable et conservateur, un continent sans dynamique propre ».

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la réflexion sur l'histoire de l'Afrique connut une profonde mutation. A la négation du passé du continent, succède une nouvelle vision, fondée sur une prise de conscience, pour la libération politique et la renaissance culturelle. La corporation des historiens s'engagea résolument dans la controverse. Quelques praticiens de la politique s'impliquèrent également dans le débat, l'histoire servant de base à l'élaboration d'une idéologie. C'est dans cette ligne de réflexion sur l'histoire que s'inscrivent des acteurs politiques et penseurs à l'instar de Léopold Sédar Senghor, Kwamé Nkrumah, Barthélemy Boganda et Amilcar Cabral. Tout en sollicitant l'histoire dans leur engagement, ils ont posé une série de problèmes qui ont eu un impact sur la production historique en Afrique de l'Ouest et du Centre. Des extraits de leurs œuvres méritent bien une place, dans cette anthologie. Ils doivent être lus à leur date et appréciés dans leur contexte historiographique. Ils portent témoignage sur une réflexion féconde qui relève assurément de la philosophie de l'histoire.

Histoire et conscience nègre

Par Joseph Ki-zerbo

Notre dette à nous qui avons été envoyés pour nous équiper au contact de l'Occident est très lourde à l'égard de nos compatriotes. Ils attendent de nous que nous témoignions pour les nôtres, que nous les aidions à se situer dans un monde en pleine évolution et éventuellement à choisir un chemin. Mais pour se situer et s'orienter, il est bon de s'arrêter un moment – pour réfléchir sur le chemin déjà parcouru. D'où l'importance de la mémoire. Dans la vie individuelle, la mémoire, comme dit Pascal, est nécessaire à toutes les opérations de l'esprit ; mais elle est aussi indispensable pour la cohésion de la personnalité. Prenez un homme, retranchez-lui brutalement toutes les données enregistrées et conservées par sa mémoire. Infligez-lui, par exemple, une amnésie totale. Cet homme n'est plus qu'un être errant dans un monde où il ne comprend rien, dénué qu'il est de tout axe de référence. Dépouillé ainsi de son histoire, il est étranger à lui-même ; on dira qu'il est aliéné et il l'est, en effet, dans tous les sens de ce terme.

De même, les collectivités et les peuples sont le fruit de leur histoire. L'histoire est la mémoire des nations. C'est pourquoi il est de la plus haute importance pour la personnalité d'un peuple de cultiver cette mémoire collective ou, au contraire, d'en laisser oblitérer les trésors. Ainsi, le fait de reprendre conscience de son histoire est un signe de renaissance pour un peuple. Tout cela justifie amplement la tentative que je fais ce soir (et qui n'est qu'une simple ébauche) de voir quelle place tient l'histoire dans l'évolution de la conscience collective chez les peuples nègres et, singulièrement, chez ceux de l'Afrique occidentale.

On peut y arriver en examinant successivement la place de l'histoire, de la mémoire collective et, plus généralement, de la notion de temps et du passé dans la vie traditionnelle des nègres.

Ensuite comment, pendant des siècles, depuis le XVe siècle, l'histoire des nègres leur a été brutalement confisquée au profit de leurs maîtres européens, tant au plan de l'action qu'au plan de la connaissance, ainsi que les conséquences qui en résultent pour la conscience nègre.

En conclusion, les perspectives qui, après ce gigantesque court-circuit, s'offrent à nous et, en particulier à l'historien, pour une reprise de conscience des peuples négro-africains.

La place de l'histoire, c'est-à-dire de la notion de temps, de ce qui est antérieur, bref du passé, est une des constantes de la mentalité traditionnelle chez les nègres, constante qui donne son originalité à leur vie économique, sociale, politique et artistique [...].

Le sens de l'histoire pour les nègres est donc une dynamique où l'homme a sa place ; mais il s'agit de l'homme total avec sa dimension sociale, c'est pourquoi ce sens de l'histoire est le fondement d'un patriotisme particulièrement profond. Nulle part autant que chez eux la nation n'est composée de plus de morts que de vivants. Les vivants ne sont qu'une infime minorité astreinte à des devoirs précis à l'égard des membres de la communauté qui ne sont plus. Ceux-ci dont les ossements reposent souvent dans la maison même (par exemple chez les Bamilékés) et dont les esprits veillent dans l'ombre familière sont associés à la vie du microsomes qui n'est plus qu'un simple maillon de la grande chaîne des générations. On comprend alors que le terme maison paternelle *faso* possède pour le Nègro-Africain des harmoniques particulières puisqu'il ne signifie pas seulement un bien biologique et social, mais possède aussi, par le truchement de l'association intime avec les esprits des ancêtres et leurs alliés, une résonance cosmique et même métaphysique.

Une dernière preuve que cette conception de l'histoire n'a pas été un facteur de stagnation pour les peuples noirs, c'est que, même sans remonter au berceau nilotique, il n'a pas empêché jusqu'aux invasions blanches du XVe siècle la constitution de multiples Etats florissants n'ayant rien à envier à leurs homologues européens de la même époque [...].

Or, ce dynamisme a été brutalement arrêté et tué par les invasions violentes des conquérants maghrébins et européens du XVe au XIXe siècle. On a souvent affirmé que le retard actuel de l'Afrique noire provient de son isolement séculaire résultant du Sahara et des marges côtières montagneuses ou forestières ; on l'a expliqué aussi par l'énorme durée du nomadisme dans ce continent immense, la stabilisation propice à l'organisation ne s'étant faite que dans certains points de cristallisation, comme en pays Mossi. Mais il y a contacts et contacts. D'abord, le Sahara n'a jamais été une barrière absolue, et l'Afrique noire, même après la conquête de l'Egypte par les Grecs puis les Romains, a gardé des contacts fructueux avec les Etats méditerranéens malgré un courant persistant de commerce esclavagiste. Vers le nord-ouest aussi, nous avons signalé des relations commerciales entre les grands empires noirs et le Maroc. Il s'agissait là de contacts de civilisation.

A partir du XVe siècle, au contraire des hommes de proie, la pègre et l'écume des ports européens ou maghrébins, souvent des condamnés à mort, abordent les peuples noirs dans le but de destruction et de dégradation inspiré par l'économie mercantiliste de l'époque [...].

Au point de vue politique, il se produisit une fuite panique vers les zones intérieures, une désagrégation des royaumes périphériques, une exaspération des luttes intestines, une insécurité, une anarchie, un ensauvagement général [...].

Les conséquences de ce cataclysme multiséculaire sont catastrophiques pour la conscience nègre. La ponction démographique évaluée à cent millions d'individus environ créa une chute du tonus humain et se solda par un désarroi plus grand devant la nature. En effet, c'est un fait bien connu qu'une certaine tension démographique se traduit par l'humanisation de la nature. En Afrique noire, la soustraction brutale d'une forte proportion de producteurs a reculé pour longtemps cette emprise sur la nature qui donne à l'homme une confiance et un stimulant. Surtout si l'on réfléchit que ce sont les meilleurs, les plus forts, les plus intelligents, les plus honnêtes, les plus délicats qui sont éliminés. Les Négriers exigeaient « des adolescents sans barbe et des jeunes filles à seins debout » [...].

Développement aussi d'une conscience humiliée et malheureuse chez des peuples réduits à être des matériaux au sens fort du terme pour la prospérité d'autres peuples [...].

Nous devons remonter à nos sources et jusqu'aux plus lointaines. Je pense ici à ce qu'on peut appeler la question d'Égypte et même la bataille d'Égypte. Deux questions se posent ici. D'abord, la parenté entre l'Égypte et l'Afrique noire actuelle. Les témoignages de cette parenté pullulent et tous sont prêts à les admettre [...].

Le souvenir des grandeurs comme des souffrances passées doit réaliser l'union nécessaire pour que les nègres ne soient plus les matériaux de l'histoire, le terreau sur lequel bien des États européens ont bâti et bâtissent encore leur fortune. Mais l'histoire n'est-elle pas aussi en avant ? Quand on pense à la vitalité des peuples noirs après tant d'épreuves subies, c'est avec confiance qu'on peut regarder l'avenir. Il sera fructueux si les nègres africains sont dignes des meilleurs de leurs aînés. Innombrables sont les leçons du patriotisme négro-africain dont un proverbe toucouleur donne cette magnifique image : « Ce que regarde au loin le laboureur quand il se redresse, c'est le village ; ce n'est pas le désir de manger qui est cause de cela ; c'est tout le passé qui l'attire de ce côté ».

Ki-Zerbo, J., *Histoire et Conscience nègre*, Paris, Présence Africaine, 1957, n°16, pp. 53-69.

Histoire et culture négro-africaine

Par Léopold Sédar Senghor

Telle est la culture négro-africaine – j'appelle culture l'esprit d'une civilisation. Telle elle était quelques millénaires avant Jésus-Christ. Ce ne sont pas là des vues abstraites. La préhistoire et l'histoire sont là pour les confirmer et aussi la jeune archéologie africaine. Les écrivains anciens, encore une fois, nous ont parlé souvent des « Ethiopiens », c'est-à-dire des Négro-Africains, avec respect et admiration. Pour leur piété et leur

sagesse, mais encore pour leurs inventions techniques, voire pour leur beauté. Scylax nous apprend que « ce sont les plus beaux de tous les hommes ». Les faits révélés par les préhistoriens et les archéologues sont encore plus convaincants. Je ne remonterai pas aux Négroïdes de Grimaldi ; à la civilisation aurignacienne, qui fut la première civilisation artistique du monde. Je resterai en Afrique. Henri Lhote, dans *A la découverte des Fresques du Tassiii*, soutient avec pertinence que la plupart des fresques du Sahara qui remontent à 6 000 ans avant Jésus-Christ sont l'œuvre des Négroïdes. D'autre part, les fouilles entreprises ces dernières années en Afrique occidentale ont mis à jour des sculptures nègres que l'on a datées du premier millénaire avant Jésus-Christ. Ce qu'il y a de remarquable dans les fresques du Tassiii, c'est qu'elles comptent « au minimum trente styles différents ». Plus remarquable encore, ces œuvres sont tour à tour figuratives et abstraites : en tout cas, elles participent presque toujours de la stylisation négro-africaine quand bien même au premier abord, elles paraissent « réalistes ». Quant aux sculptures dont j'ai parlé et qui appartiennent à la civilisation Nok de la Nigeria ancienne, par leur finesse et leur variété, elles expriment une civilisation d'un grand raffinement : non pas un, mais plusieurs centres de culture. Voilà qui bouleverse bien des idées toutes faites sur la monotonie et la stagnation de la grande civilisation négro-africaine.

Cependant, cette variété que l'on trouve partout en Afrique noire, qui est signe de liberté et d'originalité sinon de progrès, n'empêche pas l'unité de civilisation. Au XV^e siècle, les Portugais trouvaient, en débarquant sur les côtes du Golfe de Guinée, des villes de 100 000 à 200 000 habitants. Elles offraient aux navigateurs émerveillés des maisons bien bâties dans une enceinte fortifiée, une administration rigoureusement réglée, une religion élaborée, pour tout dire, une organisation efficace et harmonieuse. Ce qui prouve que les Négro-Africains avaient inventé leurs techniques. Les voyageurs arabes avaient, auparavant, signalé dans les pays soudanais des Etats aussi florissants et plus vastes – Ghana, Mali, Songhoï –, qui n'avaient emprunté rien d'essentiel ni aux Arabes ni aux Berbères ni aux mythes « Hamites » et qui se pouvaient comparer aux Etats méditerranéens. De fait, jusqu'au désastre de Tondibi, en 1951, les empires soudanais résistèrent victorieusement aux attaques des Blancs. Tondibi, ce fut la victoire des armes à feu, de la technique qui osera soutenir que les valeurs techniques soient toute la civilisation. Et nous venons de voir que les Négro-Africains, eux aussi, avaient inventé des techniques.

Je pourrais apporter mon propre témoignage, ou renvoyer, une fois encore, à tel écrivain ou ethnologue négro-africain. Je préfère invoquer le témoignage de Léo Frobenius, l'un des plus grands ethnologues allemands, qui eut, le premier peut-être, « une vision en profondeur » de l'Afrique

noire. « En 1906 », écrit-il dans son *Histoire de la Civilisation africaine*, « lorsque je pénétrai dans le Territoire du Kaisai » – au Congo – je trouvai encore des villages dont les rues principales étaient bordées, de chaque côté pendant des lieues, de quatre rangées de palmiers et dont les cases, ornées chacune de façon charmante, étaient autant d'œuvres d'art. Aucun homme qui ne portât des armes somptueuses de fer ou de cuivre aux lames incrustées aux manches recouverts de peaux de serpent. Partout, des velours et des étoffes de soie. Chaque coupe, chaque cuillère était un objet d'art parfaitement digne d'être comparé aux créations du style roman européen [...].

Ce qu'on oublie de dire en général de l'Afrique noire quand on la compare à l'Europe, c'est que sa civilisation fut ébranlée par l'Europe au moment qu'elle mûrissait des fruits succulents. Que l'on veuille y songer, en trois siècles de Traite des Nègres, quelques 20 millions d'hommes et de femmes furent déportés aux Amériques et 200 millions trouvèrent la mort dans les chasses aux esclaves et dans les cales des navires négriers. L'Europe elle-même ne se serait pas relevée d'une pareille hémorragie. On s'étonne, après cela, que les Nègro-Africains aient conservé, avec leur vitalité, leur style si original, que Hermann von Keyserling leur reconnaisse, aux Etats-Unis, et Gilberto Freyre au Brésil, un rôle de civilisateurs.

Senghor, L. S., L'Europe vue par l'Afrique, extrait du volume :
L'Europe du XIX^e et du XX^e siècle, Marzorati Editore – Milano,
 pp. 771-779.

Regard sur l'histoire africaine

Par Kwame Nkrumah

L'histoire de l'Afrique, telle que l'exposent les universitaires européens, a été encombrée de mythes pervers. On a même nié que nous fussions historiquement un peuple. On a dit que, tandis que les autres continents avaient une histoire ordonnée, dont ils dirigeaient le cours, l'Afrique n'avait jamais évolué, écrasée qu'elle était par son inertie, qu'il avait fallu le contact des Européens pour la faire entrer dans le courant de l'histoire. Ainsi, l'histoire de l'Afrique était présentée comme une annexe de l'histoire européenne. On invoqua l'autorité de Hegel pour appuyer cette hypothèse antihistorique qu'il avait malheureusement contribué à lancer. Les apologistes du colonialisme se hâtèrent de s'en emparer et de la prendre pour thème d'écrits féroces. En présentant l'histoire de l'Afrique comme celle de l'effondrement de nos sociétés traditionnelles lors de l'arrivée des Européens, le colonialisme et l'impérialisme utilisèrent leur propre récit de l'histoire et l'anthropologie africaines comme des instruments de leur idéologie d'oppression [...].

Malheureusement, il est trop facile, en voulant écrire l'histoire d'une nation, d'écrire en fait l'histoire de sa classe dominante. Mais si l'histoire d'une nation ou d'un peuple ne peut se lire dans celle d'une classe, l'histoire d'un continent se lira-t-elle d'autant moins dans ce qui n'en fait même pas partie : l'Europe ? On ne peut valablement faire de l'Afrique simplement un lieu de l'expansion européenne. Si l'histoire de l'Afrique est interprétée en fonction des intérêts des capitalistes, missionnaires et administrateurs européens, rien d'étonnant à ce que son nationalisme, sous les formes qu'il prend, soit considéré comme une perversion, et le néocolonialisme comme un bien.

Notre renaissance africaine insiste beaucoup sur la façon de présenter l'histoire. Il faut écrire notre histoire comme l'histoire de notre société, non comme l'histoire d'aventuriers européens. La société africaine doit être considérée comme jouissant de sa propre intégrité ; son histoire doit être un reflet d'elle-même, et les contacts avec les Européens ne doivent y figurer que sous l'angle de l'expérience des Africains, même s'ils ont été une expérience plus importante que toutes les autres. Autrement dit, les contacts avec les Européens doivent être narrés et jugés au point de vue des principes qui animent la société africaine, au point de vue de l'harmonie et du progrès de cette société.

Quand l'histoire est exposée de cette façon, elle peut cesser d'être un récit de la façon dont les étudiants africains auxquels nous faisons allusion dans notre introduction ont été plus européanisés que d'autres, pour devenir le tableau du drame de plus en plus tragique et du triomphe final de notre société. Alors, l'histoire de l'Afrique pourra guider et inspirer la reconstruction africaine.

Ce lien entre la façon d'écrire l'histoire et l'idéologie est éternel. Un coup d'œil sur l'œuvre des grands historiens, Hérodote et Thucydide compris, permet de voir leur passion idéologique. Leurs irrésistibles commentaires moraux, politiques et sociaux sont des cas précis qui témoignent d'une prise de position idéologique plus générale. Les grands historiens sont traditionnellement des accusateurs publics qui se sont nommés eux-mêmes : ils accusent au nom du passé et exhortent au nom de l'avenir. Ces accusations et ces avertissements ont été insérés dans un cadre rigide de présupposés, tant sur la nature de l'homme bon que sur celle de la société bonne, de telle façon que ces présupposés servent d'indices pour une idéologie implicite.

Même Ranke, grand historien allemand du XIXe siècle, qui se vantait de vouloir, non pas porter un jugement sur le passé, mais décrire ce qui s'était réellement passé, était loin d'être simple chroniqueur. En dépit de ses prétentions, c'était un historien engagé. La clé de l'attitude qu'il adopte dans ses ouvrages est tout d'abord son opinion sur la nécessité d'une lutte

pour le progrès, et ensuite ses idées sur la source de l'Etat et les rapports entre l'Etat et l'individu. Amenant consciencieusement de l'eau au moulin de sa Majesté prussienne, Ranke estime, sur le premier point, que c'est précisément par un Etat cherchant à obtenir l'hégémonie en Europe, donc provoquant une rivalité, que la civilisation européenne est maintenue ; le second point, il estime que l'Etat, étant une idée de Dieu, a une personnalité spirituelle, donc qu'on ne peut exporter aucune réforme ni révolution, car cela ferait violence à la personnalité de l'Etat importateur. Il croit encore que c'est seulement par l'Etat auquel il appartient qu'un individu peut s'épanouir et sauver sa personnalité. Et l'idéal de liberté qu'il a à proposer aux sujets prussiens est une sujétion spontanée à l'Etat. Est-il surprenant qu'il ait « expliqué » la condamnation de la Guerre des Paysans par Luther ? En écrivant l'histoire, Ranke applique un point de vue idéologique qu'il tente en même temps de cacher.

Kwame Nkrumah, *Le Consciencisme*, pp. 79-82.

L'Afrique d'aujourd'hui et d'hier

Par Mwalimu Julius Nyerere

C'est un grand plaisir pour moi, au nom du gouvernement de la République de Tanzanie, de vous souhaiter la bienvenue à l'occasion de cette conférence d'histoire africaine. J'espère que notre University College sera pour vous un lieu de séjour agréable et que les possibilités qu'il offre contribueront au succès de votre conférence.

C'est aujourd'hui le dernier jour de vote pour les premières élections du parti unique de la République unie. Et, dans quelques jours, nous aborderons une nouvelle étape de l'évolution politique de notre nation, avec la prestation de serment du président – en supposant que le candidat de la T.A.N.U. soit élu par un vote majoritaire – et l'entrée en fonction d'un nouveau cabinet.

Dans le jargon politique, ces événements font sans doute partie aujourd'hui du domaine des sciences politiques, mais, dans quelques années, ils seront intégrés dans l'histoire que vous devez écrire et enseigner.

En fait, je n'ai pas voulu simplement lancer une boutade en suggérant que ces dates historiques du développement de la Tanzanie pouvaient présenter un intérêt pour les délégués de cette conférence. Je n'essaie pas non plus de vous divertir de votre travail ou de laisser sous-entendre que les sujets dont vous allez discuter manquent d'intérêt.

Je veux simplement dire que le passé et le présent ne font qu'un et que leurs spécialistes respectifs doivent les comprendre tous les deux.

Pour qui étudie la vie et la société, le passé et le présent ne sont que les deux aspects d'une réalité unique. La vie se continue au milieu des

changements – et malgré eux – à la fois dans les sociétés et chez les individus ; assurément, les réformateurs souhaiteraient parfois qu'il n'en soit pas ainsi et les révolutionnaires prétendent qu'il en va autrement. Si différente que soit notre vie à nous, Africains d'aujourd'hui, de celle de nos grands-parents, nous n'en sommes pas moins liés de façon indissoluble à nos ancêtres. On ne peut vraiment comprendre nos attitudes et nos réactions actuelles que si l'on se réfère à l'économie, à l'organisation sociale et religieuse de notre société d'il y a cinquante ans, et il en est de même quand on remonte dans le temps.

Mais je suis également persuadé que notre passé récent, et même plus lointain, devient lumineux si l'on comprend les aspirations et les attitudes de l'Afrique actuelle.

Ceci ne signifie pas que nous n'avons pas besoin de spécialistes pour l'histoire, pour ses différentes époques et disciplines. Je voulais simplement vous rappeler que la vie constitue un tout et que nous ne pouvons acquérir le savoir si nous gardons jalousement nos connaissances comme des possessions de valeur. Il faut les plonger dans la fontaine de la sagesse, pour que seules subsistent les parcelles résistantes de la vérité. Ce sont toutes ces parcelles, accolées les unes aux autres, qui nous permettent d'avoir une vision plus large et, par conséquent, de mieux comprendre le phénomène humain et le futur que l'homme peut se forger. Toutes les connaissances qui forment le savoir sont reliées les unes aux autres, le passé et le présent sont un, et les différentes disciplines ne sont que les éléments d'un Tout.

C'est ainsi que la présence d'experts, venus de nombreuses parties du monde et utilisant des méthodes différentes pour traiter de l'histoire africaine, rehaussera considérablement l'intérêt de cette conférence. Vous ne commencez que votre travail à partir de rien. Grâce à ce qui a déjà été accompli, il est une thèse que la conférence n'aura pas à discuter : celle qui soutient que l'Afrique n'a pas d'histoire ! Il est passé le temps où des hommes et des femmes intelligents défendaient cette théorie.

C'est plutôt le manque de coordination et de rigueur des preuves avancées, ainsi que le nombre et la diversité des livres et articles publiés ces dernières années, qui risquent de soulever des problèmes lors de cette Conférence.

L'Afrique n'est pas seule à avoir pris conscience qu'elle avait une histoire et à avoir jugé nécessaire et intéressant de l'étudier.

Par suite de l'apparition d'Etats africains indépendants aux cours des deux dernières décennies, le reste du monde a senti la nécessité de comprendre ce continent avec une optique qui ne s'imposait pas lorsque nous étions simplement des colonies. Le nouvel intérêt que l'on nous porte ne doit pas être rejeté comme étant un des aspects du

néocolonialisme ; il prouve au contraire que nous, Africains, sommes à égalité avec nos partenaires et que le monde doit compter avec nous. Réciproquement, comme nous participons à la vie du monde et souhaitons jouir de toutes nos prérogatives au sein de ses organisations, nous devons accueillir favorablement l'intérêt qu'il nous porte et coopérer avec lui.

Il est vrai également que nous pouvons bénéficier de cet intérêt pour l'étude de notre passé. Le fait que des gens du monde entier, ainsi que de nombreuses institutions, s'emploient à redécouvrir notre histoire signifie qu'une grande variété d'expériences et de techniques peut être utilisée pour ces études. Nous ne sommes pas prisonniers des méthodes traditionnelles d'une Université ou d'un pays ; nous ne sommes pas obligés de commencer nos recherches à partir de rien ou de travailler tout seuls.

Mais, en même temps, il est naturel et juste que les nouvelles universités et institutions d'Afrique jouent désormais un rôle de premier plan dans cette tâche. Les sources principales sont ici, en Afrique, et l'intérêt essentiel qui est à l'origine de ce travail n'est pas le désir des autres peuples de nous comprendre, mais bien notre propre désir de nous comprendre nous-mêmes et de comprendre nos sociétés, afin de pouvoir construire le futur sur des assises solides.

Si j'ai dit que les sources principales de notre Histoire sont ici, en Afrique, c'est à dessein. Je n'ignore pas qu'une documentation considérable existe, que l'on ne peut trouver que dans les archives d'autres pays, et je ne prétends pas que notre continent offre une source inépuisable de documents écrits qu'il suffit de découvrir et d'étudier.

En réalité, c'est des innombrables anecdotes historiques locales, transmises oralement, que je veux parler : il faut les rechercher, les rassembler, en vérifier l'authenticité et les présenter dans le cadre d'une histoire générale écrite.

Discours du Président Julius Nyerere au Congrès d'Histoire africaine de Dar es Salam, in R.P. Mveng Engelbert, 1971, *Perspectives nouvelles sur l'histoire africaine*, Paris, Présence Africaine, pp. 9-11.

Conception de l'histoire chez Barthelemy Boganda

Par Jean Dominique Penel

Si B. Boganda n'a pas exposé de façon systématique une conception de l'histoire, on trouve à partir de textes divers des éléments permettant d'en saisir l'ossature. Il aborde des questions ayant trait à la nature de la réalité historique, l'usage de l'histoire, le travail de l'historien, l'histoire en Afrique. Ces réflexions et son engagement pour la réalisation des Etats-Unis d'Afrique centrale font de Boganda une sorte d'émule de Nkwame

Nkrumah. Député à l'Assemblée nationale française de 1946 à 1958, président du Grand Conseil de l'Afrique Equatoriale Française en 1957, Boganda est mort de façon tragique dans un accident d'avion en 1959.

J'ai appris à l'école que l'histoire, c'est la répétition des faits et des événements. Que le temps, c'est la succession des moments, des heures, des jours, des semaines, des mois, des années. Que l'espace, c'est la succession des points. C'est ainsi que les Anciens ont pu dire : il n'y a rien de nouveau sous le soleil, car tout n'est que répétition. Cependant, les hommes se succèdent dans le temps et dans l'espace avec leur caractère plus ou moins différent et leurs projets plus ou moins divergents, déterminant plus ou moins les faits, modifiant plus ou moins le cours des événements. D'où cette vérité, non moins évidente que la première : les jours se suivent et ne se ressemblent pas [...].

En moins de dix ans, nous avons entendu sonner le glas de la présence française au Liban, aux Comptoirs Français des Indes et en Indochine. Nous avons tous suivi les événements de Dien Bien Phu dans nos territoires. En effet, depuis que le monde existe, l'homme s'est battu pour son indépendance et sa liberté. Pourquoi le peuple africain échapperait-il à la loi de l'histoire ? Et ce qui arrive ici arrivera ailleurs : « La France est en train de décoloniser avec une cadence qui nous stupéfie nous-mêmes. Il n'y a donc pas de raison que le Portugal et la Belgique ne décolonisent pas à brève échéance » [...].

Mes chers collègues, veuillez accepter d'effectuer avec moi un petit retour en arrière, un petit voyage dans l'histoire. Oh ! pas bien loin, à l'époque du colonialisme romain. Et là, une fois de plus, je vous pose une question : de quoi est mort l'empire des Césars, l'empire romain, ce maître du monde connu d'alors, *populus rex* ? Messieurs, l'empire romain ne succomba sous le coup des barbares que parce qu'il était déjà atteint d'une maladie excessivement grave et que vous connaissez tous, une maladie qui ne pardonne jamais parce que c'est la maladie des vieux peuples. L'empire romain est mort de la fonctionnarite [...].

Jamais un peuple n'a été aussi étranger sur son propre sol et aussi divisé. Ceux de ses enfants qui ont suivi sa tradition à travers les siècles et lui sont attachés recherchent aujourd'hui à lui restituer sa physionomie propre et son unité en lui adaptant les biens importés, matériels ou moraux, qu'elle peut supporter et digérer ou en faire un Nouveau Monde [...].

« L'Afrique a été le berceau de la civilisation et l'Europe ne nous a jamais pardonné cela, dit-il en 1948 dans *Pour sauver un Peuple* ».

Penel, D., 1997, in *La recherche en histoire et l'enseignement de l'histoire en Afrique centrale francophone*, Colloque international, Publication de l'Université de Provence, pp. 227-248.

Histoire et culture

Par Amilcar Cabral

Plus grandes sont les différences entre la culture du peuple dominé et celle de l'opresseur, plus une telle victoire est possible. L'histoire montre qu'il est moins difficile de dominer que de préserver sa domination sur un peuple de culture semblable ou analogue à celle du conquérant. On pourrait, peut-être, affirmer que la perte de Napoléon, quelles qu'aient été les motivations économiques et politiques de ses guerres de conquête, a été de n'avoir pas su (ou pu) limiter ses ambitions à la domination de peuples dont la culture était plus ou moins semblable à celle de la France. On pourrait dire la même chose d'autres empires, anciens, modernes ou contemporains.

L'une des erreurs les plus graves, sinon la plus grave commise par les puissances coloniales en Afrique, aura été d'ignorer ou de sous-estimer la force culturelle des peuples africains. Cette attitude est particulièrement évidente pour la domination coloniale portugaise qui ne s'est pas contentée de nier absolument l'existence des valeurs culturelles de l'Africain et sa condition d'être social, mais s'est entêtée à lui interdire toute espèce d'activité politique. Le peuple du Portugal, qui n'a même pas joui des richesses usurpées aux peuples africains par le colonialisme portugais, mais qui a assimilé, dans la majorité, la mentalité impériale des classes dirigeantes de son pays, paie aujourd'hui très cher, dans trois guerres coloniales, l'erreur de sous-estimation de notre réalité culturelle.

La résistance politique et armée des peuples des colonies portugaises, comme des autres pays ou régions d'Afrique, a été écrasée par la supériorité technique du conquérant impérialiste, avec la complicité ou la trahison de quelques classes dirigeantes indigènes. Les élites fidèles à l'histoire et à la culture du peuple ont été détruites. Des populations entières ont été massacrées. Le règne du colonialisme s'installa avec tous les crimes et l'exploitation qui le caractérisent. Mais la résistance culturelle du peuple africain n'a pas été détruite. Réprimée, persécutée, trahie par quelques catégories sociales compromises avec le colonialisme, la culture africaine a survécu à toutes les tempêtes, réfugiée dans les villages, dans les forêts et dans l'esprit des générations victimes du colonialisme.

Comme la semence qui attend longtemps les conditions propices à la germination, pour préserver la continuité de l'espèce et assurer son évolution, la culture des peuples africains reprend aujourd'hui son épanouissement, à travers le continent, dans les luttes de libération nationale. Quelles que soient les formes de ces luttes, leurs succès ou échecs, et la longueur de leur développement, elles marquent le

commencement d'une nouvelle phase de l'histoire du continent et sont, dans la forme comme dans le contenu, le fait culturel le plus important de la vie des peuples africains. Fruit et preuve de vigueur culturelle, la lutte de libération des peuples d'Afrique ouvre des perspectives nouvelles au développement de la culture, au service du progrès.

Le temps est révolu où il était nécessaire de rechercher des arguments pour prouver la maturité culturelle des peuples africains, l'irrationalité des « théories » racistes d'un Gobineau ou d'un Lévy-Bruhl n'intéresse ni ne convainc que les racistes. Malgré la domination coloniale (peut-être à cause de cette domination), l'Afrique a su imposer le respect de ses valeurs culturelles. Elle s'est révélée comme étant même l'un des continents les plus riches en valeurs culturelles. De Carthage ou Guizeh au Zimbabwe, de Méroé à Bénin et Ifé, du Sahara ou de Tombouctou à Kilwa, à travers l'immensité et la diversité des conditions naturelles du continent, la culture des peuples africains est un fait indéniable : dans les œuvres d'art comme dans les traditions orales et écrites, dans les conceptions cosmogoniques comme dans la musique et les danses, dans les religions et croyances comme dans l'équilibre dynamique des structures économiques, politiques et sociales que l'homme africain a su créer.

La culture, fruit de l'histoire, reflète, à chaque moment, la réalité matérielle et spirituelle de la société, de l'homme-individu et de l'homme-être social, face aux conflits qui les opposent à la nature et aux impératifs de la vie en commun. De là vient que toute culture comporte des éléments essentiels et secondaires, des forces et des faiblesses, des vertus et des défauts, des aspects positifs et négatifs, des facteurs de progrès et de stagnation ou de régression. De là vient également que la culture – création de la société et synthèse des équilibres et solutions qu'elle engendre pour résoudre les conflits qui la caractérisent à chaque phase de l'histoire – est une réalité sociale indépendante de la volonté des hommes, de la couleur de la peau ou de la forme des yeux.

Cabral, A., *Unité et lutte, L'arme de la théorie*, Paris, François Maspéro, pp. 327-329.

La place de l'histoire dans le processus de construction de la nation

Par Ade Ajayi

Dans une certaine mesure, l'on peut dire que tout leader politique, engagé dans la lutte nationaliste pour une autonomie, s'était rendu compte que pour prendre part à cette lutte, il devait se libérer du sentiment d'infériorité que lui imposa le régime colonial. Il avait besoin d'une réponse idéologique à l'impérialisme et devait croire au futur de l'Afrique. Pour le faire avec conviction, il devait reposer sa croyance sur une évaluation fiable des

réalisations passées de l'Afrique. Ainsi, « si l'Afrique n'a aucun héritage du passé et aucun avenir outre que copier les habitudes européennes », son aspiration à une autonomie est vouée à l'échec. Si la vie du passé fait peur au leader nationaliste, alors il dira comme le non émancipé du nord de la Rhodésie que « Le départ des Européens nous contraindrait à renouer avec notre vie ancestrale. Ce que je ne voudrais pas faire ». Par ailleurs, si ce dernier a un sentiment de doute pour la vie future, il va demander moins que l'autonomie. En dehors de son émancipation personnelle, sa réussite dans la lutte nationaliste nécessite qu'il restaure l'auto-confiance de ses cadets et les réhabilite en tant qu'homme. Il ne peut le faire sans une référence à l'histoire et à la culture de son peuple. Comme le missionnaire implorant la conversion des hommes, le leader nationaliste se rend compte qu'il ne peut atteindre effectivement le peuple si ce n'est à travers la langue, les symboles et la culture qui leur sont propres. C'est pourquoi la lutte nationaliste et l'organisation du parti nationaliste deviennent un devoir important de l'éducation nationale et un facteur incontournable dans la reconstruction d'une politique loyale et d'une unité nationale.

Ade Ajayi, 1961, « The place of African History and Culture in the Process of Nation Building in Africa South of the Sahara », *Journal of Negro Education*, XXX, 3, pp. 206-213.

L'histoire et la pensée contemporaine en Afrique

Par Raymond Mauny

Il a déjà été souligné que toute synthèse historique présente un dilemme. D'une part, l'historien tente de reconstituer le passé de la façon la plus objective possible ; il utilise pour cela des méthodes rigoureuses et appropriées. D'autre part, l'histoire ne se réduit pas une accumulation, même ordonnée, de faits authentiques ; elle veut aussi rendre ces faits intelligibles en recherchant des mobiles, des catégories et des liaisons explicatives. Mais l'interprétation ainsi conçue risque de réintroduire la subjectivité que l'investigation avait eu tant de mal à éliminer. Non seulement – nous l'avons indiqué – l'historien subit la double influence de son milieu socioculturel et de l'esprit de son temps, mais il sait également que l'impartialité absolue s'avère impossible.

De plus, les faits humains sont d'une prodigieuse complexité, en interaction continuelle, et n'obéissent guère qu'à un déterminisme stochastique généralement non différentiel et non fonctionnel. C'est pourquoi les diverses sources (documents, témoignages), à supposer qu'on puisse les restituer et en comprendre le sens – deux opérations particulièrement difficiles en Afrique noire –, ne parviennent qu'à exprimer

une faible fraction de la réalité historique. Ces diverses difficultés constituèrent la toile de fond de la discussion du Séminaire sur les rapports entre la synthèse historique et la pensée contemporaine en Afrique.

Tout d'abord J. F. Ajayi fit valoir que chaque époque semble consciente des fonctions sociales de l'histoire et restitue le passé, non seulement pour l'interpréter, mais encore pour expliquer le présent. A cet égard, l'historiographie africaine ne saurait faire exception à la règle. Selon des méthodes nouvelles, l'historien de l'Afrique moderne reste bien le successeur du griot ; mais ce que le griot apercevait à travers une mythologie proprement ethnique, il le traduit selon les normes d'une philosophie sociale nouvelle en dehors de laquelle le travail historique n'est qu'un exercice académique. Sur ce point une nouvelle difficulté surgit. De nombreux historiens de l'Afrique vivent à l'étranger et les modèles d'interprétation qu'ils utilisent s'éloignent sensiblement des cadres opératoires africains, traditionnels ou modernes. La seule façon efficace de remédier à cette dichotomie insoutenable est d'accélérer sur place la formation des chercheurs locaux qualifiés et en nombre suffisant. En même temps, pense J. F. Ajayi, les historiens européens, cessant d'être préoccupés uniquement par leurs audiences habituelles, devraient prendre en considération les fonctions sociales de l'histoire en Afrique, chercher à comprendre la société africaine contemporaine, se familiariser avec la pensée locale dans son développement historique et ses perspectives actuelles, bref, « jouer le jeu du nationalisme africain ». C'est dans ce sens qu'ils pourraient collaborer efficacement à la recherche historique et à l'enseignement de l'histoire.

Au cours de la discussion animée qui suivit, il fut souligné qu'une confusion entre histoire et nationalisme ne manquerait pas de provoquer un renoncement à l'objectivité et pourrait conduire l'histoire à une polémique rapidement démodée, tout juste bonne à exalter les sentiments chauvins et à engendrer la haine. Partisans et adversaires de l'« histoire-passion » semblèrent toutefois se mettre d'accord à propos d'un texte de J. Ki-Zerbo pour que l'histoire en Afrique, sans cesser d'être objective, puisse servir la conscience nationale en s'efforçant de dévoiler le passé avec ses grandeurs, mais aussi avec ses misères. Le rôle de l'histoire ainsi entendu – et surtout de l'enseignement de l'histoire – est de faire prendre conscience aux peuples de leur dignité, de leur diversité tout en provoquant, grâce à la prise de conscience des points communs, une meilleure compréhension mutuelle.

L'historien en Afrique tropicale, Etudes présentées et discutées au 4^e
Séminaire africain international à l'Université de Dakar,
Sénégal, 1961, pp. 25-26.

Techniques et méthodes de l'explication de texte historique

Le sous-titre du manuel « Textes et documents à l'appui » indique bien la visée qui est de faire comprendre à l'étudiant que l'histoire se fonde sur des textes et des documents ; que toute leçon, tout ouvrage reposent ou devraient reposer sur leur critique et leur interprétation. On ne peut prétendre avoir une formation d'historien avant d'avoir lu, commenté et critiqué un certain nombre de textes et de documents d'origines et de natures diverses. Incontestablement, la lecture d'un texte écrit concourt au développement de l'intelligence et à l'enrichissement des connaissances de l'étudiant. Pour y parvenir, il importe cependant de se plier à des techniques et méthodes qui, seules, sont en mesure d'appréhender l'épaisseur signifiante d'un texte.

L'explication de textes est certainement la plus difficile des épreuves qui vous attendent ; en tout cas la plus déconcertante, celle pour laquelle vous vous trouverez moins bien préparés. Des années d'enseignement secondaire vous ont habitués à l'art de la dissertation littéraire ou philosophique ; la conception d'ensemble et les techniques de présentation de l'explication de textes sont tout autres. Celles-ci ne s'acquièrent que par des exercices répétés ; les conseils donnés ici resteront donc très généraux et il faut bien insister sur le fait que rien ne remplace la praxis, la confrontation fréquente avec des textes de nature diverse.

Le but et l'intérêt de l'exercice

C'est en quelque sorte, à une échelle modeste, l'œuvre essentielle de l'historien qui étudie un document. Ce qu'on demande à l'auteur du commentaire, c'est de faire preuve de connaissances, mais aussi et surtout de jugement et de perspicacité. Le contact avec le texte corrigera le caractère nécessairement général du cours magistral ; il contribuera à faire entrer dans l'esprit de l'époque ; il localisera dans le temps et dans l'espace, en un mot il donnera un contact concret avec la réalité.

Comment concevoir et présenter l'explication de texte ?

Il est pratiquement impossible de donner une réponse définitive et valable pour tous les cas, une sorte de recette générale ; il n'y a point en la matière de schéma immuable : tout dépend de la nature du document, de son intérêt, de sa longueur, etc. Il n'en demeure pas moins que certains principes, certaines règles doivent nécessairement être respectés. Votre explication de texte doit comprendre :

Une introduction

Il importe ici d'éviter les longs préambules, car c'est le texte qui doit parler et vous devez lui donner la parole le plus vite. Une bonne introduction doit être ferme et concise : c'est celle qui, en quelques phrases, donne une présentation du document en précisant sa nature, fournit des renseignements sur l'auteur, les circonstances dans lesquelles le texte a été écrit, la place qu'il occupe dans un ensemble, etc.

Le contexte

Un document se situe toujours dans un contexte donné qu'il faudra tenter de restituer.

Parfois, l'étude de ce contexte exigera une précision chronologique rigoureuse. Mais la précision chronologique ne signifie pas qu'on limite l'étude du contexte à la date même du document. Une situation donnée est la résultante d'une évolution, et celle-ci devra donc être retracée. A la suite de quels événements en est-on arrivé là ? Comment se sont constituées les forces en présence ? Quelle est la dynamique d'ensemble ? La réponse à ces questions est l'un des points délicats, car une juste mesure est à garder. Il faut en tout cas éviter cette fâcheuse tendance à toujours vouloir remonter à Mathusalem. Il faut rester dans les limites de l'indispensable et éviter un contexte historique trop long, disproportionné par rapport à l'ensemble de l'étude.

Avec la dimension temporelle, la dimension spatiale constitue le second cadre des faits historiques. Aussi l'étude du contexte inclut-elle parfois des considérations d'ordre géographique. C'est ainsi qu'une relation de voyage se comprendra de façon tout à fait différente, selon qu'il s'agit de régions de savane ou de régions de forêt.

Une analyse du document

Il s'agit de donner en quelques lignes un résumé du texte. C'est une opération délicate qui doit éviter les détails inutiles et les commentaires.

Une explication des termes

Ceci est surtout valable pour les documents ayant un caractère technique. Pour bien comprendre un texte, il faut pouvoir identifier : les personnes, les lieux, définir les termes techniques difficiles et les mots dont le sens a pu évoluer au cours des temps.

Pour l'explication des termes, deux solutions s'offrent à vous : soit une explication systématique de mots (pour les documents à caractère technique marqué), soit une intégration de l'explication dans le commentaire.

Le commentaire de texte

C'est la partie essentielle de l'explication, tout ce qui précède n'ayant pour but que de préparer, d'éclairer à l'avance le commentaire. C'est l'exercice qui permet le mieux de juger les qualités d'historien de l'étudiant. Le commentaire doit être fondé sur la critique de sincérité et d'exactitude dans la détermination des faits.

La critique interne au niveau du commentaire se doit d'aller le plus loin possible ; à partir du texte étiqueté, elle doit dégager des faits, passer du document à la réalité, du signe à la chose signifiée.

Dans l'École Française, Seignobos est l'un de ceux qui ont poussé le plus loin la rigueur de la « critique de sincérité et d'exactitude » ; il a posé en principe absolu la « défiance méthodologique » qui doit toujours vous guider dans vos exercices. L'historien, dit-il, « doit n'oublier jamais la distance entre l'affirmation d'un auteur, quel qu'il soit, et une vérité scientifiquement établie ».

Tout en adoptant pour principe cardinal une extrême rigueur de critique, l'historien devra cependant se garder, comme le professait Lucien Febvre, « d'être ce juge d'instruction un peu grincheux », une sorte de policier suspicieux. S'il sait que les témoins peuvent se tromper ou mentir, il se préoccupe avant tout de les faire parler et de les comprendre, car une histoire strictement conforme aux exigences positivistes comprendrait surtout des pages blanches ou se réduirait à une table des matières.

Imprégnés de ces principes, vous devrez, pour mener à bien votre commentaire, éviter certains écueils et suivre certaines directives.

- a) Un commentaire ne doit pas être :
- une simple paraphrase du texte qui se contente d'explications marginales ;
 - une énumération sèche, ligne par ligne, alinéa par alinéa ;
 - une dissertation étrangère au texte : le texte à expliquer ne doit pas être un prétexte ; les digressions sont à proscrire, les rapprochements systématiques et trop osés à éviter.
- b) Ce que doit être un bon commentaire :
- il doit dégager l'idée essentielle du texte ;
 - il doit repérer les connections les plus importantes qui commandent le raisonnement de l'auteur, les causes et les conséquences, les exemples illustratifs ;
 - relever les mots essentiels qui reviennent le plus souvent et qui constituent le pôle de l'argumentation / et ou de la critique ;
 - il doit mettre en valeur le contenu du texte ; par une présentation claire des idées-forces ;

- il doit dégager la structure du texte, s'appuyer sur un plan, autour de deux, trois ou quatre idées principales ;
- le plan doit être non pas celui du texte, mais une construction logique ordonnant les principales idées ;
- le style doit être ferme et correct ; il importe d'éviter la profusion d'interrogations, sincères ou simulées ;
- le contenu du commentaire doit être le reflet d'une perspicacité, d'une attention soutenue dans l'analyse du document (pas d'inventions, de suppositions et conclusions gratuites) ;
- le commentaire doit dégager non seulement les renseignements directs, mais aussi les renseignements indirects que l'historien peut exploiter ; ces derniers sont sans doute plus difficiles à remarquer et à utiliser, plus délicats à mettre en œuvre. Mais il est indispensable de s'y employer.

La conclusion

En conclusion à une explication de texte, on est amené à répondre à certaines questions, rencontrées déjà çà et là dans le commentaire, mais qu'il est bon de regrouper, de mieux formuler et de traiter plus systématiquement. Le plus souvent, trois questions s'imposent :

1. Quel degré de confiance accorder au document ?
L'étudiant doit faire appel à sa culture historique pour souligner les lacunes, les déformations et en analyser les causes (intérêt, ignorance, esprit de parti...), dégagant ainsi l'importance du texte pour la connaissance de l'auteur et de la période.
2. Quelle est l'originalité du texte ? Est-il exceptionnel ? S'insère-t-il dans une série importante ? Qu'apporte-t-il de nouveau ?
3. Quelle a été son influence proche ou durable ? A-t-il entraîné des conséquences ?

En un mot :

- dégager l'intérêt historique du texte ;
- s'il est médiocre, le dire, à condition de le prouver ;
- si besoin est, risquer un jugement sur l'auteur, en le comparant, le cas échéant, à d'autres sources connues.

La conclusion de l'explication de texte doit être claire et concise. Elle ne doit pas dépasser une page.

Dernière observation

Il serait maladroit de vouloir répondre à tout prix à ces questions que tous les textes n'appellent pas de la même façon. D'une manière générale, les indications données ici ne sont qu'un schéma que les étudiants pourront appliquer dans le détail avec intelligence et souplesse.

Orientation bibliographique

- Halkin, L.-E., 1982, *Initiation à la critique historique*, Cahiers des Annales, n°6, Paris, A. Colin, 5^e édition.
- Marrou, H.-I., 1954, *De la connaissance historique*, Paris, Editions du Seuil.
- Nouschi, A., 1993, *Initiation aux sciences historiques*, Paris, Nathan, Nouvelle édition.
- Salomon, P., 1990, *Histoire et critique*, Editions de l'Université de Bruxelles, collection « Histoire, Economie, Société », 3^e édition, Bruxelles.
- Samaran (sous dir. de Ch.), 1961, *L'histoire et ses méthodes*, Encyclopédie de la Pléiade, vol. XI, Paris, Gallimard.

En guise de conclusion

Métier d'historien en Afrique : entre objectivité, engagement et responsabilité

L'histoire, en Afrique, occupe de plus en plus une position stratégique au carrefour des sciences sociales ; elle offre l'image d'une discipline parvenue à l'âge de la maturité. Ce résultat est en rapport avec l'avènement d'un corps de métier dont l'objet est la reconstitution du passé. Cette professionnalisation est un phénomène précoce, avons-nous remarqué, avec, notamment, la formation dans la société manding d'une caste de griots détenteurs et transmetteurs du savoir historique. La corporation des historiens modernes, de plus en plus nombreuse et productive, a affiné ses méthodes, élargi ses perspectives et adopté une démarche véritablement épistémologique. De ce fait, il est évident que la production historique est inséparable de l'historien. La philosophie critique de l'histoire met en effet en évidence le rôle décisif que joue l'intervention active de l'historien, de sa pensée, de sa personnalité, dans l'élaboration du savoir historique. On conviendra dès lors que la valeur de l'histoire, aussi bien son intérêt humain que sa validité, est le résultat de l'effort, en un sens créateur, par lequel l'historien, sujet connaissant, établit le rapport entre le passé qu'il évoque et le présent qui est le sien.

C'est cette dialectique qui induit la problématique de l'objectivité, de l'engagement et de la responsabilité ; elle concerne de façon universelle toute la corporation des historiens, mais, pour l'historien de l'Afrique, prend une tonalité plus accrue. Parlant d'objectivité, Raymond Aron montre, à l'évidence, que l'historien ne saurait se limiter au rôle purement passif d'un appareil enregistreur qui n'aurait qu'à reproduire son objet. Collingwood, avec sarcasme, flétrit une telle conception de la « connaissance » historique préfabriquée « de ce qu'il qualifie » d'histoire faite avec des ciseaux et un pot de colle, « *Scissors and paste* ».

À l'évidence, il n'existe pas de réalité historique toute faite. L'objectivité apparaît dès lors comme une quête permanente pour l'historien, le gouvernail de sa démarche ; on conviendra cependant que le sujet historien

et son objet d'étude s'inscrivent dans le même « champ », faisant de l'histoire une combinaison à la fois saisie de l'objet et activité intellectuelle du sujet connaissant. C'est cette antithèse entre l'objectivité totale et un subjectivisme délibéré que l'historien en Afrique se doit de transcender, pour parvenir au « réalisme positif » qu'impose le contexte.

Chaque époque, chaque milieu humain, chaque objet historique recèle en effet une spécificité. L'historien s'inscrit toujours dans un complexe spatiotemporel, et les relations ainsi entretenues induisent ce questionnement : quelle est l'influence de la société d'aujourd'hui sur son histoire ? Quelles obligations majeures en résultent pour l'historien ? Les réponses à ces deux questions débouchent sur la problématique de l'engagement et de la responsabilité de l'historien qui, en Afrique, se pose avec plus d'acuité qu'en Occident. Ainsi, on s'interroge beaucoup aujourd'hui sur le rôle de l'historien dans une Afrique en rapide mutation. Les uns demandent au passé de leur fournir une explication ou une justification du présent. D'autres y cherchent les racines constitutives d'une identité ; d'autres encore cherchent, dans l'histoire, les clefs de l'avenir. Plus que jamais, ce que Lucien Febvre concevait comme la fonction sociale de l'historien (organiser le passé en fonction du présent) est à l'ordre du jour en Afrique ; d'où un engagement et une responsabilité accrue de l'historien vis-à-vis du corps social.

C'est donc dire que l'historien en Afrique ne peut se désintéresser de son temps. C'est sous le poids des expériences vécues et de l'histoire réelle qu'il devrait écrire l'histoire ; il doit, en d'autres termes, tirer profit du spectacle que le présent suggère. Loin d'être « un bonze ruminant » du haut de sa chaire, l'historien en Afrique doit être actif et se sentir responsable de la cité d'hier, c'est-à-dire des fondements de la cité d'aujourd'hui et de son devenir. Il ne s'agit certes pas, par excès d'enthousiasme, de dénaturer le passé ; il s'agit d'étudier et d'interpréter le passé dans ses phases et dynamiques diverses, glorieuses ou pas, la finalité étant, comme l'indique Ki-Zerbo, de promouvoir une histoire qui ne sera plus un regard extérieur aliénant, qui ne sera pas non plus un regard narcissique d'auto-contemplation, mais le regard de la conscience, explorant sereinement, en amont, nos propres tares, nos propres gloires, nos propres vertus. On conviendra en cela que l'exercice d'engagement de l'historien implique une condition d'ordre éthique : sa responsabilité qui doit exclure le parti-pris délibéré, la hâte à tirer des conclusions ou la fascination personnelle. Le métier d'historien se caractérise dès lors par le sens de la mesure, une bonne dose de modestie. Tout cela confère au métier d'historien sa dimension réelle de producteur de savoir, soumis à des contingences qui excluent, dans sa démarche, le dogmatisme et les spéculations.

Dès lors que l'historien doit rendre raison à lui-même de l'influence (positive ou négative) qu'il peut avoir, qu'il se demande avant tout quels

devoirs envers sa société créent sa science et sa capacité. Bref, il y a une lourde responsabilité de l'historien, non seulement à l'égard des contemporains, mais aussi à l'égard des morts et de ceux qui suivent.

De par sa position stratégique au cœur de la dialectique entre *logos* et *praxis*, moyens et fins, l'historien n'a pas seulement à faire comprendre le passé. Sans se prévaloir d'une quelconque prophétie, le futur historique étant imprévisible et ne se prêtant pas à la prospective, l'historien est parfois sollicité pour indiquer les voies de l'avenir. À l'indispensable travail de mémoire s'ajoute désormais la nécessité de saisir le sens des évolutions en cours dans le présent ; être capable de transmettre la connaissance du passé, c'est être capable aujourd'hui d'imaginer l'avenir (Ki-Zerbo 1975).

L'Afrique a connu une trajectoire singulière qui impose des exigences supplémentaires à l'historien. Ici plus qu'ailleurs, sans doute, les « sommations du présent » commandent un autre rapport au passé et une organisation relativement différente du passé. L'histoire en Afrique se doit donc d'être une interrogation systématique du passé, à la fois élargie et poussée en profondeur. Cependant, s'il est impératif que les praticiens africains ne laissent pas à d'autres le monopole de la réflexion historique sur leur propre société, il serait dangereux d'aboutir à un processus inverse qui aboutirait à enfermer l'histoire africaine dans une sorte de ghetto, avec une fâcheuse tendance au dogmatisme et au narcissisme. Ce n'est que sur la base d'une solide argumentation que l'historiographie africaine établira sa validité ; il faudra, pour ce faire, écrire l'histoire sans haine et parti pris, dans la stricte tradition de l'heuristique, fondée sur l'exploitation critique et objective de toutes les sources.

Par ailleurs, la mondialisation qui s'impose à l'Afrique implique, pour l'historien, une nouvelle posture épistémologique. Il ne s'agit certes pas de renoncer à soi pour rejoindre les autres et se diluer en eux ; il s'agit de s'approfondir, de se considérer comme un segment du monde, une partie totale. L'histoire africaine cessera alors d'être un discours pour soi, s'insérant, tout en conservant sa spécificité, dans l'universel mouvement de la connaissance. Le défi pour les historiens de l'Afrique était de contribuer à désaliéner le statut de l'histoire universelle qui a longtemps négligé bien des patrimoines culturels. Ils devraient pour cela prendre activement part au discours international sur les sciences historiques, pour imposer les perspectives africaines. Telle est la voie nouvelle qui s'ouvre à l'historiographie africaine.

Notes

1. Je tiens à exprimer ma gratitude aux auteurs et éditeurs qui ont permis la reproduction d'extraits d'ouvrages, articles et autres documents dont ils détiennent le copyright. Ils auront contribué, de façon appréciable, à rendre ce manuel plus riche et plus didactique.
2. Bero est un terme fulfuldé qui signifie à la fois hôte et invité. Mon intérêt pour le sujet est motivé par mon bero à Yola, Galadima, Aminu qui est ma principale source.

Bibliographie générale

- Abolade, A., 2004, « L'historiographie africaine, l'histoire nouvelle et le défi de la mondialisation » *CODESRIA Bulletin*, nos 1-2, pp. 82-86.
- Adu, B., 1964, *Britain, the Sahara and the Western Sudan, 1788-1861*, Clarendon Press.
- Adu, B., 1981, *The historiography of Anglophone West Africa, the Proceedings of the 11th annual Conference of the Canadian Association of African Studies/* ed. by D. I. Ray, P. Shinnie and D. Williams, vol. 1.
- Adu, B., 2000, « Yaa Asante-waa in the Yaa Asante waa War of 1900 : Military Leader or Symbolic Head », *Ghana Studies*, 3, pp. 11-135.
- Afrique noire et monde méditerranéen dans l'antiquité*, Colloque de Dakar : 19-21 janvier 1976, Les Nouvelles Editions Africaines, 1978.
- Aggarwal, K., 1999, *Amadou Hampâté Bâ et l'africanisme. De la recherche anthropologique à l'exercice de la fonction auctoriale*, Paris, Harmattan.
- Ajayi, J.F.A., « A critique of Themes preferred by Nigerian History », *Journal of The Historical Society of Nigeria*, vol. X, n°3, décembre 1980.
- Ajayi, J.F.A., 1961, « The Place of African History and Culture in the Process of Nation Building in Africa South of the Sahara », *Journal of Negro Education*, XXX, 3, pp. 206-213.
- Akyeampong, E.K., *Drink, Power and Cultural Change. A Social History of Ghana*, Portsmouth, Heineman.
- Amselle, J.-L., et Sibeud, E., (dir.), 1998, *Maurice Delafosse. Entre orientalisme et ethnographie. L'itinéraire d'un africaniste (1870-1926)*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- Ankh, Mi Ra, 1995, *Let The Ancestor Speak, Removing the Veil of Mysticism From Medu Netcher*, Printing : International Graphics/Betysville, Maryland Vol I. Egyptologie.
- Asiwaju, A.I., 1976, *Western Yorubaland under European Rule, 1889-1945: A Comparative Analysis of French and British Colonialism*, London, Longman.
- Avaro, A., 1981, *Un peuple du Gabon à l'aube de la colonisation*, Paris, Karthala.
- Ayandele, E., 1969, « Critique de l'Ecole d'Ibadan. How Truly Nigerian is our Nigerian History ? », *African Notes*, vol. 5, n°2, pp. 19-35.
- Bah, T.M., 2005, « Quel cadre géographique pour l'histoire en Afrique ? Plaidoyer pour la dimension régionale », in *Intellectuels, Nationalisme et Idéal Panafricain*, Publication du CODESRIA.

- Baker, J., 1997, *Rural–Urban Dynamics in Francophone Africa*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet.
- Barnes, T., 2000, *We Women Worked So Hard. Gender, Urbanization and Social Reproduction*, in *Colonial Harare, Zimbabwe, 1930-1956*, Oxford, James Currey.
- Barry, B., 2000, « Ecrire l'histoire dans l'Afrique post- indépendante. Le cas de l'Ecole de Dakar », in *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature offerts au doyen Oumar Kane*, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Presses Universitaires de Dakar, pp. 227-252.
- Barry, B., 1988, *La Sénégambie du XV^e au XIX^e siècle, traite négrière, islam, conquête coloniale*, Paris, L'Harmattan, Racines du Présent.
- Barry, B., 1988, *la Sénégambie du XI^e au XXI^e siècle*, Paris, L'Harmattan, Racines du présent.
- Bathily, A., 1989, *Les portes de l'or, le royaume de Galam (Sénégal) de l'ère musulmane au temps des négriers*, Paris, L'Harmattan.
- Bayart, J-F., 2000, *Africa in the World: A History of Extraversion, African Affairs*, 99, pp.217-267.
- Beaud, M., 1985, *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte.
- Berger, I., et White, F., 1999, *Women in Sub-Saharan Africa. Restoring Women to History*, Bloomington, Indiana University Press.
- Bernault, F.I., (dir.), 1999, *Enfermement, prison et châtements en Afrique du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Karthala.
- Biziere, J.N., Vayssière, P., 1995, *Histoire et Historiens, Antiquité, Moyen-Âge, France Moderne et Contemporaine*, Paris, Hachette Supérieur.
- Bloch, M., 1964, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Cahiers des Annales, Paris, Armand Colin.
- Bolivar, S., 1980, *Ses idées fondamentales*, Caracas/1980, XV^e Congrès International dans Science Historique Bucarest.
- Canadian Journal of African Studies*, 22 (3), 1988, Spécial Issue on Women.
- Chrétien, J-P., et Triaud, J.-L., (dir.), 1999, *Histoire d'Afrique, les enjeux de mémoire*, Paris, Karthala.
- Chanson-Jabeur, C.H., et Coquery-Vidrovitch, C. (éd.), 2004, *L'histoire africaine en Afrique* (Recensement analytique des travaux universitaires inédits soutenus dans les universités francophones d'Afrique noire, Paris, L'Harmattan, 2 vol., Cahier « Afrique noire » (Labo Sedet, Université de Paris 7, n°16, 1995, 245, et n°21.
- Christoffel, F., Muller, J., 1916, *South African history and historians*, Pretoria, University of South Africa.
- Cissé, Y.T. et Wa, Kamissoko, 2000, *La grande geste du Mali*, Paris, Karthala.
- Cissoko, Sékéne Mody, « Formations sociales et Etat en Afrique pré-coloniale : approche historique », Paris, Présence Africaine.
- Coquery-Vidrovitch, C., 1972, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris.
- Coquery-Vidrovitch, C., 1981, « Plaidoyer pour l'histoire de l'Afrique noire », *Historiens et Géographes*, n° 283, pp. 647- 651.
- Coquery-Vidrovitch, C., 1987, Les débats actuels en histoire de la colonisation, *Revue Tiers Monde*, t XX VIII, n° 112, pp. 777-791.

- Coquery-Vidrovitch, G., 2002, « De l'«africanisme» vu de France. Le point de vue d'une historienne », *Le Débat*, 118, pp. 34-48.
- Daaku, K.Y., 1970, *Trade and Politics on the Gold Coast, 1600-1720: A Study of the African Reaction to European Trade*, Clarendon, XVII.
- Des frontières en Afrique du XIIe au XXe siècle*, UNESCO – CISH Colloque de Bamako, 1999.
- Denoon, D., Kuper, A., « Nationalist Historians in Search of a Nation. The new Historiography in Dar-es-Salaam », *African Affairs*, 69, 1970, pp. 329-349.
- Depelchin, J., 1976, « Toward a Problematic History of Africa », *Tanzania Zamani*, 18, pp. 2-9.
- Depelchin, J., 1977, « African History and the Ideological Reproduction of Exploitative Relations of Production », *African Development*, 2, pp. 43-61.
- Devisse, « L'histoire et les sociétés, fonctionnements et problèmes », in René Rémond, *Etre historien aujourd'hui*, UNESCO.
- Diakhité, I., 1990, *Le Mansaya et la société mandingue. Essai d'interprétation des luttes sociopolitiques qui ont donné naissance à l'Empire du Mali au XIIIe siècle*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Paris I, 1980.
- Dibua, J.I., 1997, « The Idol, its Worshippers and the Crisis of Relevance of Historical Scholarship in Nigeria », *History in Africa*, vol. 24, p. 119.
- Dike, K.O., 1956, *Trade and politics in the Niger Delta. 1830-1885: an introduction to the economic and political history of Nigeria*, Clarendon Press.
- Diop, C.A., 1974, *The African Origine of Civilization: Myth or Reality*, New York, Hill.
- Diop, C.A., 1987, *Precolonial Black Africa*, Trenton, NJ, Africa World Press.
- Diop, C.A., 1987, *The Cultural Unity of Black Africa*, Chicago, Third World Press.
- Diouf, M., 1999, *L'historiographie indienne en débat. Colonialisme, nationalisme et sociétés pré-coloniales*, Paris, Kathala.
- Diouf, M., « Sortir de la parenthèse coloniale. Un défi fondateur pour les historiens africains », *Le Débat*, 118, janvier – février 2002, p. 59-65.
- Duluca, S., et Zytynia, C., 2003, *Décoloniser l'histoire ? De "l'histoire coloniale" aux histoires nationales en Amérique latine et en Afrique (XIXe – XXe siècles)*, Paris, Publication de la Société Française d'Histoire d'Outre-mer.
- Elango, Z., 1987, *The Anglo-French Condominium in Cameroon 1914-1916 History of a Misunderstanding*, Navi-Group publication, Limbe.
- Emeagwali, T., 1989, « Historiography of pre-colonial Igboland » in *Afrika Zamani*, nos 20-21.
- Fage, J.D., 1971, « Continuity and change in the writing of West African History », *African Affairs*, 70, pp. 236-252.
- Fage, J.D., 1981, « The Development of African Historiography », in Ki-Zerbo, J., éd *UNESCO General History of Africa 1: Methodology and African – Prehistory*, California.
- Fall, B. et al., 2001, *Dialogue avec Abdoulaye Ly. Initiations et études africaines*, Dakar, IFAN Cheikh Anta Diop, ENS/Sud FM.
- Fanso, V.G., 1989, *Cameroon History for Secondary Schools and Colleges. Vol. 1. From Prehistoric Times to the Nineteenth Century*, Macmillan Publis Ltd. Manuel VIII.
- Fartua, Ahmed Ibn, 1926, *History of the First Twelve Years of the Reign of Mai Idris Alaoma of Bornu (1571-1583)*. Trad. de H. R., London: Palmer F-Cass, pp. 8-78.

- Fauvelle-Aymar, F-X., *et al.*, 2000, (éd.), *Afrocentrisme. L'histoire des Africains entre Egypte Amérique*, Paris, Karthala.
- Frédy, J., 2004, *Lectures choisies sur le devenir de l'Afrique dans le monde, Une méthode d'analyse de textes avec exercice et réponses*, Presses de l'UCAC.
- Gerda, M., 1993, *Multilingualism and Nation Building*, Mathers Ltd. *Historiographie de l'Afrique*, 1980, *Histoire générale de l'Afrique. Etudes et documents H. UNESCO Documents de Travail* et Compte rendu de la réunion d'experts tenue à Gaborone, Botswana, du 7 au 11 mars 1977.
- Goerg et Roger, dir, *Les espaces de l'historien*, Presses Universitaires de Strasbourg, pp. 91-111.
- Goody, J., 1971, *Technology, tradition and the State in African*, London, Oxford Press.
- Houtondji, P.J., (dir.), 1994, *Les savoirs endogènes: pistes pour une recherche*, Dakar, Cod diffusion Karthala.
- Iniesta, F., 2002, « A propos de l'Ecole de Dakar. Modernité et tradition dans l'œuvre de Cheikh Anta Diop », in Mame Coumba, *Le Sénégal contemporain*, pp. 91:106.
- Jewsiewicki, B., Newbury, D. (ed.), 1986, *African Historiographies, What History for which Africa ?* Sage Publications, Beverly Hills, London New Delhi.
- Jewsiewicki, B., 1986, *Marx, Afrique et Occident : les pratiques africanistes de l'histoire marxiste*, Montréal, Mc Gill University.
- Jewsiewicki, B., and Mudimbe, U.Y. (eds), 1993, « History and Theory: African Memories and contemporary History of Africa », *History Making in Africa*, Beiheft 32: 1-11, Middletown, CT, Wesleyan University Press.
- Kapteijns, Lidwien, 1989, « The Historiography of Northern Sudan from 1500 to the Establishment of British Colonial Rule : a Critical Overview », *The International Journal of African Historical Studies*, vol. 22, n°2, pp. 251-266.
- Ki-Zerbo, J., 1961, « L'histoire : levier fondamental », *Présence Africaine*, XXXVII, 2, pp. 144-147.
- Ki- Zerbo, J., (dir.), 1992, *La natte des autres : pour un développement endogène en Afrique*, Dakar, Codesria, diffusion Karthala.
- L'Autorité, 1990, *Revue Sénégalaise de Philosophie*, Colloque du 19 au 22 mars 1986, n° 13-14.
- La recherche en histoire et l'enseignement de l'histoire en Afrique centrale francophone*, 1997, Actes du colloque international organisé par les Universités de Yaoundé I de Buea, d'Aix, de Bangui, à Aix en avril 1995, Aix-en-Provence, publication de l'Université de Provence.
- Le Goff, J., Nora, P., 1974, *Faire de l'histoire, nouveaux problèmes*, Folio Histoire.
- Leduc, J., 1999, *Les historiens et le temps, conceptions, problématiques, écritures*, Paris, Editions du Seuil.
- Leduc, J., Marcos-Alvarez, V., Le Pellec, J., 1998, *Construire l'histoire*, Collect. Didactique, Bertrand – Lacoste CRDP Midi – Pyrénées.
- Lefebvre, G., 1954, *Réflexion sur l'histoire*, François Maspero, Textes à l'appui.
- M'Bokolo, E., 1983, « Historicité et pouvoir d'Etat en Afrique noire », *Relations internationales* 34, pp. 197-231.
- Suremain, M.-A. de, *L'historiographie des sciences sociales africanistes de langue française*. thèse de doctorat d'histoire, Université de Paris VII.
- Memel-Fote, H., 1991, « Des ancêtres fondateurs aux pères de la nation. Introduction à une anthropologie de la démocratie », *Cahier d'Etudes Africaines*, 123, pp. 263-285.

- Messina, J.-P., 2003, *Engelbert Mveng, la plume et le pinceau un message pour l'Afrique du III^e millénaire, 1930-1995*, Yaoundé, Presses de l'UCAC.
- Mudimbe, V., 1988, *The Invention of Africa, Gnosis, Philosophy and the Oder of Knowledge*, Bloomington, Indiana UP, et London, James Currey.
- Mu'zu Saulawa, A., 1989, « A History of History writings in Nigeria », *Savannate*, vol. 10, n°2.
- Mveng, E., 1972, *Les sources grecques de l'histoire négro-africaine, depuis Homère jusqu'à Strabon*, Présence Africaine.
- Marrou, H.I., 1961, *De la connaissance historique*, Paris, Editions de Seuil.
- Nardi, 1959, « Eloge de Jean Price-Mars par le Professeur Nardin », *Inauguration de l'Université de Dakar* (Brochure).
- Neale, C., 1985, *Writing "Independent" History: African Historiography (1960-1980)*, Westport-Londres, Greenwood.
- Ngoh, J., 1987, *Cameroon 1884-1985, A Hundred Years of History*, Navi-Group Publications.
- Nigeria, 1981, *Abstract of Ibadan University : Theses and Dissertation, 1964-1975*, Ibadan University Library.
- Njoh-Mouelle, E., Kenmogne, E., 2006, (éds. Sc.), *Philosophes du Cameroun*, Presses Universitaires de Yaoundé.
- Nzabakomada-Yakoma, R., 1973, *L'Afrique centrale insurgée – La guerre du Kongo- Wara – 1928-1931*, L'Harmattan, Racines du présent.
- Obara Ikime (ed.), 1980, *Groundwork of Nigerian History, Historical Society of Nigeria*, Heinemann Educational Books (Nigeria) Limited, First Published.
- Obenga, T., 1974, *Afrique centrale pré-coloniale, document d'histoire vivante*, Présence Africaine.
- Obenga, T., 1980, *Pour une nouvelle histoire*, Paris, Présence Africaine.
- Obiegbu, J., 2001, « Historiography and the Training of Historians » in O. O. Olu Bomehin, ed., *Issues in Historiography*, Ibadan, College Press and Publishers.
- Olivier de Sardan, J.-P., 1994, « L'unité épistémologique des sciences sociales », in *L'histoire entre épistémologie et demande sociale*, Actes de l'Université d'été des IUFM de Créteil, Toulouse et Versailles, pp. 7-24.
- Oloruntimehin, B.O.O., 1972, *The Segu Tukulor Empire*, Ibadan History Series, London, Longman.
- Olusanya, G.O., 1984, « African Historian and the Pan Africanist Traditions » in O.E. Erin. Okon Uya, eds. *Perspectives and Methods of Studying African History*, Enugu: Fourth Dimension.
- Omer-Cooper, J.D., 1979, « The contribution of the University and teaching of African history within Africa », *Journal of the Historical Society Nigeria*, vol. 10, n°3, pp. 23-31.
- Oum Ndigi, P., « L'égyptologie, une source majeure controversée de la nouvelle historiographie africaine », *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines*, Université de Yaoundé I, vol. 1, n°7, Nouvelle Série, 2007, deuxième semestre.
- Padmore, G., 1960, *Panaficanisme ou communisme*, Paris, Présence Africaine.
- Pirou, A., et Sibued, E., dir., 1997, *L'africanisme en question*, Paris EHESS, « Dossier africain ».
- Pouchepadass, J., 2000, *Les Subaltern Studies, ou la critique post-coloniale de la modernité de l'homme*, 156, pp. 161-185.

- Porgès, L., 1988, *Sources d'information sur l'Afrique noire francophone et Madagascar*, La Documentation Française, ORSTOM.
- Priou, A. et Sibend, E. (dir.), 1997, *L'africanisme en question*, Paris, EHSS, « Dossiers africains ».
- Rodney, W., 1970, *A History of the Upper Guinea Coast, 1545-1800*, Oxford, Clarendon Press.
- Sahli, M.C., 1965, *Décoloniser l'histoire*, Paris, Maspéro.
- Sibeud, E., 2002, *Une crise impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes France (1878-1930)*, Paris, EHESS.
- Smith, Abdullahi, 1961, « The Islamic Revolution of the 19th Century », *J. Hist. Soc. Nigeria*, II, 2.
- Smith, Abdullahi, 1971, « Some considerations Relating to the Formation of States in Hausaland », *J. Hist. Soc. Nigeria*, III.
- Suret-Canale, J., 1980, *Essais d'histoire africaine. De la traite des Noirs au néocolonialisme, problème*, Paris, Editions Sociales.
- Tegdaoust, IV, 1985, *Fouille d'un quartier de Tegdaout*, Editions Recherche sur les Civilisations, « Mémoire » n° 54, Paris.
- Thiou, I., 2000, « L'espace dans les travaux des historiens de l'École de Dakar : entre héritage colonial et construction nationale », in Waquet, J. Cl., Goerg, O. et Roger, R. (dir.), *Les espaces de l'historien*, Presses Universitaires de Strasbourg, pp. 91-110.
- Thiou, I., 2008, « L'histoire de l'Afrique en Afrique », in *L'Afrique de Sarkozy, un déni d'histoire*, Paris, Karthala, (sous la dir. de Jean Pierre Chrétien), pp. 163-180.
- Togin, F., 2004, *Africa in the Twentieth Century*, in *The Adu Boahen Reader*, African World Press.
- Triaud, J-L., « L'islam et le monde arabo-musulman au regard de l'historiographie française : autour d'un déni d'historicité », in H. Moniot et M. Serwanski, *L'explication en histoire. Problèmes historiographiques et didactiques*, Poznan, Institut H Université Adam-Mickiewicz, 1996, p. 87-103, publié aussi sous le titre *L'islam vu par les historiens français*, dans *Esprit*, octobre 1998, pp. 110-132.
- Tumuno, T. N., 1973, *History and History-Makers in Modern Nigeria* (an inaugural lecture delivered at the University of Ibadan), Ibadan University Press.
- Tymowski, M., 1987, *L'armée et la formation des Etats en Afrique occidentale au XIX^e siècle, essai de comparaison. L'Etat de Samori et le Kénédongou*, Warszawa, Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego.
- Vansina, J., Mauny, R., and Thomas, L.V., 1964, *The Historian in Tropical Africa*, Oxford University Press, London Ibadan Accra.
- Veyne, P., 1971, *Comment on écrit l'Histoire*, Paris, Seuil.
- Wallerstein, J., 1964, « The Search for National Identity in West Africa: The New History », in W.J. Cahnman, Boskoff (eds.), *Sociology and History*, New York: The Free Press.
- Wang, H., 1998, *The End of History Contemporary. Chinese Thought and the Question of Modernity*, SEPHIS – CSSSC.
- Waquet, J.-C., Goerg, O. et Rogers, R. (eds.), 2000, *Les espaces de l'historien*, Presses universitaires de Strasbourg.
- Wilks, I., *Asante in the Nineteenth Century, the Structure and Evolution of a political order*, African studies series 13, XVII.
- Zezeza, P., 1997, *Manufacturing African Study and Crises*, CODESRIA Book Series.
- Zeltner, J.C., 1980, *Pages d'histoire du Kanem, pays tchadien*, Paris, L'Harmattan.

Documents à l'appui

- Débats sur le colonialisme
- Extraits du *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire
- L'origine nègre de la civilisation égyptienne
- Critiques de Raymond Mauny
- Réponses à quelques critiques
- Egyptologie et idéologie coloniale
- L'esclavage : les philosophes le dénoncent
- Traitement des esclaves
- Les conséquences économiques de la traite pour l'Afrique
- Les conséquences de la traite : la « saignée » démographique
- « Le griot témoigne » : la cicatrice
- L'esclavage dans les sociétés africaines
- La traite orientale
- Abolition de l'esclavage au Brésil
- Les habits neufs de l'esclavage : métamorphoses de l'oppression au travail
- L'originalité de la traite atlantique et la question de la réparation
- La reine Yaa Asantewaa et la résistance des Ashanti à la conquête britannique
- Caractéristiques des résistances populaires
- Sens et portée historique de la résistance de Karnou
- Guide d'enquête orale
- La civilisation orale
- La parole, agent actif de la magie
- Histoire et tradition historique du Manding
- La bataille de Krina
- Origine des Mboum
- Nature de l'histoire traditionnelle
- La Revue *Afrika Zamani*
- Le Wagadu et le problème de l'origine de l'Etat
- L'émergence du royaume ashanti
- Le royaume du Waalo

- Islam et société : la révolution omarienne
- Intronisation et prérogatives du *Mansa-Ba* (Roi) du Gabou
- Deux métropoles commerciales : Tombouctou et Kano
- Commerce et politique dans le golfe de Guinée
- L'hégémonie fulbe à Yola : le système du *bero*
- La fortification des villes et des camps chez les Yoruba
- Le *tata* (fortification) de Sikasso
- La bataille de Tondibi
- Samori stratège et homme d'Etat
- Les tirailleurs sénégalais dans la Première Guerre mondiale
- Histoire et conscience nègre
- Histoire et culture négro-africaine
- Regard sur l'histoire africaine
- Conception de l'histoire
- Histoire et culture
- La place de l'histoire dans le processus de construction de la nation
- L'histoire et la pensée contemporaine en Afrique



